



**Une étude syntaxique et sémantique des verbes de
perception visuelle *voir* et *regarder* et de leur
complémentation à travers l'histoire du français**

Mémoire présenté à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de
Gand en vue de l'obtention du grade de Maîtrise en Historische taal- en
letterkunde par **Annechien van de Wall**

**Promotrice : Prof. Dr. Van Peteghem
Université de Gand
2011-2012**

Table des matières

Table des matières	1
Introduction.....	3
1 Les verbes de perception et les modalités de sens	6
1.1 Les modalités de sens et la hiérarchie	6
1.2 La polysémie des verbes de perception	8
1.3 Les relations sémantiques entre les modalités de sens	10
1.4 Les verbes de perception : les extensions et la position dans le lexique et la grammaire	11
2 Les verbes de perception visuelle en français contemporain	14
2.1 Le champ des verbes de perception visuelle	14
2.2 <i>Voir</i> et <i>regarder</i> dans le Trésor de la Langue Française	15
2.2.1 <i>Voir</i> dans le <i>TLFi</i>	15
2.2.2 <i>Regarder</i> dans le <i>TLFi</i>	19
2.3 La complémentation de <i>regarder</i> et <i>voir</i>	22
2.3.1 La construction à objet direct (pro)nominal	23
2.3.2 L'attribut de l'objet infinitif	24
2.3.3 L'attribut de l'objet à relative attributive	28
2.3.4 Autres types de complémentation à fonction attribut de l'objet	33
2.3.5 Comparaison syntaxique entre les différents types d'attribut de l'objet	38
2.3.6 La construction transitive + complément locatif	41
2.3.7 La proposition complétive	42
2.3.8 La proposition interrogative indirecte	43
2.3.9 La construction à complément de direction	44
2.3.10 Résumé des constructions compatibles avec <i>regarder</i> et <i>voir</i>	44
2.4 La sémantique inhérente à <i>regarder</i> et à <i>voir</i>	45
2.5 <i>Regarder</i> et <i>voir</i> dans notre corpus de français contemporain	47
3 <i>Voir</i> et <i>regarder</i> à travers l'histoire	51
3.1 L'étymologie de <i>voir</i> et de <i>regarder</i>	51
3.2 <i>Voir</i> et <i>regarder</i> en ancien français	51
3.2.1 <i>Voir</i> et (<i>re</i>) <i>garder</i> dans les dictionnaires de l'ancien français	52
3.2.2 <i>Voir</i> dans le corpus d'ancien français	53
3.2.3 <i>Regarder</i> dans le corpus d'ancien français	61
3.2.4 <i>Garder</i> dans le corpus d'ancien français	65
3.3 <i>Voir</i> et <i>regarder</i> en moyen français et en français de la Renaissance ..	66
3.3.1 <i>Voir</i> et <i>regarder</i> dans le <i>Dictionnaire du Moyen Français</i>	67
3.3.2 <i>Voir</i> dans le corpus de moyen français et français de la Renaissance ..	69

3.3.3	<i>Regarder</i> dans le corpus de moyen français et français de la Renaissance.....	74
3.4	<i>Voir</i> et <i>regarder</i> en français classique.....	78
3.4.1	<i>Voir</i> et <i>regarder</i> dans le premier dictionnaire de l'Académie française.....	78
3.4.2	<i>Voir</i> dans le corpus de français classique.....	81
3.4.3	<i>Regarder</i> dans le corpus de français classique.....	85
4	L'évolution de la complémentation et de la sémantique de <i>voir</i> et de <i>regarder</i>	89
4.1	L'évolution de la complémentation de <i>voir</i> et <i>regarder</i>	89
4.2	Le changement sémantique de <i>voir</i> et de <i>regarder</i>	92
	Conclusion	95
	Annexes	97
	Bibliographie	136

Introduction

L'objet d'étude de ce mémoire sont les verbes de perception visuelle *voir* et *regarder*. Notre premier objectif sera de montrer la position importante de ces verbes, surtout de *voir*, dans le champ sémantique de la perception. Nous étudierons, deuxièmement, les différents types de complémentation qui accueillent ces deux verbes (tels que les attributs de l'objet, la subordonnée complétive, etc.) tant au niveau syntaxique qu'au niveau sémantique. Nous tenterons de comprendre comment les structures de complémentation peuvent influencer les interprétations de *voir* et de *regarder* et la sémantique inhérente aux verbes. Ces structures ont-elles toutes le même fonctionnement syntaxique et sémantique ? Existe-t-il d'autres compléments, tels que des compléments circonstanciels, qui ont de l'influence sur la sémantique des deux verbes ? Troisièmement, notre propos sera d'examiner les deux verbes en question de façon diachronique. En nous appuyant sur des corpus des textes en ancien français, en moyen français, en français de la Renaissance et en français classique, nous tâcherons de découvrir les tendances syntaxiques et sémantiques de *voir* et de *regarder* dans chacune des périodes. Le but final sera de décrire l'évolution des différents types de complémentation qui accueillent les verbes de perception ainsi que leur sémantique, c'est-à-dire de savoir comment les verbes ont évolué au niveau des sens et au niveau des extensions de sens.

Nous avons entamé notre recherche de chaque période par des définitions que nous avons récoltées de différents dictionnaires, à savoir le *TLFi* (*Trésor de la Langue Française informatisé*) pour le français moderne, le *Dictionnaire Historique de la langue française – Le Robert* pour les périodes anciennes, les dictionnaires bilingues le *Grand Dictionnaire de l'ancien français* de Larousse et le dictionnaire de *Godefroy* pour l'ancien français, le *Dictionnaire du Moyen Français* et le premier dictionnaire de l'Académie française édité en 1694 pour le français classique. Nous avons commenté et résumé les définitions, à cause d'un manque de place pour ces vastes définitions dans notre étude, afin d'en retirer les sens les plus pertinents pour chaque verbe à telle ou telle époque. Les définitions du *TLFi* et du *Dictionnaire du Moyen Français* sont pourtant à retrouver dans leur intégralité en annexe. Après avoir rassemblé les définitions fournies par les dictionnaires, nous avons approfondi l'analyse des verbes *voir* et *regarder* par une étude de corpus. Nous avons consulté la banque de données *Frantext*, dont nous avons tiré des exemples littéraires récentes de 2008 jusqu'aujourd'hui afin de constituer un corpus de 200 exemples pour chaque verbe en français contemporain. Nous n'avons récolté que 150 exemples pour les autres périodes, à cause d'un manque de temps pour analyser des corpus plus larges. Le corpus d'ancien français a posé des problèmes : en analysant les 150 exemples de *voir*, nous avons rencontré beaucoup d'emplois adverbiaux, portant un sens affirmatif, et des emplois nominaux signifiant 'la vérité', que nous avons ensuite éliminés et remplacés par des formes verbales de *voir*. En ce qui concerne *regarder*, nous nous sommes vu dans l'obligation de nous contenter avec 22 exemples. Cependant, pendant la période de l'ancien français, le verbe avait *garder* et *esgarder* comme synonymes. Nous avons décidé d'examiner un corpus de *garder* (81 exemples dans *Frantext*) afin de trouver les emplois perceptifs de ce mot, dont le nombre d'exemples est resté à 5. Il était malheureusement impossible de rechercher *esgarder* dans *Frantext*, parce que cette base de données ne nous offre que la recherche de

verbes existants en français moderne. Faute de temps, il n'a pas été possible de rechercher *esgarder* dans une autre base de données. Alors, le corpus de la période suivante, le moyen français, a été complété par des textes en français de la Renaissance afin d'avoir un éventail de textes suffisamment large pour notre étude. Pour cette période, nous avons de nouveau dû remplacer les exemples contenant des formes non verbales de *voir* pour obtenir 150 formes verbales. La recherche de *regarder* n'a posé aucun problème et nous avons donc atteint le nombre de 150 exemples. Nous avons encore étudié des exemples de *garder*, mais aucun sens perceptif n'a été repéré. Finalement, nous avons sans empêchement trouvé 150 formes verbales de *voir* et de *regarder* en français classique.

Après avoir rassemblé les exemples pour notre corpus, nous les avons traités dans le logiciel Microsoft Access pour constituer notre propre base de données. En premier lieu, nous avons indiqué si le verbe est accompagné d'un objet direct ou d'un autre complément obligatoire, et éventuellement s'il est question d'un attribut de l'objet et de quel type d'attribut il s'agit. Ensuite, nous avons marqué les extensions des verbes pour les classer dans différents groupes suivant leurs sens déviant du sens perceptif pur. Il n'a pas toujours été facile de déterminer le sens (la perception pure/ la cognition/ l'opinion/ ...), mais nous discutons des problèmes de classification en montrant les différents types de complémentation. Nous avons ensuite indiqué le type d'objet direct (concret ou abstrait), ce qui aide à classer les exemples selon les sens (p.ex. : un COD abstrait signale le plus souvent un passage à la cognition). Pour le français moderne, nous avons mis en relief l'agentivité, la télélicité¹ et la durativité d'une énoncé comportant *voir* ou *regarder*, en nous basant sur l'emploi de certains adverbes (p.ex. : l'adverbe *attentivement* implique une perception volontaire et agentive) ou par la séquence de verbes (p.ex. : *regarder sans voir* exprime l'aspect non réussi de la perception), auxquels nous revenons plus en détail dans notre étude. Ensuite il a été intéressant de vérifier si le verbe se trouve à la voix active ou passive. Nous n'avons plus examiné les traits spécifiquement reliés à l'agentivité, la télélicité et la durativité pour les autres périodes de l'histoire du français pour nous concentrer sur l'évolution de la sémantique inhérente aux verbes ou indiquée par la complémentation.

Néanmoins, le nombre d'exemples pourrait ne pas être suffisant et ceci pourrait en conséquence influencer l'objectivité de notre travail. Néanmoins, nous sommes d'avis que notre corpus peut servir d'un bon outil pour montrer des tendances syntaxiques et sémantiques de *voir* et de *regarder* à travers l'histoire du français.

Pour montrer l'importance de la vision et des verbes de perception visuelle, nous nous appuyons dans un premier temps sur Viberg (1984, 2001) qui a étudié de manière comparative le champ des verbes de perception en général.

Dans un deuxième temps, nous nous limitons aux verbes de perception visuelle, en exposant d'abord le champ qui s'organise autour de *regarder* et de *voir*. Les définitions du *TLFi* servent de point de référence des sens que nous rencontrons. Nous entamons ensuite l'analyse sémantique et syntaxique de la complémentation de *voir* et de *regarder*, en nous basant sur d'autres linguistes tels que Willems (1983, 2000b, 2011), Willems et Defrancq (2000a), Miller et Lowrey (2003) et Guimier (1998), qui se sont intéressés à quelques types de complémentation en particulier. La sémantique inhérente à *voir* et à *regarder* ne manque

¹ Ce terme a été emprunté à Willems (2011), qui réfère à l'aspect réussi de la perception.

pas non plus. Dans le deuxième chapitre, nous présentons encore les statistiques de notre corpus de français contemporain.

Nous abordons dans un troisième temps l'étude diachronique, en remontant aux origines des deux verbes avec le *Dictionnaire Historique*. Les trois périodes (l'ancien français, le moyen français/ le français de la Renaissance et le français classique) sont ensuite étudiées de manière synchronique, c.-à-d. période par période, à l'aide des dictionnaires et des données du corpus.

Nous évaluons enfin dans le chapitre 4 l'évolution des constructions à l'aide des études menées par Martineau (1990a, 1990b, 1992) et par Glikman (2008), et à l'aide des changements que nous avons constatés en nous basant sur les occurrences des structures et des sens de *voir* et de *regarder*, à partir de l'ancien français jusqu'en français moderne.

1 Les verbes de perception et les modalités de sens

Le plus petit enfant connaît les cinq modalités de sens que l'être humain possède pour apercevoir le monde : la vision, l'ouïe, le toucher, le goût et l'odorat. Leur fonction est de reconnaître et d'identifier des objets (*Paul a vu la clef*) ou les substances (*Paul a senti la menthe dans le thé*) et les événements physiques (*Paul a entendu la vase tomber de la table*). On est également capable d'identifier où et quand on les perçoit (Viberg 2001). La perception nous pourvoit d'assez d'informations afin de former notre propre modèle cognitif du monde qui nous entoure. Cependant, nous avons souvent l'impression de pouvoir accéder à ce monde extérieur sans avoir recours aux modalités de sens, ce que montre l'exemple suivant :

- (1) L'homme allait à l'encontre de son ami en rigolant à haute voix.²

La personne qui perçoit cet événement ne dit pas explicitement qu'il voit les deux hommes, ni qu'il entend le rire. Le perceuteur n'a donc exprimé aucune perception sensorielle. Si, au contraire, le perceuteur utilise un verbe de perception, son but est d'indiquer de quelle modalité de sens il s'agit et de s'identifier comme expérimenteur de la perception et comme source d'information.

Nous allons dans ce chapitre regarder de plus près les différentes modalités de sens, quelle position elles prennent dans le champ sémantique des verbes de perception ainsi que comment ils se rapportent l'une à l'autre.

1.1 Les modalités de sens et la hiérarchie

Dans les sections suivantes de ce chapitre, nous nous appuyerons sur les études de Viberg (1984, 2001) qui approche les modalités de sens et le champ des verbes de perception visuelle de manière universelle, en examinant les verbes de perception de langues partout dans le monde. Nous insistons ainsi sur la position importante du sens visuel et, par conséquent, des verbes de perception visuelle qui s'utilisent pour exprimer ce sens en particulier, mais parfois pour exprimer d'autres sens aussi. Comme le montre Viberg, la perception visuelle peut être considérée la base du champ.

Viberg (1984) décrit la structure d'un champ sémantique comme étant une interaction entre les composantes sémantiques spécifiques pour ce domaine, ici représentées par les cinq modalités de sens, et quelques composantes générales indépendantes du domaine. Les composantes générales de Viberg sont les suivantes : l'activité, l'expérience et le trait copulatif. La première composante, l'activité, fait référence à un processus libre, contrôlé par un agent humain, mais qui exprime une action non-résultative. Le deuxième, l'expérience, réfère à un état non-contrôlé par l'agent. Viberg regroupe les deux premières composantes sous le nom *experienter-based*, tandis qu'une expression copulative, la troisième composante, est *phenomenon-based*. Cette division veut dire que l'activité et l'expérience prennent l'être humain/ animé avec une certaine expérience mentale pour sujet

² Les exemples français dans ce chapitre sont inventés si pas mentionné autrement.

grammatical, tandis qu'une expression copulative prend une entité vécue pour sujet (p.ex. angl. *X sounds bad*). Viberg (1984 : 124) définit l'expression copulative comme un état basé sur la source (« *a source-based state* »). Cette sélection de la base est ainsi fondée sur les rôles sémantiques associés à un certain verbe.

Il schématise ensuite les quinze significations de base du champ des verbes de perception pour les verbes en anglais. En anglais, le système est très dynamique : aux modalités de 'la vision' et de 'l'ouïe' correspondent chaque fois deux entités lexicales différentes. Les verbes *feel*, *taste* et *smell* sont par contre polysémiques. Nous adoptons ici le tableau des verbes en anglais (le tableau 1). Il faut noter qu'aucune langue dans le monde ne possède quinze verbes différents pour indiquer les quinze significations.

	<i>Experienter-based</i>		<i>Phenomenon-based</i>
	Activity	Experience	
Sight	Peter <i>was looking/looked</i> at the birds.	Peter <i>saw</i> the birds.	Peter <i>looked</i> happy.
Hearing	Peter <i>was listening/listened to</i> the radio.	Peter <i>heard</i> the radio.	Peter <i>sounded</i> sad.
Touch	Peter <i>felt</i> the cloth /to see how soft it was/	Peter <i>felt</i> a stone under his foot.	The cloth <i>felt</i> soft.
Taste	Peter <i>tasted</i> the food.	Peter <i>tasted</i> garlic in the soup.	The soup <i>tasted</i> good/ bad/ of garlic.
Smell	Peter <i>smelled</i> the food /to see if he could eat it/	Peter <i>smelled</i> garlic in the soup.	The soup <i>smelled</i> good/ bad/ of garlic.

Tableau 1 : les verbes de perception en anglais³

Pour expliquer pourquoi un même verbe peut exprimer plusieurs manières de perception, Viberg se base sur la hiérarchie des modalités de sens de Greenberg dans sa recherche de 1966. Voici le schéma :

VISION > OUIË > TOUCHER/GOÛT/ODORAT

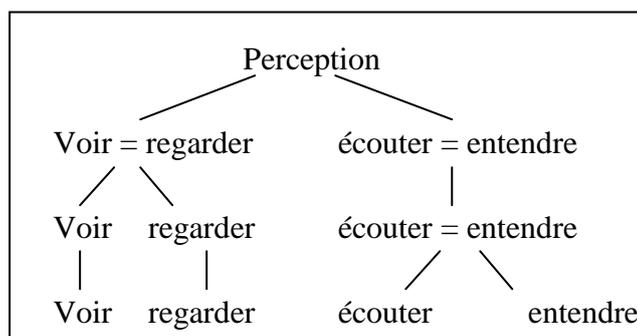
Tableau 2 : hiérarchie des modalités de sens pour les verbes de perception⁴

Afin de prouver que sa thèse est valable de manière universelle, Viberg a étudié des données de 53 langues de toutes les parties du monde. Il avoue que cette étude ne suffit pas, puisque les langues européennes sont surreprésentées et que les langues de l'Amérique du Nord et du Sud ainsi que celles de l'Océanie sont trop peu en nombre. Il a consulté des dictionnaires bilingues pour obtenir des informations sur les verbes de perception. Il est important de noter que cette hiérarchie n'est valable que pour les expériences. Le nombre de cas de polysémie en ce qui concerne les activités et les copulatives est relativement restreint.

³ Source : Table 93.1 The verbs of perception. VIBERG, Å. 2001. « The verbs of perception ». In: Haspelmath M., König E., Oesterreicher W. & Raible W. (éds), *Language Typology and Language Universals. An International Handbook*. Berlin: De Gruyter. p. 1295

⁴ Source : Table 93.2: The sense-modality hierarchy for perception verbs. VIBERG, Å. 2001. « The verbs of perception ». p.1297

De ce schéma, nous déduisons que la vision est la modalité de sens la plus dominante. Ceci veut dire non seulement que (presque)⁵ chaque langue a au moins un verbe pour exprimer la vision, mais également que le verbe 'voir' s'étend plus facilement à d'autres modalités de sens. De nouveau, nous pouvons dresser un schéma des verbes de perception représentés dans le tableau 3 : sont représentées d'abord les langues qui ont un même verbe pour la perception visuelle (et pour la perception auditive), telle que le hindi. Puis, il existe des langues comme le grec moderne disposant de deux verbes pour exprimer la perception visuelle active et passive, mais un seul verbe pour l'ouïe, etc.

Tableau 3 : la hiérarchie⁶

Comme le montre le tableau 3, il existe différents degrés de polysémie dans les langues. Viberg a étudié plusieurs langues afin de déterminer leur niveau de polysémie en ce qui concerne les verbes de perception. Nous parcourons les niveaux différents dans la section suivante.

1.2 La polysémie des verbes de perception

Commençons par la polysémie des modalités de sens en djaru, une langue qui ne connaît qu'un seul verbe pour exprimer la perception (Viberg 2001). Conformément à la thèse de Viberg, la vision est la modalité de sens neutre exprimé par la racine du verbe *jaŋ-*. Si les locuteurs de cette langue, parlée en Australie, veulent exprimer une perception par l'ouïe, il leur faut une extension : *bura jaŋ-FLEXION*. Une telle extension est également attestée en warlpiri et même dans d'autres régions du monde, par exemple à Oklahoma aux Etats-Unis où le caddo se parle encore.

La deuxième étape de la hiérarchie est illustrée par des langues qui se sont familiarisées avec deux verbes pour exprimer la perception. Les langues bantu, comme le setswana, ont deux verbes non-marqués pour les expériences : *bona* 'voir' et *utlwa* 'entendre'. Toutes les autres expériences sont indiquées par le dernier verbe *utlwa*, sans addition d'une extension. Pour arriver à la modalité de sens neutre, Viberg (2001) s'est basé sur la traduction faite par un informant de *utlwa* mis hors contexte. Dans les études de Viberg reviennent d'autres langues qui se comportent comme le djaru et qui prennent donc une extension. Il signale que le luo, parlé au Kenya, prend des verbes séparés en complétant

⁵ Il y a quand même quelques exceptions à cette règle, auquel nous reviendrons plus tard dans ce chapitre.

⁶ Dans VIBERG, Å. 1984. « The verbs of perception : a typological study ». *Linguistics* 21 (1). 123-162

winjo 'entendre' pour exprimer d'autres modalités de sens que l'ouïe et la vision. *Winjo ndhadu* représente l'extension au goût 'entendre goût' et *winjo tik* est traduit littéralement 'entendre odeur' en tant qu'expérience. Le vrai sens de *winjo* est d'indiquer que le locuteur a perçu quelque chose avec des sens autres que la vision.

Dans la troisième étape de la hiérarchie, les langues qui connaissent trois verbes de perception, Viberg trouve des langues européennes. Le suédois en est un premier exemple. Pour les expériences, cette langue germanique possède *se* 'voir', *höra* 'entendre' et *känna* 'sentir (par le toucher)'. Les autres deux manières de sentir, par le goût et par l'odorat, sont exprimées par le même verbe *känna* et en sont par conséquent des extensions. Evidemment, comme l'indiquent les traductions de *känna*, le français fait aussi partie de ce groupe. Retournons au tableau 1, dans lequel Viberg donne des exemples de chaque type de modalité de sens et de chaque composante générale. Dans le tableau ci-dessous, nous dressons un aperçu des modalités pour le français, qui exprime la perception autrement.

	<i>Experienter-based</i>		<i>Phenomenon-based copulatives</i>
	Activité	Expérience	
Vision	Pierre regardait les oiseaux.	Pierre voyait les oiseaux.	<i>Pierre avait l'air heureux.</i>
Ouïe	Pierre écoutait la radio.	Pierre entendait la radio.	<i>Pierre avait l'air malheureux.</i>
Toucher	Pierre touchait le tapis.	Pierre sentait une pierre sous son pied.	<i>Le tapis était doux.</i>
Goût	Pierre goûtait à la nourriture.	Pierre sentait l'ail dans la soupe.	<i>La soupe était bonne/ mauvaise/ avait le goût d'ail.</i>
Odorat	Pierre sentait la nourriture.	Pierre sentait l'ail dans la soupe.	<i>La soupe sentait bonne/ mauvaise/ l'ail.</i>

Tableau 4 : les verbes de perception en français

Ce qui nous frappe immédiatement dans le tableau 4, ce sont les façons d'exprimer les perceptions *phenomenon-based* concernant la vision, l'ouïe, le toucher et le goût (en italiques). Le français n'a pas recours à des copules pour exprimer ces perceptions, contrairement à l'anglais. Nous les avons traduites de différentes manières : *avoir l'air* revient deux fois comme équivalent neutre des copules de la vision et de l'ouïe, puis *être* semble fonctionner le mieux comme copule sensorielle pour le toucher et le goût. Cette locution et ce verbe assez neutres utilisés en français indiquent les perceptions *phenomenon-based*. Notons que nous avons opté pour *avoir l'air* comme équivalent de *look* et *sound*, parce que les copules *sembler* et *paraître* ont des caractéristiques plus subjectives que la locution verbale utilisée.

Deuxièmement, nous constatons une grande généralisation du verbe *sentir* pour la composante de l'expérience. Au moins trois modalités de sens (le toucher, le goût et l'odorat) se laissent exprimer par ce verbe. Le verbe revient également pour exprimer l'action de sentir une odeur et la *copulative* de l'odorat. En fait, son étymon latin *sentire* 'percevoir' occupe une position spéciale dans l'étude de ce champ, à cause de ses extensions spécifiques et différentes pour chaque langue romane (Viberg 1984). Nous avons déjà discuté ses sens en français. Son équivalent roumain *simți* connaît une polyvalence assez

similaire, comprenant des extensions du toucher, du goût et de l'odorat. En italien par contre, *sentire* se laisse traduire par 'entendre', mais ce verbe peut bien s'étendre au toucher, à l'odorat et au goût en tant qu'expériences. En portugais et en espagnol le verbe a adopté le même éventail d'extensions, sauf l'ouïe, qui y est moins prominente.

Les extensions des trois sens les plus proches du point de vue sémantique sont le toucher, le goût et l'odorat. En inuit, le goût et l'odorat sont exprimés par la racine *nai-* en tant qu'expériences. Passant aux verbes *phenomenon-based*, Viberg constate que les deux sens s'expriment par les mêmes racines. Ces racines signalent automatiquement l'aspect évaluatif des sens : soit le locuteur emploie la forme *mamar-* 'sentir bon/ avoir un bon goût', soit *mamai-* 'sentir mauvais/ avoir un mauvais goût'. Néanmoins, le goût semble être la modalité de sens dominante de ces deux racines. L'aspect évaluatif revient dans beaucoup de langues. Prenons par exemple l'oromo, langue cushitique parlée en Afrique, qui distingue bien le goût et l'odorat, mais qui connaît aussi deux racines différentes pour les deux aspects évaluatifs. Mais même dans les langues indo-européennes l'emploi sans adjectif (cf. l'anglais *it smells*) a tendance à prendre une valeur évaluative, signifiant qu'il s'agit d'une odeur désagréable.

Une dernière remarque avant de passer aux relations sémantiques entre les modalités de sens, c'est que dans certaines langues aucun verbe de perception n'a été attesté. Ces langues ne sont pas nombreuses et, de plus, leur système verbal contient très peu de verbes simples. Les études de Viberg et ses théories sont néanmoins valables pour la plupart des langues, qui disposent de la possibilité de signaler la perception par un verbe simple, au moins un seul, à savoir 'voir'.

1.3 Les relations sémantiques entre les modalités de sens

Comme nous l'avons vu pour le suédois, il existe des liens forts entre les trois modalités de sens les plus marquées, c'est-à-dire entre le toucher, le goût et l'odorat. Viberg (2001) a constaté que les relations sont plus fréquentes entre le goût et l'odorat d'un côté et entre le goût et le toucher de l'autre. Chacune de ces paires a tendance à être réalisée par un même verbe. Dans beaucoup de cas Viberg n'a pas réussi à déterminer lequel des verbes est le moins marqué de la paire. Voilà pourquoi, dans le tableau 5, les relations entre les deux paires sont indiquées de manière bidirectionnelle.

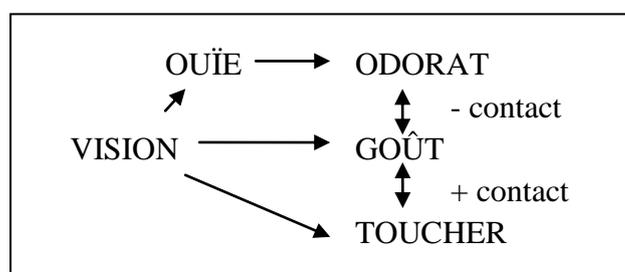


Tableau 5 : Les relations sémantiques entre les modalités de sens⁷

⁷ Source : Table 93.6: Semantic relatedness between experiences in different sense modalities. VIBERG, Å. 2001. « The verbs of perception ». p.1301

Par exemple, l'abkhaz (langue parlée au Caucase) ne connaît que trois verbes de perception : un pour la vision, un pour le toucher et le goût et encore un autre pour l'ouïe et l'odorat. Viberg a trouvé cette dernière extension d'«entendre une odeur» également en russe, en perse et en yoruba. Dans d'autres langues encore, le goût s'étend simplement à l'odorat sans l'intervention de l'ouïe.

Il n'est toutefois pas étonnant que ces liens soient si forts : le goût et l'odorat sont tous deux activés en examinant la nourriture. De plus, ils partagent le trait évaluatif rencontré dans la discussion sur l'inuit, un trait propre à beaucoup de langues. Viberg note que même pour les locuteurs des langues faisant une distinction entre le goût et l'odorat, telle que l'anglais, il reste difficile de séparer clairement les qualités des deux sens. D'autre part, le goût et le toucher ont en commun d'impliquer un contact avec l'objet à percevoir. On touche la nourriture avec les lèvres et la langue en goûtant.

Néanmoins, en comparaison avec le tableau 2 qui présente les extensions sémantiques allant de la moins à la plus marquée dans ce tableau, le tableau 5 montre moins explicitement laquelle des modalités serait plus marquée. Le premier des deux tableaux présente une généralisation qui vaut pour toutes les langues, par contre le tableau 5 présente les possibilités et les tendances, montré par les flèches bidirectionnelles. En principe, la vision et l'ouïe peuvent s'étendre à chacune des modalités de sens qui se trouvent plus basses dans la hiérarchie. Certaines extensions sont pourtant plus fréquentes que d'autres. Viberg donne l'exemple de l'ouïe qui ne s'étend qu'à l'odorat dans certaines langues. Le trait [- contact], notamment de percevoir à distance, pourrait expliquer cette tendance. Ce tableau montre que l'ouïe ne peut s'étendre au goût sans que l'odorat ne soit devenu une première extension. De la même manière, la vision ne s'étend à l'odorat qu'en passant par une autre modalité de sens (l'ouïe ou le goût).

1.4 Les verbes de perception : les extensions et la position dans le lexique et la grammaire

Dans une étude de 1993, Viberg a examiné onze langues européennes afin de trouver les verbes les plus fréquents de manière comparative. Le verbe 'voir', étant le point de départ des extensions à l'intérieur du champ des verbes de perception, fait partie des verbes de base. Les verbes de base sont peu nombreux mais apparaissent beaucoup plus fréquemment que les verbes spécifiques. Viberg en conclut que 'voir' est typologiquement non-marqué dans un éventail large de langues.

Les extensions des verbes de perception ne se limitent pas simplement aux autres modalités de sens. Ils ont tendance à s'étendre au champ cognitif, souvent au sens de 'savoir, connaître'. Dans les langues indo-européennes, la forme perfective **woida* de la racine **weid-* 'voir' s'est étendu au sens de 'connaître' par les phénomènes d'inférence⁸ et de *semantic bleaching*⁹. Cette extension est cependant loin d'être universelle. Le djaru par exemple considère l'ouïe comme source d'information pour la connaissance, tandis que le ventre est la source des émotions. Même en français, l'extension est passée par un autre verbe : *savoir* issu du latin *sapere* 'goûter'. Le *semantic bleaching* a été poussé jusqu'au

⁸ Inférence: ce qu'on a vu, on connaît.

⁹ *Semantic bleaching*: neutralisation du sens primaire et transfert à un autre sens.

bout. Par contre, en espagnol, *saber* peut signifier soit 'savoir', soit 'goûter'. Viberg (2001) conclut que le passage du champ perceptif au champ cognitif est un type d'extension commun à la plupart des langues du monde.

Ensuite, en ce qui concerne la complémentation, les verbes de perception (non-marqués) peuvent prendre un grand nombre d'objets ou de compléments phrastiques dans beaucoup de langues. Viberg réfère à Dik & Hengeveld (1991), qui ont montré les contrastes entre les quatre types de compléments fonctionnels mentionnés ci-dessous. Afin de les identifier, ils contrastent les types de constructions ou les *complementizers*.

- *Perception immédiate d'un individu*
J'ai vu ton frère hier soir.
- *Perception immédiate d'un état de choses*
Je l'ai vu marcher dans la rue.
- *Perception mentale d'un contenu propositionnel*
J'ai vu que Marie avait pleuré.
- *Réception du contenu propositionnel d'un acte de langage*
J'ai vu dans le journal que Pierre s'est battu.

La perception directe demande peu d'interprétation cognitive, mais elle exige la simultanéité entre l'action de percevoir et l'action qu'on perçoit. Par contre, la perception indirecte s'appuie sur l'inférence et sur l'interprétation cognitive. La simultanéité n'est pas du tout obligatoire.

On pourrait se demander comment un locuteur se familiarise avec les verbes de perception pendant l'acquisition d'une langue. Viberg (2001) constate à ce propos que, une fois de plus, la hiérarchie des modalités de sens (cf. tableau 2) est applicable, vu que les verbes de perception visuelle apparaissent dès la phase dans laquelle l'enfant s'exprime par un seul mot. Des études de l'acquisition de l'anglais et du suédois, respectivement menées par Bloom (1991) et Lundin (1987), démontrent que les verbes 'regarder' et 'voir', ainsi que 'savoir' et 'penser', font partie des premiers verbes du langage d'un enfant. En regardant l'acquisition d'une langue seconde (le suédois et l'allemand) avec un input restreint, Viberg fait un constat remarquable : les apprenants ont tendance à suremployer le verbe marqué des paires de verbes d'extension. Ceci veut dire qu'en langue cible les non-natifs choisissent le verbe 'regarder' (suédois *titta*, allemand *gucken*) au lieu de 'voir' (suédois *se*, allemand *sehen*) dans des phrases telles que **je regarde qu'il est fatigué*. L'origine de cet abus semble l'abondance d'input de ce mot et le sens plus concret de 'regarder', tandis que la polysémie de 'voir' entraîne une déduction du sens correct plus difficile (Viberg 1993). Landau & Gleitman (1985), quant à eux, ont étudié l'acquisition des verbes de perception visuelle par un enfant aveugle. Leur recherche montre que même un aveugle fait appel à ces verbes, bien qu'il ne perçoive pas en voyant. De plus, il sait très bien ce que ces verbes signifient pour un voyant. De nouveau, l'input semble être la source de la fréquence de ces verbes.

Pourquoi la vision est-elle tellement dominante dans le champ des verbes de perception? Viberg (2001) trouve une réponse à cette question en mettant en relation la

source de la perception avec la fiabilité de connaissance. A nouveau, il dresse un schéma qui représente une hiérarchie de fiabilité :

Le plus fiable	—————→			Le moins fiable		
<i>Participation</i>	→	<i>Perception directe</i>	→	<i>Perception indirecte</i>	→	<i>Quotation</i>
Ce qu'on a fait soi-même (et ce qu'on perçoit avec tous les sens)		Ce qu'on a perçu avec ses propres sens		Ce qu'on déduit sur la base de preuves sensorielles		Ce qu'on a entendu dire par d'autres
		Visuel > auditif > autre				

Tableau 6 : la hiérarchie de fiabilité¹⁰

Selon Viberg, cette hiérarchie est censée être universelle. Une des raisons pour laquelle *voir* est moins marquée qu'*entendre*, est que la preuve visuelle a tendance à être plus fiable. Un vaste nombre de recherches ont été menées dans le domaine de la psychologie afin de déterminer le rôle des sens. Viberg fait référence à Dodwell (1994), qui constate que 80% de la perception se fait par la vision. Ainsi, dans des expériences où l'on essaie d'évoquer un conflit entre deux modalités de sens, la vision reste la modalité de sens à laquelle le percepteur fait le plus confiance, même s'il s'agit d'une illusion d'optique. Prenons par exemple une expérience de Rock (1975). Il a fait toucher des sujets d'expérience une barre droite, qu'ils pouvaient en même temps voir par une lentille qui la déformait de manière courbée. Chacun des sujets se trompait en prenant la barre pour une barre courbée. Voilà la grande ironie : même si nos yeux nous trompent, on se fie davantage à eux qu'aux autres sens qui – peut-être – nous montrent la vraie réalité.

Avant de passer aux caractéristiques des verbes de perception visuelle, résumons les caractéristiques de *see* 'voir' telles qu'elles sont dégagées par Viberg:

- a. « '*see*' is lexicalised as a simple verb in most languages »
- b. « '*see*' has higher textual frequency (attested for European languages) »
- c. « '*see*' shows greater morphological and syntactic flexibility »
- d. « '*see*' is dominant in patterns of polysemy and has a tendency to extend unidirectionally to other sense modalities than sight »
- e. « '*see*' has a greater tendency to be grammaticalized »
- f. « '*see*' (or visual verbs) are acquired early in first and second language acquisition »
(Viberg 2001: 1307)

¹⁰ Table 93.8: The reliability hierarchy. VIBERG, Å. 2001. « The verbs of perception ». p.1301

2 Les verbes de perception visuelle en français contemporain

2.1 Le champ des verbes de perception visuelle

Les études de Viberg (1984, 2001) ont montré la position clef de la modalité de sens de la vision, partout dans le monde. Dans ce qui suit, nous nous concentrerons sur le français. Un grand nombre d'études a été consacré au champ des verbes de perception visuelle en français, tant du point de vue syntaxique que sémantique. Surtout *voir* et *regarder*, les deux verbes principaux, autour desquels le champ se constitue, ont fait l'objet de nombreuses études. Commençons par la description du champ même. On le divise en général en deux groupes, dont l'un se constitue autour de *voir* et l'autre autour de *regarder*. Tous les verbes exprimant la vision se rangent sous un des deux verbes principaux, comme illustré dans le tableau ci-dessous :

percevoir par la vision	
voir	regarder
apercevoir, entrevoir, revoir, découvrir déceler, discerner, distinguer, remarquer, repérer, surprendre, imaginer, envisager,...	admirer, contempler, examiner, scruter, inspecter, guetter, épier, fixer, guigner, lorgner, loucher, zieuter, bigler, dévisager, toiser,...
observer considérer	

Tableau 7 : le champ des verbes de perception visuelle en français¹¹

Tous ces verbes ont évidemment en commun de pouvoir exprimer la perception visuelle. A des niveaux plus profonds, la division en deux groupes se fait sur la base de quelques traits sémantiques accompagnés par des particularités syntaxiques, que les verbes subordonnés partagent avec un des deux verbes principaux. Nous exposons les caractéristiques syntaxiques dans la section 2.3 et les caractéristiques sémantiques inhérentes à *voir* et à *regarder* dans 2.4. Willems & Defrancq (2000a) décrivent les différents verbes appartenant au champ de *regarder* comme des spécialisations de ce verbe, mais qui se distinguent entre eux en exprimant différentes variantes modales de ce verbe :

- Regarder par en dessous → lorgner
 - Regarder avec tendresse → couver
 - Regarder avec mépris → toiser
- (Willems & Defrancq 2000a : 9)

Pour ce qui est de *voir*, les distinctions se font jour par les différents aspects (duratif/ponctuel) propres aux verbes.

¹¹ Source : Tableau 3. WILLEMS, D. & DEFRAQCQ, B. 2000a, « L'attribut de l'objet et les verbes de perception », *Langue française* 127. p.9

Avant de passer à l'étude de *voir* et de *regarder*, il nous faut insister sur la position spéciale de *considérer* et de *observer*. Le premier verbe serait étymologiquement un verbe de perception, au sens 'regarder attentivement' tel que nous le retrouvons encore dans le *Petit Robert*. Contrairement à ce que Defrancq (1996) attendait, son corpus ne contenait aucun exemple de ce sens purement perceptif. Le sens cognitif semble donc dominer en français moderne. *Observer* de son côté représente un vrai cas intermédiaire entre *voir* et *regarder*. Ce mot partage le caractère volontaire et l'importance de l'agent avec *regarder*, tandis qu'il partage la perception réussie et la possibilité de passer à la cognition avec *voir* (Willems 2011, van de Wall 2011). Syntaxiquement, l'interprétation cognitive se fait jour par le biais d'une subordonnée complétive. *Observer* ne se laisse néanmoins pas accompagner d'un attribut de l'objet et ne peut de ce fait pas exprimer un jugement. Toutes ces caractéristiques deviendront claires dans les sections suivantes où nous examinerons de plus près *voir* et *regarder*.

2.2 Voir et regarder dans le Trésor de la Langue Française

2.2.1 Voir dans le TLFi

Avant d'aborder la syntaxe et la sémantique des verbes étudiées dans la littérature, commençons par la définition de *voir* et de *regarder* dans le dictionnaire le *Trésor de la Langue Française* (informatisé) (TLFi). Ci-dessous, nous avons résumé la définition de *voir* (de 19 pages !) qui se trouve en annexe 1. Les emplois du verbe sont en premier lieu distingués en I « percevoir par le sens de la vue » et en II « La perception d'un objet ou d'une caractéristique qui appartient ou semble appartenir au domaine du visible, mais qui ne passe pas par le sens de la vue ». Nous nous concentrerons surtout sur le premier groupe, qui comprend la plupart des sens et qui est évidemment à lier à la perception visuelle. Les sens et les structures sous I.A correspondent à la perception directe, ceux sous I.B à la perception directe ou indirecte (et l'emploi grammaticalisé de *voir*, comme nous le verrons dans 2.3.2) et I.C renvoie entièrement à l'emploi absolu du verbe. Nous n'entrons pas en détail des différents sens et structures, parce que nous y revenons dans les sections suivantes.

« **VOIR**, verbe trans.

1re Section. Domaine des *perceptions phys.*; *p. ext.*, domaine des *perceptions phys.* mettant en jeu un sens différent de celui de la vue.

I. — Percevoir par le sens de la vue.

A. — Voir + subst. compl. d'obj.

1. [Le subst. désigne un objet, une réalité du monde phys.]

a) Enregistrer l'image de ce qui se trouve dans le champ visuel, d'une manière passive, sans intention préalable; en percevoir la forme, la couleur, la position, le mouvement.

– **Voir** + subst. compl. d'obj.

– **Voir qqc./qqn** + (loc.) adv., compl. prép. ou dans un énoncé exprimant les conditions, les modalités de la perception.

– **Voir qqc. à qqn/qqc.** [Le compl. prép. désignant celui/ce qui porte la particularité désignée par le compl. d'obj.]

b) [Implique une prise de conscience de l'objet perçu, de ses caractéristiques]

Remarquer, observer. *Soudain, j'ai vu mes ongles usés, mes doigts imprégnés d'une crasse indélébile par le nettoyage du poêle, par le balayage, le lavage* (FRAPIÉ, *Maternelle*, 1904, p. 103). V. différemment A ex., dire¹ ex. 1:

– **Faire voir qqc.** Montrer. *Elle l'a emmené en voiture, seule, deux heures dans Madrid, pour lui faire voir le clair de lune...* (GONCOURT, *Journal*, 1864, p. 21).

– **Laisser voir qqc. (à qqn).** Montrer. *Vous pourriez laisser voir seulement le bout du petit doigt (...) je vous reconnaîtrais encore* (DUHAMEL, *Suzanne*, 1941, p. 143). Donner à voir, montrer. *Le pauvre jeune séminariste (...) nous montrait ces gravures que jamais on ne lui avait laissé voir* (MICHELET, *Journal*, 1835, p. 169).

c) [Implique une intention, de l'intérêt pour l'objet de l'action]

α.[Gén. avec verbe ou énoncé indiquant que le suj. se déplace pour accomplir l'action] Regarder, examiner, inspecter, visiter. *J'irai demain à Anvers voir ma flotte, et ordonner des travaux* (NAPOLÉON I^{er}, *Lettres Joséph.*, 1810, p. 204). *Le matin est venu débarbouiller la fenêtre. Je me suis levé pour aller voir le temps. La pluie n'avait guère diminué* (BARBUSSE, *Feu*, 1916, p. 118).

d) [Implique une disposition d'esprit qui met en jeu la subjectivité]

Percevoir les choses d'une certaine façon, sous un certain aspect. *Sur le point de quitter Paris, je voudrais le voir en étranger. Par exemple, noter le calme et la tranquillité imprévus de la plupart des gens pendant les deux mois qui ont suivi le 6 février* (LARBAUD, *Journal*, 1934, p. 301):

2. a) [Le compl. d'obj. désigne un fait, un événement souvent néfaste]

α.Être le témoin de, assister à.

3. [Le compl. d'obj. désigne une pers.]

a) Rencontrer quelqu'un, se trouver par hasard en sa présence. *Depuis qu'il existe, le Café de l'Univers a toujours été (...) le rendez-vous des auteurs dramatiques. J'ai vu là des hommes illustres dont on ne parle plus* (FARGUE, *Piéton Paris*, 1939, p. 92).

b) Fréquenter quelqu'un; le rencontrer lors d'une visite, dans le cadre de relations familiales ou sociales. *Voir qqn longtemps, souvent, chaque jour, rarement; ...*

♦*Aller voir qqn.* Aller rendre visite à quelqu'un.

c) Rencontrer quelqu'un dans un but particulier; consulter, s'adresser à quelqu'un. *Voir un médecin, un spécialiste; aller voir une cartomancienne, sa couturière; demander à voir un prêtre; (pour un médecin) voir un malade, un blessé. À huit heures, j'étais à mes malades (...). À onze heures, j'avais vu tout mon monde; y compris notre opéré d'hier* (FEYDEAU, *Dame Maxim's*, 1914, 1, 2, p. 6).

B. — [Le compl. d'obj. est (ou corresp. à) une prop.; l'objet est perçu dans une manière d'être, une situation ou une action partic.] Constater un fait, un état; être le témoin direct (ou indirect) d'un événement.

1. Voir qqc./qqn + part. passé, (loc.) adj., (loc) adv. ou compl. prép. en empl. attributif. *Je le vois un peu pâle de l'émotion de ma piqûre, lui qui se pique toute la journée* (GONCOURT, *Journal*, 1894, p. 614).

2. Voir qqn + part. prés. *Elle m'avait vu disant « Hé! » la bouche béante, l'œil ahuri, de l'air d'un idiot qui voit choir son chapeau dans la rivière* (TOEPPFFER, *Nouv. genev.*, 1839, p. 144).

3. Voir qqn/qqc. + *qui/que*. *Quand j'entends de la musique traînant péniblement après elle de pénibles paroles (...) je crois voir un oiseau que des enfants forcent à traîner des chariots de carton* (KARR, *Sous tilleuls*, 1832, p. 168).

4. Voir qqn/qqc. + prop. inf. *Voir qqn arriver, partir, sortir, venir; voir qqn avoir raison/réaliser un projet/s'abîmer la santé; voir débiter/jouer un acteur. Que font-ils de méchant ou de bête, à la Chambre? Je pensais vivre assez pour voir crouler la baraque. Je me suis trompé* (VOGÜÉ, *Morts*, 1899, p. 390).

5. Voir + prop. complét. *Voir que qqn est content, fatigué; voir qu'il s'est fait beau, qu'il a mauvaise mine, qu'il va mourir; voir qu'il fait beau, que le temps passe. Il suffit de vous regarder pour voir que ce voyage vous répugne, que vous venez à contre-cœur* (MUSSET, *Confess. enf. s.*, 1836, p. 335).

6. Voir + prop. interr. ou exclam. ind. introd. par un pron. ou un adv. *Il la suit de l'œil en mangeant (...), abandonnant à tout moment sa place, pour voir si dans la cuisine, elle n'est pas assise trop près du domestique* (GONCOURT, *Journal*, 1860, p. 758).

7. Voir (accompagné ou non d'un compl. prép., d'un adv.) + prop. juxtaposée. *Il ne faisait pas encore grand jour, et comme la porte du cachot restait ouverte, je pouvais voir au delà la petite cour pavée: l'air était épais et sombre, et il tombait une pluie lente* (JANIN, *Âne mort*, 1829, p. 181).

8. En partic.

a) [Voir, relais synt., évite la présence de deux *que*, l'un introduisant une prop. complét., l'autre un second terme de compar.] *J'aimerais mieux te voir épouser un épicier millionnaire qu'un grand homme indigent* (FLAUB., *Corresp.*, 1863, p. 124).

b) [Voir, auxil., avec suj. désignant une chose]

α.) [Le sens est celui d'une phrase dans laquelle le suj. de *voir* deviendrait compl. circ. de temps ou de lieu du verbe à l'inf. empl. à un mode pers.]

[Équivalent à une phrase à verbe être] *Le mercredi, nous nous rencontrons tous chez Olivier, le jeudi nous voit tous ici, le vendredi nous allons tous prendre le thé chez Esmont* (MIOMANDRE, *Écrit sur eau*, 1908, p. 158).

[Le suj. est compl. du nom, lui-même compl. de lieu du verbe à l'inf.] *L'Oder, la Vistule et le Dniepr ont vu sur leurs bords s'établir, en rapports les unes avec les autres, des rangées de villes* (VIDAL DE LA BL., *Princ. géogr. hum.*, 1921, p. 73).

β) [Le compl. d'obj. de *voir* a trait à un élém. qui appartient au suj. ou qui le concerne; le sens est celui d'une phrase dans laquelle le suj. de *voir* deviendrait compl. du subst. précédant l'inf. (ou le part. passif), devenu lui-même suj. de ce verbe conjugué à un mode pers.] *Le septième volume du Journal des Goncourt (...) voit ses annonces et ses échos arrêtés par l'assassinat du Président de la République* (GONCOURT, *Journal*, 1894, p. 600).

C. — Empl. abs.

1. Percevoir les objets du monde extérieur par l'intermédiaire des organes de la vue. *Un enfant n'est pas plus capable d'acquérir de la morale en spéculation, qu'il ne le serait de développer sa faculté de voir par la théorie de la vision* (BERN. DE ST-P., *Harm. nature*, 1814, p. 282). V. *assister*¹

— [Avec compl. prép. désignant]

♦ [l'organe de la vue] *L'homme, forcé de se servir du moyen ou du ministère de ses organes pour les opérations de son intelligence, pense par le ministère du cerveau, parle par le ministère de l'organe vocal, voit par le moyen de ses yeux* (BONALD, *Législ. primit.*, t. 1, 1802, p. 70).

— [Avec (loc.) adv. exprimant la qualité de la vue] *Voir bien/mal, de loin/de près; voir nettement; voir trouble.*

— *Ne pas/n'y pas voir, ne plus voir.* Avoir perdu/perdre la vue; être devenu/devenir aveugle.

2. Faire usage du sens de la vue.

— [P. oppos. à *regarder*] V. *regarder* A 1 c.

♦ *Regarder sans voir.* V. *regarder* A 1 c. »

II. — [La perception d'un objet ou d'une caractéristique qui appartient ou semble appartenir au domaine du visible ne passe pas par le sens de la vue]

A. — Percevoir sous l'effet d'un trouble physique ou psychique, ou dans une circonstance particulière, une image qui ne correspond pas à la réalité.

B. — Former mentalement l'image d'une chose non présente. Synon. *imaginer, se représenter.*

1. [Par une contention d'esprit pour obtenir la concentration]

2. [Par l'effet du souvenir]

3. [Par l'effet de l'imagination]

C. — Percevoir quelque chose grâce à un sens paranormal (seconde vue, sixième sens, don de prophétie). *Voir dans les cartes. Elle me dit encore: « Je vois chez vous. Votre femme. Brune, naturellement. Petite. Jolie. Tiens, il y a près d'elle un chien. Peut-être aussi, mais*

ailleurs, un chat (exact). Pour l'instant, je ne vois rien d'autre. » (BRETON, *Nadja*, 1928, p. 73). »

(1971-1994. *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle*. <http://atilf.atilf.fr>)

2.2.2 Regarder dans le TLFi

Après le résumé de *voir*, nous présentons la définition de *regarder* qui relève également du TLFi. Le dictionnaire subdivise les sens du verbe en un groupe A., qui désigne la perception, ensuite B. au sens de 'considérer', C. au sens de 'concerner' et D. qui renvoie de manière métonymique à des objets qui se trouvent face à face. Nous remarquons que l'opposition entre *voir* et *regarder* est indiquée explicitement sous A.1.c. Nous remarquons secondement, en ce qui concerne le sens B.2, que si le TLFi indique que *regarder en* est une séquence de mots rare, le *Dictionnaire Historique de la langue française – Le Robert* la considère complètement supplantée par *regarder comme* dès le XIX^e siècle.

« **REGARDER**, verbe trans.

A. — Chercher à percevoir, à connaître par le sens de la vue.

1. Empl. trans. dir.

a) Diriger, fixer les yeux sur quelque chose, sur quelqu'un, sur un spectacle. *Synon. considérer, contempler, examiner, fixer, inspecter, observer, scruter, dévisager; (fam., pop. ou arg.) bigler, frimer, gaffer, lorgner, loucher, mater, mirer, reluquer, viser, zyeuter.*

Regarder qqc./qqn + compl. prép. ou adv.

— [Le compl. prép. ou l'adv. indique la manière de regarder]

♦[Il évoque la qualité de l'attention]

♦[Il évoque une manière d'être, un état d'esprit]

Regarder en + subst. *Regarder qqc. en amateur, en connaisseur.* — *Eh bien! j'ai eu une idée merveilleuse. Franz regarda Albert en homme qui n'avait pas grande confiance dans son imagination.* — *Mon cher, dit Albert, vous m'honorez là d'un regard qui mériterait bien que je vous demandasse réparation* (DUMAS père, *Monte-Cristo*, t. 1, 1846, p. 483). [L'attribut se rapporte au compl. d'obj.]

Regarder + complét. à l'inf.

— [L'inf. est celui d'un verbe intrans. dont le suj. est exprimé] *Regarder tomber la pluie; regarder travailler qqn. Elle regardait la pluie ruisseler contre les vitres, et les nuages courir au ciel* (BOURGES, *Crépusc. dieux*, 1884, p. 79).

— [L'inf. est celui d'un verbe trans. dont le compl. d'obj. est exprimé] *Un pavillon qui ressemble à une mosquée et à une bonbonnière, c'est cela que j'allais regarder bâtir* (VIGNY, *Serv. et grand. milit.*, 1835, p. 88).

Empl. abs. Je n'aime plus décrire ce que je vois; ça me le gâte. J'aime mieux regarder seulement, sachant bien que rien n'est perdu et que toute vision se retrouve au moment qu'on a besoin d'elle (GIDE, *Journal*, 1893, p. 37).

b) *En partic.*α) **Regarder qqc.**

— [Le compl. d'obj. désigne un objet, un instrument donnant certaines indications] Consulter. *Regarder sa montre, la pendule, le thermomètre, le baromètre. Quelle heure est-il? Hugo, regardant son bracelet-montre. Minuit moins vingt* (SARTRE, *Mains sales*, 1948, 7^e tabl., p. 246).

β) **Regarder qqn**

— Prêter attention à quelqu'un, lui témoigner de l'intérêt. *Elle se consumait, elle se mourait lentement, et par cela seul qu'elle se croyait moins regardée et favorisée, moins aimée* (SAINTE-BEUVE, *Caus. lundi*, t. 14, 1860, p. 414).

γ) **Regarder** + prop. sub. Constaté, se rendre compte.

◆ **Regarder** + interr. indir. *Les pierres roulaient de nouveau. Il regarde si ce ne serait pas quelque chamois, quelque bête sauvage* (RAMUZ, *Gde peur mont.*, 1926, p. 101).

◆ **Rare. Regarder que.** *Veux-tu (...) lâcher ce cheval, tu vas te faire tuer!...*

— *Qu'est-ce que tu regardais donc?... demanda M. de Damas. — Je regardais qu'il a un éparvin, monsieur* (GYP, *Souv. pte fille*, 1928, p. 32).

c) [*Regarder* en oppos. explicite ou implicite avec *voir*; avec compl. ou en empl. abs.]

— [*Voir* en tant que perception claire du monde extérieur est l'aboutissement de l'action de regarder]

— [*Regarder* en tant qu'acte conscient et volontaire s'oppose à *voir* considéré comme acte passif, permettant simplement de noter la présence de qqc.]

— [*Regarder* indique seulement qu'on dirige les yeux dans une certaine direction, vers un objet sans que celui-ci suscite l'intérêt ou soit même perçu]

2. **Regarder** + compl. prép. ou loc. adv.

a) Diriger son regard vers quelque chose, dans une certaine direction pour découvrir, constater quelque chose.

— **Regarder** + compl. prép.

◆ [désignant un lieu, un objet]

Regarder à. *Regarder à l'horizon. Le général anglais Colville regarda à sa montre et constata qu'il était onze heures trente-cinq minutes* (HUGO, *Misér.*, t. 1, 1862, p. 380).

Regarder dans, sous, sur, vers, du côté de. *Adèle est rentrée, j'ai entendu un pas d'homme avec le sien. Alors, j'ai voulu savoir, j'ai regardé dans l'escalier* (ZOLA, *Assommoir*, 1877, p. 394). *Rieux regarda machinalement vers les recoins et demanda à Grand si les rats avaient totalement disparu* (CAMUS, *Peste*, 1947, p. 1231).

— **Regarder** + (loc.) adv.

◆ [indiquant, évoquant un lieu] *Regarder au loin. Raboliot regardait à terre, partout où fauchait la lumière. C'était encore « sale » à leurs pieds, des bruyères chétives et mouillées. Mais, bientôt, le terrain s'affermi* (GENEVOIX, *Raboliot*, 1925, p. 251).

— **Regarder** + prop. sub. locative. *J'allais éperdument, les bras collés au*

corps, sans sentir les pierres qui roulaient sur mes talons, et sans regarder où je posais mes pieds (ABOUT, *Roi mont.*, 1857, p. 205).

b) Y regarder (+ adv. ou loc. adv.). Examiner (attentivement ou non). *Y regarder à deux fois; ne pas y regarder de près.*

B. – Au fig. Considérer.

1. a) Empl. trans. dir.

α.) **Regarder qqc.** Examiner quelque chose pour découvrir certaines caractéristiques, pour porter un jugement; porter son attention sur quelque chose. *Je pensais à ma vie, je regardais ma vie. Non, on ne remonte pas un tel courant de boue* (MAURIAC, *Nœud vip.*, 1932, p. 276):

– **Regarder qqc.** + compl. prép. ou (loc.) adv. indiquant

♦[un point de vue] *Regarder par le petit bout, le gros bout de la lorgnette; regarder d'un point de vue social.*

♦[la qualité de l'attention] *Regarder de près, de loin, à la loupe, au microscope.*

♦[un sentiment, une attitude mor.] *Regarder qqc. froidement, avec fermeté, de sang-froid.*

Regarder qqn (+ compl. prép. ou adv.). Considérer quelqu'un de telle façon.

2. Regarder qqc./qqn comme, en (rare). Considérer comme, en tant que, tenir pour. **en** + subst. sans déterm. *Vous ne serez pas étonné que ma belle-sœur et moi eussions pris l'habitude de regarder en frère un des plus beaux cavaliers de Paris* (FIÉVÉE, *Dot Suzette*, 1798, p. 25).

3. Regarder à. Prendre en considération, tenir compte de, faire attention à.

♦*Y regarder.* Examiner.

(**Y regarder à** + inf. Hésiter à. [*Ma femme*] *me donne vingt francs par semaine pour mes menus plaisirs (...) je suis dans la misère! c'est au point que je regarde à prendre un omnibus, même en haut!* (LABICHE, *J'invite le colonel*, 1860, I, 3, p. 337).

C. – Qqc. regarde qqn/qqc. Concerner.

1. Avoir rapport à, avoir pour objet quelqu'un ou quelque chose. *Elle a parlé vaguement d'une histoire de deux cent mille francs qui regarde Adeline* (BALZAC, *Cous. Bette*, 1846, p. 366).

2. Être du ressort, de la compétence de quelqu'un, d'une institution. *Le cabinet noir n'était pas encore aboli (...). On m'envoyait ce qui regardait mon département: je n'y vis que quelques dépêches du corps diplomatique* (CHATEAUBR., *Mém.*, t. 3, 1848, p. 206).

D. – P. méton.

1. Qqc. regarde qqc. Faire face à, être tourné vers; avoir vue sur. À *l'extrémité des Alpes tarentines, Venise regarde l'Orient; elle fait le lien de l'Italie avec l'Asie* (QUINET, *All. et Ital.*, 1836, p. 220).

♦**Qqn regarde qqc.** Être face à. *Contre le mur qui est à droite, quand on regarde le fond, il y a une bibliothèque vitrée* (ROMAINS, *Hommes bonne vol.*, 1932, p. 100).

2. Regarder vers. Être tourné vers. *Qu'est-ce donc que cette Europe? C'est une sorte de cap du vieux continent, un appendice occidental de l'Asie. Elle regarde naturellement vers l'Ouest* (VALÉRY, *Variété IV*, 1938, p. 38). »

(1971-1994. *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle*. <http://atilf.atilf.fr>)

2.3 La complémentation de regarder et voir

Après cet aperçu de la définition de *regarder* et de *voir*, passons aux chercheurs qui se sont penchées sur la syntaxe et la sémantique des deux verbes de perception visuelle principaux. Entre autres Willems (1983, 2000, etc.) a mené plusieurs recherches sur les verbes de perception et leur complémentation, les examinant du point de vue syntaxique comme sémantique pour repérer les liens entre les deux. Miller et Lowrey, qui ont étudié de manière approfondie les comptes rendus de perception directe (CRPD), plus spécifiquement les CRPD à verbe non fini, ont approfondi la syntaxe et la sémantique de ces constructions en particulier. Dans ce qui suit, nous allons traiter de la syntaxe, en la reliant à la sémantique qui est tellement important pour l'interprétation correcte de certaines structures. Nous nous appuyons en général sur les études des chercheurs mentionnés ci-dessus, ainsi que sur d'autres études portant sur des structures particulières.

La complémentation des verbes de perception peut être de différentes natures. *Voir* et *regarder* peuvent prendre des compléments nominaux, des compléments verbaux (notamment l'infinitif), des relatives, des attributs de l'objet de différentes natures ou des subordonnées complétives. Ci-dessous, nous présentons les structures possibles complétées par le type de perception qu'ils peuvent exprimer.¹²

La perception directe d'entités	SN1 + V + SN2
La perception directe de procès	SN1 + V + SN2 + INF
	SN1 + V + SN2 + Rel attr
	SN1 + V + SN2 + PART PR

¹² Source 1: MILLER, P. & LOWREY, B. 2003. « La complémentation des verbes de perception en anglais et en français ». In : Miller P. & Zribi-Hertz A. (éds), *Essais sur la grammaire comparée du français et de l'anglais*. Paris : Presses Universitaires de Vincennes & source 2 : WILLEMS D. (contact personnel)

Les structures polyvalentes	SN1 + V + SN2
(perception directe, indirecte, jugement,...)	SN1 + V + SN2 + AO SN1 + V + que + IND
La perception directe avec mouvement	SN1 + V + SN _{prép_{dir}}

Il faut noter que *voir* ou *regarder* ne peuvent pas entrer tous les deux dans toutes ces structures syntaxiques. Dans ce qui suit, nous commenterons de façon détaillée chacune de ces structures.

2.3.1 La construction à objet direct (pro)nominal

Commençons par la structure avec un OD nominal, qui accueille les deux verbes. Un OD nominal se laisse facilement cliticiser en pronom et prend alors une position préverbale (cf. *Je veux le voir*). Cette construction est la plus fréquente, vu qu'il est question de deux verbes transitifs. En voici un exemple pour chacun des verbes. Dans les deux cas, la perception directe ressort du fait qu'on a affaire à des objets concrets :

- (2) [...] les encoignures et les encombrements des vies d'adultes dont on ne sait plus très bien comment on s'y est embarqué, j'ai *vu* ce film en Côte d'Ivoire, des bonnes sœurs le projetaient à leur classe, j'ai vite compris pourquoi, [...] (Aubry G., 2009)¹³
- (3) Il ne pose pas, ne *regarde* pas l'objectif, sans doute ne s'est-il même pas aperçu qu'on le photographiait. (Aubry G., 2009)

Les CRPD d'entités se traduisent syntaxiquement par des SN comme COD. Miller et Lowrey (2003 : 7) remarquent que, dans quelques cas, des SPrép avec une préposition fortement grammaticalisée peuvent former l'objet d'un CRPD, que ni nous, ni Miller et Lowrey ont pu illustrer avec un exemple. De plus, un COD à objet abstrait est également possible. Ces objets abstraits se prêtent à la perception indirecte, comme dans l'exemple (4).

- (4) [...] Tous les trains pour Cardiff étaient pleins ce matin. Vous pouvez *voir* la déception des gens, ils sont dégoûtés.
(http://www.lexpress.fr/actualites/1/actualite/en-direct-rugby-demi-finale-france-galles_1040930.html)

Très fréquemment, la séquence *aller/ venir voir/ regarder* apparaît dans notre corpus. Cette séquence prend alors le sens de 'fréquenter'. Cependant, nous traitons cet emploi de *voir* ou de *regarder* comme un verbe de perception directe, parce qu'il est toujours question d'aller voir quelqu'un en personne de sorte que le percepteur les perçoit directement. En voici un exemple :

- (5) Le matin du deuxième jour, Jérôme dit : je *vais voir* Juliette. Comme s'il voulait s'assurer qu'on prend bien soin d'elle. (Carrère E., 2009)

¹³ Les exemples relèvent de notre corpus de *Frantext*.

Notre corpus nous a fourni un exemple d'un emploi non-perceptif du verbe *regarder*. Il faut interpréter (6) au sens 'concerner' (cf. le sens C. du *TLFi*). Le verbe perd tout son agentivité par suite du caractère inanimé du sujet. L'objet direct peut être animé ou inanimé.

- (6) [...] un angle mort, des éclats de voix un froissement métallique un corps qui chute, la vieille dame écoutait silencieuse les yeux écarquillés, mêlez-vous de ce qui vous *regarde* ils m'ont dit, on fait notre travail il est dangereux on lui a fait une balayette c'est un salaud qui bat sa femme mêlez-vous de ce qui vous *regarde*, [...] (Aubry G., 2009)

2.3.2 L'attribut de l'objet infinitif

Les deux verbes partagent également la possibilité de prendre un complément infinitif direct (Willems 1983). L'exemple (7) comporte même trois infinitives juxtaposées, qui ont toutes pour sujet le pronom *le*, COD de *voir*. Dans l'exemple (8), nous retrouvons la 'structure à composition' (Miller 1992) : le complément infinitif précède le COD. De nouveau, la perception directe est à l'ordre.

- (7) Je le *vois* foncer vers le rayon charcuterie d'un Monoprix, demander à goûter un jambon, puis un autre, afficher une déception ostensible. (Arnaud C., 2010)
- (8) [...] pour qu'il me laisse tranquille dans un univers de Petit Prince à réparer mon moteur avant l'élévation vers le ciel, à caresser le renard, à *regarder* danser les satellites. (Aubry G., 2009)

Les deux cas sont classés comme des CRPD de procès. Afin d'exprimer un procès, il faut toujours un verbe (fini ou non fini) dans la subordonnée, qui exprime une action simultanée avec la perception directe. Les exemples (7) et (8) montrent bien cette exigence en respectant la simultanéité entre la perception et l'événement perçu. La périphrase du type *en train de* + infinitif accentue encore plus la simultanéité, mais nous ne discuterons pas de cette construction dans notre contribution. Willems (1983) lie la nécessité de simultanéité à la relation à l'intérieur du procès : le percepteur et les autres actants de l'action se trouvent au même degré, de sorte que la structure sémantique incorpore la structure de la situation.

A part la perception directe, cette construction peut exprimer l'éventualité. Le verbe *voir* peut, en tant qu'éventualité, être substitué par 'imaginer' ou 'envisager', selon la description de ce terme par Willems que nous appliquerons ici. En outre, cette interprétation de *voir* se distingue de la perception directe, indirecte ou cognitive parce qu'elle est présentée comme une possibilité et n'est donc pas présumée (Willems et Defrancq 2000a). Les adverbes (tels que *mal*, *bien*, etc.) la rendent plus facilement reconnaissable. Nous reproduisons un exemple (9) de Willems et Defrancq (2000a) à cause de manque de ce sens dans notre corpus :

- (9) [...] on *voit* mal des chefs d'entreprise risquer leur argent dans des investissements à la rentabilité douteuse. (*Le Monde*, 25-2-94, p.1; dans Willems & Defrancq (2000a : 12))

Les exemples sous (10), ensuite, désignent une modalisation au sens de 'vouloir'. Dans ces exemples-ci, le sujet à la première personne et la négation dans la principale font ressortir la volonté de l'agent.

- (10) a. Mai 68 a dégagé une chaleur orgiaque, mais je ne me *vois* pas souffler ad vitam aeternam sur les braises. (Arnaud C., 2010)
b. Finalement (je ne sais plus comment, je ne me *vois* pas le faire, j'ai traversé tout cela dans une espèce d'obstination hébétée) nous les avons transférées dans des enveloppes glissées, ouvertes, dans nos poches, [...] (Aubry G., 2009)

Nous avons repéré l'exemple (11) qui désigne encore un autre type de sens : l'existentialité. Curieusement, dans cet exemple-ci - qui est notre seul exemple dans le corpus de français contemporain - l'événement exprimé par l'enchâssée n'aura jamais lieu. Le sujet impersonnel *on* montre qu'il s'agit d'un événement généralement connu.

- (11) L'âme tourmentée peut alors prendre des risqué mortifères. Elle fait pire que l'animal, car on ne *voit* pas d'animaux devenir dangereux pour eux-mêmes ou pour autrui. (Aubry G., 2009)

Comme dernière interprétation de *voir* suivi d'un COD et un AO infinitif, nous avons dans notre corpus six exemples de la construction à attribut de l'objet infinitif qui relèvent d'un groupe à part. Le sens du verbe *voir* s'est complètement éloigné de la perception. Bat-Zeev Shyldkrot (1981, 1984) a étudié la grammaticalisation du verbe *voir* dans la mesure où l'idée de perception est absente (cf. l'annexe 1 et la section 2.2 : TLFi I.B8b). Elle voit l'origine de cette grammaticalisation dans le fait « qu'il (*voir*) possède un grand nombre d'emplois avec des sens distincts, ce qui lui permet d'acquérir un sens général qu'il en devient abstrait au point de perdre toute signification. » (1984 : 212). *Voir* est alors complètement vidé de son sens 'percevoir par les yeux' et se comporte comme un auxiliaire. Le verbe sert à mettre des constituants autre que le sujet en fonction sujet et à topicaliser ainsi ces constituants comme dans (12a). La structure avec *voir* comme auxiliaire est la seule structure qui puisse mettre en position sujet un complément de nom, comme c'est le cas ici. Encore, il s'utilise pour éviter la subordination d'une complétive. L'exemple (13a), qui relève de notre corpus, se laisse facilement paraphraser par une subordonnée complétive dans (13b). Il peut finalement servir d'auxiliaire au sens d' 'être'. En transformant l'exemple (14a) en une construction passive (14b), Le contenu sémantique reste le même dans les exemples (14a), (14b) et (14c). Dans l'exemple original du corpus (14a), le complément d'objet indirect est placé en position sujet.

- (12) a. Le pétrole *voit* son coût augmenter à une allure record.
b. Le coût du pétrole augmente à une allure record.
(Bat-Zeev Shyldkrot 1984 : 205)

- (13) a. Proche d'Yves Saint Laurent et de Pierre Bergé, alors à la tête du théâtre de l'Athénée, Joël aimerait me *voir* tenir le rôle principal d'Equus, la pièce de Peter Schaffer (un adolescent y crève les yeux de tout un tas de chevaux fous), alors que je ne prétends à rien dans ce domaine [...] (Arnaud C., 2010)
 b. Joël aimerait *que* je tienne le rôle de principal d'Equus, la pièce de Peter Schaffer [...]
- (14) a. Chef incontesté du clan, il dirige la section corse du Parti radical, a ses entrées à Paris, salue Pierre Mendès France et François Mitterrand à la Chambre et se *voit* presque chaque jour consacrer un article dans la presse locale que ma grand-mère collectionne dans un grand scrapbook. (Arnaud C., 2010)
 b. Un article est consacré à lui dans la presse locale presque chaque jour.
 c. Un article se voit consacrer à lui dans la presse locale presque chaque jour.

Passons maintenant à l'interprétation syntaxique de cette structure. Nous n'envisageons pas à proposer notre propre analyse de la structure, mais nous apporterons des théories plausibles d'autres linguistes qui l'ont étudiée à fond. Miller et Lowrey (2003) ont analysé les attributs de l'objet infinitifs afin de repérer leurs fonctions. Nous remanions l'exemple (8) pour illustrer leur analyse :

- (15) a. Marc a vu les satellites danser.
 b. Marc a vu danser les satellites.
- (16) a. [_{Ph} Marc [_{SV} a vu [_{SN} les satellites] [_{SV} danser]].
voir [SUBJ <SN₁>, COMPS <SN₂, SV[inf]>]
 b. [_{Ph} Marc [_{SV} a vu danser [_{SN} les satellites]].
voir [SUBJ <SN₁>, COMPS <V[SUBJ <SN₂>, COMPS <X>], SN₂, SX]

Pour construire la structure dans (15a), le verbe de perception doit être complété par un SN sujet et d'autres compléments tels qu'un SN objet (*les satellites*) et un SV[inf] (*danser*). Miller et Lowrey adoptent une structure 'plate' pour la structure à composition dans (16b), dans laquelle le verbe de perception fonctionne comme auxiliaire du verbe principal (l'infinitif). La liste SUBJ et COMPS du verbe de perception et celle du verbe enchâssé sont fusionnées, de manière que le verbe de perception régit l'infinitif et son sujet (et éventuellement les autres compléments subordonnés à celui-ci). Premièrement, un SN sujet (SN₁) au rôle d'expérimenteur est assigné à *voir*. Secondement, sa liste COMPS exige la combinaison avec 1) un verbe enchâssé V, dont les listes SUBJ et COMPS exigent à leur tour a) un SN objet (SN₂) au rôle de sujet du verbe enchâssé et b) d'autres compléments (SX) à fonction COD ou/et COI ; et avec 2) le sujet et les compléments demandés par le verbe enchâssé. Miller et Lowrey parlent de 'l'héritage' du sujet et des compléments éventuels exigés par le verbe enchâssé, de sorte que les listes SUBJ et COMPS sont unies¹⁴. Dans la structure sans composition dans (16a), le SN (COD) et l'infinitif (SV[inf]) constituent deux compléments séparés l'un de l'autre, mais sont tous les deux subordonnés au verbe principal *voir*. Par contre dans (16b), la structure à composition, *danser* est considérée comme un

¹⁴ Nous n'entrons pas en détail de l'analyse des cas où le verbe enchâssé exige un COD. Voir Miller (1992) et Abeillé, Goddard et Miller (1995) pour l'analyse profonde.

verbe lexical et *voir* comme un auxiliaire, tandis que le SN₂ comme COD est un constituant subordonnée au SV constitué par l'auxiliaire et le verbe lexical.

Pour montrer la différence, Miller et Lowrey font appel au test de la négation, qui montre l'impossibilité d'appliquer *ne pas* au niveau d'un verbe lexical. La phrase négative dans (17a) est par contre acceptable dans certains contextes, comme nous le verrons plus loin. D'autres linguistes, tels que Schwarze (1974), ne l'acceptent pourtant dans aucun cas d'une proposition infinitive.

- (17) a. Marc a vu les satellites ne pas danser.
b. *Marc a vu ne pas danser les satellites.

Guimier (1998) ensuite se penche sur les constructions à attribut de l'objet des verbes de perception, plus spécifiquement la construction infinitive, la relative attributive et les adjectifs. Elle tente de découvrir le fonctionnement (différent ou non) des structures en question en appliquant des tests. Un des tests qu'elle applique à pour but de montrer l'impossibilité de l'extraction de la séquence SN₂ + SV[inf] dans (18a) comme dans (18b). Ceci montre que cette séquence ne constitue pas un seul constituant syntaxique. Il est également impossible de coordonner cette séquence avec une proposition complétive (19) (ce test n'est pas applicable aux phrases contenant *regarder*, vu l'incompatibilité de ce verbe avec la complétive (cf. infra)). Guimier réfère à un test de Cadiot (1976 : 6), s'appuyant sur le fait que l'adjectif *seul* ne peut être antéposé qu'en modifiant le sujet. Or, l'adjectif ne se laisse pas antéposer au SN₂ dans (20) et montre ainsi que le SN₂ n'est pas le sujet syntaxique réel de SV[inf]. Guimier conclut de ces tests que le SN₂ et le SV[inf] sont des constituants autonomes dans le groupe verbal (pour ce qui est de la structure sans composition).

- (18) a. *C'est les satellites danser que Marc a vu.
b. *Les satellites danser, Marc l'a vu.
c. Qu'est-ce que Marc a vu ? *Les satellites danser.
(19) a. *Marc a vu que les satellites dansaient et la lune briller.
b. *Marc a vu la lune briller et que les satellites dansaient.
(20) *Marc a vu seul les satellites danser.

Sémantiquement, les linguistes sont d'accord que le verbe de perception choisit un sujet qui prend le rôle d'expérimenteur. Afin d'illustrer de façon plus claire les rôles sémantiques des autres compléments, prenons un exemple comportant le verbe de perception auditive *entendre* (21a,b). Le contenu sémantique de (21a) n'est pas le même que celui de (21b). Le second exemple exige un argument sémantique en plus (à savoir *entendu*) (Guimier 1998 : 234). Ceci est dû à l'incompatibilité du *livre*, qui ne fait pas de bruit *in se*, avec les contraintes sémantiques exercées par le verbe de perception. En d'autres mots, le percepteur perçoit toujours un procès dans les cas d'un attribut de l'objet infinitif. Guimier et Miller et Lowrey analysent ces structures comme contenant une montée du sujet en position objet : le COD se comporte comme le sujet sémantique de l'attribut infinitif, tandis qu'il n'est pas un argument du verbe de perception conjugué.

- (21) a. *Paul a *entendu* le livre.
b. Paul a *entendu* le livre tomber.

Un second argument en faveur de l'hypothèse à montée de sujet est illustré par l'exemple (22). Il est impossible de dire **je ne l'avais vu pleuvoir*. Il faut dire : *Je n'avais jamais vu pleuvoir*, le pronom impersonnel n'étant alors pas exprimé en français standard. Ceci montre qu'il ne s'agit pas d'un objet direct au sens pur, mais bien que le procès entier exprimé par le verbe et le COD sont au centre de la perception.

- (22) C'était la première fois que j'allais en Italie. Il pleuvait comme jamais je n'avais *vu* pleuvoir.
(<http://membres.lycos.fr/poetesse/souveraine/poetes/qz/sophie/autres/sophiea05.html> ; dans Miller et Lowrey 2003 : 24)

2.3.3 L'attribut de l'objet à relative attributive

Un troisième type de complémentation que les deux verbes ont en commun, c'est la possibilité de prendre un COD accompagné d'une relative attributive. Cette relative implique toujours la perception directe, vu la simultanéité de l'action de percevoir et celle contenue dans la relative (Willems 1983). C'est la construction par excellence pour mettre en lumière la perception elle-même en réduisant ainsi l'importance de la CRPD (Kleiber 1988 : 99). Nous avons trouvé quelques exemples de ce type spécial de relative dans notre corpus :

- (23) Machinalement elle s'est retournée, et elle a *vu* mon père qui s'asseyait. (Aubry G., 2009)
(24) Il *regarde* fixement cette moue qui se fronce et s'avance vers lui, tandis qu'en inclinant la tête vers le bas, elle lui sourit, regard brillant au ras des sourcils. (Perrut D., 2009)

Cette relative s'oppose aux autres types de relative, à savoir la relative explicative (25a) et la relative restrictive (26a). Dans le cas de la première, la relative ajoute des informations supplémentaires à propos du SN, sans déterminer de quels Allemands il s'agit (25b). Le locuteur va insérer une petite pause à l'oral où se trouvent les virgules à l'écrit. Dans le cas de la restrictive, la relative ajoute des informations sémantiques à l'antécédent, en indiquant de manière référentielle un groupe d'allemands spécifique (26b).

- (25) a. Les Allemands, qui boivent de la bière, sont ivres tout le temps.
b. (Tous) les Allemands, dont on sait qu'ils boivent de la bière, sont ivres tout le temps.
(26) a. Les Allemands qui boivent de la bière sont ivres tout le temps.
b. Seulement les Allemands qui boivent de la bière sont ivres tout le temps.

Les nombreux chercheurs qui en ont fait leur objet d'étude sont d'accord qu'il s'agit d'un 'type spécial' de relative. De nouveau, nous nous limitons à la présentation de quelques théories plausibles et nous nous rallions à une d'entre elles. Déjà à la fin du

XIX^{ième} siècle, les grammairiens allemands ont approfondi le sujet (Tobler 1884, 1896 ; Meyer-Lübke 1899 ; Polentz 1903), puis en 1909, Sandfeld tente d'expliquer ce phénomène. Malheureusement, ils n'arrivent pas à distinguer les relatives attributives des les autres types de relatives mentionnés ci-dessus. Rothenberg sera la première en 1979 à clairement opposer des 'relatives adjointes' (cf. les explicatives et les restrictives) et des 'relatives non-adjointes'. Ce second groupe est subdivisé par elle en relatives prédicatives (*J'ai le cœur qui bat*) et en attributives¹⁵. Même si elle inclut trop de types de relatives dans le groupe des relatives attributives, son mérite est grand.

La grammaire distributionnelle transformationnelle a été une des étapes suivantes dans l'analyse des relatives attributives. Les grammairiens de ce courant tâchent de découvrir les rapports entre les types de complémentation. Gross (1968) se limite à l'étude des verbes de perception du type *voir* et leur complémentation. Il dérive d'abord la construction à relative attributive des complétives et ensuite il voit les constructions infinitives comme des dérivations de la relative attributive. Il les appelle des 'relatives complétives'. Schwarze (1974) s'associe à ce point de vue. En analysant la relative 'complétive' plus son antécédent comme un seul argument du verbe, ils considèrent cet analyse comme parallèle à l'analyse de la complétive. Ici, nous pouvons le critiquer par le fait que les verbes compatibles avec les relatives attributives n'admettent pas tous une complétive (p.ex. *regarder*). En outre, il y a une différence sémantique entre les deux structures dans la mesure où la complétive peut exprimer la déduction cognitive et pas seulement la perception pure, seule interprétation possible des attributives. Guimier (1998) ajoute un troisième contre-argument, à savoir qu'il est possible d'interroger sur les compléments d'une complétive (27a), mais pas d'une relative attributive (27b, c, d). Un autre linguiste, Prebensen, qui essaie de mettre à nu le fonctionnement et la construction d'une phrase contenant une attributive, réplique dans son étude de 1988 que « la proposition attributive est soumise à plus de contraintes que la proposition infinitive » (p. 106).

- (27) a. Avec qui Paul croit-il que Martin partage son appartement ?
 b. *De qui la fille à qui tu as parlé sera à la réunion demain ?
 c. *Avec qui Martin, qui partage son appartement, travaille à Paris ?
 d. *Qu'est-ce que Paul la voit qui mange ?
 (Guimier 1998 : 239)

Chez Kayne (1977), qui est également à la recherche des rapports entre les différents types de complémentations, nous rencontrons la structure (28) pour les relatives attributives, impliquant une transformation qui modifie *que* en *qui* et qui efface le sujet. Les attributives sont selon Kayne des compléments phrastiques dominés par SV ou par le sujet le plus élevé (qui n'est pas le SN objet) (p. 128). Elles ne font donc pas partie de la structure profonde de la phrase. Kayne présente la relative attributive comme une 'relative transformée'.

- (28) je-ai-vu-lui-(s)que-lui-courait à toute vitesse)

¹⁵ Pour les critères de subdivision, voir Rothenberg (1979).

Muller (1995) s'intéresse plus à la sémantique derrière cette construction. Il étudie les liens entre l'antécédent et le pronom relatif *qui*, et, en outre, le statut particulier de *qui*. Dans ce cadre, il avance l'hypothèse suivante : « L'absence de contrainte actantielle sur l'anaphore de l'antécédent des relatives du français est liée au fonctionnement de la relative comme épithète, ou comme épithète détachée. » (p. 318). Il attribue aux relatives de perception une fonction adjectivale, ce qui s'oppose au point de vue des transformationnalistes qui l'analysent comme un constituant enchâssé au SV de la principale. Il suppose qu'en français, il est possible d'insérer une relative contrainte en fonction d'attribut qui a pour équivalent un participe présent dans certains types de prédication seconde (cf. Kayne 1977). Ensuite, le sujet du verbe enchâssé, qui est en même temps l'anaphore de l'antécédent, relie le verbe enchâssé à l'antécédent. Il suppose que le complément de type adjectival, la relative attributive, désigne un événement perçu directement et un prédicat. Encore, le verbe dans cette position s'impose un double rôle de valence. Il considère le sujet *qui*, étant (presque) obligatoire, comme un sujet vide (de type purement fonctionnel), qui lie sa position à l'antécédent par une 'chaîne de coréférence' (p. 319). Le nom constitue un syntagme à lui seul, sans que la relative n'en fasse partie.

En considérant l'antécédent et la relative comme deux constituants à part, Miller et Lowrey (2003) proposent une analyse parallèle à celle de Muller de ce qu'ils appellent la 'relative de perception'. Leur point de vue, étant assez récent, nous semble l'analyse la plus fondée et vraisemblable de toutes celles que cette structure s'est vue attribuer. Ils montrent deux analyses possibles¹⁶ de l'exemple (23), illustrées dans (29a) et (29b), (29a) étant parallèle à l'analyse proposée par Muller (1995) :

- (29) a. [Ph Elle [SV a vu [SN mon père] [SV_[qui] qui s'asseyait]]].
 b. [Ph Elle [SV a vu [SN [Dét mon] [N' [N père] [SV_[qui] qui s'asseyait]]]]].
 c. [Ph Elle [SV l'a vu [SV_[qui] qui s'asseyait]]].

Eux aussi considèrent l'analyse en (29a) comme valable pour les relatives de perception, qui incorporent des CRPD de procès. Ils considèrent l'analyse (29b) comme l'analyse classique : le SN COD, ici comprenant une relative, suit tout simplement le verbe de perception. Afin de découvrir s'il s'agit d'une véritable relative attributive, il suffit d'appliquer une cliticisation de l'objet direct (29c). La séquence Dét + N se laisse pronominaliser tandis que la relative attributive reste sur place (cf. infra : la liste des contraintes de Muller). Miller et Lowrey concluent que le SN (COD du verbe principal) et la relative attributive sont deux arguments séparés du SV. Seule l'analyse dans (29c) peut vraiment correspondre à la structure dans (29c) avec pronom clitique. Nous nous joignons à ce point de vue concernant l'analyse des attributives, l'analyse reconnue par la plupart des linguistes actuellement.

En ce qui concerne l'analyse sémantique de la relative de perception, Miller et Lowrey sont beaucoup moins convaincus qu'il n'existe qu'une seule façon de l'analyser. Ils testent l'hypothèse de prédicat à montée du sujet et n'excluent pas l'interprétation à contrôle de l'objet. Ils invoquent un bon exemple contre l'hypothèse à montée du sujet. En lisant

¹⁶ Miller et Lowrey (2003) notent la possibilité d'une troisième analyse, qui leur semble peu convaincante. Nous n'allons pas entrer dans les détails, vu que cette analyse n'est pas pertinente pour notre propre recherche.

l'exemple (30), il faut s'imaginer Anne qui projette un film d'une cabine. Elle se trouve elle-même dans la cabine et n'est donc pas visible pour les spectateurs du film. Les francophones que Miller et Lowrey ont interrogés sur l'acceptabilité des phrases (30c) et (30d) hésitent vraiment à l'accepter. (30a) et (30b) désignent vraiment la perception du procès, tandis qu'il est plus difficile d'interpréter (30c) et (30d) de cette manière. Les OD dans les phrases (30a) et (30b) se laissent donc facilement analyser comme une montée du sujet, tandis que les phrases à relative attributive penchent plutôt vers le côté à contrôle de l'objet (étant à la fois un argument du verbe principal et du verbe enchâssé). Cependant, une réponse définitive à cette question n'a pas encore été trouvée.

- (30) a. J'ai vu Anne projeter son film hier soir.
 b. Je l'ai vue projeter son film hier soir.
 c. ?J'ai vu Anne qui projetait son film hier soir.
 d. ??Je l'ai vue qui projetait son film hier soir.

Après avoir discuté les analyses syntaxiques et sémantiques possibles de cette structure complexe, passons pour finir aux contraintes auxquelles la relative attributive est soumise. Nous dressons une liste empruntée à Muller (1995) de propriétés indiscutables de cette construction :

- a. « l'antécédent est pronominalisable comme clitique ;
- b. le relatif est toujours *qui* en cas de pronominalisation clitique défini. Pourtant, des cas avec le pronom relatif *que* ont été attestés sans qu'on puisse considérer les relatives étant appositives. Cet antécédent se laisse pronominaliser en *en* : « Je vois des prisonniers qu'on a attaché aux radiateurs. → j'en vois qu'on a attaché aux radiateurs » ;
- c. La passivation montre que le nom est indépendant de la relative : « Paul a été vu qui réparait son vélo ≠ Paul qui réparait son vélo a été vu » ;
- d. Il y a concordance des temps ;
- e. Le contenu propositionnel est celui de l'action ou de l'état non permanent ;
- f. La relative n'est pas restrictive, mais elle est bien compatible avec une telle relative : « j'entends le garçon *qui bégaie* qui bégaie » (la première relative étant une caractéristique du garçon) ;
- g. Elle n'est pas non plus explicative. La relative explicative est cumulable avec la relative attributive : « J'ai vu Paul, qui revenait du marché, qui raccompagnait Marie chez elle », mais elle n'est pas séparable de son antécédent « *Paul a été vu, qui revenait du marché, qui raccompagnait Marie chez elle » ;
- h. Du point de vue sémantique le verbe exprime la perception, pas la déduction (cf. infra Miller et Lowrey (2003)) ;
- i. La négation ne peut porter sur le verbe principal : « *je ne l'ai pas vu qui entrait ». » (p. 312)

Voici encore une liste de propriétés controversées. Nous opposons ci-dessous le point de vue de Muller à celui de Kleiber (1988), qui dans son étude tente de découvrir des contraintes et des caractéristiques de la relative attributive, surtout dans le cadre aspectuo-temporel. Il n'a pas pour objectif de repérer les structures syntaxiques derrière la

construction. Lui, rallié par d'autres linguistes, considère cette liste comme des contraintes, tandis que Muller aime plutôt les considérer comme des tendances :

- j. « Pas de futur. Cette propriété a été alléguée par Kleiber, en l'appuyant sur la « contrainte sur les mondes possibles » (p. 90, 91), qui nécessite une perception et un événement dans le monde réel, et non dans un monde possible. Cette contrainte est basée sur la nécessité de simultanéité entre l'événement perçu et la perception dans la principale. Kleiber considère alors une phrase telle que « Je le vois qui viendra » comme incorrecte et exclut les temps du futur dans la relative attributive. Muller conteste cette propriété, s'appuyant sur la phrase suivante : « Tu le verras qui se dirigera à ce moment précis vers la banque », une phrase qui respecte bien la contrainte de simultanéité, mais qui ne serait tout de même pas acceptable selon Kleiber parce qu'elle rompt la contrainte sur les mondes possibles ;
- k. Pas d'impératif. De nouveau un trait proposé par Kleiber, basé sur la nécessité de la perception de se dérouler dans le monde réel. Muller jette le doute sur cette contrainte en signalant l'exemple suivant : « Regarde l'avion qui fait un looping. → Regarde-le qui fait un looping » ;
- l. Pas d'interrogation. Kleiber l'exclut, s'appuyant sur Cadiot (1976) et Benzakour (1984). Il s'agit encore d'un cas douteux selon Muller, qui signale l'exemple : « L'as-tu réellement vu qui volait le courrier dans les boîtes aux lettres ? » ;
- m. Pas de reprise de la construction à relative attributive. Selon Kleiber, le locuteur ne peut pas utiliser une relative attributive, si l'interlocuteur perçoit lui-même ou connaît déjà l'événement de la CRPD. Par conséquent, une phrase telle que « Moi aussi, je l'ai vu qui volait le courrier dans les boîtes aux lettres. » ne serait pas possible. Muller n'exclut pas que cette phrase soit acceptable ;
- n. Pas d'expression de plusieurs occurrences. Kleiber le confirme par sa contrainte de l'unicité du processus. Selon lui, la contrainte a pour origine « la double condition de 'vrai pour tout un intervalle et à tout moment de cet intervalle' » (Kleiber 1988 : 108). Par contre Muller n'est pas d'accord et accepte « Je le vois souvent qui attend le bus devant la fac » ;
- o. Pas de mesure du temps. De nouveau une hypothèse de Kleiber, qui est partiellement confirmée par Muller dans « Je l'ai vu qui pleurait pendant cinq minutes », tandis que la phrase « je l'ai vu qui briquait sa voiture pendant une heure » est parfaitement acceptable pour lui, parce qu'on ne compte pas explicitement les minutes (p. 314) ;
- p. Difficulté d'emploi des pronoms personnels de 1^{ère} personne pluriel et de 2^{ème} personne singulier et pluriel. Kleiber n'accepte pas que l'antécédent de la relative soit déictique dans p. ex. « Je te vois qui fumes ». Muller le contredit et accepte bien « On t'as vu qui cherchais à t'enfuir » ;
- q. Perception conjointe du N et de l'action verbale. Muller est d'avis que la perception est d'abord celle de l'action verbale comme dans la phrase « j'entends le voisin qui scie du bois », où l'on n'entend pas vraiment le voisin mais bien le bruit que fait la scie. »

2.3.4 Autres types de complémentation à fonction attribut de l'objet

Passons à d'autres types d'attributs de l'objet qu'accueillent tant *regarder* que *voir*. Willems et Defrancq (2000a) ont regardé de plus près tous les attributs de l'objet avec les verbes de perception visuelle. *Voir* se laisse combiner avec presque tous les attributs de l'objet possibles : (i) ceux des sections précédentes, (ii) parmi les AO directs, *voir* prend des AO participiaux (31a,b), adjectivaux (31c) et nominaux (31d) et (iii) parmi les AO indirects, *voir* se combine avec *en* + NOM (31e) et *comme* + NOM (31f). *Regarder*, quant à lui, se limite (i) à l'attribut de l'objet infinitif et à la relative attributive discutés dans les sections ci-dessus, (ii) à l'AO indirect (32f) en *comme* et (iii) à l'attribut participial (32a,b). Le *TLFi* (voir l'annexe 2 et supra) remarque que la séquence *en* + NOM est extrêmement rare pour *regarder*, mais nous suivrons ici le point de vue de Willems & Defrancq et d'ailleurs aussi du *Dictionnaire Historique* en la considérant comme agrammaticale à présent. Les structures à attribut de l'objet représentent soit une perception directe, soit un jugement (ce qui est toujours le cas pour les AO indirects). Ainsi, la structure à attribut de l'objet indirect dépasse l'interprétation purement perceptive et étend les possibilités d'emploi de ces verbes. Nous présentons une brève liste d'exemples de chaque type d'attribut de l'objet non mentionné ci-dessus.

- (31) a. Je le *vois mangeant* son pain.
 b. Je le *vois émotionné* par le film.
 c. Je le *vois* heureux.
 d. Je le *vois* ministre.
 e. Je le *vois en* responsable
 f. Je le *vois comme* un responsable
- (32) a. Je le *regarde mangeant* son pain.
 b. Je le *regarde émotionné* par le film.
 c. *Je le *regarde* heureux.
 d. *Je le *regarde* ministre.
 e. *Je le *regarde en* homme.
 f. Je le *regarde comme* un responsable.

Willems et Defrancq (2000a) établissent des liens entre les types d'AO et l'interprétation de *voir*. Discutons d'abord du participe présent et ses effets sur l'interprétation du verbe de perception. Cette structure leur semble posséder des valeurs assez similaires à celles de la proposition infinitive, c'est-à-dire de représenter soit la perception directe (33), soit l'éventualité (34)¹⁷. La tendance à la grammaticalisation n'est pas aussi fortement présente que dans le cas de la proposition infinitive. Selon Kleiber (1988), on peut voir dans l'emploi du participe présent une accentuation de l'attitude, de l'état de l'objet perçu. L'infinitif par contre met en relief l'importance de la perception du procès (cf. supra).

- (33) La dernière fois que je l'ai *vu vivant*, c'était dans un petit restaurant près du Père-Lachaise, par une journée nuageuse de février. (Aubry G., 2009)

¹⁷ Si notre corpus ne comporte pas d'exemples d'un sens particulier, nous avons emprunté des exemples à Willems & Defrancq (2000a)

- (34) C'est là toute l'ambiguïté de la célébration des batailles : on *voit* mal François Mitterrand célébrant l'an prochain avec la reine d'Angleterre de 180^e anniversaire de la bataille de Waterloo (*Le Monde*, 8-3-94, p.1 ; dans Willems & Defrancq (2000a))

Le participe passé, quant à lui, ajoute la perception indirecte (35) à la liste d'interprétations possibles, outre la perception directe (36) et l'éventualité (37). Le participe passé montre néanmoins une plus forte tendance à la grammaticalisation de *voir* que l'emploi au présent (38a). *Voir* auxiliaire « renforce l'aspect achevé du fait au passif » (Bat-Zeev Shyldkrot 1984 : 207). L'exemple (38b) montre comment on peut éviter le verbe *être* et une complétive par la construction à auxiliaire *voir*.

- (35) Il est fréquent de *voir* les étiquettes réduites de moitié, notamment dans le prêt à porter et la chaussure. (*Le Monde*, 10-1-94, p. 9 ; dans Willems & Defrancq (2000a : 13))
- (36) La rue de Ménilmontant. J'y reviens parfois. Parfois en hiver, avec le vent glacé. Je marche vite et me retourne, pour *voir*, tout en bas de la rue désertée, la ville perdue dans une brume épaisse. (Aubry G., 2009)
- (37) Le chef du gouvernement entendait sans doute répondre ainsi aux craintes à vrai dire infondées si on lit le projet de loi de ceux qui *voyaient* déjà bannis de l'usage tous les termes français d'origine étrangère... (*Le Monde*, 10-3-94, p.20 ; dans Willems & Defrancq (2000a : 13))
- (38) a. Mais notre aîné supporte aussi mal que notre père de *voir* son autorité mise en cause. (Arnaud C., 2010)
b. Mais notre aîné supporte aussi mal que notre père que son autorité (*de l'aîné*) soit mise en cause.

Ensuite l'adjectif parcourt toute la gamme des sens, à savoir la perception directe (39), indirecte (40), l'éventualité (41) et l'opinion (42), sauf le sens cognitif. Exprimant une opinion, la proposition enchâssée ne doit pas être tenue pour vraie comme dans les autres cas. Willems et Defrancq réfèrent à Olsson (1976), qui considère *voir* comme un verbe d'état dans ce cas.

- (39) [...] il est possible que j'aie *vu* mon père, cette semaine-là, *mince*, souriant, apaisé, assis dans le jardin parmi les massifs d'hortensias et les rosiers, avec à ses côtés sa compagne uruguayenne, [...] (Aubry G., 2009)
- (40) L'Union européenne sera plus nordique, plus « germanique » (au sens large), plus mercantile. Certains la *verront*, pour s'en réjouir, plus pragmatique et moins visionnaire. (*Le Monde*, 3-3-94, p.1 ; dans Willems & Defrancq (2000a))
- (41) « La lampe baisse », constate-t-il, même si son médecin le *verrait* bien centenaire comme ce bon Monsieur Pinay. (*Le Monde*, 29-1-94, p.2 ; dans Willems & Defrancq (2000a : 13))
- (42) Dans la vie comme dans les albums de bandes dessinées, les hommes, il les *voit* plutôt amers, dupés, comme des personnages de Céline [...] (*Le Monde*, 8-1-94 ; dans Willems & Defrancq (2000a : 13))

Guimier (1998 : 235) distingue, selon les règles de Le Goffic (1993 : §263), « l'attribut de l'objet » de « l'attribut accessoire », par le fait que le premier est un constituant essentiel du groupe verbal. Elle le découvre en appliquant des tests. L'AO adjectival se laisse supprimer assez facilement dans (43b). Du second test (43c), Guimier conclut que la copule *être* ne se laisse pas insérer dans la relativisation du SN₂.

- (43) a. J'ai vu Marie bourrée.
 b. J'ai vu Marie.
 c. Marie que j'ai vu (*être) bourrée hier soir ne viendra plus.

Elle en conclut que les AO adjectivaux font partie de la catégorie d'attribut accessoire de l'objet. Elle représente la sous-catégorisation de la manière suivante : <SN₁ SN₂ (SA)>, dans laquelle (SA) est non obligatoire. Ces constructions se rapprochent, selon elle, des constructions transitives des verbes de perception.

L'attribut de l'objet nominal exprime la perception directe (44), l'éventualité (45) et l'opinion (46). On peut le plus souvent l'interpréter comme un rôle ou un statut social (Willems & Defrancq (2000a : 14)). Nous n'en avons trouvé aucun exemple dans notre corpus, mais nous empruntons des exemples au corpus de Willems et Defrancq (2000a).

- (44) On le *voit* ministre de la santé dans Cadavres exquis, de Francesco Rossi [...] (*Le Monde*, 11-3-94 ; dans Willems & Defrancq (2000a : 14))
 (45) Peut-être Simone Veil songeait-elle [...] aux guerres picrocholines de la majorité avant les européennes et l'élection suprême où elle *voit* le premier ministre vainqueur [...] (*Le Monde*, 10-1-94, p. 18 ; dans Willems & Defrancq (2000a : 14))
 (46) Ce titre est une référence à l'appellation donnée aux sawbwa par les rois birmans d'antan qui se *voyaient*, eux, les « seigneurs de l'aube » (*Le Monde*, 1-1-94 ; dans Willems & Defrancq (2000a : 14))

Le syntagme prépositionnel, quant à lui, forme un groupe très divers et difficile à décrire. Kleiber y inclut entre autres les constructions en *en train de* + INF, comme dans (48). Cet exemple renvoie à la perception indirecte, (47) à la perception directe, (49) à l'éventualité. Dans (50), nous avons affaire à une locution plus ou moins figée au sens de 'être obligé de'. Le verbe *voir* s'est donc vidé de son sens perceptif. Nous attachons de l'importance à l'exemple (51), dans lequel nous voyons une forte grammaticalisation de *voir* au sens de 'être' ou de 'se sembler'. Dans ce contexte-ci, l'emploi de ce verbe exprime un point de vue subjectif, tandis que dans les autres exemples de *voir* grammaticalisé, il est remarquablement moins question de sentiments.

- (47) a. Il faisait nuit, la cour était éclairée par de hauts projecteurs blafards, et en nous *voyant* en pyjamas rayés je pensais aux camps de concentration. (Aubry G., 2009)
 b. Quelques jours plus tard, j'ôtai mon bandeau : de nouveau, je *voyais* tout en couleur et en relief, ce qui est l'essentiel. (Aubry G., 2009)

- (48) Karel Van Miert, le commissaire belge, socialiste, responsable de la politique de concurrence et l'un de ses plus fidèles appuis au sein du collège, le trouve « serein » et le *voit* « en train de se préparer en profondeur ». (*Le Monde*, 3-10-94, p. R04 ; dans Willems & Defrancq (2000a : 14))
- (49) Je me limiterai donc à rappeler ma fidélité à Jean-Marie Le Pen, que je *vois* à la tête du Front national ou de la France jusqu'en 2009 [...] (*Le Monde*, 24-1-94, p.3 ; dans Willems & Defrancq (2000a : 15))
- (50) Un vol passible de prison ferme, à en croire l'homme de loi, qui *se verrait dans l'obligation de* porter plainte si le dossier ne lui était pas restitué sous vingt-quatre heures. (Arnaud C., 2010)
- (51) De ces séances il sort brisé, plus d'os ni de contours, un corps sans nerfs, une tête sans sang, un état flaque, pendant des semaines il se *voit* à la poursuite de son être comme un mort à côté d'un vivant qui n'est plus lui. (Aubry G., 2009)

Dans deux exemples de notre base de données, la fonction d'attribut de l'objet est remplie par l'adverbe *ainsi*. Le premier (52) s'interprète comme relevant de la perception directe, le second (53) comme exprimant une opinion. Vu que cet adverbe peut remplacer n'importe quel type d'attribut, les autres sens se laissent également refléter par *ainsi*.

- (52) Il est de profil, du doigt j'étale la couleur sur sa joue gauche, il se laisse faire, avec un sourire las et mauvais. À le *voir* ainsi, je suis pleine de honte, de chagrin, de plaisir. (Aubry G., 2009)
- (53) Le bonheur suscitant la jalousie, le mieux était de ne pas se faire remarquer; la mort viendrait toujours assez tôt nous chercher. Je ne *vois* pas les choses ainsi. J'adore les cimetières où ma grand-mère m'entraîne, quand des funérailles ont lieu dans le Bozio ou à Bastia, [...] (Arnaud C., 2010)

Pour ce qui est des attributs de l'objet indirect, enfin, la construction en *en* + nom, dont nous n'avons rencontré toutefois aucun exemple dans notre propre corpus, peut représenter l'opinion (54). L'exemple (55), qui par Willems et Defrancq (2000a) a été analysé comme une éventualité, nous a plutôt semblé se rapprocher du sens plus subjectif de la modalisation ('vouloir'). L'emploi réfléchi de *voir* permet d'ajouter une valeur modale à l'éventualité, qui reste quand même présente grâce à l'adverbe *déjà*.

Nous préférons séparer cette structure de celle à syntagme prépositionnel dans (47), parce que ils se comportent différemment au niveau sémantique. Les noms précédés des prépositions dans (54) et (55) nous semblent toujours signifier des professions ou plus spécifiquement, surtout dans le cas de (54), des personnages incorporant un ensemble de caractéristiques et de responsabilités. Ils se comportent donc comme les attributs nominaux sans préposition.

Les attributs introduits par *comme* sont soit des SN, soit des adjectifs, soit des participes présents et apparaissent surtout avec *regarder*. Seul le sens d'opinion est illustré dans le corpus de Willems et Defrancq, comme dans le nôtre ((56), (57)) d'ailleurs.

- (54) C'est que Césaire ne se *voit* ni en frère ni en mari de son peuple, mais en amant (*Le Monde*, 11-9-93, p. R01 ; dans Willems & Defrancq (2000a : 15))

- (55) [...] flanqué d'un François de Grossouvre qui se *voyait* déjà en chef occulte des services de renseignement (*Le Monde*, 9-4-94, p.1 ; dans Willems & Defrancq (2000a : 15)).
- (56) Moi qui deux jours plus tôt la trouvais morne et sans élan, je la *vois* à présent comme une héroïne de roman ou de film d'aventures, la belle et courageuse journaliste qui dans le feu de l'action donne le meilleur d'elle-même. (Carrère E., 2009)
- (57) Ce film, je le *regarde comme* un souvenir impossible, comme un témoignage interdit sur ce qui a précédé ma vie, comme les archives de mon inconscience. (Aubry G., 2009)

Willems et Defrancq ont rangé les sens de *voir* + AO (non grammaticalisé) dans un tableau. Nous le complétons par nos propres conclusions. Nous mettons entre crochets les structures que nous voyons compatibles avec l'existentialité et la modalisation, mais que nous n'avons pas pu confirmer :

	Perception indirecte	Perception directe	Eventualité	Existentialité	Modalisation	Opinion
Relative	-	+	-	(-)	(-)	-
Infinitif	-	+	+	+	+	-
Part. prés.	-	+	+	(-)	(+)	-
Part. passé	+	+	+	(+)	(+)	-
Adjectif	+	+	+	(+)	(+)	+
SPrép.	+	+	+	(+)	(+)	-
Adverbe	+	+	+	(+)	(+)	+
Nom	-	+	+	(+)	(+)	+
<i>en nom</i>	-	-	+	(+)	+	+
<i>comme X</i>	-	-	-	(-)	(-)	+

Tableau 8 : les AO et leurs sens¹⁸

Le tableau ci-dessus montre des tendances remarquables. La perception directe semble surtout se laisser exprimer par des compléments verbaux, tandis que l'opinion préfère les compléments nominaux, très souvent introduites par une préposition. L'adjectif se trouve dans une position intermédiaire, pouvant prendre chacun des sens indiqués dans le tableau. Willems et Defrancq (2000a) réfèrent à Olsson (1976), qui y voit la tendance suivante : « plus la propriété est permanente, plus la structure penche vers l'opinion » (p. 16). Le verbe convient donc mieux pour l'expression des actions ou des événements (qui sont non-permanents), tandis que le nom convient mieux pour l'expression des entités permanentes. Comme le confirment Olsson et Willems et Defrancq, il y a un rapport entre la classe grammaticale de l'AO et la façon d'interpréter *voir*. Dans les cas où *voir* est accompagné d'un complément verbal, il est interprété au sens d'un achèvement. S'il est

¹⁸ Tableau basé sur la source: WILLEMS, D. & DEFRANCO, B. 2000a, « L'attribut de l'objet et les verbes de perception », *Langue française* 127. p16

suivi d'un SN, il se comporte plutôt comme un verbe d'état¹⁹. En ce qui concerne la compatibilité des types de complémentation avec l'existentialité et la modalisation, nous n'avons pas réussi à donner des réponses définitives. Il nous semble toutefois que la négation joue un facteur important dans l'interprétation d'un sens comme existentiel (cf. l'exemple (11)), ou joue plutôt un rôle important pour exclure que l'événement (ou l'état) dans l'enchâssée existe. La modalisation se rapproche parfois de l'éventualité, parfois de l'opinion par la subjectivité. Des études approfondies sont souhaitées afin d'en tirer des conclusions défendables.

Willems et Defrancq ont ensuite observé les propriétés de *voir* qui le rendent si flexible par rapport à la complémentation. Selon eux, le fait que le verbe est non agentif mène plus naturellement au passage à l'opinion. En d'autres mots : un verbe d'état passe plus facilement pour un verbe d'opinion. Il ne leur est cependant pas clair pourquoi *regarder* se laisse interpréter de cette manière, vu l'agentivité visiblement inhérente au verbe. La perception durable pourrait peut-être l'expliquer, mais nous n'allons pas approfondir cette question ici.

2.3.5 Comparaison syntaxique entre les différents types d'attribut de l'objet

Plusieurs linguistes se sont demandés si les différentes constructions à attribut de l'objet se comportent de la même façon. En analysant la relative de perception dans (29a) comme un SV[qui], Miller et Lowrey considèrent cette structure comme parallèle à celle dans (16a). Nous reprenons les analyses ci-dessous dans (58a) et (58b). Les structures SV[qui] et SV[inf] sont interchangeables selon Miller et Lowrey et reçoivent donc la même analyse.

¹⁹Miller et Lowrey (2003) remarquent que les CRPD représentant des 'prédicats de position non permanente' comme dans (A) s'ajoutent sans problème à un verbe de perception, même s'ils représentent un état. Comme second type d'exception, les cas d'une prédication contrefactuelle (ou 'irréalis') se laissent exprimer par un verbe d'état (B). Ils n'excluent pas qu'il s'agisse d'un cas de CRPD, bien qu'il faille faire appel à la cognition pour comprendre cet exemple-ci. Bien que les états représentent normalement des faits, qui ne se combinent pas avec des verbes de perception sans médiation de la cognition, les états reviennent régulièrement dans le corpus de Miller et Lowrey.

- A. Une fausse membrane très importante se forma dans l'arrière nez, on la *voyait* pendre dans l'arrière-gorge tellement elle était longue. (<http://www.homeoint.org/seror/nashclin/lycopod.htm>, dans Miller et Lowrey 2003 : 33)
- B. Je n'ai jamais *vu* des enfants souffrant de ce problème avoir un poids moyen. (Miller et Lowrey 2003 : 33).

Miller et Lowrey ont recours à la règle de simultanété pour expliquer ces exceptions. Outre les activités, les états non permanents (type d'état de perception marginal) et les achèvements peuvent également être désignés par la prédication non finie. Le procès de perception directe doit être borné dans le temps : pour voir quelque chose (y compris l'aspect téléique (nous avons étendu sémantiquement la portée de la notion 'téléicité' : elle désigne non seulement le but qui est propre à un verbe, mais également les compléments indiquant le but de *voir*. Dans le cas de *voir* : voir pour connaître)), il faut un intervalle qui correspond au procès de type non permanent. Les états prototypiques, étant permanents, ne sont pas bornés dans le temps et exigeraient par conséquent un intervalle de perception non bornée dans le temps selon Miller et Lowrey (2003 : 36).

- (58) a. [_{Ph} Marc [_{SV} a vu [_{SN} les satellites] [_{SV} danser]].
 b. [_{Ph} Elle [_{SV} a vu [_{SN} mon père] [_{SV}[_{qui}] qui s'asseyait]]]

Guimier (1998) a appliqué plusieurs tests syntaxiques pour comparer le comportement des constructions à attribut de l'objet infinitif, celle à attribut adjectival et celle à relative attributive. Elle commence par le test classique d'extraction.

a) *Tests classiques d'extraction*

Par ces tests, on comprend la pronominalisation, l'interrogation en *qu'est-ce que* et le clivage des compléments en question. Nous l'illustrons à l'aide de l'exemple (59) que nous adaptons afin d'appliquer les tests.

- (59) Marc voit Julie danser / qui danse / ivre.
 (60) a. Marc l'a vu danser / qui dansait / ivre.
 b. Qui Marc a-t-il vu danser / qui dansait / ivre?
 c. C'est Julie que Marc a vu danser / qui dansait / ivre.
 (61) a. *Marc l'a vu Julie.
 b. *Qu'est-ce que Marc a vu Julie ?
 c. ? Comment Marc a-t-il vu Julie ?
 d. C'est *danser / *qui dansait / *ivre que Marc a vu Julie.

Sous (60), où nous avons appliqué les tests au SN₂ objet direct du verbe de perception, les phrases sont parfaitement grammaticales. Les exemples sous (61) contiennent des phrases agrammaticales lorsque l'extraction porte sur SX (les compléments en question). Tenant compte de ces tests seulement, les résultats obtenus sont homogènes.

b) *La suppression de SX*

Par contre, les structures ne réagissent pas de la même manière à la suppression de SX. Le prédicat adjectival l'admet toujours (62c), mais le complément infinitif et la relative attributive l'admettent seulement dans certains cas. Les phrases (62b) et (62e) ne l'admettent pas, sauf peut-être dans des contextes spécifiques.

- (62) a. Marc a vu Julie danser au club. / Marc a vu Julie.
 b. Marc a vu la voiture exploser. / #Marc a vu la voiture.
 c. Marc a vu Julie ivre au club. / Marc a vu Julie.
 d. Marc a vu Julie qui dansait au club. / Marc a vu Julie.
 e. Marc a vu la voiture qui explosait. / #Marc a vu la voiture.

c) *La suppression de SN₁*

Ce type de suppression n'est jamais possible pour les relatives attributives (63a) et le prédicat adjectival (63b). L'attribut infinitif par contre l'admet parfois (63c) :

- (63) a. *Marc a vu qui dansait.
b. *Marc a vu ivre.
c. Marc a vu jouer / danser.

d) *La passivation*

Ce test rend agrammaticale la phrase comportant un attribut à infinitif (64a). Il est toujours applicable à l'attribut adjectival (64c) et parfois à des phrases à relative attributive (64b).

- (64) a. *Julie a été vue danser au club.
b. Julie a été vue qui dansait au club.
c. Julie a été vue ivre.

Miller et Lowrey (2003) discutent la difficulté de passiver une phrase à verbe non fini. Premièrement, en emploi transitif direct un tel verbe se laisse passiver sans problèmes en désignant un CRPD d'entité (65). Deuxièmement, ils réfèrent à d'autres langues romanes et germaniques (cf. Bennis et Hoekstra (1989) pour le néerlandais, Guasti (1993) pour l'italien), qui n'acceptent pas non plus la passivation des CRPD à verbe non fini. Ils trouvent difficile d'expliquer sémantiquement ces problèmes concernant la passivation du verbe de perception. Même si (64a) est compréhensible, cette transformation au passif n'est pas acceptée en français, ni dans les autres langues étudiées. Cependant, le corpus de Miller et Lowrey comportait quelques exemples de cette construction tenue pour agrammaticale (66). En interrogeant des francophones sur la grammaticalité de cette structure, Miller et Lowrey ont trouvé les natifs gênés d'accepter ce type de phrases. La paraphrase avec *en train de* leur paraissait souvent une bonne variante pour la rendre plus 'grammaticale'. Miller et Lowrey cherchent une explication pour cette agrammaticalité et la croient être de nature syntaxique ou morphologique plutôt superficielle, rejoignant ainsi le point de vue de Bennis et Hoekstra et Guasti.

- (65) Les satellites *ont été vus* par Marc.
(66) D'après lui, le fait que Bergeron était revenu du bureau de Mme Rocheleau sans calepin de notes et qu'après être allé au bureau de Palardy il *avait été vu* prendre des notes à son bureau au sujet des questions d'examen, faisait que le ministère aurait dû donner le bénéfice du doute aux candidats [...] (http://www.psp-cfp.gc.ca/recours/dec/decisions/lemelin_f.htm, dans Miller et Lowrey 2003 : 17)

e) *La négation*

Kleiber (1988) a également constaté dans son étude que les relatives attributives et les infinitifs se comportent souvent de la même manière. Cependant, si l'on nie une phrase à relative attributive, on remarque l'incompatibilité de la négation avec cette subordonnée (cf. supra) :

- (67) Je ne les ai pas vus bouger/ *qui bougent.

En nous basant sur les résultats des tests qui montrent le comportement syntaxique différent de chacun des compléments examinés, nous concluons que les différents compléments n'ont pas exactement le même contenu sémantique. La construction à attribut de l'objet infinitif d'abord accentue vraiment le procès perçu (cf. supra) : il n'est donc pas étonnant que le SN₁ se laisse supprimer et que le SX soit nécessaire pour interpréter la phrase comme la perception d'un procès. Comme le disent Miller et Lowrey, il reste difficile d'expliquer l'agrammaticalité de la passivation dans ces cas. L'emploi de la relative attributive alors met surtout le focus sur la perception elle-même (cf. supra) et met la CRPD à l'arrière-plan. La relative dénote un fait tenu pour vrai, d'où l'impossibilité de nier la perception. La suppression de SN₁ est impossible parce qu'on éliminerait alors l'antécédent syntaxiquement obligatoire. La suppression de la relative n'est pas toujours admise vu l'élimination d'informations nécessaires favorisant l'interprétation de la perception d'un événement. Pourtant, le COD du verbe de perception nous semble intuitivement prendre une position plus importante dans la construction à relative attributive, tandis que l'événement exprimé par l'infinitif prend cette position dans l'enchâssée infinitive. Pour ce qui est de l'attribut de l'objet (adjectival), il reste un vrai attribut qui donne des informations complémentaires sur l'objet. Cet attribut se laisse plus facilement supprimer que les autres compléments discutés, puisque ces informations sont moins nécessaires du point de vue sémantique que les événements exprimés par l'infinitif et par la relative attributive.

2.3.6 La construction transitive + complément locatif

Cette construction est un type de construction très spécifique, tant syntaxiquement que sémantiquement. Même si, syntaxiquement, il est question d'un complément locatif, il ne peut pas être considéré comme renvoyant à un lieu, mais il s'utilise pour exprimer une opinion concernant un actant. La construction en *en* s'utilise pour les actants [+ animés], la préposition *dans* pour les [- animés]. Ensuite, contrairement à la construction à attribut de l'objet où l'attribut porte une valeur prédicative par rapport à l'OD, l'inverse semble se manifester. Ici, c'est l'objet direct qui dit sémantiquement quelque chose sur la locative. Avec l'adverbe locatif *y* nous avons trouvé 5 exemples dans notre corpus. Nous en donnons un ci-dessous dans (68). Ensuite, un exemple comporte un complément à préposition *dans* (69), deux autres comportent un complément introduit par *en* (70). Dans tous les cas, l'opinion est à l'ordre.

- (68) Après réflexion, je dis que ne pas s'en foutre, c'est soit la preuve d'une générosité extraordinaire soit une stratégie de survie et que je préfère *y voir* une stratégie de survie. (Carrère E., 2009)
- (69) [...] à la fois de l'État-Providence et des mouvements libertaires, lui, l'ancien homme de droite, le gaulliste convaincu qui en mai 68 avait tant redouté la chienlit, il *voit* dans les « événements » les « signes d'une mutation dans l'Esprit du Temps », et un « sourire divin sur l'âme moderne ». (Aubry G., 2009)
- (70) Je suis tombé amoureux de notre vie facile, du plaisir qu'on se donne, des châteaux qu'on habite, du climat de la Provence, pas d'Arlette. Elle m'a pris pour Figaro et j'ai *vu* en elle la comtesse, comme dans la comédie de Beaumarchais. (Arnaud C., 2010)

2.3.7 La proposition complétive

Après avoir discuté les constructions à complément d'objet direct, passons à une construction qui apparaît seulement avec *voir*²⁰, à savoir la subordonnée complétive :

- (71) a. Il a *vu* qu'il fonçait sur des murs explosés contre lesquels il allait se fracasser et il a eu le réflexe de s'accrocher à un cocotier, [...] (Carrère E., 2009)
 b.*Il a *regardé* qu'il fonçait sur des murs explosés.

La perception dans l'exemple (71) est interprétée comme étant directe, mais la complétive se prête également à la perception indirecte au sens de 'constater', par laquelle le percepteur déduit une conclusion à partir de données perceptuelles. Alors, la simultanéité requise pour la perception directe n'est pas obligatoire. L'exemple (72) l'illustre parfaitement par la différence entre les temps utilisés dans la principale et dans la proposition subordonnée. Cet exemple incarne le passage de la perception pure à la cognition par la perception indirecte, trait typique de la construction complétive. De plus, Miller et Lowrey (2003 : 5) ont constaté que les complétives finies des verbes de perception partagent bien des propriétés avec celles des verbes de cognition pure, tels que *savoir*. *Voir* a par conséquent plutôt le sens cognitif de 'comprendre' ou 'se rendre compte' (Miller et Lowrey 2003 : 4). Schwarze (1974) est d'avis que, même si l'événement est perçu directement, la complétive exprime toujours la déduction cognitive lorsqu'accompagnée d'un verbe de perception. Il y voit la raison de l'incompatibilité de cette construction avec *regarder* par exemple. Willems (1983) ajoute l'argument que *voir* + complétive est factif (73a), contrairement à la construction infinitive qui peut admettre l'interprétation non factive (74a). Elle fait ressortir cette caractéristique en appliquant la négation aux deux constructions. En d'autres mots, si dans (73b) le fait que les satellites bougent se maintient, (74b) peut être lu comme si les satellites ne bougent pas. Willems en conclut que « le lien entre le verbe principal et l'événement de la subordonnée est moins étroit dans la construction complétive. » (p. 154). Il y a donc une certaine distance par rapport à l'événement perçu. Il s'ajoute « un actant extérieur au procès qui 'juge', 'constate' ou 'extériorise' la situation » (p. 156), cet actant extérieur étant le spectateur qui exprime par la complétive des relations au second degré, sous forme d'une opinion, etc.

- (72) Personne n'y a échappé, chacun s'occupe de ses morts. Ruth dit cela, elle *voit* bien pourtant qu'Hélène et moi y avons échappé. (Carrère E., 2009)
 (73) a. Marc voit que les satellites bougent au ciel.
 b. Marc ne voit pas que les satellites bougent au ciel.
 (74) a. Marc voit les satellites bouger au ciel.
 b. Marc ne voit pas les satellites bouger au ciel.

A part la simultanéité non obligatoire, d'autres différences syntaxiques par rapport aux autres constructions sont mises à jour par Willems (1983). Même si la négation est parfois grammaticale dans les CRPD à verbe non fini (75c), la négation entraîne bien des problèmes dans la plupart de ces constructions fortement dépendantes du contexte (75b) (cf.

²⁰ Le *TLFi* liste pourtant un exemple de *regarder que* (voir l'annexe 2). On note que l'emploi est très rare. De plus, cet emploi nous semble plutôt archaïque.

supra). Cette incompatibilité est due à la possibilité référentielle des CRPD à verbe non fini. Pourtant, la négation ne pose jamais de problèmes dans une complétive (75a).

- (75) a. Je vois qu'il a oublié d'arroser les fleurs.²¹
 b. * Je le vois ne pas oublier d'arroser les fleurs.
 c. Je le vois ne pas bouger.

Il est également possible de combiner la subordonnée à verbe fini avec un verbe modal (76a), ce qui serait agrammatical dans un CRPD à verbe non fini (76b). Les verbes d'état ne sont pas admis non plus dans des CRPD à verbe non fini (77b). Ce fait implique que le type de procès désigné par la proposition subordonnée complétive est libre²².

- (76) a. Je vois qu'il voulait oublier d'arroser les fleurs.
 b. *Je le vois vouloir oublier d'arroser les fleurs.
 (77) a. Je vois qu'il est gentil.
 b. #Je le vois être gentil.²³

Un dernier trait spécifique aux subordonnées complétives, à savoir celles de perception indirecte, c'est la liberté de prendre un complément causal. La perception directe ne le permet jamais :

- (78) a. Je vois à sa mine qu'il a oublié d'arroser les fleurs.
 b. *Je le vois à sa mine oublier d'arroser les fleurs.

2.3.8 La proposition interrogative indirecte

Nous avons choisi de traiter la proposition interrogative séparément et non sous la section de la complétive. La raison est la suivante : si la complétive ne s'ajoute qu'à *voir*, l'interrogative indirecte peut être un complément de *regarder* comme de *voir*. Voici un exemple qui exprime la perception indirecte (79) et un qui exprime la cognition (80). Nous n'avons pas trouvé d'exemples pour *regarder*, mais nous incluons un exemple tiré de *Google* (81). Il s'agit d'un cas de perception directe :

- (79) Les couples entourant Philippe sont aussi curieux de *voir* en quoi nous différons que de capter les effets d'écho, dans l'espoir d'entrevoir ces secrets que mon frère sait si bien garder. (Arnaud C., 2010)
 (80) Et elle éclate soudain d'un rire sonore, qui illumine son visage.- Mais, pour que tu *voies* comme il est fou, celui-là, tu sais ce qu'il faisait à La Havane ? (Perrut D., 2009)

²¹ Ces exemples sont empruntés à van de Wall (2011).

²² Nous notons que les relatives attributives sont compatibles avec des verbes modaux dans par exemple « Je le vois qui veut s'asseoir ». On peut les interpréter comme « se manifestant par un ensemble de gestes directement observables » (Schwarze 1974 : 24).

²³ Miller et Lowrey (2003) notent que dans certains contextes, un tel cas pourrait être considéré comme une activité et non comme un état.

- (81) On *regarde* dans le contrat s'il y a un taux de rétrocession. S'il y en a un, c'est celui qui sera appliqué.

(http://www.cdainformatique.fr/documentation/assur/general/Apporteurs_retrocession_precompte.htm)

L'interrogative indirecte peut très rarement dénoter une éventualité (82) dans laquelle le verbe prend le sens d' 'imaginer'. Elle comporte une négation ou un subjonctif, etc.

- (82) Quand, en outre, Catherine Lalumière, dont on *voit* mal qu'elle ne s'en soit pas ouverte à l'Elysée, rejoint la liste de Bernard Tapie [...]. (*Le Monde*, 29-4-94, p. 10 ; dans Willems & Defrancq (2000a : 11))

2.3.9 La construction à complément de direction

Le dernier complément à présenter est celui à complément de direction illustré par l'exemple ci-dessous. Cette construction ne s'utilise qu'avec *regarder*. Il manque des COD, ce qui rend le verbe syntaxiquement intransitif. Sémantiquement, le SN_{prép_{dir}} prend la place de COD. La direction ressort toujours très clairement des SN_{prép_{dir}}.

- (83) Il est torse nu, mince, tellement jeune, une raquette à la main, de profil, *regardant* devant lui, paisible, léger sourire aux lèvres. (Perrut D., 2009)

2.3.10 Résumé des constructions compatibles avec *regarder* et *voir*

Nous finissons cette section sur la complémentation de *voir* et de *regarder* par un résumé des structures et leur sens structural dominant :

STRUCTURE	SENS STRUCTURAL	<i>Voir</i>	<i>Regarder</i>
SN1 + V + SN2	Perception directe	+	+
SN1 + V + SN2 + INF	Perception directe	+	+
SN1 + V + SN2 + rel. attr.	Perception directe	+	+
SN1 + V + que + IND	Perception directe/ indirecte	+	-
SN1 + V + Prop. interro. indir.	Perception directe/ indirecte	+	+
SN1 + V + SN _{prép_{dir}}	Perception directe + mouvement	-	+
SN1 + V + SN2 + AO	Perception directe/ indirecte/ Jugement	+	+
SN1 + V + SN2 + SN _{prép} SN1 + y + V + SN2	Jugement	+	-

Tableau 9 : caractéristiques syntaxiques de *voir* et de *regarder*²⁴

²⁴ Tableau basé sur la source: Tableau 1 : *voir* /v/ *regarder* : différences syntaxico-sémantiques. WILLEMS, D. 2011. « *Observer*: entre regarder et voir », In : Neveu F., Blumenthal P. & Le Querler N. (éds), *Au commencement était le verbe. Syntaxe, Sémantique et Cognition*, Peter Lang (in press). p.2

2.4 La sémantique inhérente à regarder et à voir

Après avoir discuté les complémentations possibles de *voir* et *regarder*, leurs analyses et leurs sens, passons à l'analyse de la sémantique inhérente aux verbes en question. Willems (1983) dresse des axes sémantiques sur lesquels les verbes de perception se rapportent l'un à l'autre. Le premier axe, dont nous avons déjà discuté un peu ci-dessus, est celui de la perception directe (physique) versus la perception indirecte (cognitive). Bref, il s'agit de la perception en direct par la vision versus la déduction par raisonnement, à partir de données perçues ou non. Comme nous l'avons vu, seule la complétive, l'interrogative indirecte et l'attribut de l'objet se prêtent aux deux types de perception. La relative attributive et l'attribut de l'objet infinitif, exigeant que l'action perçue soit simultanée à la perception même, sont réservés à la perception directe. L'interprétation cognitive n'exige « qu'un rapport de coïncidence dans le temps dans le lieu ou dans l'esprit » (Willems 1983 : 149 ; cf. l'exemple (72)). Cette opposition explique entre autres la restriction pour *regarder* de se combiner avec des constructions exprimant une action dynamique.

L'axe suivant est celui de la perception active versus la perception passive, comme Willems l'appelle. Cet axe ne s'applique qu'au domaine de la perception directe. La perception active est considérée comme volontaire et agentive, contrairement à la passive. Cet axe oppose *regarder* et *voir*, *regarder* se situant au niveau de la perception active et *voir* représentant la perception passive. Le trait d'agentivité se voit clairement quand le verbe est accompagné d'un adverbe de manière, un complément de but (*pour, de façon à,...*) ou si le verbe est remplacé par *le faire*. Dans notre corpus, nous avons trouvé des exemples d'adverbes de manière : *fixement, avec insistance, sévèrement, avec fascination, attentivement*, etc. comme dans (84). Ces adverbes ne se combinent pas facilement avec *voir*. Dans (85), *regarder* se trouve dans un complément de but, ce qui augmente l'agentivité du sujet. D'autres verbes qui l'accentuent sont *aller, obliger à, devoir, se mettre à, inviter à*, etc. En outre, l'impératif est le mode par excellence pour indiquer l'agentivité (86). Souvent, la durée de la perception agentive et directe est explicitée par des compléments adverbiaux : la durée peut être longue (cf. les compléments adverbiaux *longuement, des heures* (87), *toute la journée, ce jour-là, ce soir-là, en fin de journée, aujourd'hui, la nuit*, etc.), brève (cf. les adverbiaux tels que *un instant, au moment de quitter*, etc.) ou répétitive (cf. *souvent, encore une fois*, etc.). L'événement perçu lui-même peut renvoyer à une longue durée, comme dans l'exemple (88), où le coucher du soleil se déroule assez lentement. Willems note que les traits d'agentivité ou le contraire ne sont pas toujours aussi présents. *Voir* a bien été attesté avec l'interprétation agentive aussi (89). Pour cette raison, *voir* semble être neutre en ce qui concerne l'agentivité.

- (84) Visage brouillé, convulsé, tu me *regardes fixement*, au travers des larmes. (Perrut D., 2009)
- (85) Il *soulève la couverture pour regarder* ses jambes, ses deux jambes qui ont l'air de deux jambes normales, deux jambes d'adolescent sportif. (Carrère E., 2009)
- (86) Tu es trop timide. *Regarde-moi*. Je suis du signe du cancer. (Perrut D., 2009)

- (87) [...] nous attendions la marée basse pour marcher jusqu'à l'île qu'elle découvrait, et nous *passions des heures* allongées sur les rochers à *regarder* les vagues qui peu à peu nous encerclaient. (Aubry G., 2009)
- (88) Perché tout au-dessus du chargement, plusieurs mètres au-dessus de la route, j'avais *regardé descendre la nuit*. (Perrut D., 2009)
- (89) J'ai l'intention de *voir* ce spectacle. (Willems 1983 : 151)

Par contre, *voir* désigne le plus souvent une perception réussie, ce qui n'est pas nécessairement le cas pour *regarder* (90). Ceci explique pourquoi le passage au domaine cognitif est tellement fréquent et pourquoi nous pouvons comprendre le point de vue des linguistes qui situent *voir* dans le champ sémantique de la cognition.

- (90) Delphine *regarde* devant elle, je ne suis pas certain qu'elle nous *voie*. (Carrère E., 2009)

La perception concrète (réelle) versus abstraite (imaginée) constitue le troisième axe dans les champs de la perception directe et indirecte. L'événement de la subordonnée peut être concret ou abstrait, même s'il est directement perceptible (91).

- (91) a. Il *voit* que les enfants marchent sur le sentier portant des gilets de sécurité.
(perception directe réelle)
- b. Je *vois* mal les gens accepter le règlement imposé par les autorités.
(perception directe abstraite)
- c. Je *vois* au désordre que tu as fêté hier. (perception indirecte concrète)
- d. Chacun peut *voir* que les pays européens veulent échapper à la crise.
(perception indirecte abstraite)

Elle propose le schéma suivant qui lie les caractéristiques syntaxiques à la sémantique :

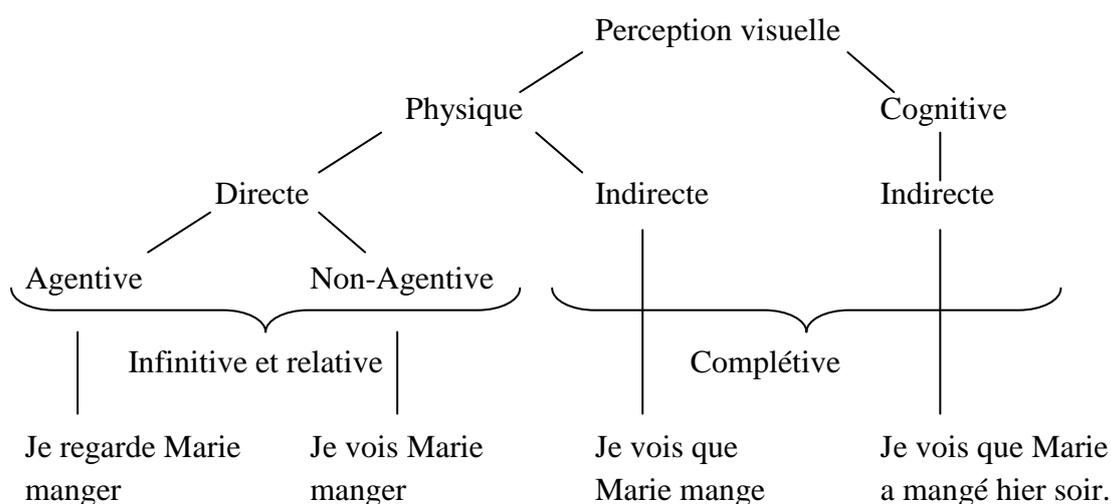


Tableau 10 : schéma des oppositions sur la base des types de perception²⁵

²⁵ Source: WILLEMS, D. 1983. « Regarde voir. Les verbes de perception visuelle et la complémentation verbale ». *Romanica Gandensia* 20. 147-158 p. 155

Willems discute dans un article de 2000 les effets de la passivation sur les caractéristiques des verbes. Vu la pertinence de l'objet perçu – qui est, pour les passifs, plus important que l'agentivité du sujet – dans les constructions passives, il n'est pas illogique que les verbes au sens le plus transitif soient les plus fréquents. Selon Willems, l'extension performative serait la preuve par excellence de cette tendance. En outre, l'importance de l'objet se voit parfois par des compléments accessoires d'intensité, de quantification ou de durée qui disent plus sur le procès. Elle voit néanmoins une meilleure représentation de l'emploi agentif de chaque verbe au passif. Elle ose en conclure que « plus l'action est intensive, présente une certaine durée ou fréquence, est accomplie par un nombre important d'agents (jusqu'à l'agent générique ou universel), plus elle aura des chances d'être présentée au passif. » (Willems 2000b : 181)

S'il est question de passifs sans auxiliaires, Willems voit une tendance à l'adjectivation. Un procès normalement ponctuel change en une caractéristique plus permanente et stable de l'objet. D'ici résulte souvent l'impression d'avoir affaire à des formes lexicalisées comme dans « une émission très regardée ».

Nous résumons brièvement les caractéristiques sémantiques principales des deux verbes en question :

	<i>Voir</i>	<i>Regarder</i>
Perception directe/ indirecte	directe/ indirecte	directe
Perception réussie	réussie	neutre
Agentivité, intentionnalité	neutre	agentif, intentionnel
Type de verbe	état/ achèvement	activité + mouvement
Orienté vers le sujet/ vers l'objet	objet	sujet

Tableau 11 : caractéristiques sémantiques de *voir* et de *regarder*²⁶

2.5 Regarder et voir dans notre corpus de français contemporain

Dans les sections précédentes nous avons traité des études consacrées à la complémentation des verbes de perception *voir* et *regarder*, tant du point de vue syntaxique que sémantique. Notre corpus, élaboré des exemples de la base de données *Frantext*, nous a fourni des exemples pour illustrer la plupart des constructions et les sens que prennent *voir* et *regarder* en combinaison avec tel ou tel complémentation. Dans le tableau 12, nous parcourons toutes les complémentations et les sens de *voir* qui relèvent du corpus.

²⁶ Source: Tableau 2 : *voir* /v/ *regarder* : différences sémantico-lexicales. WILLEMS, D. 2011. « Observer: entre regarder et voir ». p.2

VOIR	Cogn.	Perc. Indir.	Perc. Dir.	Event.	Exist.	Modal.	Opinion	Gramm.	Total
/	3	-	8	-	-	-	-	-	11
SN	-	2	84	-	-	-	-	-	86
SN + Inf.	-	-	35	-	1	2	-	6	44
SN + Rel. attr.	-	-	10	-	-	-	-	-	10
SN + Pprés.	-	-	1	-	-	-	-	-	1
SN + Ppassé	-	-	7	-	-	-	-	2	9
SN + Adj	-	-	6	-	-	-	-	-	6
SN + SPrép.	-	-	5	-	-	-	-	2	7
SN + Nom	-	-	-	-	-	-	-	-	0
SN + Adv	-	-	1	-	-	-	1	-	2
SN + <i>en</i> nom	-	-	-	-	-	-	-	-	0
SN + <i>comme</i> X	-	-	-	-	-	-	4	-	4
SN + SNprép/ y	-	-	-	-	-	-	8	-	8
Complétive	1	3	3	-	-	-	-	-	7
Prop. Interro.	2	3	-	-	-	-	-	-	5
Total	6	9	160	0	1	2	13	10	200

Tableau 12 : la complémentation de *voir* dans notre corpus

Le seul type qui n'a pas encore été commenté, c'est le cas où *voir* ne prend aucune complémentation. Nous avons trouvé 11 exemples de l'emploi absolu dans le corpus. Les exemples qui renvoient à la perception directe, désignent la faculté de voir. Nous l'illustrons à l'aide des exemples (92a) et (92b), d'où ressort bien que la vision (parfaite) manque au sujet. Dans (92b), le complément prépositionnel *de l'œil droit* signale de quel organe de perception il est question. L'exemple (93) nous a semblé un cas spécial, vu que *voir* montre des traits plus agentifs (comme l'exemple (89) d'ailleurs qui ne relève pas de notre corpus) et il nous paraît avoir le sens de *regarder* ici, d'où nous concluons que les deux verbes sont interchangeables dans un tel cas.

- (92) a. Intriguée par ses lunettes et sa canne, une petite fille s'approche, le dévisage avec embarras en faisant voltiger ses nattes, puis grimace pour s'assurer qu'il ne *voit* pas ; Pierre se penche alors pour lui souffler à l'oreille : « Va dire à ta maman que tu es très laide. » (Arnaud C., 2010)
- b. Je revins en crawlant, poussé par la peur des déferlantes. De retour sur la plage, je m'aperçus que je ne *voyais* plus de l'œil droit. On me soigna, et je rentrai à la maison un bandeau noir sur l'œil comme Barberousse. (Aubry G., 2009)

- (93) J'ai peur de respirer par la bouche, mais par le nez aussi, comme si l'odeur atroce était contaminante. Je me demande ce que nous sommes venus faire ici.
Voir. Juste voir. (Carrère E., 2009)

En ce qui concerne les exemples qui se rapprochent du sens cognitif, nous rencontrons *voir* à la 2^e personne dans un emploi comme une sorte d'interjection comme dans (94). Le verbe prend le sens de 'comprendre' et ne relève par conséquent pas de la perception directe.

- (94) Le socialisme, tu *vois*, c'est comme les feuilles de cet arbre. Ils reviennent de nuit à la pension. (Perrut D., 2009)

Secondement, le tableau 13 visualise la fréquence de *regarder* dans les différentes structures dans notre corpus.

REGARDER	Perception directe	Opinion	'concerner'	Total
/	5	-	-	5
SN	141	-	1	142
SN + Inf.	20	-	-	20
SN + Rel. attr.	11	-	-	11
SN + Pprés.	0	-	-	0
SN + Ppassé	0	-	-	0
SN + <i>comme X</i>	-	2	-	2
Prop. Interro	0	-	-	0
SN _{prép_{dir}}	20	-	-	20
Total	197	2	1	200

Tableau 13 : la complémentation de *regarder* dans notre corpus

Regarder apparaît aussi dans des exemples sans complément. La perception directe est toujours à l'ordre, dans par exemple (95a) et (95b). Dans le premier cas (4 exemples du corpus sont de ce type), le verbe se trouve à l'infinitif, ne désignant que l'action de regarder. (95a) montre que l'interprétation comme perception réussie n'est pas obligatoire pour *regarder*, c'est plutôt une action qui ne demande pas d'effort mental, comme c'est également le cas pour les verbes *vivre*, *respirer* qui l'entourent. Nous notons que l'effort physique n'y est pas présent pas comme dans les cas typiques. (95b) s'oppose à (95a) par son caractère fortement agentif : il est à l'impératif et augmente l'agentivité déjà inhérente au verbe.

- (95) a. [...] la vie ailleurs, glissait de lui, le laissant nu, natif, lustré, tout ce temps perdu ailleurs, à s'agiter, à grimacer, alors que rien ne compte que d'être ici, à vivre, *regarder*, respirer, ici où le temps ne passe plus, ou passe sans histoire, ni dates, ni années, car c'est le lieu d'un passé sans mémoire mais dont le corps est tissé, [...] (Aubry G., 2009)
- b. Une bonne partie des gens qui viennent ici, il ne faut pas se faire d'illusions, on les voit revenir. Elle, j'espère que non, mais eux, *regarde* : rien que la liste. (Carrère E., 2009)

Dans le chapitre suivant, nous observerons les exemples du corpus de l'ancien français, du moyen français et du français du XVII^e siècle, afin de déterminer les types de complémentation possibles aux différentes époques. Nous regarderons également la sémantique afin de repérer dans notre corpus les différents sens des verbes *voir* et *regarder* au fil des siècles.

3 Voir et regarder à travers l'histoire

3.1 L'étymologie de voir et de regarder

Avant d'aborder l'étude des données de *voir* et de *regarder* relevant de sources qui datent de presque il y a un millénaire, retournons à l'époque de la naissance des deux mots. Le *Dictionnaire Historique de la langue française – Le Robert* décrit le verbe *voir* comme « l'aboutissement d'une évolution phonétique attestée par les formes *veder* (v. 980), puis *vedeir* (1080), *veeir* (v. 1155) et *veoir* (v.1200) ; la forme contractée *voir* est attestée en 1636 [...] » (p. 4107). Le verbe trouve ses origines dans le verbe latin *videre* aux sens 'percevoir quelqu'un, quelque chose par la vue', 'remarquer, constater', 'être témoin de, disposer de' et 'donner sur'. Parmi les sens au figuré les Romains acceptaient 'imaginer', 'avoir de la clairvoyance', 'juger, examiner, déterminer' et 'prendre des mesures pour, pourvoir à'. Encore plus loin dans le temps, la forme indo-européenne ^o*weid-* est considérée être à l'origine. Nous trouvons intéressant que cette forme indo-européenne « indique la vision en tant qu'elle sert à la connaissance et n'a que secondairement le sens concret de 'percevoir par la vue' » (p. 4108). Le passage à la cognition n'était donc pas une extension de la perception pure, au contraire, le sens de 'connaître' était incorporé dans le verbe dès le début. En français, *voir* est accepté dans les mêmes sens qu'en latin et s'utilise dans des locutions figées, où il prend des valeurs figurées telles que 'percevoir par l'esprit', 'constater', 'juger', 'examiner', comme c'était déjà le cas en latin. Il s'utilise dès les premières sources en emploi transitif (v. 980) et en emploi intransitif (v. 1080).

Puis, *regarder* a d'abord vu le jour sans le préfixe *re-*, sous la forme *garder*. Ce verbe « avait la valeur d' 'avoir l'œil sur, regarder' » (p. 3141). Ce mot est un emprunt du germanique ^o*wardôn*. Le préfixe sert à indiquer la direction, le mouvement (en arrière, en retour) et la réitération. Avant que *regarder* soit attesté en 1080, la forme *reswarder* (v. 980) (plus tard *resgarder*) existait déjà, et, plus antérieurement, *eswarder*, *esgarder* ou *égarder*, dont *regarder* lui-même est dérivé. D'autres formes préfixées, telles que *agarder*, *engarder*, *surgarder* et *pourgarder*, au même sens de 'regarder, diriger sa vue sur quelqu'un, quelque chose', n'ont pas survécu.

Dans les sections suivantes, nous regarderons de plus près les changements, les extensions et le maintien qu'ont subis les sens de *voir* et de *regarder* au fil des siècles. Nous nous appuyerons sur notre corpus afin de les illustrer. Nous essaierons également de mettre à nu les changements syntaxiques des structures dans lesquelles *voir* et *regarder* peuvent paraître.

3.2 Voir et regarder en ancien français

L'ancien français est l'ensemble des langues (écrites) appartenant aux langues d'oïl au Moyen Age (du IX^e jusqu'au XIII^e siècle inclus environ). Les différents dialectes marquent les textes littéraires qui sont pleins de caractéristiques spécifiques pour le langage de l'écrivain. En général tous les dialectes ont évolués vers les états suivants : le système casuel du latin de six cas s'est affaibli en un système bicasuel au IX^e siècle, c'est-à-dire que seul le cas sujet et le cas régime subsistent, dont le second attire tous les cas latins sauf le

nominatif (et le vocatif). Ensuite, les genres du système nominal ne se limitent qu'au masculin et féminin, le neutre ne survivant pas. Enfin, les cinq déclinaisons latines fusionnent jusqu'à ce que l'ancien français n'en retient que trois. La déclinaison des adjectifs va également se simplifier en s'appuyant sur le plus grand groupe des noms appartenant à la première déclinaison. Les verbes se trouvent dans une position intermédiaire entre le latin et le français moderne dans la mesure où les formes fortes (1^e, 2^e, 3^e et 6^e personne) et les formes faibles (4^e et 5^e personne), qui s'opposent par la différence d'accentuation en latin, sont en train de se former pour finalement arriver au système du français moderne. Toutes ces évolutions sont dues à la réduction phonétique qui mène vers une accentuation de la fin du mot. Il est important d'informer sur l'état synthétique de la langue à cette époque. Là où les prépositions, les pronoms, les déterminants, les articles, etc. sont obligatoires en français contemporain, ils ne sont pas nécessairement obligatoires en ancien français. Puis, la langue est très flexible pour ce qui est de l'ordre des mots : la structure SVO (*Je vois Paul*) du français moderne était loin d'être normée à cette époque. Ceci permettait aux écrivains d'écrire leur poésie de sorte que les vers riment et que le rythme soit exact (dans la plupart des vers, une syllabe accentuée suit une syllabe non accentuée, etc.), ce qui sera confirmé par les exemples relevant de notre corpus.

Ce corpus contient 150 exemples de *voir* comme verbe²⁷. *Regarder*, quant à lui, n'a donné que 22 exemples dans la base de données *Frantext*, si bien que nous ne sommes pas arrivés à en analyser plus. Nous étudierons également *garder* dans *Frantext*, parce que ce mot se prête également à l'expression de la perception. Néanmoins, il n'est interprétable comme verbe perceptif que dans 5 des 81 exemples. Nous n'avons malheureusement pas eu la possibilité de rechercher l'autre verbe, *esgarder*, relaté à *regarder* comme à *garder*, dans *Frantext*, puisque cette forme est inexistante en français moderne. Avant d'entamer l'étude de ce corpus, il nous semble utile d'examiner ce que nous apprennent les dictionnaires sur l'état des verbes en question en ancien français.

3.2.1 **Voir et (re)garder dans les dictionnaires de l'ancien français**

Pour *voir*, les dictionnaires bilingues le *Grand Dictionnaire de l'ancien français* de Larousse et le dictionnaire de Godefroy ne donnent que la traduction 'voir, l'action de voir' et ne prennent donc pas spécifiquement en considération les autres sens hérités du latin. Le *Dictionnaire Historique* par contre donne des informations complémentaires sur l'extension sémantique de *voir* à partir des premières sources. En ancien français, les sens du latin sont encore valables (cf. supra). Il s'y ajoute le sens d' 'être spectateur, témoin de quelque chose'. *Y voir* se forme au sens 'jouir du sens de la vue', qui ne survivra qu'à la forme négative (*ne plus y voir*). Le verbe s'étend au sens cognitif 's'apercevoir de, se rendre compte de' et 'comprendre' à partir du XI^e siècle. Dans un registre plutôt religieux, *voir* correspond à 'pouvoir contempler (Dieu)' (1050). Au XI^e siècle le verbe s'emploie par extension comme 'prendre connaissance de quelque chose en le lisant' et comme 'découvrir un pays'. Au siècle suivant, le verbe évolue de sorte qu'il prend également un sens agentif 'regarder avec attention' (1130) et ensuite 'considérer quelqu'un/ quelque chose d'une certaine manière' et 'examiner soigneusement' (v. 1196). Au XII^e siècle apparaît également l'usage de *voir quelqu'un*, correspondant à 'se trouver avec quelqu'un', 'rencontrer quelqu'un', d'où

²⁷ Nous avons éliminé les emplois de *voir* au sens adverbial.

l'emploi réciproque *se voir*. Nous notons que *voir* en forme adverbiale (au sens 'vraiment') ou nominale (p.ex. dans *Oïl voir*, où *voir* s'utilise pour signifier la vérité) apparaît très souvent dans notre corpus. Nous les avons enlevés de notre corpus afin de ne retenir que les emplois verbaux.

Regarder, quant à lui, est traduit dans le *Godefroy* par 'examiner, apprécier, décider'. Le sens perceptif n'y est donc pas clairement présent. Le dictionnaire *Larousse* semble y voir d'autres sens en plus de ceux de *Godefroy*, à savoir 'considérer' et un sens plus perceptif 'faire attention, regarder autour de soi'. Par contre, le verbe *garder* est traduit par 'regarder', mais a aussi le sens 'prendre garde à', selon le *Godefroy*. Cela montre que les deux formes étaient toujours fortement en concurrence en tant que verbe de perception agentif. Le *Dictionnaire Historique* nous donne les informations suivantes : premièrement, le sens 'diriger sa vue sur' apparaît pour *regarder* pour la première fois en 1080. L'emploi pronominal réfléchi *se regarder* est attesté dans un document de 1118 au sens 'regarder autour de soi'. *Regarder* s'étend vers une interprétation « intellectuelle ou morale : il exprime le fait de prendre quelque chose en considération, d'accorder toute son attention, à la fois dans la construction indirecte *regarder à* (v. 1120) et transitivement (1188) » (p. 3141). Le sens 'concerner' voit également le jour pendant ce siècle. En 1250, *regarder* est employé avec la signification de « 'considérer' avec une certaine disposition d'esprit » (p. 3141).

3.2.2 Voir dans le corpus d'ancien français

Passons aux résultats de notre corpus. Ci-dessous, nous avons dressé le tableau de tous les sens et les structures qui entrent dans le corpus. Ce qui saute aux yeux, c'est que l'éventualité, l'existentialité et la modalisation sont complètement absentes. Nous avons relevé un cas d'un emploi grammaticalisé, donc très tôt dans l'histoire de la langue française (cf. infra). Les emplois de *voir* comme verbe d'opinion ne manquent pas non plus (cf. infra), bien que, dans les dictionnaires historiques, cet emploi ne soit pas encore mentionné pour l'ancien français. Les moyens pour exprimer l'opinion des états plus stables (les attributs de l'objet tels que le nom ou *en nom*) n'apparaissent nulle part, ni la séquence *comme* + X, ce qui montre bien que *voir* ne s'utilise pas fréquemment comme verbe d'opinion en ancien français. La majorité des exemples relève, en effet, de la perception directe.

Nous parcourons quelques exemples de chaque structure et de chaque sens qui l'accompagne et nous ferons des remarques complémentaires lorsqu'il s'agit d'un cas ou d'une caractéristique spécial(e), que ce soit par rapport au français moderne ou non.

VOIR	Cogn.	Perc. Indir.	Perc. Dir.	Opinion	Gramm.	Total
/	-	-	1	-	-	1
SN	-	3	77	-	-	80
SN + Inf.	-	-	27	-	-	27
SN + Rel. attr.	-	-	-	-	-	0
SN + Pprés.	-	-	3	-	-	3
SN + Ppassé	-	-	7	-	-	7
SN + Adj	-	-	6	3	1	10
SN + SPrép.	-	-	1	-	-	1
SN + Nom	-	-	-	-	-	0
SN + Adv	-	-	-	-	-	0
SN + <i>en</i> nom	-	-	-	-	-	0
SN + <i>comme X</i>	-	-	-	-	-	0
SN + SNprép/ y	-	-	-	3	-	3
Complétive	2	2	6	-	-	10
Prop. Interro.	3	-	5	-	-	8
Total	5	5	133	6	1	150

Tableau 14 : la complémentation de *voir* dans notre corpus de l'ancien françaisa) La construction absolue

Nous n'avons rencontré qu'un seul exemple de l'emploi absolu de *voir*. L'exemple (96) a le sens de 'ne plus pouvoir voir par ses yeux', comme décrit dans la section précédente. C'est cette forme-ci, au négatif, qui survivra en français contemporain.

- (96) Que ja n'iert nuns qui l'en deporte,
 Ainz i morra
 Et li afaires demorra.
 Fasse dou miex que il porra :
 Je n'i *voi* plus.
 Por voir dire l'at hon conclus ;
 Or est en son païs renclus,
 A Saint Amor,
 Et nuns ne fait por li clamor.
 Or i puet faire lonc demor
 (Rutebeuf, *Ci encoumence la complainte maitre Guillaume de Saint Amour*)

b) La construction à objet direct (pro)nominal

La grande majorité de nos exemples ont simplement un OD comme complément. Dans (97), la perception directe est à l'ordre. Dans (98), *son ami* renvoie aux caractéristiques (abstraites) qui font de quelqu'un un bon ami. Il s'agit donc ici d'un cas de perception indirecte : on constate qui est un bon ami quand on en a besoin.

(97) Qant li lions *vit* Chantecler,
 pitiez li prist dou bacheler
 un soupir a fait de parfont,
 ne s'en tenist por tout le mont ;
 de mautalant dresce la teste ;
 puis n'i ot si hardie beste, [...]
 (*Le roman de Renart*)

(98) LI PREUDOM
 Sains Nicolais, bons eürés,
 A cest besoing me secourés,
 Car venus sui a le parsomme.
 Se le forche ont mi anemi,
 Au besoing *voit* on son ami.
 Sire, dont secourés vostre home,
 Seur cui chis rois paiens s'avive ;
 Ne veut souffrir que je plus vive.
 A le matin est mis mes termes,
 Se li tresors n'est reportés.
 (Jehan Bodel, *Li jus de Saint Nicholai*)

c) L'attribut de l'objet infinitif

Cette construction apparaît assez fréquemment dans notre corpus : pas moins de 27 exemples sont de ce type, tous indiquant la perception directe. Notre corpus fournit la construction dans laquelle le SN précède l'infinitif (99a), mais aussi la structure à composition (100) (cf. Miller & Lowrey 2003). Evidemment, à cause de l'ordre des mots libre, nous ne pouvons pas exclure que ces ordres soient arbitraires. Dans (99b), l'ordre des mots est encore une fois différent, mais nous le regroupons quand même dans la structure sans composition vu que le SN précède l'infinitif. Sous (101), nous montrons un emploi clitique du COD. Nous remarquons que tous les infinitifs sont intransitifs et que le verbe *venir* apparaît 12 fois.

- (99) a. Li chaples dure longuemant ;
 tant se fierent menüemant
 que molt se lassent et recroient.
 Andui les puceles ploroient :
 chascuns *voit* la soe plorer,
 les mains tandre a Deu et orer
 qu'il doint l'enor de la bataille
 celui qui por li se travaille.
 (Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*)
- b. chascuns la lance sor le fautre,
 les escuz as cos anbraciez
 et les hiaumes bruniz laciez :
 roberie querant aloient.
 A tant la dame venir *voient*,
 qui les trois chevax amenoit,
 et Erec qui après venoit.
 (Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*)

- (100) a. Bruanz li tors s'est afichiez
 et Brichemer s'est eslaissiez ;
 li limeçons porte l'ansaigne,
 bien les conduit par mi la plaigne.
 Renart regarde arriere soi
 et *voit* venir la gent le roi ;
 ne set souz ciel que faire doie.
 Un saut a fait outre la voie,
 entrez s'en est en une brouce ;
 après le siut Corte la goce.
 (*Le roman de Renart*)

- (101) [...] ors s'an est li uns dessevrez,
 par contançon le leissent tuit.
 Enyde ot la noise et le bruit
 de lor armes, de lor chevax,
 et vit que plains estoit li vax.
 Des que cele les *vit* venir,
 de parler ne se pot tenir :
 « Hai ! sire, fet ele, hai !
 Con vos a cist cuens anvaï,
 qui por vos amainne tel ost!
 (Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*)

d) L'attribut de l'objet participial : le participe présent

Les trois exemples qui comportent un participe présent sont analogues. Dans chacun des cas, il s'agit d'une expression où le français moderne aurait une préférence pour la

construction infinitive (cf. *il voyait le sénéchal venir sur un cheval fort et agile*), quoiqu'elle ne soit pas agrammaticale avec un participe présent. Ceci est dû au trait statif qu'apporte un participe à l'OD : même si *sor un cheval fort et isnel* spécifie plus la façon de venir, ce verbe, étant un verbe assez neutre, ne s'utilise pas facilement en français contemporain pour attribuer une caractéristique à l'OD. De plus, en utilisant le participe, le focus se déplace du procès au COD même. L'équivalent avec un infinitif dans ces expressions en français moderne indique bien que la perception directe est à l'ordre.

(102) Mes, se Dex ait de moi merci
 et eschaper puisse de ci,
 ceste vos iert molt chier vandue,
 se corages ne me remue. »
 Il se retorne maintenant,
 et *vit* le seneschal venant
 sor un cheval fort et isnel.
 Devant aus a fet un cenbel
 le tret de catre arbalestees ;
 n'ot pas ses armes anpruntees,
 car molt se fu bien acesmez.
 (Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*)

e) L'attribut de l'objet participial : le participe passé

Les participes passés dans notre corpus relèvent tous des emplois signifiant la perception directe. Leur fonctionnement nous semble identique à celui en français moderne.

(103) etornee s'an est plorant,
 des ialz li descendent corant
 les lermes contreval la face.
 La reïne ne set que face,
 quant sa pucele *voit* bleciee ;
 molt est dolante et correciee :
 « Hé ! Erec, biax amis, fet ele,
 molt me poise de ma pucele
 que si a bleciee cil nains ;
 molt est li chevaliers vilains, [...] »
 (Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*)

f) L'attribut de l'objet adjectival

Le groupe des attributs de l'objet adjectivaux est moins homogène que celui des autres attributs de l'objet. C'est-à-dire que nous avons relevé des exemples de la perception directe (104) et de l'opinion (105) Quoique le *Dictionnaire Historique* indique que « l'idée de jugement ne se développe qu'au XVI^e siècle » (p.4108), nous en trouvons trois exemples dans notre corpus d'ancien français. Le passage à l'opinion n'est peut-être pas complet, vu que les trois exemples évoquent un jugement sur la beauté. Cette beauté pourrait être

considérée comme un fait et non comme une opinion, ce qui nous semble une interprétation acceptable dans les romans courtois. En ce qui concerne l'exemple (106), nous pouvons reformuler la phrase en *ta foi est confiante et forte*, de sorte que *la foi* devienne le point de référence de l'attribut. Remarquons le verbe *être* dans la transformation de la phrase : nous y voyons déjà (le début de) l'emploi de la forme grammaticalisée (cf. Bat-Zeev Shyldkrot 1981, 1984), qui a pour but de mettre le complément de nom en position sujet (cf. *la foi à toi*). Les dictionnaires historiques ne disent pourtant rien sur la naissance de cet emploi de *voir* grammaticalisé.

(104) Ne acheteir .I. petit livre
 Ou il puisse dire complies.
 Et cil en ont pances emplies,
 Et Bibles et sautiers glozeis,
 Que hon *voit* graz et repozeis.
 Nuns ne puet savoir lor couvaine.
 Je n'en sai c'une seule vainne :
 Il welent faire lor voloir,
 Cui qu'en doie li cuers doloir.
 (Rutebeuf, *C'est li diz des regles*)

(105) ansele et anfrainne,
 del bel aparellier se painne,
 puis monte el palefroi crenu.
 Ez vos le palefroi venu.
 Quant Erec le palefroi vit,
 ne le loa mie petit,
 car molt le *vit* et bel et gent ;
 puis comanda a un sergent
 qu'an l'estable lez son destrier
 alast le palefroi lier.
 A tant se departirent tuit,
 grant joie orent fet cele nuit.
 (Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*)

(106) LI ANGELES
 Preudom, qui si iés efferés,
 Soies en Dieu preus et senés ;
 Se t'en mainnent chist traïtour,
 N'aies pour çou nule paour ;
 En Damedieu soies bien chiers
 Et en saint Nicolai après,
 Car tu aras sen haut confort,
 S'en foy te *voit* seür et fort.
 (Jehan Bodel, *Li jus de Saint Nicholai*)

g) L'attribut de l'objet prépositionnel

Dans (107), *en bataille ni en estour* constitue l'attribut de l'objet prépositionnel au sens perceptif direct.

- (107) Et il ont monseigneur Joffroi,
 Nuns d'oulz n'iert ja puis en effroi,
 Ainz vaut li uns au besoing quatre.
 Mais cens lui ne s'ozent combatre :
 Par lui jostent, par lui guerroient,
 Jamais cens lui ne ce *verroient*
 En bataille ne en estour,
 Qu'il font de li chastel et tour.
 A li s'asennent et ralient,
 Car c'est lor estandars, ce dient.
 C'est cil qui dou champ ne se muet :
 El champ le puet troveir qui wet,
 Ne ja, por fais que il soutaigne,
 Ne partira de la besoigne.
 (Rutebeuf, *Ci encoumence la complainte de monseigneur Joffroi de Sergines*)

h) La construction transitive + complément locatif

L'exemple (108) suscite les mêmes commentaires que celui figurant sous (105). Comme la beauté est quelque chose de subjectif, nous classons cet exemple dans le groupe de l'opinion. Rappelons que cette beauté pourrait être considérée comme un fait par les hommes du Moyen Age et, dans ce cas, l'exemple relèverait de la perception directe. Nous optons pourtant pour la première interprétation. Dans (109), y renvoie à l'option (*Or voit chanteir avec les reinnes*) que Rutebeuf considère comme la meilleure. L'exemple relève donc également de la classe de l'opinion.

- (108) que onques mes veü n'avoit,
 un petit arriere s'estut :
 por ce qu'ele ne le quenut,
 vergoigne en ot et si rogi.
 Erec d'autre part s'esbahi,
 quant an li si grant biauté *vit*.
 Et li vavasors li a dit :
 « Bele douce fille, prenez
 ce cheval et si le menez
 an cele estable avoec les miens ;
 gardez qu'il ne li faille riens : [...] »
 (Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*)

(109) Rutebuez ne seit entremetre
 Ou hom puisse arme a vilain metre,
 Qu'elle a failli a ces .II. regnes.
 Or voit chanteir avec les reines,
 Que c'est li mieudres qu'il i voie ;
 Ou el teigne droite la voie,
 Por sa penitance aligier,
 En la terre au peire Audigier :
 C'est en la terre de Cocuce
 Ou Audigiers chie en s'aumuce.
 Explicit.
 (Rutebeuf, *Ci encoumence li dis dou pet au vilain*)

i) La proposition complétive

L'exemple (110) comporte une subordonnée complétive. Il est à remarquer qu'en ancien français, les conjonctions de subordination n'étaient pas toujours obligatoires comme en français moderne. La conjonction a été omise dans l'exemple (111).

(110) [...] ne femeté, ne roilleiz,
 ne forteresce, ne donjons,
 tors, ne tainieres, ne buisons,
 que il ne soit pris ou randuz
 et puis escorchiez ou panduz.
 Renart *vit* qu'il ne pot durer
 ne por foïr ne por aler ;
 la bouche li va escumant,
 et si le vont si esplumant,
 si li poilent son pelican
 en haut en volent li flocon.
 (*Le roman de Renart*)

(111) Ancor vos pri que vos veigniez
 o moi herbergier enuit mes. »
 Erec respont : « Lessiez m'an pes :
 nel feroie an nule meniere. »
 Cil *voit* n'i a mestier proiere
 et dist « Sire, a vostre pleisir.
 Or nos an poons bien teisir,
 mes gié et mi chevalier tuit
 serons avoec vos ceste nuit
 (Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*)

Julie Glikman (2008) a mené une étude sur le deuxième type de complétive, celle qui n'est pas introduite par une conjonction de subordination. Elle étudie plus spécifiquement les caractéristiques de ces complétives et l'évolution des complétives et des marqueurs de

subordination. Elle conclut de son enquête que l'omission de *que* n'apparaît pas avec n'importe quel verbe. Ce verbe introducteur s'accompagne souvent d'un subjonctif/ un autre mode/ temps. Ces traits peuvent indiquer qu'il s'agit d'une subordination en ancien français (cf. Buridant 2000, Bonnard 1997). Buridant (2000 : 571) note que les verbes de perception ont la possibilité d'omettre la conjonction de subordination. Nous ne parcourons pas toutes les caractéristiques relevées par Glikman, mais nous retenons la présence de la négation soit dans la phrase principale, soit dans la subordonnée. Les exemples sans conjonction de notre corpus présentent tous les deux ce trait. Buridant (2000) et Marchello-Nizia (1999) remarquent que l'ellipse de la conjonction apparaît surtout dans des textes anciens en vers. L'ellipse ne se limite pas à la complétive, mais d'autres types de conjonction peuvent également être omis, tels que le pronom relatif, la conjonction consécutive, etc. Nous ne sommes malheureusement pas en mesure d'affirmer cette constatation de Glikman. La linguiste prouve ensuite que ces constructions ne s'éteignent pas en ancien français, mais qu'ils vivent en continuation en moyen français (et même en français moderne), comme nous le verrons par la suite.

j) La proposition interrogative indirecte

L'exemple (112) relève de la perception directe, tandis que dans (113) nous avons clairement affaire à la perception indirecte. *Sainte Eglise* demande aux personnes de regarder autour d'elles et de déduire la douleur des indices qu'elles voient, afin de la comparer à la douleur de la sainte Eglise même. Un tel passage à la cognition est présente dans deux autres exemples du corpus.

(112) Lors s'est la reïne levee
 et dist : « Alons i, seneschax,
veoir se ce est li vasax.
 Se c'est il, bien poez savoir
 que je vos an dirai le voir
 maintenant que je le verrai.»
 (Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*)

(113) Vos qui aleiz parmi la voie,
 « Aresteiz vos et chacuns *voie*
 c'il est deleurs teiz com la moie »,
 Dist sainte Eglise.
 « Je sui sus ferme pierre assise ;
 La pierre esgrune et fent et brise,
 Et je chancele.
 (Rutebeuf, *Ci encoumence la complainte maitre Guillaume de Saint Amour*)

3.2.3 **Regarder dans le corpus d'ancien français**

Une première chose qui nous frappe, c'est le nombre très restreint des apparitions de *regarder*. Ceci est certainement dû à une compétition de ce mot avec son étymon *garder* et les formes *esgarder/ égarder*. Pour cette raison, nous avons également examiné un corpus

d'exemples contenant *garder* (cf. la section 3.2.4), dont nous avons relevés quelques exemples au sens de 'tourner ses yeux vers'. L'impossibilité de chercher *esgarder* dans *Frantext* nous a empêché d'analyser des exemples de ce dernier verbe.

Le verbe *regarder* n'a pas encore évolué vers l'emploi du jugement, pour autant que les quelques exemples de notre corpus nous permettent de l'affirmer. Les compléments de lieu directionnels introduits par une préposition sont assez nombreux (7/22), certainement si l'on les compare aux chiffres du tableau 13 (SN_{prép_{dir}} : 20/200). De plus, l'emploi réfléchi de *regarder*, qui s'utilise au sens 'regarder autour de soi' dont nous donnons un exemple ci-dessous, a été trouvé dans 4 sur 14 exemples de la construction transitive simple. Ceci fait un total de 11 sur 22 exemples, c.-à-d. la moitié, qui signalent clairement la direction de *regarder*.

REGARDER	Perception directe	Total
/	1	1
SN	14	14
SN + Inf.	-	0
SN + Rel. attr.	-	0
SN + Pprés.	-	0
SN + Ppassé	-	0
SN + <i>comme X</i>	-	0
Prop. Interro	-	0
SN _{prép_{dir}}	7	7
Total	22	22

Tableau 15 : la complémentation de *regarder* dans notre corpus de l'ancien français

a) *La construction absolue*

Cet emploi absolu de *regarder*, qui est en même temps le seul que nous ayons trouvé, s'interprète de manière perceptive directe et se trouve en coordination avec un autre verbe de perception *oreiller*. De la subordonnée *q'an la paroi un trou avoit*, nous savons qu'il regarde et écoute à travers un trou. Dans ce cas, il nous semble avoir affaire à un *que* introduisant une subordonnée adverbiale de cause, au sens de 'parce que' en français contemporain.

- (114) Qant li dormirs lor va hatant,
 couchier s'en va, plus n'i atent.
 Isangrin a l'oroille,
 primes *regarde* et puis oreille,
 q'an la paroi un trou avoit,
 plus a d'un an qu'il l'i savoit,
 et par une es qui fu fandue
 vit la vïele au clo pandue.
 (*Le roman de Renart*)

b) La construction à objet direct (pro)nominal

Cette construction ne relève que de la perception directe dans notre corpus d'ancien français. Dans l'exemple (115), le COD est placé en position initiale. L'exemple (116), qui contient une forme réfléchie, doit sémantiquement être interprété comme 'regarder autour de soi', un sens qui va s'effacer au fur et à mesure. La direction est donc exprimée par cet emploi réfléchi de *regarder*, dont nous avons trouvé quatre exemples parmi nos données. De plus, dans cet emploi, le verbe n'a pas entièrement abandonné son étymologie en signifiant 'regarder autour de soi pour prendre garde à', ce que nous voyons dans l'exemple (117a). La traduction dans (117b) accentue le sens originel de (*re*)garder.

(115) qu'il li avint par mescheance
 qu'ele dist lors une parole
 dom ele se tint puis por fole ;
 mes ele n'i pansoit nul mal.
 Son seignor a mont et a val
 comança tant a *regarder* ;
 le cors vit bel et le vis cler,
 et plora de si grant ravine
 que, plorant, desor la peitrine
 an chieent les lermes sor lui.
 « Lasse, fet ele, con mar fui !
 (Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*)

(116) Tant lor a de ses gas lanciez
 que dant Coarz est desliez
 et sist sor un cheval corant ;
 un saut a fait mout avenant :
 einz que Renart se *regardast*
 ne que il garde s'en donast,
 fu Coart bien pres de la cort
 o son cheval qui bien tost cort.
 (*Le roman de Renart*)

(117) a. Li chien li vienent en viron
 qui li tolent le pain des mains.
 De .II. foiz boivre, c'est dou mains ;
 por nient se *regarderoit*
 qui plus de .II. foiz beveroit.
 Les os vos ruent li garçon,
 qui sont plus fel que hermeçon.
 (*Le roman de Renart*)

b. Les chiens rôdent autour de lui,
 qui lui arrachent le pain des mains.
 Boire deux fois, pas question ;
 et si on voulait boire plus de deux fois,
 inutile de *chercher à sauver sa peau*.
 Les marmitons,
 qui sont plus féroces que l'hermecon, lui jettent des os.
 (Source : <http://letrouble.fr/renart/lots/lot6.html>)

c) *La construction à complément de direction*

Les compléments directionnels (118) ne manquent pas dans notre corpus. Dans deux exemples, dont nous avons choisi (119) comme illustration, la préposition *vers* nous a sauté aux yeux, surtout parce qu'elle est suivie d'un objet qui ne demande normalement pas de marqueur de direction. L'emploi transitif serait l'emploi normal. Comme nous l'avons dit, l'emploi ancien de *regarder* semble vouloir mettre en relief la direction au sens de 'tourner ses yeux vers'.

(118) Renart, qui mout fu deputaire,
 en quide bien livroison faire
 a ses anfanz sanz demorance.
 Or pant Dieu de la delivrance !
 Renart *regarde* en la gaudine
 et voit le roi et la roïne ;
 tant baron voit et tante beste,
 li bois fremist comne tanpeste ;
 entr'aus parolent de Renart,
 mais ne sevent mot de Coart [...]
 (*Le roman de Renart*)

(119) quant ceste bataille tant dure ;
 si nos devons as branz d'acier
 por noz amies resforcier. »
 Erec respont : « Bien avez dit. »
 Lors se reposent un petit.
 Erec *regarde* vers s'amie,
 qui molt dolcemant por lui prie :
 tot maintenant qu'il l'ot veüe,
 se li est sa force creüe ;
 por s'amor et por sa biauté
 a reprise molt grant fierté ;
 (Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*)

3.2.4 Garder dans le corpus d'ancien français

Nous avons déjà annoncé que *garder* se laissait interpréter aux mêmes sens que *regarder*. Nous avons constaté que très peu d'emplois de *garder* dans notre corpus se prêtent à une telle interprétation : nous avons analysé seulement 5 des 81 exemples dans ce sens. L'emploi perceptif ne s'étend donc pas tellement, ce qui annonce que *regarder* va l'emporter sur *garder* comme verbe de perception, comme nous le verrons plus loin. Il n'est de nouveau pas question d'une interprétation à opinion.

GARDER	Perception directe	Total
/	-	0
SN	2	2
SN + Inf.	-	0
SN + Rel. attr.	-	0
SN + Pprés.	-	0
SN + Ppassé	-	0
SN + <i>comme X</i>	-	0
Prop. Interro	1	1
SN _{prép_{dir}}	2	2
Total	5	5

Tableau 16 : la complémentation de *garder* dans notre corpus de l'ancien français

a) La construction à objet direct nominal

L'exemple (120) est notre seul exemple à COD nominal qui permet une interprétation perceptif, quoique le sens originel reste présent vu qu'Isengrin 'garde en regardant'.

(120) [...] me quenoistra sor toute rien :

g'irai avant a que que tort,
s'orraï noveles de la cort. »
Sipanse et dist en son corage
que il changera son langage.
Isengrin *garde* cele part,
si a veü venir Renart ;
dresce la poue, si se saingne,
einçois que il a lui parvaingne,
plus de .C. foiz, si com je cuit ;
tel paor a par poi ne fuit.
(*Le roman de Renart*)

b) La proposition interrogative/ exclamative indirecte

L'emploi de *garder* dans (121) nous semble se prêter facilement à l'interprétation de 'regarder' perceptif.

(121) CLIKÉS

Ains geteroie contremont,
Car il siet plus haut devers ti.

PINCEDES

Certes, Cliquet, tu as menti :
Un marc d'or i ait au grant pois !

RASOIRS

Met enmi l'eschekier un pois :
Il acourra cha a droiture.

CLIKÉS

Giete tost, soit en aventure !

PINCEDES

Il s'en vont ! *Gardés* qu'il i a !

CLIKÉS

Par foi, set poins.

RASOIRS

Quia ! Kia ! Chil deriere viennent du mains !

(Jehan Bodel, *Li jus de Saint Nicholai*)

c) *La construction à complément de direction*

De nouveau, cet emploi de *garder* se prête à l'interprétation perceptive.

(122) Et dist li rois : « Or tost dou pandre !

Je ne quier, certes, plus atandre. »
Ja fust panduz, que qu'il s'an plaigne,
qant li rois *garde* en la chanpaingne
et vit une grant chevauchie
ou mainte dame avoit iriee.

Ce fu la dame dant Renart,
qui vint poingnant tout un essart
et mout venoit hastivement,
mais le roi regarde vers la campagne

(*Le roman de Renart*)

3.3 Voir et regarder en moyen français et en français de la Renaissance

A partir du XIV^e siècle, le français commence à se superposer aux autres langues d'oïl. Il devient la langue officielle de la France au XVI^e siècle et supprime le latin comme langue juridique et administrative. Cependant, de cette manière, les langues régionales perdent également du terrain par rapport au français.

Le moyen français présente des changements en cours par rapport à l'ancien français. Le système bicasuel de l'ancien français disparaît complètement à la fin de cette période en faveur d'un marquage uniforme du pluriel (le -s), la première déclinaison des

noms féminins en *-ə/* va l'emporter sur les autres déclinaisons, tandis que le cas régime devient dominant pour les noms masculins. En effet, c'est l'analogie qui va faire en sorte que la langue change. La langue va devenir de plus en plus analytique, si bien que les pronoms, les déterminants, les prépositions, etc. vont apparaître de plus en plus, également à cause de la disparition des cas. L'ordre des mots va se généraliser en faveur de l'ordre SVO et les adjectifs et les compléments du nom suivront obligatoirement le nom, ce qui est l'inverse de la séquence la plus fréquente en latin (*doctus vir* → *l'homme savant*)²⁸.

Pour ce qui est de la littérature, les écrivains vont explorer le genre en prose. Les exemples de notre corpus relèvent par conséquent souvent de la prose, mais la poésie n'y manque pas non plus. Nous n'avons examiné que le XV^e et le XVI^e siècle, parce que *Frantext* n'offre pas de textes du XIV^e siècle comportant *voir* ou *regarder*. De nouveau, nous avons examiné 150 exemples de *voir* comme verbe (bien que la forme adverbiale (cf. supra) soit encore assez fréquente dans *Frantext*) et 150 exemples de *regarder*. Le nombre d'occurrences de *regarder* a beaucoup augmenté par rapport à l'ancien français. Par contre nous n'avons plus trouvé des formes de *garder* au sens perceptif. Un tableau présentera les nombres d'occurrences des structures et des sens et nous les illustrerons pour chaque verbe. Observons d'abord les sens de *voir* et de *regarder* dans le *Dictionnaire du Moyen Français*.

3.3.1 Voir et regarder dans le *Dictionnaire du Moyen Français*

L'entrée *voir* dans le *Dictionnaire du Moyen Français* en ligne fournit une définition des sens assez similaire à celle du français contemporain (cf. l'annexe 3). Le premier groupe d'emplois exprime la perception directe ou indirecte. Dans le deuxième groupe on passe entièrement à la cognition et même à l'opinion (II.D). Retournant à son origine latine, *voir* s'utilise à partir du XIII^e siècle au sens de la « connaissance raisonnée dans *voir clair (dans/en quelque chose)* » (*Dictionnaire Historique – le Robert* p. 4108). Le point III.A. nous semble se rapprocher de 'regarder' au sens perceptif. Dans III.B., par contre, on a encore affaire à la cognition. Au XIV^e siècle se développe la structure transitive indirecte en *à*, qui correspond à 's'en occuper'. Les autres structures indirectes sous III.C.2 et III.C.3 nous paraissent également nouvelles et semblent avoir disparu en français moderne. Le quatrième groupe, sous le dénominateur *affaiblissement sémantique*, correspond aux emplois grammaticaux. L'emploi IV.D ne nous intéresse pas ici, vu son caractère adverbial (cf. la section 3.2.1). Nous ne pouvons cependant pas nier qu'il soit très fréquemment présent dans notre corpus, raison pour laquelle nous avons dû le filtrer.

« **VOIR1**, verbe trans.

I. - [Domaine des perceptions physiques]

A. - [Sens de la vue, idée de perception passive] "Percevoir par le sens de la vue"

B. - Empl. trans. dir. [Avec une idée d'attention ; sens de la vue, éventuellement lié à d'autres sens ou facultés]

C. - [Lié à d'autres sens ou facultés] "Acquérir de l'expérience"

D. - Empl. trans. dir. rare [Sens de l'ouïe] "Percevoir par l'ouïe"

²⁸ La séquence neutre en latin du génitif et du nom qu'il définit est la même qu'en français contemporain *servus domini* → *l'esclave du maître*.

E. - Empl. trans. dir. p. anal. **1.** [*Voir* renvoie à l'imagination] *Voir qqn/qqc.* "Se représenter (par la pensée, au cours d'un rêve, sous l'effet d'une hallucination...) une personne ou une chose absente ou inexistante" **2.** SPIRITUALITÉ "Être dans un état contemplatif et percevoir par les yeux de l'esprit, au delà du monde visible, Dieu et les choses de la foi"

II. - [Domaine de la pensée]

A. - [Marquant une saisie intellectuelle] **1.** Empl. trans. dir. *Voir qqc./qqn.* "Comprendre, se faire une idée claire de la nature de qqc./qqn" **2.** Empl. abs.

B. - Empl. trans. dir. [Marque l'acquisition d'une connaissance] **1.** [Avec une complétive en *que* ou une constr. équivalente] **2.** [Avec une interr. indir. totale] **3.** [Avec une interr. indir. partielle] **4.** [Avec le relatif *que* ayant pour antéc. le pron. neutre *ce*]

C. - Empl. trans. dir. [Marquant un constat] **1.** *Voir qqc.* **2.** *Voir qqc.* + part. passé, adj. ou groupe prép. "Constater que qqc. est..." **3.** *Voir qqc. en qqn/qqc.* "Constater l'existence de qqc en qqn/qqc."

D. - Empl. trans. dir. [Marque un jugement] **1.** "Estimer, juger" **2.** Au passif *Être vu.* "Paraitre, sembler"

E. - Empl. abs. [Marque une prévision] "Prévoir"

III. - [Domaine de l'attention]

A. - Empl. trans. dir. [Marque l'attention portée à un objet] **1.** "Porter son attention sur" **2.** "Examiner" **3.** DR.

B. - [Marque la réflexion en vue de qqc.] *Voir* + sub. **1.** [Avec une interr. indir. totale] "Réfléchir pour savoir si" **2.** [Avec une interr. indir. partielle] **3.** [Avec une complétive par *que*]

C. - Empl. trans. indir. **1.** *Voir à* **2.** *Voir de qqc./qqn.* "Réfléchir au sujet de qqc" **3.** *Voir sur qqn*

IV. - [Par affaiblissement sémantique]

A. - [Au passé simple, avec l'adv. *mar* ou *mal*]

B. - [Avec un inf. : *voir qqc./qqn* + inf. équivaut à un passif]

C. - [*Se voir* + part. passé, adj. ou groupe prép. : équivaut à *être*]

D. - [En fonction adverbiale, après un verbe qu'il renforce] »

(DMF : *Dictionnaire du Moyen Français 1330-1500*, ATILF/ Nancy Université-CNRS.

<http://www.atilf.fr/dmf>)

Regarder, quant à lui, ne semble pas s'innover beaucoup au niveau des sens. Le premier groupe d'emplois est à relier à la perception directe. Nous remarquons que, par extension, *regarder* s'utilise comme 'voir' ou de façon cognitive comme 'constater', si bien qu'il perd son trait agentif. Le deuxième groupe s'éloigne de la perception directe en mettant en relief le fait de 'considérer avec l'esprit'. Dans le troisième groupe sont regroupés les sens indiquant une certaine orientation, que ce soit de manière perceptive ou cognitive au sens de 'concerner'. La seule chose que note le *Dictionnaire Historique*, c'est que la forme réfléchie s'étend du sens perceptif à celui de 'se considérer (dans un miroir)' (1480). Au niveau de la pragmatique le verbe connaît une portée plus large qu'en ancien français : il commence à gagner du terrain par rapport à *garder* comme verbe de perception visuelle agentif. Le *Dictionnaire du Moyen Français* (cf. l'annexe 4 et ci-dessous II.B)

indique encore les constructions transitives indirectes en *de* et en *en* au sens 'veiller attentivement à quelque chose' que nous n'avons pas encore rencontrées avant.

« **REGARDER**, verbe

I. - "Diriger les yeux vers qqn ou qqc., afin de voir"

A. - Au propre **1.** *Regarder qqn / qqc.* **2.** *Regarder* + compl. indiquant la direction du regard **3.** Empl. abs. **4.** Part. prés. en empl. subst. "Celui qui regarde, spectateur" **5.** Inf. subst. "Action de regarder, regard"

B. - En partic. **1.** "Regarder qqn ou qqc. à telle ou telle fin (pour observer, pour surveiller...)" **2.** "Chercher qqn / qqc. (du regard)" **3.** Rare [Sur *garder* au sens de "regarder", le préfixe *re-* ayant le sens d'inversion] *Se regarder*. "Regarder derrière soi ou autour de soi"

C. - P. ext. "Voir, apercevoir ; constater"

D. - P. méton. [De ce qui procure une vue, une perspective] *Regarder à / devers / sur*. "Avoir vue vers, sur"

II. - Au fig. "Prendre en considération (en tournant son esprit vers qqn ou qqc.)"

A. - Empl. trans. "Prêter attention à qqn ou qqc., prendre qqn ou qqc. en considération" **1.** "Prêter attention à qqn ou qqc." **2.** "Prendre qqn ou qqc. en considération, considérer qqc., tourner son esprit vers qqc." **3.** "Examiner, contrôler qqc." **4.** "Décider de qqc. après examen (en partic. en justice)"

B. - Empl. trans. indir. *Regarder à / de / en* **1.** *Regarder à qqc.* "Prendre qqc. en considération, y réfléchir, s'en préoccuper" **2.** *Regarder de qqc.* "Veiller attentivement à qqc." **3.** *Regarder en qqc.* "Veiller attentivement à qqc."

C. - Rare [Idée de veiller à qqc., mais dans des emplois dérivés de *garder*] **1.** "Prendre garde à ... ne pas" **2.** [Intensif de *se garder*] *Se regarder*. "Prendre garde, se méfier" **3.** [Le préfixe ayant le sens de "de son côté"] "Préserver, garder de son côté"

III. - P. anal. [Idée d'orientation (tout comme les yeux, dans le regard, s'orientent vers qqc.) ou idée de rapport, de relation entre deux ou plusieurs choses (tout comme les yeux, dans le regard, sont en relation avec ce qu'ils voient)]

A. - [Idée d'orientation] **1.** [D'une chose, sans mouvement] **2.** [D'une chose, avec mouvement] **3.** [D'une pers., d'un animal]

B. - [Idée de relation] **1.** "Concerner, avoir trait à" »

(DMF : *Dictionnaire du Moyen Français 1330-1500*, ATILF/ Nancy Université-CNRS. <http://www.atilf.fr/dmf>)

3.3.2 **Voir dans le corpus de moyen français et français de la Renaissance**

Peu de changement s'observe en moyen français et en français de la Renaissance par rapport à l'ancien français. Les attributs d'objet ne s'utilisent toujours pas pour exprimer une opinion et la perception directe reste de loin le sens le plus usuel. Le passage à la cognition fait pourtant des progressions en nombre d'occurrences.

VOIR	Cogn.	Perc. Indir.	Perc. Dir.	Exist.	Opinion	Gramm.	Total
/	-	-	1	-	-	-	1
SN	2	6	79	-	-	-	87
SN + Inf.	-	-	26	1	-	-	27
SN + Rel. attr.	-	-	-	-	-	-	0
SN + Pprés.	-	-	4	-	-	-	4
SN + Ppassé	-	-	2	-	-	1	3
SN + Adj	-	-	7	-	-	-	7
SN + SPrép.	-	-	-	-	-	-	0
SN + Nom	-	-	-	-	-	-	0
SN + Adv	-	-	-	-	-	-	0
SN + <i>en</i> nom	-	-	-	-	-	-	0
SN + <i>comme X</i>	-	-	-	-	-	-	0
SN + SNprép/ <i>y</i>	-	-	-	-	1	-	1
Complétive	5	5	7	-	-	-	17
Prop. Interro.	-	-	3	-	-	-	3
Total	7	12	128	1	1	1	150

Tableau 17 : la complémentation de *voir* dans notre corpus du moyen français et du français de la Renaissancea) La construction absolue

Le seul exemple d'emploi absolu de *voir* exprime la perception directe, et ce de manière métonymique. L'homme perçoit le monde qui l'entoure en tâtant. Cet emploi montre encore une fois comment ce verbe de perception est dominant, comment les autres modalités de sens en peuvent être dérivées (cf. le chapitre 1).

- (123) En son vivant, que point ne me trouvoye
 L'omme esgaré qui ne scet ou il va
 « Aveugle suy, ne sçay ou aler doye ;
 De mon baston, affin que ne forvoye,
 Je *vois* tastant mon chemin ça et la ;
 C'est grant pitié qu'il couvient que je soye
 L'omme esgaré qui ne scet ou il va ! »
 (D'Orléans C., ca. 1415-1457)

b) La construction à objet direct (pro)nominal

(124) illustre la perception directe et (125) la perception indirecte. (126) nous semble faire un pas de plus dans la direction de la cognition pure : *voyant* prend le sens de 'comprenant' dans ce contexte.

(124) Cette nuit, au deuxiesme quart, qui est environ minuit, je *vis* en la moyenne region de l'air une flamme de feu ronde comme une boule, et en sortit une autre plus petite du dedans, et rendoit aussi grande lumiere qu'un éclair de tonnerre, et dura peu sans estre consommee. (Crignon P., 1529)

(125) Seigneur Dieu, qui tousjours as esté mon protecteur et mon servateur, tu *vois* la destresse en laquelle je suis maintenant. Rien icy ne me amene sinon zele naturel, [...] (Rabelais F., 1542)

(126) [...] deux voyes il falloit prendre l'une :
Estre deffaits ou obtenir victoire.
Or sçavoient ilz, par raison peremptoire,
Qu'à la victoire ne se devoient attendre ;
Cecy *voyant*, chascun va condescendre
Que trop mieulx vault la vie que la corde.
(Marot J., 1507)

c) L'objet direct infinitif

L'exemple (127) signifie la perception directe, comme c'est normal pour la construction infinitive (bien entendu que *Plaisance* est une personnification). Dans (128), *voir* est suivi d'un COD et le verbe *être*, qui à son tour est suivi d'un attribut référant au sujet de l'enchâssée. On n'arrive pas à interpréter *être* dans cette construction comme un verbe d'état en français moderne : 'devenir' nous semble une traduction appropriée (*en me voyant devenir une jeune fille quand j'étais une dame*). L'exemple (129) se rapproche de l'interprétation existentielle : l'emploi du pronom *on* indique une généralité. *Voir* pourrait même s'omettre, de sorte qu'on obtient la phrase *Il arrive souvent aussi bien au fou comme au sage* : nous pouvons conclure que *voir* se comporte comme un auxiliaire et montre ainsi des indices de grammaticalisation.

(127) Dieu scet se j'en suy désireux ;
Nul ne le peut aprivoiser,
Tous temps est si soupeçonneux
Qu'en penser languist doloireux
Quant il *voit* Plaisance venir ;
Mais elle se scet bien chevir,
Maugré Dangier et ses conseulx.
(D'Orléans C., ca. 1415-1457)

(128) Sans conte faire et le tien et l'autrui.
 Pere tressaint, qui dessoubz ma courtine,
 Prinestes jadiz naissance et origine,
 N'avez-vous point pitié de ma douleur,
 En me *voyant* de dame estre meschine,
 De liberté et franchise orpheline,
 Si que nul aultre n'approche à mon malheur ?
 (Marrot J., 1507)

(129) Quant Plaisance si est d'accort
 Avecques un jeune desir,
 Nul ne pourroit son cueur tenir
 D'envoyer les yeulx en messaige ;
 On le *voit* souvent avenir
 Aussi bien au foul com au sage.
 (D'Orléans C., ca. 1415-1457)

d) L'attribut de l'objet participial : le participe présent

En ce qui concerne l'attribut de l'objet participial, peu de choses changent par rapport à l'ancien français. De nouveau, le participe présent est le plus souvent *venant* (3 fois) et le verbe exprime la perception directe, mettant en relief plutôt le COD qu'un procès exprimé par un expérienceur et un verbe.

(130) Et comme nos gens attendoient à eux recueillir, *virent* le dit Espagnol venant de la montagne avec un cabry. (Crignon P., 1529)

e) L'attribut de l'objet participial : le participe passé

Cette construction est employée, du moins dans notre corpus, de manière perceptive directe (131). Seul l'exemple (132) fait appel à *voir* dans son emploi grammaticalisé. L'emploi de *voir* grammaticalisé rend possible de mettre en position sujet le complément du nom de la construction copulative avec *être* (*de qui la grande fierté est soumise*).

(131) Des vagues ny des vents, les ondes escumer :
 Et quelqu'autre bien loing au danger d'abysmer
 En vain tendre les mains vers le front du rivage :
 Ainsi (mon cher Morel) sur le port arrêté
 Tu regardes la mer, et *vois* en seureté
 De mille tourbillons son onde renversee :
 Tu la vois jusqu'au ciel s'eslever bien souvent,
 Et vois ton Dubellay à la mercy du vent
 Assis au gouvernail dans une nef persee.
 (Du Bellay J., 1558)

(132) Lequel, voyant que luy faisoyes oppresse,
 Comme le ver quant on le foulle ou blesse,
 S'est est revenché en usant de main mise,
 Dont toy, *voyant* ta grant fierté soubmise,
 As prins recours soubz le sceptre de France :
 L'ombre du fort donne au foible assurance.
 (Marot J., 1507)

f) *L'attribut de l'objet adjectival*

Jusqu'à cette époque, il n'y a toujours pas de preuve de l'attribut de l'objet adjectival pour exprimer l'opinion. Seule la perception directe est à l'ordre :

(133) Quant veoir vont aucun royal seigneur,
 Ilz se doivent mettre de leur puissance
 En bon array, car cela les avance
 Et si les fait estre prisiez des gens,
 Quant on les *voit* netz, gracieux et gens.
 Tantost après tous deux nous en alasmes
 Et si longtemps ensemble cheminasmes
 Que venismes au plus près d'un manoir [...]
 (D'Orléans C., ca. 1415-1457)

g) *La construction transitive + complément locatif*

Nous avons découvert un exemple du complément locatif *y*, par rapport auquel le COD porte une valeur prédicative. Il exprime l'opinion :

(134) Six autres pointz aussi accordera,
 Mais par serement point ne les promettra,
 Car nul amant estre contraint ne doit
 De les garder, se son prouffit n'y *voit* ;
 Mais se faire veult, après bon conseil,
 A les garder doit mettre son travail.
 « Le premier est qu'il se tiengne jolis,
 Car les dames le tiennent a grant pris.
 (D'Orléans C., ca. 1415-1457)

h) *La proposition complétive*

De (135) ressort la perception directe, de (136) la perception indirecte et dans (137), *voir* passe complètement à la cognition.

- (135) Mes yeulx prindrent fort a la regarder,
 Plus longuement ne les en peu garder.
 Quant Beauté *vit* que je la regardoye,
 Tost par mes yeulx un dard au cueur m'envoye.
 Quant dedens fu, mon cueur vint esveillier. (D'Orléans C., ca. 1415-1457)
- (136) Or, en cheminant, *voyant* Pantagruel que les lieues de France estoient petites
 par trop au regard des aultres pays, en demanda la cause et raison à Panurge,
 lequel luy dist une histoire que mect Marotus du Lac, monachus, es Gestes des
 Roys de Canarre, disant que : [...] (Rabelais F., 1542)
- (137) Je me rendy sans composition ;
 Alors congnoz juste comme l'orloge
 Que saint Denys avoit vaincu saint George,
 Mon tresorier et ma protection.
 Le roy, *voyant* que ma pugnition
 Estoit mortelle selon mon crime et vice,
 Fist que pitié prefera sa justice, [...]
 (Marot J., 1507)

i) *La proposition interrogative indirecte*

Cette construction est seulement utilisé au sens perceptif direct dans notre corpus du moyen français et du français de la Renaissance, ce qui est assez remarquable vu la possibilité de ce type de proposition de s'utiliser au sens cognitif.

- (138) Le dimanche XXVme jour, nous environnâmes l'isle pour *voir* s'il y avoit lieu
 propre pour descendre afin d'avoir de l'eau. (Crignon P., 1529)

3.3.3 **Regarder dans le corpus de moyen français et français de la Renaissance**

Dans le corpus du moyen français et du français de la Renaissance, le nombre d'occurrences de *regarder* est beaucoup plus élevé qu'en ancien français. *Regarder* a donc gagné du terrain par rapport à *garder*, dont nous n'avons repéré aucun exemple au sens perceptif pendant ces siècles, et probablement aussi par rapport aux autres verbes de perception visuelle. L'exemple (139) montre bien que les deux verbes se sont distanciés davantage au niveau de la sémantique : *garder* porte le sens de 'sauvegarder', tandis que *regarder* s'utilise de manière perceptive. La cognition entre en scène pour la première fois au sens de 'considérer (de manière intellectuelle)', quoique ce sens soit déjà présent en ancien français selon le *Dictionnaire Historique*. Les constructions que nous appellerons 'complétives' pour *regarder* apparaissent au sens 'veiller à' ou 'contrôler'. Par contre nous ne disposons toujours d'aucun exemple au sens de 'concerner', ni avec celui de jugement.

REGARDER	Cognition 'considérer'	Perception directe	'Veiller à'	Total
/	-	13	-	13
SN	1	101	-	102
à + SN	1	-	-	1
SN + Inf.	-	1	-	1
SN + Rel. attr.	-	-	-	0
SN + Pprés.	-	-	-	0
SN + Ppassé	-	-	-	0
SN + <i>comme X</i>	-	-	-	0
Complétive	-	-	3	3
Prop. Interro	4	4	-	8
SN _{dir} prép _{dir}	-	22	-	22
Total	6	141	3	150

Tableau 18 : la complémentation de *regarder* dans notre corpus du moyen français et du français de la Renaissance

(139) Parquoy, ma tresaimée, je vous laisse et donne cest aneau, pour assurance et gage de ma Foy (comme l'Aneau est le propre symbole d'amour et Foy), vous priant en ceste confiance et seure attente de mon retour, pour l'amour de moy le *garder* et souvent *regarder*, en curieuse inspection de mon portement.»
(Aneau B., 1560)

a) La construction absolue

Les treize exemples de la construction absolue sont analogues à un des deux exemples suivants : le verbe est employé soit à l'impératif (140), soit tout simplement de façon intransitive (141). Ici, des traits défensifs restent présents, ce qui découle du contexte *je sauvegarde*, [...], *je maintiens et garde*.

(140) BONNE COMPAGNIE

Mille mercis.

BANQUET

Regardez, les metz sont assis.

Prenez place de ce costé.

Seez vous aussi entre vous six,

Chascun selon la qualité.

BONNE COMPAGNIE

De biens y a grant quantité.

(De La Chesnaye N., 1508)

(141) Lege Nemo, tu trouveras
 Qu'il en a parlé publice
 Sur le paraffe Inter claras.
 Je suis sauvegarde,
 Je voy, je *regarde*,
 Je maintiens et garde
 Gens de bon vouloir.
 Je picque, je larde,
 Je poings et brocarde
 La teste cocquarde
 Qui ne veult valoir.
 (De La Chesnaye N., 1508)

b) La construction à objet direct (pro)nominal

Comme attendu, la plupart des exemples de l'emploi transitif pur signifient la perception directe (142). Cependant, dans (143) nous avons affaire à un COD abstrait, ce qui fait de *regarde* une tautologie avec le verbe précédent *considere*.

(142) Notez que les maladies,
 par quelque fenestre,
 feront semblant d'espier les souppans,
 et ce est ce que le fol monstre.
Regardez ces gracieux viz
 Qui font le guet par la fenestre !
 Tantost viendront, ce m'est advis,
 Bouter chascun hors de son estre.
 (De La Chesnaye N., 1508)

(143) Puis par sort, fortune, et adventure cheminons par cestuy monde. Mais finalement Atropos met fin à la vie laquelle est dicte sans ordre par autant qu'elle ne considere et ne *regarde* eage, dignité ou vertus. Mais indifferemment invadit et assault toutes choses. (Thenaud J, 1515-1519)

c) La construction à objet indirect

Cette construction prépositionnelle se fait interpréter avec *regarder* comme 'prendre quelque chose en considération, y réfléchir' (cf. le sens II.B). L'exemple ci-dessous reflète bien cette interprétation.

(144) Et le jour que nous partismes il dit audit Antoine en ma presence qu'il avoit *regardé* à cela, et qu'il allast parler à luy en sa maison, et qu'il luy diroit ce qu'il avoit trouvé. (Crignon P., 1529)

d) L'attribut de l'objet infinitif

Le seul exemple de cette construction ressort du corpus du français de la Renaissance, indiquant la perception directe :

- (145) Adonc commença mon cheval marin à nager, à ses piedz platz, et à estendre ses ailes, lesquelles ayant prins air et vent, nous transporta en diverses contrées et regions à l'arbitre des vens, des ondes et du cheval, à la grande merveille des peuples qui avoient gaigné les cruppes steriles des plus hautes montaignes, du faist desquelles nous *regardans* ainsi aller à cheval sur la hauteur des eaux, ilz en estoient tous esbahiz, comme de chose qui jamais auparavant n'avoit esté veüe. (Aneau B., 1560)

e) La proposition complétive

Dans la construction 'complétive' de l'exemple (146), *regarder* prend un tout autre sens, celui de 'contrôler' ou 'veiller à ce que' (cf. II.A, II.B. sous l'entrée *regarder* dans le *Dictionnaire du Moyen Français*). Cette complétive ne nous semble d'ailleurs possible que pour ce sens.

- (146) Mais quand Dangier, le rude diacre plain d'avarice sacerdotalle, eust veu que je ne feiz present que d'un peu de parchemin ataché en bois, sans ce que autrement il *regardast* que tout ce servoit à l'honneur et exaltation de la deesse Venus et de son temple, [...] (Lemaire De Belges J., 1511)

f) La proposition interrogative indirecte

L'interrogative indirecte marque dans (147) la perception directe, tandis que l'emploi dans (148) est plutôt cognitif ('examiner, contrôler' ou 'considérer'), ce qui confirme encore une fois que *regarder* ne se limite pas à la perception.

- (147) Sur ce point aussi fut commandé au Clerc publique de monter sur le Morirfault et *regarder* au perron de marbre quelles marques, ou signes, ou lettres, y auroit faict le corps mort de son doy et de son sang. (Aneau B., 1560)
- (148) Car, dist-il, si vous battez vostre pere ou vostre mere, on vous envoyra pour penitence à Rome ; mais, si vous battez vostre femme, elle et toutes ses voisines vous envoyront à tous les diables, c'est à dire en enfer. Or, *regardez* quelle difference il y a entre ces deux penitences ; car, de Rome, on en revient ordinairement ; mais d'enfer, oh ! (De Navarre M., 1559)

g) La construction à complément de direction

Comme toujours, le complément de direction ne s'emploie que pour signifier la perception directe :

(149) [...] en sorte qu'elles devinrent ailes sans plumes comme de chauve-souris, volantes et emportanz la teste en l'air si hault que bien tost fust perdue de veüe, restant toute la multitude populaire autant esbahie que la merveille le meritoit, les uns *regardans* en l'abysme de la fosse, où ilz ne voyoient goutte, les autres levans les yeulx en l'air, pour veoir si la teste retomberoit des cieux. (Aneau B., 1560)

3.4 Voir et regarder en français classique

Le siècle classique a beaucoup influencé l'état de la langue française jusqu'à présent. Pendant le XVI^e et le XVII^e siècle, les Français se sont rendu compte que leur langue n'est pas du tout inférieure au latin comme langue littéraire. Pour aider les auteurs à écrire de manière 'correcte' - il existait toujours beaucoup de différences régionales à l'écrit (comme à l'oral) - les grammairiens entrent en fonction. Le cardinal Richelieu fonde l'Académie française en 1635, qui aura pour but de régler et de normaliser la langue, tant au niveau de la grammaire qu'au niveau du lexique (cf. infra : les définitions de *voir* et de *regarder* dans le premier dictionnaire de l'Académie française).

En ce qui concerne l'état linguistique du français, les changements par rapport au moyen français sont remarquables. Le système bicasuel a complètement été abandonné et les déterminants et les prépositions s'utilisent de plus en plus pendant le premier quart du XVII^e siècle, pour arriver à un emploi régulier de ces formes à partir du deuxième quart (sauf l'article indéfini, qui est encore omis sous certaines conditions). Ceci a pour conséquence que l'ordre des mots SVO se fixe pendant cette période. Pour ce qui est de la prosodie, l'accentuation de fin de (groupe de) mots s'est entièrement imposée.

Nous présentons encore une fois les définitions des verbes en question, cette fois-ci relevant d'un dictionnaire français de la fin du XVII^e siècle, pour ensuite passer à la présentation des résultats de notre corpus de français classique.

3.4.1 Voir et regarder dans le premier dictionnaire de l'Académie française

Un des premiers dictionnaires explicatifs pouvant se profiler comme la norme est la première édition du *dictionnaire de l'Académie française*, datant de 1694. L'annexe 5 fournit l'entrée entière du dictionnaire, mais nous avons repris ci-dessous les sens les plus importants. Le premier sens relève de la perception directe, tant de manière transitive qu'absolue. Ce qui est intéressant à noter, c'est que le deuxième sens illustre l'emploi grammaticalisé de *voir*, qu'on a rencontré chez Bat-Zeev Shyldkrot (1981, 1984) (cf. la section 2.3.2). L'Académie ne semble tenir compte que de la séquence d'un verbe modal + *voir* grammaticalisé. Troisièmement, *voir* est vu comme un synonyme de *regarder*, ou par extension au sens plus attentif d' 'examiner'. Nous avons déjà rencontré le sens 3.c en moyen français. Le sens 4 par contre nous semble nouveau : *voir* prend la possibilité d'exprimer que deux objets se trouvent face à face. Les sens 5 et 8 passent clairement à la cognition, le plus souvent par la perception indirecte. Les sens 6 et 7 sont nouveaux, dans la mesure où ils prennent le sens de 'fréquenter, visiter' ou pour 7 'consulter'. Enfin, sous 9,

l'Académie française remarque que le verbe ne s'utilise pas seulement pour la perception visuelle, mais également pour exprimer les autres modalités de sens.

Il nous semble que tous les sens qu'avait ce verbe à cette époque ne sont pas inclus (cf. les emplois grammaticalisés et la structure *voir de/ à faire quelque chose* (qui remplace la séquence *voir à*), dont on sait du *Dictionnaire Historique* qu'elle existait au sens 's'en occuper'). En tout cas, l'Académie française s'est très peu intéressée aux structures qui pouvaient accueillir le verbe.

« VOIR. v. act.

1. Appercevoir, recevoir les images des objets dans les yeux, connoître par les yeux. *Voir un objet. je voy un homme. je le voy qui vient, qui marche &c. voir clair. voir trouble. voir confusément. voir distinctement. voir de prés. voir loin. voir de loin. cela se voit de loin. il ne voit goutte. il ne voit pas à se conduire. il ne voit pas deux pas devant luy. il ne voit pas plus loin que son nez. voir le jour. voir la lumiere. voir au travers du verre. on voit. le jour au travers. ceux qui ont veu le commencement de leur querelle. les tesmoins disent avoir veu. je parle pour avoir veu.*
2. On dit communément, pour marquer l'envie qu'on auroit que quelque chose fust. *Je voudrois bien voir.* Ainsi on dit, *Je voudrois voir tout le monde heureux. je voudrois voir toutes choses en bon estat,* pour dire, Je voudrois que tout le monde fust heureux, que toutes choses fussent en bon estat. Et, *Il l'a voudroit voir morte,* pour dire, Il voudroit qu'elle fust morte &c.
3. a. *Voir, Regarder, considerer avec attention. Voyez ce tableau, c'est une chose à voir. il merite d'estre veu. venez voir.*
 b. *Voir, se dit encore de l'application qu'on apporte à examiner quelque chose. Cette affaire a esté veüe par d'habiles gens.*
 c. *Voir, se dit aussi, Des observations & des remarques qu'on fait en lisant. J'ay veu dans Tite-Live, dans Corneille-Tacite. où avez vous veu cette particularité. dans quel livre avez-vous veu ce passage.*
4. On dit qu'*Une maison voit sur un jardin, sur une rue,* pour dire, qu'Elle est située & ouverte sur un jardin, sur une ruë &c.
5. *Voir, se dit aussi, De la connoissance qu'on acquiert des choses du monde, dans les voyages, ou dans la frequentation & le commerce du monde. C'est un homme qui a beaucoup veu. il a veu beaucoup de pays. il a veu les pays estrangers. il a veu toutes les Cours des Princes de la chrestienté. qui n'a point veu la Cour de France n'a rien veu. c'est un jeune homme qui n'a pas encore veu le monde. il est tout neuf, il n'a encore rien veu. il est allé voir l'Italie. il faut voir le grand monde pour se façonner.*
6. On dit, *Aller voir quelqu'un,* pour dire, Aller chez luy afin de le saluër, de luy rendre ses devoirs, de l'entretenir &c. *Je l'ay esté voir deux fois. je l'iray voir le plustost que je pourray. il ne m'est point venu voir. il n'a point encore veu le Roy depuis son retour. j'ay esté plusieurs fois pour avoir l'honneur de vous voir.*
7. On dit, *Voir ses Juges,* pour dire, Les solliciter chez eux. Et on dit, qu'*Un Medecin voit un malade,* pour dire, qu'Il prend soin de luy pendant sa maladie.
8. a. *Voir, signifie fig. S'appercevoir, connoître. Il y a long-temps que l'on voit qu'il se ruine. je vis bien qu'il me manqueroit de parole. ne voyez-vous pas qu'il vous trompe, qu'il se mocque de vous.*

b. *Voir*, signifie aussi figur. Penetrer par la connoissance, par le raisonnement; ainsi on dit, *Voir clair dans une affaire, dans un point de science, de doctrine*, pour dire, En avoir une intelligence entiere. Et, *N'y voir goutte*, pour dire, N'y comprendre rien.

c. *Voir*, sign. aussi generalement Connoistre par l'intelligence, & dans ce sens, on dit, que *Dieu voit*, que *les Anges voyent*, pour dire, que Dieu connoist, que les Anges connoissent.

9. *Voir*, se dit aussi de tous les autres sens, comme du goust, de l'odorat, de l'attouchement. *Voyez si le vin est bon, goustez-y pour voir. voyez un peu si cela est chaud.* »
(*Dictionnaire de l'Académie françoise, dédié au roi*. 1694. Paris : Jean Baptiste Coignard.)

Quant à *regarder*, peu semble changer par rapport au moyen français. Sous le point 2 l'Académie met les sens figurés en lumière, sous 3 se trouve le sens 'face à face', qu'on rencontre aussi avec *voir* et sous 4 le sens étymologique de 'garder'. Le cinquième sens est un emploi figé de *regarder* suivi de *de près*, prenant ainsi un sens spécifique. Sous 6 et 7, l'Académie inclut les sens 'considérer' et 'concerner', que *regarder* a toujours à présent.

« REGARDER. v. act.

1. Jetter la veuë sur quelque chose, s'appliquer à considerer quelque chose. *Regarder le Ciel. regardez-moy bien. regarder fixement sans sourciller, attentivement. regarder de costé, regarder de costé & d'autre. regarder de tous costez. regarder autour de soy. regarder par la fenestre. regardez dans vostre coffre, dans vostre chambre si cela n'y est pas. que regardez-vous-là? regarder d'un oeil de concupiscence. regarder avec plaisir, avec jalousie, &c. regarder à la dérobée. regarder froidement. il vous craint si fort qu'il n'oseroit vous regarder en face, qu'il n'oseroit vous regarder. elle est timide & modeste, elle n'a jamais regardé un homme entre deux yeux. j'en fais si peu d'estat que je ne veux pas seulement le regarder. il a la veue basse, il regarde de prés.*
2. a. On dit aussi fig. *Regarder quelqu'un de haut en bas, de travers, de costé, de mauvais oeil*, pour dire, Le regarder avec mespris, avec desdain, luy tesmoigner du mespris, de la haine.
b. On dit, *Regarder quelqu'un favorablement, le regarder de bon oeil, &c.* pour dire, Tesmoigner à quelqu'un que l'on a de la bienveillance pour lui.
3. *Regarder*, signifie aussi figur. Estre vis-à vis, à l'opposite. *Cette maison regarde l'Orient. le costé du Palais qui regarde la riviere. ces deux maisons se regardent.*
4. *Regarder*, signifie aussi fig. Prendre garde. *Regardez bien ce que vous direz, ce que vous ferez. regardez bien avant que de vous engager. il ne regarde à rien.*
5. On dit fig. qu'*Un homme regarde de prés, de trop prés*, pour dire, qu'Il est exact, trop exact, qu'il prend garde aux moindres choses. *On ne me trompera pas, j'y regarderay de prés. ce sont des gens avec qui il ne faut pas regarder de si prés.*
6. Il signifie aussi fig. Considerer. *Quand je regarde telle chose. il faut regarder la personne, le merite de la personne. regardez bien la bonté de cette estoffe. en cela je n'ay regardé que Dieu. vous ne regardez pas que tout bien regardé & consideré, vous trouverez que ...*

7. *Regarder*, signifie aussi, Concerner. *Tout ce qui vous regarde. faites ce qu'il vous plaira, cela ne me regarde point. cela regarde un tel Prince. & pour ce qui regarde cette affaire, &c. je prends part à tout ce qui vous regarde. »*
(*Dictionnaire de l'Académie française, dédié au roi. 1694. Paris : Jean Baptiste Coignard.*)

3.4.2 Voir dans le corpus de français classique

Ce corpus se rapproche plus de la diversité des sens que nous rencontrons dans le corpus du français contemporain. Le sens d'opinion reste cependant toujours absent pour la plupart des attributs de l'objet, à part le syntagme prépositionnel. Par contre les sens cognitifs ont pris un essor par rapport aux siècles précédents, ce qui va de pair avec un nombre plus élevé des propositions complétives. Les emplois de *voir* grammaticalisé et des constructions transitives directes suivies d'un complément prépositionnel locatif augmentent aussi en nombre. Puis, l'éventualité fait son entrée dans notre corpus. Nous parcourons la syntaxe et la sémantique du français classique ci-dessous.

VOIR	Cogn.	Perc. Indir.	Perc. Dir.	Event.	Opinion	Gramm.	Total
/	-	-	-	-	-	-	0
SN	-	11	77	-	-	-	88
SN + Inf.	-	-	18	-	-	-	18
SN + Rel. attr.	-	-	1	-	-	-	1
SN + Pprés.	-	-	-	-	-	-	0
SN + Ppassé	-	3	2	-	-	4	9
SN + Adj	-	-	4	-	-	-	4
SN + SPrép.	-	-	1	-	1	-	2
SN + Nom	-	-	-	-	-	-	0
SN + Adv	-	-	1	-	-	-	1
SN + <i>en</i> nom	-	-	-	-	-	-	0
SN + <i>comme</i> X	-	-	-	-	-	-	0
SN + SNprép/ y	-	-	-	-	6	-	6
Complétive	6	9	3	1	-	-	19
Prop. Interro.	-	2	-	-	-	-	2
Total	6	25	107	1	7	4	150

Tableau 19 : la complémentation de *voir* dans notre corpus du français classique

a) La construction à objet direct (pro)nominal

L'exemple (150) représente la perception directe et (151) la perception indirecte. Le dernier exemple ici (152) comporte un emploi réfléchi de *voir* avec un sujet impersonnel, ce qui se laisse transformer en 'il est à voir' ou 'on peut voir', s'approchant de la perception directe ou même indirecte ('constater en lisant').

(150) J'oubliais à vous dire que touchant les démoniaques, vous pouvez *voir* un livre in- 4 imprimé à Genève, l' an 1612, intitulé : (...). Il y en a là dedans un petit traité pag. 532. Levius Lemnius ; (...). (Patin G., 1649)

(151) JASON

Vois l'état où je suis, j'ai deux Rois sur les bras,
Acaste à la campagne, et Créon dans la ville,
Que leur puis-je opposer qu'un courage inutile ?
(Corneille P., 1639)

(152) [...] car il ne dépend d' aucun estre, mais parce qu' il faudroit advoüer qu' il seroit menteur, puis que c' est luy qui nous a revelé ces peines eternelles, comme il se *voit* souvent dans l' escriture sainte. Pour moy je croy que cet homme a esté calviniste, et que pour faire le bon valet, ne se contentant pas de nier le purgatoire, [...] (Mersenne Le Père M., 1624)

b) L'attribut de l'objet à relative attributive

La première et la seule relative attributive que nous rencontrons dans notre corpus de la langue ancienne en est un à pronom *en*, référant à une certaine quantité. (153) montre que les clitiques *le*, *la* et *les* ne sont pas obligatoires (cf. supra 2.3.3). Cet exemple renvoie à la perception directe.

(153) Car quoiqu' il n' y en ait point de plus exposés que ceux des prédicateurs, il n' y a rien néanmoins de plus ordinaire que d' en *voir* qui y demeurent toute leur vie sans trouver un seul ami qui les en avertisse. (Nicole P., 1675)

c) L'attribut de l'objet infinitif

Ce type d'attribut, signifiant en particulier la perception d'un procès, se montre encore une fois dans notre corpus.

(154) Il prepare sa Cour à des festes publiques,
Ses Herauts vont par tout en habits magnifiques ;
Dans Naples en peu de temps, on *voit* de tous costés
Arriver inconnus les guerriers invités.
(Scarron P., 1655)

d) L'attribut de l'objet participial : le participe passé

Dans (155), nous voyons la perception directe, dans (156) la perception indirecte et dans (157) *voir* prend le sens grammaticalisé. Nous pouvons le remanier en [...] *que d'être méprisée d'une personne qu'elle aymoît tant* [...].

(155) Et se tournant vers Astrée : et vous, belle bergere, continua-t' elle, vous ne pouvez éviter le blâme de mauvaise amie, si me *voyant* attaquée par eux deux, vous ne prenez ma deffense? (D'Urfé H., 1610)

(156) Astrée disoit : Silvandre ne sera pas sans jalousie quand il *verra* son ennemie plus favorisée que luy. -je croy, respondit Diane, que ce n' a esté qu' à cette intention qu' elle me les a demandez. (D'Urfé H., 1610)

(157) [...] car outre celle qu' elle avoit pour l' amour de luy, elle en souffroit encore beaucoup pour le départ de Lysandre, n' y ayant rien au monde de plus sensible à une dame orgueilleuse, que de se *voir* méprisée d' une personne qu' elle aymoît tant, et qui l' avoit si religieusement adorée. (D'Audiguier V., 1624)

e) L'attribut de l'objet adjectival

La valeur prédicative exprimée par l'adjectif relève de la perception directe dans (158).

(158) [...] et jamais sans regret d' un tel noeud ne se lie :
un sot il est cruel, ingrat, imperieux,
tantost on le *voit* morne, et tantost furieux ;
oblige sans subject, mal à propos offence,
et qui ne fait jamais du bien quand il y pense,
son esprit ignorant ne peut rien estimer, [...]
(De Viau T., 1621)

f) L'attribut de l'objet prépositionnel

Comme la plupart des attributs de l'objet, l'attribut de l'objet prépositionnel mène à des interprétations assez différentes pour le verbe : dans (159) il sert à représenter la perception directe, tandis que l'interprétation de (160) penche pour l'opinion ou même pour le sens 'être'. Nous l'avons classé comme une opinion.

(159) [...] à ce mot Galathée aussi curieuse, mais moins courageuse que moy, me *voyant* en discours avec luy, s' en approcha, et oyant que cestuy-cy estoit cousin de Fleurial, lui demanda comme sa mere se portoit. (D'Urfé H., 1610)

(160) Dieu écouta la voix de son serviteur, et dés le lendemain tous les insectes disparurent. Mais ce peuple uniquement attaché aux biens de la terre, negligea les conseils du missionnaire dés qu' il se *vit* en seureté. (Le Comte Le Père L., 1696)

g) L'attribut de l'objet adverbial

L'adverbe *ensemble* en fonction d'attribut de l'objet se trouve dans une phrase relevant de la perception directe.

(161) [...] je tascheray d'y joindre ma response en mesme tems, et par ce moyen les lecteurs, *voyant* ensemble l'un et l'autre, jugeront d'autant plus aysement de la verité : [...] (Descartes R., 1637)

h) La construction transitive + complément locatif

Les exemples de cette construction relèvent tous de l'opinion. Nous avons trouvé des syntagmes prépositionnels en *en* (162) et en *dans* (163).

(162) Et je crois que ce jour vous doit être assez doux,
 Qui de tous vos souhaits à votre gré décide ;
 Mais pour le rendre encor plus doux et plus charmant,
 Sachez que Sparte *voit* sa reine en Aglatide,
 À qui le ciel en moi rend son premier amant.
 (Corneille P., 1682)

(163) Je ne te diray point qu'un Oracle funeste
 M'a prédit ce malheur, mais écoute le reste,
 Tu *verras* mieux que moy dans ce Fils odieux
 Le fidelle instrument des menaces des Dieux.
 (Pradon J, 1677)

i) La proposition complétive

Encore une fois, nous montrons la polyvalence de la complétive : dans (164), elle renvoie à la perception directe, dans (165) à la perception indirecte, dans (166) à la cognition et dans (167) finalement, nous rencontrons l'éventualité au sens 'imaginer'.

(164) Cela fut cause que pour les mieux escouter, il s' approcha davantage d' elles, et passant la veue entre les fueilles et les branches du buisson, il *vit* que sa maistresse faisoit un brasselet de ses cheveux, qu' il reconnut aisément, tant pour ce qu' il en avoit ouy dire à Astrée, que d' autant qu' il n' y avoit bergere sur les rives du Lignon, qui les eust semblables. (D'Urfé H., 1610)

(165) Les Genoïs promirent quinze galeres : et comme dom Manuel *vit* que sa patrie estoit menacée de tomber sous la puissance des Maures, il negocia diligemment le mariage de l' infant d'Arragon avec vne princesse appellée Constance, auquel le roy de Castille s' estoit opposé, et vint ensuite le trouver, et l' assurer d' vn secours considerable. (De Scudéry M., 1667)

(166) Mais elle a mieux aymé faire la Dame Esther
 Avec son Escuyer, qui la mene et ramene ;
 Vous *verrez* qu'elle avoit la mere ou la migraine.
 Ma harangue ma foy valloit bien un sermon,
 Et j'allois haranguer comme un Roy Salomon.
 (Scarron P., 1655)

(167) [...] l' image de quelque vice ; qu' ils n' ont presque autre chose dans l' esprit
 que ces folies ; on *verra* facilement qu' il est impossible d' allier ce métier avec
 la pureté de nôtre religion. (Nicole P., 1675)

j) La proposition interrogative indirecte

Des deux exemples d'une proposition interrogative indirecte en français classique ressort la perception indirecte, dont nous montrons l'exemple (168) :

(168) [...] je luy sois une eternelle matiere de reproche, qu' il se haste de m' oster
 cette vie que je ne traisne qu' à regret, et il *verra*, s' il me laisse mourir
 glorieusement, combien peu j' auray de crainte des supplices et des bourreaux !
 (Baro B., 1628)

3.4.3 **Regarder dans le corpus de français classique**

Le tableau de *regarder* au français classique prend des formes complètement différentes que celui des siècles précédents. L'emploi perceptif direct reste bien sûr le mieux représenté, mais l'emploi cognitif semble avoir évolué très rapidement. L'opinion et le sens 'concerner' connaissent également un succès grandissant. Finalement, le sens figuré 'être vis-à-vis' a été attesté deux fois. Nous passons en revue les constructions et les sens ci-dessous.

REGARDER	Cognition 'considérer'	Perception directe	'face à'	Opinion	'concerner'	Total
/	-	2	-	-	-	2
SN	23	60	2	-	21	106
à + SN	2	1	-	-	-	3
SN + Inf.	-	2	-	-	-	2
SN + Rel. attr.	-	-	-	-	-	0
SN + Pprés.	-	-	-	-	-	0
SN + Ppassé	-	-	-	-	-	0
SN + Adv	-	-	-	1	-	1
SN + <i>comme X</i>	-	-	-	22	-	22
Complétive	-	-	-	-	-	0
Prop. Interro	4	1	-	-	-	5
SNprépd _{dir.}	-	9	-	-	-	9
Total	29	75	2	23	21	150

Tableau 20 : la complémentation de *regarder* dans notre corpus du français classique

a) La construction absolue

Les deux exemples du corpus contenant *regarder* sans complément obligatoire expriment par hasard tous les deux le fait de ‘regarder à travers quelque chose’ de manière directe. En voici un exemple sous (169) :

(169) Je vous declare que ces poils blessent de jalousie le coeur de vostre Espoux et que ceste façon desplaist grandement à ses yeux. Il semble que vous vouliez *regarder* par des treillis et jalousies, de permettre que ces pampres luxurians vous crevent ainsi et offusquent la veue. (Camus J.-P., 1615)

b) La construction à objet direct (pro)nominal

La construction transitive directe exprime la perception directe dans (170). Dans (171), on passe à la cognition au sens de ‘considérer intellectuellement’, ‘réfléchir à’. (172) a également été classé dans cette catégorie, bien que le complément de manière *d'un œil envieux* implique un regard plus subjectif, d'où cet exemple montre des traits de l'opinion. (173) doit être interprété au sens ‘concerner’ et (174) nous montre les origines du sens ‘se trouver face à’, à savoir l'astronomie dans laquelle on dit des astres qu'ils se trouvent face à face (cf. le sens 3 dans le premier dictionnaire de l'Académie française).

(170) Ayant la mort et le verre entre les dens, les ministres le visiterent pour luy remettre l' esprit, et le resoudre à mourir avec quelque sentiment de religion : un d' entr' eux pour toute exhortation luy recommanda de reciter l' oraison dominicale, et luy ouvrant les yeux, *regarde* affreusement le ministre, qu' est-ce que cela, dit-il, que vous appelez l' oraison dominicale ? (Garasse Le Père F., 1623)

(171) [...] et enormité de ce detestable monstre, composé de quatre abominations qui, singulieres, portent à une tres-grande damnation. 187.. Le second antidote sera de *regarder* les malheureux effects de ceste detestable cause. (Camus J.-P., 1615)

(172) Que diront vos voisins qui d'un oeil envieux
Ont tousjours *regardé* cest Estat glorieux,
Et ce superbe point de haute renommée
Où vous avez porté les armes d'Idumée,
Et que leur jalousie et leur ambition
N'ont jamais entrepris qu'à leur confusion ?
(La Calprenède, 1639)

(173) il ne s'ensuit pas ny en l'une ny en l'autre façon, et n'y a preuve si fresle que celle-cy : si ce n'est pour persuader les ignorans. Voilà quant aux trois lieux qui *regardent* toute la question proposée. (Dupleix S., 1607)

(174) [...] monstrantz (quand on renverse le vase sens dessus dessous) leur façade nommée senio comme contraire ou opposite à celle de l' unio, estant bien certain que cez quatre astragales *regardoient* les pointz de l' orient, couchant, midy et septentrion par les costez plus estroictz de leur corps, ainsy qu' il se justifie par les anciennes images de cet obelisque portraictes avant sa translation et par les crampons qui estoient attachez à deux de cez astragales contre l' une de leurs faces plates, [...] (De Peiresc N., 1634)

c) La construction à objet indirect

L'exemple (175) relève de la perception directe, bien que *ne regardes point au visage de la tentation* s'utilise de manière métaphorique pour 'évittez la tentation'. La préposition *à* s'utilise pour renforcer la direction du regard. Dans (176), par contre, *regarder à* prend le sens cognitif de 'prendre qqc. en considération, y réfléchir, s'en préoccuper', que nous trouvons dans le *Dictionnaire Historique*. Curieusement, le dictionnaire de l'Académie ne mentionne cet emploi de *regarder* suivi de la préposition *à* que comme exemple du sens 4 'prendre garde à'.

(175) Mais en faysant ces protestations et ces refus de consentement, *ne regardes point au visage de la tentation*, ains seulement *regardes* Nostre Seigneur ; car si vous *regardes* la tentation, principalement quand elle est forte, elle pourroit esbranler vostre courage. (De Sales Saint F., 1619)

(176) Il dit que cette sorte de remerciement ne luy estoit pas desagreable, parce qu' il *ne regardoit* pas tant à la parole qu' à l' intention. Pensez-vous que Dieu soit de plus fascheuse humeur que les hommes, et plus difficile à contenter que cet empereur ? (Guez De Balzac J.-L., 1652)

d) L'attribut de l'objet infinitif

De nouveau, le COD et l'AO infinitif signifient un procès qu'on perçoit directement.

(177) TERSANDRE

Toy qui, les bras croisez, nous as *regardé* faire,
 Homme le plus poltron que le Soleil eclaire,
 Pourquoi, lasche, pourquoi, quand il m'a terrassé,
 N'as-tu pas dans ses reins un poignard enfoncé ?
 (De L'Etoile C., 1648)

e) L'attribut de l'objet adverbial

Comme dans (178), nous avons affaire à un complément de manière *de mauvais œil*, impliquant la subjectivité, mais l'adverbe *ainsy* a la fonction d'attribut de l'objet, exprimant également la subjectivité. Nous classons cet exemple comme une opinion.

(178) [...] nos gayetés seront par luy nommees dissolutions, et nos mortifications tristesses, et nous *regardant* ainsy de mauvais oeil, jamais nous ne pouvons luy estre agreables. (De Sales Saint F., 1619)

f) L'attribut de l'objet indirect en comme X

Pour la première fois, la séquence *comme X* apparaît dans le corpus de la langue ancienne. Pas moins de vingt-deux occurrences de ce type ont été attestées.

(179) Que si je dis, Dieu n'est pas injuste, est estant joint avec les particules, ne pas, signifie l'action contraire à celle d'affirmer, sçavoir celle de nier, par laquelle ie *regarde* ces idées comme repugnantes l'une à l'autre, parce qu'il y a quelque chose d'enfermé dans l'idée d'injuste, qui est contraire à ce qui est enfermé dans l'idée de Dieu. (Arnauld A., Nicole P., 1662)

g) La proposition interrogative indirecte

Dans (180) *regarder* a été difficile à interpréter. Nous avons opté pour l'interprétation à perception directe vu que les interprétations cognitives ne sont pas à l'ordre, même si ici il faut plutôt comprendre 'les peuples attendent pour savoir qui deviendra leur maître'. Ensuite, (181) incarne le sens de 'considérez' ou 'réfléchissez'.

(180) Tous les peuples encor que la Gaule fit naistre,
regardent en suspens qui deviendra leur maistre.
La Neustrie et le Mans se rangent sous nos loix.
(Desmarets De Saint-Sorlin J., 1657)

(181) C'est bon signe, ma Philothee, d'avoir ainsy bon appetit, mais *regardes* si vous pourres bien digerer tout ce que vous voules manger. (De Sales Saint F., 1619)

h) La construction à complément de direction

Comme toujours, cette construction s'utilise pour exprimer la perception directe.

(182) [...] or est-il qu'estant en cet endroit, il avoit le jour et la nuit tout à la fois, car *regardant* vers nostre hemisphere il avoit le jour en face, et la nuit à dos, et puis le lendemain tout au contraire, de façon que n'ayant que demeuré un jour et demy il y a demeuré trois jours entiers, d'autant qu'il faut doubler l'espace pource qu'il avoit tout à la fois, ce que nous avons successivement. (Garasse Le Père F., 1623)

4 L'évolution de la complémentation et de la sémantique de *voir* et de *regarder*

Dans ce chapitre, nous traiterons de l'évolution des différents types de complémentation, de leurs fréquences et de leurs sens, en comparant les données obtenues de notre corpus. Nous ferons également appel à quelques études portant sur des phénomènes de changement linguistique, spécifiques pour les complémentations en question.

4.1 L'évolution de la complémentation de *voir* et *regarder*

Pour commencer, il nous semble que la construction absolue a très peu changé en emploi à travers les siècles. Le sens de la perception directe a toujours été le plus fréquent, bien qu'en français contemporain, l'emploi cognitif devienne plus fréquent pour le verbe *voir*.

En ce qui concerne la construction transitive directe (sans attributs) et la structure de *regarder* accueillant un complément directionnel, nous ne pouvons remarquer que ce qui a déjà été décrit dans de nombreux grammaires (cf. Buridant 2000, Raynaud de Lage 2008) sur l'évolution de la langue française, c'est-à-dire que la langue a évolué de la langue latine SOV²⁹ à une langue à ordre des mots SVO fixe avec l'ancien français comme stade intermédiaire entre les deux langues. Le moyen français montre le déclin du système bicasuel et la fixation de l'ordre des mots, qui sera achevée au XVII^e siècle.

L'attribut de l'objet direct infinitif est une première construction qui a intéressée les linguistes du point de vue diachronique. Martineau (1992) a étudié l'évolution des deux types de compléments infinitifs, c'est-à-dire ce que Miller et Lowrey (2003) appellent les structures à et sans composition. Elle a étudié les cas que prennent les sujets de l'infinitif enchâssé, lorsque cet infinitif est combiné avec les verbes causatifs *faire* et *laisser* et les verbes de perception *oir/ entendre* et *voir*. Des différences remarquables se font jour lorsqu'on cliticise les COD : si le SN2 (le COD) précède l'infinitif (183a), tant le sujet que l'objet du verbe enchâssé seront des formes clitiques en accusatif (183b). Dans la structure à composition (183c), le sujet clitique porte le cas datif tandis que l'objet est à l'accusatif (183d). L'objet clitique de l'infinitif ne peut pas monter en position antéposé au verbe principal dans la structure sans composition. En français moderne, la première construction est bien connue et grammaticale, mais la seconde construction ne s'utilise que pour les verbes causatifs. En ancien français, les deux constructions s'utilisaient pour les verbes de perception.

- (183) a. Jean voit Marie manger la tarte.
- b. Jean la voit la manger.
- c. Jean fait manger la tarte à Marie.
- d. Jean la lui fait manger.

²⁹ Bien que l'ordre des mots soit libre en latin, l'ordre des mots sujet-objet-verbe était la plus attestée dans les œuvres latines.

Pour des statistiques de *voir* en ancien français, Martineau recourt à Pearce (1985) qui a étudié les cas des sujets des infinitifs enchâssés par les verbes causatifs et de perception en ancien français. Pour *regarder*, elle réfère à St-Amour (1985), qui a mené une étude parallèle à celle de Pearce, se limitant aux verbes de perception. Il est, en effet, très difficile d'étudier la position d'un COD nominal par rapport à son infinitif et de décider s'il est question de la structure à ou sans composition, à cause de l'ordre des mots libre. Voilà pourquoi les clitiques donnent des possibilités pour une telle étude. En ancien français, *regarder* se prêtait seulement à la structure sans composition selon St-Amour, ce que Martineau a également constaté pour le moyen français. Par contre *voir* pouvait prendre la structure à composition et celle sans composition. Pourtant, les infinitifs intransitifs chez Pearce (comme d'ailleurs dans notre corpus) ne prennent jamais un sujet clitique au datif. Martineau remarque à ce propos que, dans le cas d'un verbe en emploi intransitif, les structures à et sans composition ne se laissent pas distinguer lors de la cliticisation (184). Cependant, comme nous l'avons vu chez Miller et Lowrey (2003), le sujet clitique ne peut référer qu'à la structure sans composition, et (184a) serait donc le seul équivalent nominal de la structure avec clitique.

(184) a. Jean voit Marie manger → Jean la voit manger.

b. Jean voit manger Marie → Jean la voit manger.

Par contre Pearce avait rencontré des infinitifs transitifs dans son corpus: 63% des sujets de l'infinitif portaient le cas datif (ce qui correspond à la position postverbale à composition). Notre corpus ne contient pas d'infinitifs transitifs et nous ne pouvons par conséquent pas examiner ce phénomène. Martineau rencontre ensuite de moins en moins de clitiques datifs avec *voir* dans son corpus du moyen français (seulement 6% des verbes transitifs et toujours 0% pour les verbes intransitifs). En ce qui concerne la structure nominale, elle remarque également une hausse du nombre d'occurrences de la séquence SN1 *voir* SN2 [inf] (64% des verbes intransitifs et 92% des verbes transitifs). Elle en conclut que la structure sans composition connaît plus de succès en moyen français qu'en ancien français. Les objets des infinitifs transitifs montent par contre encore en position antéposée au verbe conjugué, comme c'était le cas en ancien français. Au moyen français, les clitiques objet commencent peu à peu à apparaître devant l'infinitif, un changement qui s'accomplit totalement au XVII^e siècle. Bref, la structure sans composition devient de plus en plus la norme pour *voir*.

Elle y voit un changement de *voir* comme auxiliaire à *voir* comme verbe lexical conjugué. Ceci correspond à un passage de la structure à composition (185a) à une structure sans composition (185b). Lorsque *voir* se comporte comme un auxiliaire, le sujet de l'infinitif accueille le cas imposé par le verbe lexical (l'infinitif), tandis que *voir*, comme verbe principal, assigne le cas accusatif à son COD. Ceci explique également pourquoi l'objet ne peut monter dans la structure sans composition. Martineau est d'avis que cette évolution a été influencée par le choix des actants sémantiques des verbes de perception : *voir* (et *regarder*) sélectionnent des événements comme objet de perception³⁰. Quoique la structure (185a) soit agrammaticale à nos jours pour ce qui est des verbes en emploi transitif, nous remarquons qu'elle est bien acceptable pour les emplois intransitifs (186a)

³⁰ *Faire* par contre préfère des actions, la raison pour laquelle ce verbe prend toujours des datifs, correspondants à la structure à composition.

(cf. infra Miller & Lowrey (2003)). Vu que l'emploi du sujet clitique de l'infinitif correspond à la structure sans composition, nous croyons à une évolution toujours en cours de la séquence SV[inf] SN2 à SN2 SV[inf] pour les verbes en emploi intransitif. Cette dernière séquence supplantera peut-être un jour entièrement la première.

- (185) a. *[_{Ph} Marc [_{SV} a vu manger [_{SN} Marie] [_{SN} la tarte]].
 b. [_{Ph} Marc [_{SV} a vu [_{SN} Marie] [_{SV} manger [_{SN} la tarte]]].
- (186) a. [_{Ph} Marc [_{SV} a vu danser [_{SN} Marie]].
 b. [_{Ph} Marc [_{SV} a vu [_{SN} Marie] [_{SV} danser]].

La relative attributive, quant à elle, a été absente dans nos corpus jusqu'au XVII^e siècle. Il aurait été intéressant de savoir si ce type de relative se comportait différemment à différentes époques. La seule chose que nous pouvons conclure, c'est que cette unique apparence dans notre corpus du XVII^e siècle nous semble avoir le même comportement que la relative attributive en français moderne. La question naît alors à quelle époque cette construction a vu le jour : n'est-ce que en français classique qu'elle est apparue ? Elle mérite en tout cas des études ultérieures.

Les attributs de l'objet directs (participiaux, adjectivaux, prépositionnels et adverbiaux) oscillent entre un nombre d'occurrences variant entre zéro et neuf pour *voir* dans notre corpus. Pour *regarder*, ils ont été complètement absents, excepté l'attribut de l'objet adverbial trouvé dans le corpus de français classique. Nous n'osons par conséquent pas tirer de conclusion. Seulement, nous avons constaté qu'un verbe en position d'attribut de l'objet se met plus facilement au participe présent en ancien et en moyen français qu'en français moderne (cf. les exemples (102) et (130), qui ont *venant* pour attribut de l'objet). En français moderne, l'équivalent préféré serait l'emploi de l'attribut de l'objet infinitif. Nous référons ici à Kleiber (1988), qui remarque que le trait 'statif' ressort de cette construction, en mettant « l'accent sur l'attitude, l'état de celui qui accomplit l'action pendant le déroulement de celle-ci » (p. 102). Le participe présent *venant*, quant à lui, étant un verbe sémantiquement plutôt neutre (par rapport à par exemple *marcher*), ne se laisse pas facilement utiliser comme attribut de l'objet en français moderne, vu qu'il ne donne pas d'informations concernant le comportement de la personne qui vient. Nous posons alors que cette contrainte n'avait pas encore d'influence sur l'emploi du participe présent comme attribut de l'objet en ancien et en moyen français.

Puis, les attributs de l'objet indirects en *comme*, exprimant une opinion, n'apparaissent qu'au XVII^e siècle, tout de suite en nombre assez élevé (22 sur 150). Ce phénomène correspond à ce que signale le *Dictionnaire Historique* (du moins pour *regarder*) : l'attribut de l'objet en *comme* a été attesté pour la première fois en 1642, ce que les données de notre corpus confirment, les exemples de *comme* X datant des décennies suivant 1642. Il nous semble que *voir* suit une évolution parallèle à celle de *regarder* en ce qui concerne cette construction, ou même que *comme* X a été accueilli par *voir* encore plus tard dans l'évolution du français.

Une construction qui n'a pas encore été décrite, à nos connaissances, est la construction transitive directe qui donne des valeurs prédicatives sur une proposition locative avec un référent déictique animé, si la préposition est *en*, ou avec un référent non

animé pour la préposition *dans* ou *à*, d'où la forme clitique *y*, très souvent présente dans ces structures. Nous étions étonnée de rencontrer ces formes pour *voir* dans chacune des périodes. De plus, la caractéristique subjective a toujours été présente dans cette construction, même si, en ancien français, *voir la beauté en quelque'un* (cf. l'exemple (108)) aurait pour but d'exprimer un fait, la notion de beauté reste subjective. Les autres exemples donnés pour l'ancien français et pour le moyen français ne peuvent signifier que l'opinion ((109) et (134)). Nous contredisons le *Dictionnaire Historique* sur ce point, qui pose que l'idée du jugement ne se développe qu'au XVI^e siècle.

La proposition complétive et l'interrogative indirecte sont les dernières constructions à observer diachroniquement. A ce propos nous avons déjà cité Glikman (2008), qui s'est intéressé au non emploi de la conjonction complétive en ancien français. Nous avons également rencontré des cas du non emploi en ancien français. Cependant, en moyen français et dans les périodes suivantes, les conjonctions ont toujours été présentes dans les subordonnées. En outre, il est connu que la langue est passée d'un état synthétique à un état analytique, ce qui pourrait expliquer l'importance de la présence d'une conjonction. Par contre Glikman a repéré quelques cas d'absence, bien que les verbes *savoir* ou *croire* étaient les verbes principaux de la phrase. Les absences auraient donc encore été possibles en moyen français. Ce qui est étonnant, c'est qu'elle en découvre encore pour le français moderne. Elle mentionne l'étude de Andersen (1992), qui a également étudié les complétives non introduites mais cette fois-ci en français contemporain parlé. Selon elle, le *que* s'omet parfois après des verbes 'sémantiquement faibles', auxquels appartient *voir*, suivis d'un adjectif. Le français parlé permet, dans ces cas, d'omettre morphologiquement le marqueur de subordination, lorsque sémantiquement et pragmatiquement cette subordination n'est pas attestée. D'autres linguistes (e.a. Blanche-Benveniste 1989) appellent ce phénomène la 'rection faible des verbes', ce qui veut dire que la complétive n'est plus régie par le verbe principal. Nous joignons ce point de vue pour ce qui est du français moderne, mais, comme le dit Glikman, « il est tout de même intéressant de constater que ce type de construction, même si on considère qu'il ne s'agit pas de « réelle » complétive, concerne le même type de verbe que ceux qu'on a pu observer en ancien français » (p. 111). Elle pose finalement la question de savoir si l'omission du *que* indique des rections faibles dès l'ancien français, ou si ce type de complétive a évolué de régie à non régie. Nous ne pouvons malheureusement pas répondre à cette question dans la présente étude, puisque la conjonction de subordination *que* n'était jamais omis en moyen français, ni en français classique, ni en français moderne.

4.2 Le changement sémantique de voir et de regarder

Voir comme *regarder* ont évolué à partir d'un sens perceptif à d'autres extensions. Il nous semble cependant que *voir* parcourt moins de changements au niveau des sens que *regarder*. Dès le 'début' en ancien français, les extensions cognitives ont été constatées (6,7%), mais la fréquence des emplois cognitifs ne fait que s'accroître (12,7% en moyen français et en français de la Renaissance, 21,3% en français classique) pour finalement retomber à 7,5% en français moderne, que nous attribuons plutôt au hasard de notre corpus qu'à une chute réelle de cet emploi. L'expression de l'opinion est d'ailleurs la plus représentée en français

moderne (6,5%), tandis que le taux pour les autres périodes varie entre 0,6% et 4,0%. Nous avons déjà remarqué dans la section précédente que cette constatation s'oppose à ce que dit le *Dictionnaire Historique*. *Voir* exprimant une éventualité ne s'emploie pas fréquemment à travers l'histoire du français, de même pour l'existentialité et la modalisation, que nous n'avons trouvées qu'en français contemporain. Nous n'osons rien conclure sur la naissance de ces emplois pour *voir* à cause de leur rareté. Ils s'utilisaient peut-être déjà en protofrançais, voire en latin.

Néanmoins, nous étions étonnée de trouver des emplois de *voir* comme substitut d'*être* dès l'ancien français. Ceci affirme la grammaticalisation de *voir*, et montre que ce processus n'est même pas récent, mais qu'il remonte à l'ancien français ou même plus loin dans l'histoire. Le nombre augmente pourtant à travers les siècles : d'un cas en ancien français, comme d'ailleurs en moyen français/ français de la Renaissance, à 4 occurrences en français classique et finalement 10 en français moderne. Dans le corpus de l'ancien français comme dans celui du moyen français/ français de la Renaissance, cet emploi de *voir* permet de mettre le complément du nom en position sujet. Dans celui du français classique, la forme réflexive *se voir* peut être remplacé par *être*. Cette dernière construction est également présente dans le corpus du français moderne, et il s'ajoute la forme grammaticalisée qui peut se laisser remplacer par une complétive. Il serait intéressant de savoir à quelle époque s'est développé l'équivalent de la complétive, vu son apparence assez tardive par rapport aux autres emplois grammaticalisés.

Secondement, *regarder*, qui est né beaucoup plus tard dans l'histoire du français, a eu une évolution très intéressante. En se séparant du verbe *garder*, en ancien français, la perception directe était sans doute le sens dominant de ce verbe. Nous constatons souvent des constructions indiquant la direction de la perception. La construction transitive indirecte en *à*, combiné avec *regarder*, nous semble avoir été un outil pour renforcer la direction, du moins pour l'emploi perceptif (cf. l'exemple (176)). En observant les données du complément de direction, nous posons que dans l'ancienne langue *regarder* au sens perceptif faisait plus appel aux prépositions pour indiquer la direction (ancien français 32%), et qu'au fur et à mesure, cette demande de l'indication de la direction est devenue moins pertinente (moyen français : 15%, français classique 6%, français contemporain 10%). Ainsi, *regarder vers s'amie* (119) n'était pas mal représenté en ancien français et en moyen français, et ce dans des contextes qui en français moderne ne demandent pas d'indication de la direction. L'emploi réfléchi *se regarder* au sens 'regarder autour de soi', que nous avons rencontré en ancien français (116), renforce cette hypothèse. Bref, nous pouvons dire que *regarder* en ancien français requiert l'expression explicite de la direction, tandis qu'elle est plus inhérente au verbe en français moderne.

Mais *regarder* s'est également étendu à d'autres domaines, tels que le domaine cognitif au sens de 'considérer, réfléchir à'. Nous remarquons que si *regarder* est agentif en emploi perceptif, le sens cognitif 'réfléchir à' est aussi plus agentif que *voir* au sens 'constater' ou 'comprendre'. Selon le *Dictionnaire Historique*, ce sens serait actif dès l'ancien français, mais nous ne l'avons pas constaté avant le moyen français (4,0%). En français classique, cet emploi connaît une hausse énorme : pas moins de 19,3% des cas relèvent de ce type. Mais en français moderne nous n'avons rencontré aucun cas de l'emploi cognitif, et nous ne l'avons pas rencontré dans d'autres études des verbes de perception. Nous croyons donc que *regarder* est retourné à ses origines de la perception directe et qu'en

français moderne, le verbe est en train d'être supplanté par d'autres verbes cognitifs pour exprimer des sens qui passent à la cognition.

Par contre le sens 'concerner' s'est maintenu dans la langue contemporaine, bien que notre corpus de français contemporain n'en contienne qu'un seul exemple. Ce sens est également beaucoup plus représenté dans le corpus du français classique (14%), tandis que les autres deux périodes ne nous fournissent pas d'exemples. Le *Dictionnaire Historique* mentionne pourtant sa première apparence en 1190.

Regarder au sens de 'veiller à' n'a été rencontré qu'en moyen français et en français de la Renaissance. Le *TLFi* le mentionne encore actuellement, mais nous sommes d'avis que sa fréquence est très restreinte. Nous avons constaté que le sens 'se trouver face à', originaire de l'astronomie du XVII^e siècle, s'est étendu à beaucoup d'autres objets en plus des astres, même si nous ne l'avons pas trouvé en français moderne. L'autre emploi apparu en français classique, c'est-à-dire avec le complément *comme X* exprimant l'opinion, s'utilise assez fréquemment dès sa naissance (14,7%). Cette construction n'a pourtant été trouvée que deux fois dans notre corpus de français moderne.

En général, il semble que *regarder* en français moderne a tendance à retourner à son origine de la perception directe. Pendant la période du français classique, les extensions du verbe ont connu le sommet de leur gloire, pour ensuite se laisser supplanter peu à peu par d'autres verbes. Les extensions survivent toujours en français contemporain, quoiqu'ils ne se prêtent plus aussi fréquemment à ces sens à présent.

Conclusion

Dans le premier chapitre de notre mémoire, nous avons dressé l'image du champ des verbes de perception en nous appuyant sur les études menées par Viberg (1984, 2001). Le champ des verbes de perception visuelle, en particulier *voir*, dépasse les champs lexicaux des autres verbes de perception en importance et en étendue. La fréquence de ce mot, le stade précoce de l'acquisition de *voir*, la possibilité de *voir* de passer à d'autres extensions de sens, etc. sont des indices qui mènent Viberg à conclure que *voir* fonctionne comme nœud du champ des verbes de perception, dans n'importe quelle langue.

Après avoir défini le champ des verbes de perception visuelle et après avoir montré les positions importantes que prennent *voir* et *regarder* dans ce champ, nous sommes passée à l'étude de ces deux verbes. *Regarder*, incorporant la perception agentive et volontaire, s'oppose clairement à *voir*, qui mène à la perception réussie dans les cas standard. Souvent, des compléments adverbiaux (de manière, de temps) renforcent ces caractéristiques des verbes. Ensuite, nous appuyant sur des études menées entre autres par Willems (1983, 2000, 2011), Willems et Defrancq (2000a), Miller et Lowrey (2003) et Guimier (1998), nous avons constaté qu'à part l'emploi absolu et l'emploi transitif direct, les deux verbes peuvent également prendre des attributs de l'objet. *Voir*, qui se comporte autrement que *regarder*, admet l'attribut de l'objet infinitif, la relative attributive, l'adjectif, les participes présent et passé, le nom, l'adverbe et le syntagme prépositionnel comme attributs directs. Parmi les attributs indirects, il accueille les structures *en* + NOM et *comme* + X. Ces attributs peuvent signifier la perception directe, indirecte, la cognition ou l'opinion. Par contre *regarder* n'admet pas l'adjectif, le nom et la construction *en* + NOM.

Bien que tous ces compléments aient la même fonction syntaxique, leur comportement sémantique diffère selon le type d'attribut. La construction à attribut de l'objet infinitif accentue le procès perçu, tandis que la relative attributive met surtout le focus sur la perception elle-même en mettant la CRPD à l'arrière-plan. Elle dénote un fait tenu pour vrai, raison pour laquelle il est impossible de nier la perception. L'objet de la perception prend une position plus importante dans la relative attributive que dans la construction infinitive, dans laquelle l'événement en sa totalité est au centre de l'attention. Les autres attributs de l'objet, quant à eux, ils sont des vrais attributs qui donnent des informations complémentaires sur l'objet, permettant l'omission des attributs.

Seulement *voir* en emploi transitif direct peut prendre un complément locatif indiquant le référent par rapport auquel le COD a une valeur prédicative. Une autre construction que *regarder* ne permet pas, c'est la proposition complétive, une construction par laquelle *voir* peut facilement passer à la cognition. Cependant, la proposition interrogative directe est possible comme complément de *voir* ainsi que de *regarder*. Les emplois de cette forme relèvent soit de la perception directe, soit de l'indirecte.

Regarder pour sa part peut prendre un syntagme prépositionnel comme complément obligatoire de direction. Cette proposition indique le mouvement de la perception. De ces indices ressort le caractère fortement agentif de *regarder*, par lequel il s'oppose à *voir* qui représente plutôt la perception non agentive et réussie, ce que nous voyons dans le passage à la cognition entre autres par la possibilité de prendre une proposition complétive.

Dans un deuxième temps, nous avons poursuivi de manière diachronique l'étude de la syntaxe et de la sémantique de *voir* et de *regarder*. Nous sommes remontée dans le temps en puisant des informations des dictionnaires historiques afin d'obtenir des définitions des verbes à chacune des époques considérées. En général, nous avons pu constater que *voir* a subi moins de changements syntaxiques et sémantiques que *regarder*. Le premier verbe, qui remonte à *videre*, peut dès l'ancien français entrer dans les mêmes constructions qu'en français moderne. Seule la relative attributive, que nous avons rencontrée pour la première fois au XVII^e siècle, ne nous permet pas de conclure qu'elle existe déjà en ancien français. Une étude approfondie est souhaitée pour examiner son fonctionnement en diachronie. Au niveau des sens, *voir* s'utilise de manière perceptive ainsi que cognitive dès le latin. Déjà en ancien français nous avons retrouvé une autre extension, l'opinion. Le verbe va également se grammaticaliser très rapidement et s'utiliser de manière métaphorique pour *être*. *Voir* s'employant pour remplacer une complétive apparaît beaucoup plus tard, c.-à-d. dans le corpus de français contemporain. Il serait intéressant de savoir à quel moment dans l'histoire du français *voir* a commencé à s'utiliser pour éviter l'emploi de la proposition complétive. Il nous manque des exemples des autres extensions, à savoir l'existentialité, l'éventualité et la modalisation, pour tirer de réelles conclusions concernant leur origine. Ici aussi, des études ultérieures devraient fournir les réponses.

Le second verbe de l'étude, *regarder*, a évolué autrement. Il est issu de la jonction du préfixe *re-* et du verbe *garder*. Nous avons constaté que ce verbe n'était pas encore fréquent en ancien français et qu'il concurrençait les verbes *esgarder* et *garder* pendant cette période au sens 'avoir l'œil sur, regarder'. Le verbe avait plus tendance à indiquer la direction de la perception en ancien français qu'à présent en français moderne. Au fil des siècles se développent des extensions, telles que le sens 'concerner', 'se trouver face à' et le sens cognitif 'considérer' qui connaît son plus grand succès au XVII^e siècle. Les emplois de l'attribut de l'objet en *comme X* indiquent l'opinion, un sens issu au moment du plus grand succès du sens cognitif. Nous posons pourtant que *regarder* est en train de retourner à son origine de la perception directe dans la langue contemporaine. Il serait intéressant d'étudier, dans un corpus plus large, la fréquence des sens applicables à *regarder* en français contemporain afin de savoir si le verbe est réellement en train d'abandonner ses extensions.

En nous basant sur les études d'autres linguistes, nous avons pu répondre à quelques questions pertinentes concernant la syntaxe et la sémantique des verbes de perception visuelle *voir* et *regarder* en français moderne. Par contre, si dans cette étude vaste du français en diachronie nous avons pu constater beaucoup de phénomènes tant au niveau syntaxique que sémantique, il n'est pas toujours dans notre pouvoir de tirer des conclusions fiables. Nous osons pourtant les considérer comme des tendances, mais il faudrait des études approfondies, certainement au niveau des sens, pour justifier nos hypothèses concernant *voir* et *regarder* en ancien français, en moyen français, en français de la Renaissance et en français classique.

Annexes

- 1) *Voir* dans le *TLFi*
- 2) *Regarder* dans le *TLFi*
- 3) *Voir* dans le *Dictionnaire du Moyen Français*
- 4) *Regarder* dans le *Dictionnaire du Moyen Français*
- 5) *Voir* dans la première édition du dictionnaire de l'Académie française
- 6) *Regarder* dans la première édition du dictionnaire de l'Académie française

Annexe 1 :

VOIR, verbe trans.

1re Section. Domaine des *perceptions phys.*; *p. ext.*, domaine des *perceptions phys.* mettant en jeu un sens différent de celui de la vue.

I. — Percevoir par le sens de la vue.

A. — **Voir** + subst. compl. d'obj.

1. [Le subst. désigne un objet, une réalité du monde phys.]

a) α) Enregistrer l'image de ce qui se trouve dans le champ visuel, d'une manière passive, sans intention préalable; en percevoir la forme, la couleur, la position, le mouvement.

Synon. *apercevoir, découvrir, distinguer, remarquer. Voir un paysage; voir une forme, une silhouette; voir qqn sans être vu; regarder et ne pas voir qqc./qqn. La maison des Vallier, derrière les vignes, était silencieuse, mais on voyait de la lumière par les fentes des volets* (TRIOLET, *Prem. accroc*, 1945, p. 260). V. *découvrir* ex. 4, *lunette* B 1 ex. de Dumas père, *œil* ex. 11:

● 1. ... Suzanne et moi nous montions tout en haut [de l'arbre], et de la cime on criait à ceux des régions inférieures: « On **voit** la mer! On **voit** la mer! » — En effet, quand le temps était clair, on apercevait la petite ligne d'argent qu'elle faisait à quinze kilomètres de là.

GIDE, *Si le grain*, 1924, p. 412.

◆[Le suj. ou l'agent désigne l'organe de la vue] *La nature nous a donné, comme aux animaux, des yeux pour voir les objets que la lumière éclaire* (COURNOT, *Fond. connaiss.*, 1851, p. 151). *Il croyait découvrir des choses inconnues et nouvelles, non point les choses que voyait son œil, mais des choses que pressentait son âme* (MAUPASS., *Contes et nouv.*, t. 2, M. Parent, 1886, p. 618). V. *courrier* I B 3 rem. ex. de Delille.

◆[P. réf. à la vision du peintre] *La peinture n'est pas plus la nature que la poésie n'est le dictionnaire. Elle est activité mentale et ce que le peintre montre est non ce qu'il voit mais ce qu'il pense de ce qu'il voit* (*Esprit*, févr. 1992, p. 61).

◆*En partic.* Percevoir quelque chose à travers quelque chose. *Son regard venait de se poser sur une nuque rouge, ravinée (...); il voyait des épaules pointues dans une blouse d'un bleu de ciel, des jambes tordues en cep de vigne: Célestin!* (CHÂTEAUBRIANT, *Lourdines*, 1911, p. 101).

On voit tes/ses côtes. Tu es/il est trop maigre. Vous devez prendre trois kilos pour être présentable. Vous avez la joue creuse et on voit vos côtes (SAGAN, *Bonjour tristesse*, 1954, p. 36).

◆*P. anal.* [Le suj. désigne un lieu] Être situé face à. *La douceur d'une terre qui voit le couchant* (SENANCOUR, *Obermann*, t. 2, 1840, p. 122). *Pelvoux tout enivré de la senteur des sauges, Cenis qui voit l'Isère, Albis qui voit les Vosges* (HUGO, *Légende*, t. 5, 1877, p. 1188).

— **Voir qqc./qqn** + (loc.) adv., compl. prép. ou dans un énoncé exprimant les conditions, les modalités de la perception.

◆[Exprimant la manière dont on perçoit, la qualité de la perception] *Voir clairement, confusément, à demi, à peine qqc./qqn; voir du coin de l'œil, du premier coup d'œil qqc./qqn. Nous nous reposâmes à l'ombre d'un buisson de myrte, d'où nous pouvions voir d'un seul coup-d'œil l'océan, la ville, le Tage, un horizon illimité* (CRÉVECŒUR, *Voyage*, t. 2, 1801, p. 294). *Plus la frégate approchait, plus on voyait distinctement ce petit canot: il était sale, presque démembré* (SUE, *Atar-Gull*, 1831, p. 30). V. *nettement* B ex. de Rolland et ex. 1.

◆[Exprimant la position, la situation de l'objet par rapport au sujet ou réciproquement] *Voir à distance, au loin qqc./qqn; voir de loin, d'en-bas, d'un balcon, d'une fenêtre, du haut d'une tour qqc./qqn; voir à l'envers, de dos, en perspective qqc./qqn. La petite Constant... C'est la fille du père Constant, le coiffeur de la rue Vavin; tu vois d'ici sa boutique bleue, surmontée*

d'une boule d'or, d'où pend une queue de cheval (A. FRANCE, *Vie fleur*, 1922, p. 392). [*La neige*] *se confondait avec la poussière. Elle n'était qu'une sorte de poussière de plâtre, versée avec le reste dans le tourbillon. Au delà de cinquante mètres, on ne voyait rien* (ROMAINS, *Hommes bonne vol.*, 1938, p. 22). V. on II A 2 ex. de Giraudoux.

♦ *Voir qqc./qqn de face**, *de profil**.

♦ [Exprimant l'apparence] *Nous avons beau savoir que le soleil est un globe immense, nous le voyons toujours sous l'aspect d'un disque de quelques pouces* (DURKHEIM, *Divis. trav.*, 1893, p. 69).

♦ [Exprimant le moyen utilisé] *Voir au/avec un télescope; voir dans une lunette. Il faut le microscope pour voir le mouvement brownien* (H. POINCARÉ, *Valeur sc.*, 1905, p. 200). *D'où nous étions, on voyait très bien les dîneurs, et ils attirèrent mon attention beaucoup plus que le spectacle. Avec ma lorgnette je les voyais admirablement* (GYP, *Souv. pte fille*, 1928, p. 261).

*Voir qqc./qqn à l'œil** nu.

Loc. fig. Voir qqc. par le petit bout/par le gros bout de la lorgnette*, par le petit bout/par le gros bout de la lunette**.

— **Voir qqc. à qqn/qqc.** [Le compl. prép. désignant celui/ce qui porte la particularité désignée par le compl. d'obj.] *Elle le poussa si rudement, qu'il tomba contre un meuble; et elle éclata d'un rire involontaire, en lui voyant une bosse au front* (ZOLA, *Nana*, 1880, p. 1460). *Les temps se font moins durs. On voit des pointes jaunes aux genêts...* (GENEVOIX, *Raboliot*, 1925, p. 297).

β) *Loc. et expr. métaph. ou fig. Voir la feuille* à l'envers. Voir/avoir vu le loup*, la lune*. Voir midi* à sa porte. Voir la paille* dans l'œil* du voisin et ne pas voir la poutre qui est dans le sien. En voir la farce* (v. farce²). N'y voir que du bleu*, que du feu (v. feu¹). Quand on parle du loup*, on en voit la queue.*

— *En partic.*

♦ *Voir le jour**.

♦ *Voir le jour/la lumière/le soleil.* *Vivre. Mon enfant en moi, cet enfant intérieur en moi, cette chose en moi qui est appelée à voir le soleil à ma place, pour la première fois il a bougé* (CLAUDEL, *Père humil.*, 1920, IV, 2, p. 560).

♦ *Voir le jour/la lumière.* *Apparaître, se montrer. Une caissière parisienne ne pare que sa tête et son buste, le reste ne voit guère le jour* (COLETTE, *Sido*, 1929, p. 8).

♦ *Voir le jour à/au travers* (d'une chose érodée, usée). *C'est (...) une femme du monde qui t'a mis dans cet état-là? (...) Oh! te voilà comme une carcasse abandonnée par les corbeaux... on voit le jour à travers!* (BALZAC, *Cous. Bette*, 1846, p. 320). *On m'a jeté cet os à ronger et je l'ai si bien travaillé que je vois le jour au travers* (SARTRE, *Mots*, 1964, p. 49). Absol. *La femme de ménage avait jeté le morceau de savon de sa table de toilette. Elle prétendait qu'il n'y en avait presque plus, qu'on voyait au travers* (MONTHERL., *Célibataires*, 1934, p. 858).

♦ *Voir le bout/la sortie du tunnel.* *Arriver au bout d'une période difficile. Ah! la bonne, la magnifique nouvelle [Mussolini avait démissionné] (...) il lui semblait déjà qu'il voyait la sortie de ce tunnel de quatre ans* (TRIOLET, *Prem. accroc*, 1945, p. 262).

♦ *Voir le bout, la fin* (d'un travail de longue haleine, d'une somme à dépenser). *Venir à bout de. J'ai été depuis deux mois et demi absorbé par un travail dont j'ai vu la fin hier seulement* (FLAUB., *Corresp.*, 1863, p. 110). *À combien pensez-vous que s'élèveront les frais d'étude? Deux mille? — Oh non! (...) Je pense que vous en verrez le bout avec mille* (MONTHERL., *Célibataires*, 1934, p. 792). V. fin¹ A 1 c ex. de Flaubert. Souvent p. iron. *On n'en voit pas la fin.* C'est d'une solidité à toute épreuve; cela dure interminablement. [*Les lattes de la charpente*] *venaient de perches de châtaignier (...). Elles passaient pour inusables, on n'en voyait pas la fin* (PESQUIDOUX, *Livre raison*, 1928, p. 137).

♦ *Voir le fond de sa bourse.* *Évaluer ses ressources. Je continuais à dépenser mon bonheur avec prodigalité et je ne voyais pas le fond de ma bourse* (DUHAMEL, *Confess. min.*, 1920, p. 61). *Ne pas laisser voir le fond de sa bourse.* V. bourse¹ I B 4.

◆ *Ne pas voir un liard/un sou; ne pas voir la couleur de l'argent de qqn.* Ne pas entrer en possession, ne pas pouvoir recouvrer une somme d'argent qui est due. *Une créance de quatorze mille francs (...) a été flibustée par un brave cousin chargé de nos affaires. (...) je crois que je n'en verrai jamais un liard* (FLAUB., *Corresp.*, 1872, p. 34). *Si au moins j'avais fini de vendre mes villas et mes terrains! (...) et comme de plus j'ai consenti pour les dernières que j'ai vendues des facilités de paiement, avec le moratorium je ne verrai plus un sou* (ROMAINS, *Hommes bonne vol.*, 1938, p. 163). V. *couleur* I A 1 d ex. de Audiberti.

b) α) [Implique une prise de conscience de l'objet perçu, de ses caractéristiques] Remarquer, observer. *Soudain, j'ai vu mes ongles usés, mes doigts imprégnés d'une crasse indélébile par le nettoyage du poêle, par le balayage, le lavage* (FRAPIÉ, *Maternelle*, 1904, p. 103). V. *différemment* A ex., *dire*¹ ex. 1:

● 2. Il y a une immense différence entre **voir** une chose sans le crayon dans la main, et la **voir en la dessinant**. Ou plutôt, ce sont deux choses bien différentes que l'on **voit**. Même l'objet le plus familier à nos yeux devient tout autre si l'on s'applique à le dessiner: on s'aperçoit qu'on l'ignorait, qu'on ne **l'avait** jamais véritablement **vu**.

VALÉRY, *Degas*, 1949 [1936], p. 57.

Savoir voir qqc. *Ces vitraux (...) ont une manière à eux, violente et impérieuse, d'ordonner le poème de la couleur. Si les gens savaient voir, s'ils avaient su voir et comprendre ces verrières, (...) il n'aurait pas été nécessaire d'attendre le coup de poing des Ballets Russes, en 1909, pour affranchir notre œil et notre entendement d'une servitude plusieurs fois séculaire* (J.-R. BLOCH, *Dest. du S.*, 1931, p. 34).

◆ *Ne pas/ne plus voir qqc.; ne rien voir.* *Ce jour-là, il faisait sec et froid. Léon, dans la forêt, littéralement ne voyait plus la nature: il était trop occupé de ses affaires. Il « tirait des plans »* (MONTHÉRL., *Célibataires*, 1934, p. 883). *Il marcha à grands pas, sans rien voir sur son chemin, tout occupé à imaginer dans les moindres détails comment il s'y prendrait s'il lui échéait d'avoir à tuer Mathilde* (VAILLAND, *Drôle de jeu*, 1945, p. 258).

[Le compl. d'obj. désigne une pers.] *Tu étais mère, tu n'étais que mère. Ton attention se détournait de moi. Tu ne me voyais plus* (MAURIAC, *Nœud vip.*, 1932, p. 77). *Michel: Sophie! tu me fais une scène, ma parole! Moi qui te connais par cœur. Yvonne: Il est possible que tu me connaisses par cœur. Mais tu ne me regardes pas. Tu ne me vois pas* (COCTEAU, *Parents*, 1938, I, 4, p. 203). [Le suj. désigne l'organe de la vue] *Madame de Sannis souriante paraissait dormir en marchant; ses yeux passèrent sur moi sans me voir* (JOUVE, *Scène capit.*, 1935, p. 203). [P. réf. à la loc. fam. *circulez, il n'y a rien à voir*] *Enfermé dans son bunker, (...) [le général Schwarzkopf] synthétisait toutes les données. Dehors, les observateurs circulaient, car il n'y avait rien à voir* (*L'Express*, 18 mars 1993, p. 63).

— **Faire voir qqc.** Montrer. *Elle l'a emmené en voiture, seule, deux heures dans Madrid, pour lui faire voir le clair de lune...* (GONCOURT, *Journal*, 1864, p. 21). *Les choses vues et que le poète nous fait voir sont moins la vive prise de l'œil qu'elles n'émergent d'un souvenir de sensation, d'une ancienne vision* (DURRY, *Nerval*, 1956, p. 19). Absol. *Tenez, regardez-la, la montre. Le Bœuf: Fais voir. Où as-tu trouvé ça?* (AUDIBERTI, *Femmes Bœuf*, 1948, p. 122).

◆ [Le suj. désigne une chose] Permettre de voir; laisser voir, donner à voir. *Un rayon de lune fait voir l'escalier de pierre* (VILLIERS DE LI-À., *Contes cruels*, 1883, p. 114).

◆ *P. ext.* Permettre d'apprécier, de sentir. *L'ornement doit être pris dans la matière même, comme s'il avait pour fin d'en mieux faire voir le grain et la dureté* (ALAIN, *Beaux-arts*, 1920, p. 185).

— **Se faire voir**

◆ *Empl. pronom. réfl.* S'exposer aux regards.

Paraître, se montrer (en public); se faire admirer. *Les bruits de coulisses en disaient un grand bien, et, même sans cela, cette représentation eût toujours été un prétexte de se parer et de se faire voir* (KARR, *Sous tilleuls*, 1832, p. 173). *Tu es bien belle, ma petite (...)*.

Marguerite sourit, sans aucune gêne apparente, tourna sur elle-même pour se faire mieux voir (AYMÉ, *Jument*, 1933, p. 232).

Au fig. Se faire bien voir. Se faire apprécier; se faire bien considérer. Mes fréquentations, je suis sûr qu'elles me donneraient aux bourres pour bien se faire voir, si elles savaient où je suis (R. FALLET, *La Grande ceinture*, Paris, Gallimard, 1982 [1956], p. 195).

Pop. Aller se faire voir ailleurs. Aller s'installer ailleurs; déménager. Une fois la tourmente conjurée, on lèverait le camp par une belle nuit... On transborderait notre matériel et on irait se faire voir ailleurs!... Dans un autre quartier!... L'endroit était plus possible... (CÉLINE, *Mort à crédit*, 1936, p. 534). *Disparaître. Bon là, ils y étaient les autres. Du coup, lui, il est allé se faire voir ailleurs* (*Le Monde*, 21 sept. 1987, p. 44, col. 5).

Arg. [Pour se débarrasser de qqn] Va/allez te/vous faire voir (ailleurs). Allô, Avila? Comment ça va chez vous? Ici la gare. — Va te faire voir, salaud (MALRAUX, *Espoir*, 1937, p. 435). *Un clergyman vint mettre son nez dans l'affaire et s'adressa à John: — Mon garçon, il est honteux de jurer comme vous venez de le faire! (...) — Vous, le pasteur, allez vous faire voir ailleurs!* (EXBRAYAT, *On se reverra petite*, 1964, p. 52). *Va/allez te/vous faire voir chez/par les Grecs. V. grec II A 3. [Marque la stupéfaction, la surprise gén.] Va te faire voir! Les nègres, vous vous en rendrez tout de suite compte, c'est tout crevés et tout pourris!... Dans la journée c'est accroupi (...) et puis aussitôt qu'il fait nuit, va te faire voir! Ça devient tout vicieux! tout nerfs!* (CÉLINE, *Voyage*, 1932, p. 208).

◆ *Empl. pronom. indir. Se montrer quelque chose l'un à l'autre. Deux jeunes filles, rapprochant leurs fronts, se faisaient voir une bague* (FLAUB., *Éduc. sent.*, t. 2, 1869, p. 48). — **Laisser voir qqc. (à qqn).** *Montrer. Vous pourriez laisser voir seulement le bout du petit doigt (...) je vous reconnaîtrais encore* (DUHAMEL, *Suzanne*, 1941, p. 143). *Donner à voir, montrer. Le pauvre jeune séminariste (...) nous montrait ces gravures que jamais on ne lui avait laissé voir* (MICHELET, *Journal*, 1835, p. 169). *Leurs manches retroussées laissaient voir les bras velus gonflés de veines* (ADAM, *Enf. Aust.*, 1902, p. 182).

Loc. adv., p. métaph. Laisser voir à nu. Emma ressemblait à toutes les maîtresses; et le charme de la nouveauté, peu à peu tombant comme un vêtement, laissait voir à nu l'éternelle monotonie de la passion (FLAUB., *Mme Bovary*, t. 2, 1857, p. 30).

— **Se laisser voir.** *Se montrer. Ma joue est hideuse, et mon miroir me fait horreur. L'accoutumance ne vient pas, et je n'ose me laisser voir dans la rue* (AMIEL, *Journal*, 1866, p. 304).

Au fig. [Avec attribut] Être, paraître. Malgré le débraillé et le sans-gêne des professeurs, cet examen se laissait voir plus sérieux au fond que l'examen de droit auquel nous venions d'assister (A. FRANCE, *Vie fleur*, 1922, p. 435).

— **Être vu.** *Synon. de se faire voir (supra). Toute la mode anglaise de l'été est créée dans la perspective de Wimbledon où il est de bon ton d'être vu, et ce depuis 1877* (*Jeux et sports*, 1967, p. 1380).

— **Adj. ou loc. exprimant un sentiment ou un jugement, gén. dépréc. + à voir.** *Être curieux, effrayant, laid à voir; faire peine à voir; ce n'est pas beau à voir. Il y en avait un surtout, au fond de la cour, gros, grand, replet (...) mais vieux et sans dents (...). Ce chien était affreux à voir* (JANIN, *Âne mort*, 1829, p. 23). *T'as bonne mine... ça fait plaisir à voir...* (DORGELÈS, *Croix de bois*, 1919, p. 305).

β) *En partic.* *Se rendre compte de l'état d'esprit, des sentiments, de la compétence de quelqu'un en observant son comportement ou sa mimique.*

— [Le compl. d'obj. désigne une pers. et, p. méton., son visage, son attitude] *Voir la figure, la gueule de qqn; voir la mine, l'air étonné, le sourire moqueur de qqn. Ce n'est pas la science qu'elle aime, c'est le savant! c'est aussi clair! Il n'y a qu'à la voir avec Lucy, d'ailleurs: elle en est jalouse* (PAILLERON, *Monde ou l'on s'ennuie*, 1869, I, 7, p. 29). *Grisé par son amour, ou par son amour-propre, le baron ne vit pas ou feignit de ne pas voir la moue que fit le violoniste* (PROUST, *Sodome*, 1922, p. 1074). *Elle lui a pris le menton en l'appelant: « Mon gros toutou ».* *Si tu avais vu sa bille! Elle n'a pas insisté!* (VERCEL, *Cap. Conan*, 1934,

p. 99). *Vous croyez que je ne voyais pas votre manège? Je n'ai pas les yeux dans ma poche, mon bonhomme* (SARTRE, *Nausée*, 1938, p. 208).

— [le compl. d'obj. désigne ce que traduit l'expression du visage ou l'attitude de qqn] *Voir l'embarras, la fatigue, la gêne, la honte, l'irritation de qqn. Rosenthal doit avoir des idées de derrière la tête. On lui voit cette satisfaction hypocrite des hommes qui font des plans* (NIZAN, *Conspir.*, 1938, p. 56).

♦ *Loc. Il fait beau voir.* V. beau I A 2 a ex. 30 et 32.

♦ **Laisser voir qqc.** *Ces femmes, gênées dans leurs toilettes, se savaient endimanchées et laissaient voir naïvement une joie qui prouvait que le bal était une rareté dans leur vie occupée* (BALZAC, *C. Birotteau*, 1837, p. 210). *Je posai la question devant quelques amis, laissant voir une partie de mon désarroi* (G. BATAILLE, *Exp. int.*, 1943, p. 23).

♦ **Qqc.1 se laisse voir à, dans qqc.2** [Avec compl. désignant une réalisation concr.] *Un genre de dépit se laisse voir dans ce dessin intempérant, si profondément lié, de toutes façons, à l'envie* (ALAIN, *Beaux-arts*, 1920, p. 294). *L'écriture un peu grande et anguleuse du général — où l'on ne sait quoi aussi de féminin se laissait voir au mouvement de certaines lettres* (ROMAINS, *Hommes bonne vol.*, 1938, p. 279).

— [Le compl. d'obj. désigne une qualité ou une fonction de la pers.] *En le contemplant sur une escabelle, les yeux hagards, la tête affaissée sur la poitrine (...) l'assassin disparaissait; je ne voyais plus que l'homme, et les sentimens d'horreur faisaient place à ceux de la pitié* (JOUY, *Hermite*, t. 4, 1813, p. 295). *Tout t'est possible, Ferdinand! Tout! L'enveloppe seule est humaine! Mais je vois le monstre!* (CÉLINE, *Mort à crédit*, 1936, p. 453).

♦ *Expr. C'est à/sur... qu'on voit.* *C'est à ses outils qu'on voit le bon ouvrier. C'est sur la passerelle qu'on voit le marin* (PEISSON, *Parti Liverpool*, 1932, p. 14).

c) [Implique une intention, de l'intérêt pour l'objet de l'action]

α) [Gén. avec verbe ou énoncé indiquant que le suj. se déplace pour accomplir l'action] Regarder, examiner, inspecter, visiter. *J'irai demain à Anvers voir ma flotte, et ordonner des travaux* (NAPOLÉON I^{er}, *Lettres Joséph.*, 1810, p. 204). *Le matin est venu débarbouiller la fenêtre. Je me suis levé pour aller voir le temps. La pluie n'avait guère diminué* (BARBUSSE, *Feu*, 1916, p. 118).

— *En partic.*

♦ [Le compl. d'obj. désigne une œuvre d'art, une curiosité, le mode de présentation ou le lieu où elle est présentée] *(Aller) voir une exposition, des dessins, des tableaux. Hier, il a été voir un tas de médailles à la Bibliothèque; aujourd'hui, il est allé voir le cabinet de minéralogie au Jardin des Plantes* (GONCOURT, *Journal*, 1860, p. 722). *Un jour, elle alla voir le rhinocéros à la foire et demanda à un gros homme habillé en Turc, si c'était lui le rhinocéros* (A. FRANCE, *Pt Pierre*, 1918, p. 241).

♦ [Le compl. d'obj. désigne un lieu] *À propos, me dit Prudence, vous n'avez pas vu l'appartement; venez, que je vous le montre* (DUMAS fils, *Dame Cam.*, 1848, p. 92). *Le mieux ce serait de nous rencontrer vers les sept heures du soir. Comme ça, tu auras pu un peu te promener, voir Paris. Puisque tu y es...* (ARAGON, *Beaux quart.*, 1936, p. 316). *Voir du pays.* V. pays¹.

Faire voir qqc. *C'était le fils du garde qui nous faisait voir le château, — abandonné depuis longtemps* (NERVAL, *Filles feu, Angélique*, 1854, p. 569).

♦ [Le compl. d'obj. désigne un spectacle, une manifestation] *Synon. assister à* (v. assister¹ A 2). *Le mois dernier, j'ai été en Angleterre, pour voir le match entre Oxford et Cambridge* (ROLLAND, *J.-Chr.*, Nouv. journée, 1912, p. 1499). *Nous allâmes voir un examen à la Faculté de Médecine (...). Le candidat, déjà gros et chauve, ne paraissait plus très jeune. Il promenait avec hésitation son scalpel sur un cadavre étendu devant lui* (A. FRANCE, *Vie fleur*, 1922, p. 434).

P. anal. Voir un film. *Assister à la projection d'un film. Au part. passé. Ils allaient chaque samedi au cinéma. Ils y allaient malgré le manque d'air dans la baraque sonore, malgré les vieux films presque toujours déjà vus* (TRIOLET, *Prem. accroc*, 1945, p. 226). *Voir un acteur*

dans... Voir jouer un acteur dans... *Une dernière fois, Paris l'avait vue dans une féerie: Mélusine, au théâtre de la Gaîté* (ZOLA, *Nana*, 1880, p. 1471).

— (Être) à voir. (Être) digne d'intérêt. *Mon Dieu! dit-il, on pourrait aller au musée (...). — Il y a des antiquités, des images, des tableaux, un tas de choses. C'est très instructif (...). Oh! c'est à voir, au moins une fois* (ZOLA, *Assommoir*, 1877, p. 441). [L'objet du procès est une pers.] *Jeanne Essler, dans la pièce nouvelle de d'Ennery et Brésil, et Mlle Barthes sont, certes, à voir, celle-ci près de celle-là* (MALLARMÉ, *Dern. mode*, 1874, p. 772).

— À l'impér. [Pour montrer, présenter qqc.] *Albert, montrant Antoinette. Chère amie, voyez cette enfant. Elle est phthisique jusqu'à la moelle des os, et n'ira pas jusqu'au printemps* (CUREL, *Nouv. idole*, 1899, I, 4, p. 174). [Pour s'inciter soi-même à examiner qqc.] *Voyons. Voyons donc cette ressemblance tant vantée... Elle n'est pas mal, ma foi!* (NEURAL, *Filles feu*, Corilla, 1854, p. 679).

β) Prendre connaissance du contenu d'un texte, d'une liste de chiffres; découvrir en lisant. *Voir le courrier, le cours de la Bourse; voir un article, un laissez-passer. Six mille, ils m'en ont donné!... Et Cristina l'avait payé dix-huit!... Je le sais, j'ai vu la facture!* (BOURDET, *Sexe faible*, 1931, II, p. 366). *Il vous a prévenu de vive voix? — Non, par une lettre. (...) Si vous voulez voir la lettre... Maigret n'y jeta qu'un coup d'œil* (SIMENON, *Vac. Maigret*, 1948, p. 140).

— [Avec un adv.] *Il nous faut quand même régler une foule de petites choses, et voir de près, malgré tout, d'assez fâcheuses paperasses* (DUHAMEL, *Suzanne*, 1941, p. 274). À l'impér. *Roger, à la duchesse: Ah! ce sont ses cahiers. Donnez, Suzanne (...). La duchesse: Voyons un peu ces cahiers!* (PAILLERON, *Monde où l'on s'ennuie*, 1869, I, 15, p. 64).

γ) *En partic.*

— Étudier, apprendre dans un cours, dans un exposé, dans un livre. *Eugène a fait expliquer devant moi à Adolphe ce que nous avons vu le matin de l'auteur latin* (DELÉCLUZE, *Journal*, 1828, p. 498).

♦ [Pour rappeler ce qui a été dit, introduire ce qui va être dit] (*Comme*) *on l'a vu/on le verra. Le temps, — milieu et support du phénomène musical (nous l'avons vu au chapitre XIII), — est hors de portée de l'expérimentateur* (SCHAEFFER, *Rech. mus. concr.*, 1952, p. 144).

— Prendre pour exemple, se reporter à.

♦ À l'impér. *Vois le facteur aux huîtres! comme ils l'ont mis en pièces! Quel était son tort, à cet homme? Trop bon enfant, voilà tout...* (REYBAUD, *J. Paturot*, 1842, p. 168).

♦ À l'inf. Synon. de *confer* (abrév. cf, v. *conférer*¹ A spéc.). *Voir page..., chapitre...; voir* (dans tel ouvrage) *l'article, l'histoire... Ceci [que ce soit le difficile qui vaille par définition] n'est pas chrétien, pas du tout, ceci est stoïcien — c'est-à-dire exactement le contraire, et moi-même l'ai noté, l'ai écrit vingt fois: voir mon Baudelaire, voir De l'Humilité féconde, voir dix journaux depuis quinze ans* (DU BOS, *Journal*, 1927, p. 236). Absol. *Déjeuner à Boda avec le sinistre Pacha (voir plus loin) et M. Bland, administrateur de Carnot* (GIDE, *Voy. Congo*, 1927, p. 735).

d) [Implique une disposition d'esprit qui met en jeu la subjectivité]

α) Percevoir les choses d'une certaine façon, sous un certain aspect. *Sur le point de quitter Paris, je voudrais le voir en étranger. Par exemple, noter le calme et la tranquillité imprévus de la plupart des gens pendant les deux mois qui ont suivi le 6 février* (LARBAUD, *Journal*, 1934, p. 301):

● 3. ... il y avait de la contemplation dans la soumission de la Thénardier à son mari. Cette montagne de bruit et de chair se mouvait sous le petit doigt de ce despote frêle. C'était, **vu** par son côté nain et grotesque, cette grande chose universelle: l'adoration de la matière pour l'esprit...

HUGO, *Misér.*, t. 1, 1862, p. 459.

— *En partic.* Percevoir à travers/par les yeux de quelqu'un. *Ce soir visité l'horrible énormité de Saint-Pierre. Je vois Rome à travers Stendhal, malgré moi* (GIDE, *Journal*, 1895, p. 65). *Je laissai retomber le rideau. Qu'avais-je espéré? Voir un instant avec les yeux de Paule ce décor familier? saisir sur ce décor la couleur de ses jours?* (BEAUVOIR, *Mandarins*, 1954, p. 176).

β) Ne percevoir qu'un élément d'un tout. *Démétrios (...) restait égaré. Il ne voyait de la jeune reine que le sourire rouge de sa bouche et le coussin noir de ses cheveux* (LOUÏS, *Aphrodite*, 1896, p. 120). *Ce pauvre Jean porte encore aujourd'hui cette moumoute cabalistique au milieu du front, sauf qu'il l'a décolorée et que cette mèche de mulâtre voltairien tire sur le rouge brique et que l'on ne voit plus qu'elle aujourd'hui* (CENDRARS, *Bourlinguer*, 1948, p. 187).

γ) Percevoir un objet virtuel dans une réalité. *D'habitude notre imagination met des mots dans les bruits comme on joue paresseusement à voir des formes dans des fumées* (S. WEIL, *Pesanteur*, 1943, p. 115).

2. a) [Le compl. d'obj. désigne un fait, un événement souvent néfaste]

α.) Être le témoin de, assister à. *Voir la guerre, la révolution; voir un accident, une éruption volcanique. Dans le cours de ma longue vie (...), j'ai vu bien des événements, bien des désastres, des calamités sans nombre, et d'effroyables infortunes* (COTTIN, *Mathilde*, t. 2, 1805, p. 208). V. naissance ex. 9.

◆ *Voir le feu.* Assister, participer à un combat. *Je viens de recevoir des tas de pauvres petits de la classe 16... Ils n'ont jamais vu le feu (...) Pourvu que je n'aie pas à les faire marcher demain!* (ROMAINS, *Hommes bonne vol.*, 1938, p. 273).

◆ *Avoir vu bien des/trop de choses.* *On a beau être sceptique et avoir vu bien des choses, on aime cependant sentir qu'on n'est pas abandonné de sa famille* (MIOMANDRE, *Écrit sur eau*, 1908, p. 235). *La police, remarque, il en faut... Je ne dis pas non, j'ai vu trop de choses...* (ARAGON, *Beaux quart.*, 1936, p. 358). Absol. *Avoir (beaucoup) vu, en avoir vu.* *Ô mon ami, j'ai beaucoup vécu et beaucoup vu, mais jamais je n'avais rencontré de femme aussi séduisante* (BOREL, *Champavert*, 1833, p. 18). [Le suj. désigne une chose] *Depuis 1662 que cette maison a été fondée par Henri de Lorraine, les murs en ont vu* (HAMP, *Champagne*, 1909, p. 106).

◆ *En avoir assez vu pour.* *Déjà j'en avais assez vu pour me faire l'idée que cette jeune paysanne changerait notre tranquille demeure en une maison hantée* (A. FRANCE, *Pt Pierre*, 1918, p. 203).

— *P. ext.* Subir/faire subir des épreuves à quelqu'un.

◆ **(En) voir/(en) faire voir de** + adj. ou subst. *En voir/en faire voir à qqn de belles, de pires, de rudes, d'autres/de bien des/de toutes les sortes. Paganisme, christianisme, muflisme. Telles sont les trois grandes évolutions de l'humanité. Il est désagréable de se trouver dans la dernière. Ah! Nous allons en voir de propres!* (FLAUB., *Corresp.*, 1871, p. 201). *Tous les deux, nous lui en ferons voir de joyeuses, à cette pécore... je t'en réponds!...* (MIRBEAU, *Journal femme ch.*, 1900, p. 33). [Le suj. désigne une chose] *C'est un jupon? Il est joliment dégoûtant, il a dû en voir de propres, ce jupon!* (ZOLA, *Assommoir*, 1877, p. 392). *Son mobilier (...) en avait déjà vu et devait encore en subir de bien drôles dans toute une série de déménagements* (CENDRARS, *Bourlinguer*, 1948, p. 112).

En (faire) voir de cruelles. V. cruel A 1. *En (faire) voir de drôles.* V. drôle I A 2. *En (faire) voir de dures.* V. dur III B 3 b. *En (faire) voir des vertes et des pas mûres.* V. mûr I A 1 b. *En (faire) voir de toutes les couleurs.* V. couleur I A 1 d. *Faire voir du pays à qqn.* V. pays¹ A 2 a au fig.

◆ Absol. *En voir, en avoir (tant) vu.* « *Voilà une vrai pitié... Une chose pareille... Le pauvre gars, il a dû en voir!...* » *Jamais il n'aurait cru qu'un homme pût pleurer de telle sorte* (GENEVOIX, *Raboliot*, 1925, p. 325). *Elle se mit à pleurer, effondrée d'en avoir tant vu déjà dans ces quelques heures, d'avoir souffert, usé ses forces, subi les insultes, les rires, le contact des filles de joie, d'une lie humaine, les brutalités de la soldatesque* (VAN DER MEERSCH,

Invas. 14, 1935, p. 228).

β) Se rendre compte de; prévoir l'imminence de. *Dans le carrefour du doute, j'ai pris la route gauche. Elle menait à des fondrières. J'ai vu le péril et j'ai pu m'arrêter* (L. MÉNARD, *Rév. païen*, 1876, p. 155). *Et puis le taureau fonça droit devant lui (...). Et Alban fuyait, glissant, fuyait de travers, la tête tournée vers l'extérieur pour ne pas voir le danger* (MONTHERL., *Bestiaires*, 1926, p. 542).

◆ *Voir la mort (de près). V. mort¹. Lui qui vingt fois avait vu la mort sans pâlir, il sentit son cœur défaillir* (SANDEAU, *Melle de La Seiglière*, 1848, p. 137).

b) [Le compl. d'obj. désigne une époque ou un fait lié à cette époque] Vivre pendant une période, au cours d'une période. *Je m'arrête un moment à ce 18e siècle, dont j'ai vu la plus grande moitié, et aux folies duquel je me souviens, avec un peu de honte, d'avoir contribué* (JOUY, *Hermite*, t. 4, 1813, p. 271). *J'ai vu le temps où il n'y avait pas d'autre mariage que le mariage religieux* (SAND, *Hist. vie*, t. 2, 1855, p. 79).

◆ Vivre assez longtemps pour connaître quelque chose. *Voir l'avenir. Le Juif ne croit pas que rien de ce qu'il entreprend soit pour lui. Il n'espère pas voir le fruit de l'arbre qu'il plante, ni reposer à son ombre* (J.-R. BLOCH, *Dest. du S.*, 1931, p. 272). *Puig enviait les camarades tués; et pourtant il avait envie de voir les jours prochains* (MALRAUX, *Espoir*, 1937, p. 453).

c) **Voir qqn, qqc. à qqn.** *Il est un fluide magnétique entre les personnes qui s'aiment... Tu sais bien que jamais je ne pourrais te voir un amant; encore moins t'en offrir un* (NAPOLÉON I^{er}, *Lettres Joséph.*, 1796, p. 41). *Daudet voudrait voir à Huysmans un succès de vente, parce que le succès le ramènerait à quelque chose de plus sain* (GONCOURT, *Journal*, 1887, p. 674).

3. [Le compl. d'obj. désigne une pers.]

a) α) Rencontrer quelqu'un, se trouver par hasard en sa présence. *Depuis qu'il existe, le Café de l'Univers a toujours été (...) le rendez-vous des auteurs dramatiques. J'ai vu là des hommes illustres dont on ne parle plus* (FARGUE, *Piéton Paris*, 1939, p. 92). *V. différemment* A ex. de Flaubert, *jamais* I B 1 ex. de Theuriet.

[P. méton. du compl. d'obj.] *Le maquis ne vous emmerde pas trop? demanda Nicolas. — On en entend beaucoup parler, mais on ne le voit jamais, c'est un mythe..., dans ma région du moins* (VAILLAND, *Drôle de jeu*, 1945, p. 200).

◆ *J'ai/tu as... déjà vu cette tête-là. Reconnaître quelqu'un. J'ai vu cette tête-là quelque part, pensa Laforgue. Cette bouche molle...* (NIZAN, *Conspir.*, 1938, p. 60).

β) *Expressions*

◆ [Manifestant le désir de se débarrasser de qqn] *Je t'ai assez vu. À présent, file, je t'ai assez vu. Tu repasseras après demain matin...* (NIZAN, *Conspir.*, 1938, p. 213). *Je voudrais le/la voir à cent lieues d'ici. Ah! Dieu!... je voudrais la voir à cent lieues d'ici, moi!* (FEYDEAU, *Dame Maxim's*, 1914, II, 12, p. 54).

◆ *Ne pas/ne plus pouvoir voir qqn (en peinture). Ne pas/ne plus pouvoir supporter quelqu'un, détester quelqu'un. Tu n'aurais pas pu choisir un autre intermédiaire? Tu sais bien que je ne peux pas voir cette vieille poule...* (VAILLAND, *Drôle de jeu*, 1945, p. 48). *V. peinture* II B 2 a αex. de Dumas fils et de Céline.

P. anal. [Le compl. d'obj. désigne une chose] *Autrefois, avec sa mère, elle buvait de l'anisette, à Plassans. Mais elle avait failli en mourir un jour, et ça l'avait dégoûtée; elle ne pouvait plus voir les liqueurs* (ZOLA, *Assommoir*, 1877, p. 410). *Nous parlerons tout à l'heure, dit Magnin. — Inutile. Merci. Je ne peux plus voir un avion. Faites-moi incorporer aux milices. Je vous prie* (MALRAUX, *Espoir*, 1937, p. 494).

b) Fréquenter quelqu'un; le rencontrer lors d'une visite, dans le cadre de relations familiales ou sociales. *Voir qqn longuement, souvent, chaque jour, rarement; avoir à voir/demander à voir qqn; être content/avoir besoin de voir qqn; ce n'est pas qqn à voir.* « Plus je vois le marquis de Londonderry », disais-je à M. de Montmorency, « plus je lui trouve de finesse (...) » (CHATEAUBR., *Mém.*, t. 3, 1848, p. 105). « On voudrait être à Paris, mais peut-on? Le

bon Pierre Hepp vous dira. Le voyez-vous? » Je ne le voyais plus et il ne m'aurait rien dit (BLANCHE, *Modèles*, 1928, p. 67). V. *désir* II A 2 c ex. de Balzac, *devant*² ex. 2, *moment* I A ex. de Labiche.

En partic. Rencontrer quelqu'un lors de relations amoureuses. *Plus tard, j'appris un absurde mariage d'amour qu'elle fit avec un jeune homme qu'elle devait déjà voir à ce moment-là* (PROUST, *Guermites* 2, 1921, p. 393).

♦ *Voir du monde, des gens.* Avoir des contacts sociaux; ne pas rester seul. *Elle voulait être lingère, pour voir du monde et quitter la forêt* (R. BAZIN, *Blé*, 1907, p. 74). *Tu devrais tout de même sortir un peu, dit-il. — Sortir? dit-elle avec l'air de tomber des nues. — Oui; mettre le nez dehors, voir des gens* (BEAUVOIR, *Mandarins*, 1954, p. 283).

♦ *Aller voir qqn.* Aller rendre visite à quelqu'un. *Dans quelques jours, je vais aller voir les Charles Gide à Noirmoutier* (GIDE, *Corresp.* [avec Valéry], 1895, p. 244).

— *Expr.* *Je te verrai ce soir/demain...* Je te reverrai, je reviendrai ou je rentrerai ce soir/demain. V. *déjà* I A 2 a ex. de Zola.

c) Rencontrer quelqu'un dans un but particulier; consulter, s'adresser à quelqu'un. *Voir un médecin, un spécialiste; aller voir une cartomancienne, sa couturière; demander à voir un prêtre; (pour un médecin) voir un malade, un blessé. À huit heures, j'étais à mes malades (...). À onze heures, j'avais vu tout mon monde; y compris notre opéré d'hier* (FEYDEAU, *Dame Maxim's*, 1914, I, 2, p. 6). *C'est pour Burette, mon copain (...), qu'a une balle dans l'entre, et m'faut une voiture! — Une voiture! Voyez donc les brancardiers, et foutez-nous la paix!* (BENJAMIN, *Gaspard*, 1915, p. 70).

[P. méton. du compl. d'obj.] *Il avait vu tous les bureaux, fait toutes les démarches, les issues de ce côté-là étaient pour le moment bouchées* (CAMUS, *Peste*, 1947, p. 1306).

— *Aller voir des/les filles, des/les femmes.* Avoir des relations sexuelles avec des femmes faciles, des prostituées. *Il y en a joliment, lorsqu'ils ont bu, qui vont voir les femmes... Lui, rentre tout droit ici. Il plaisante bien avec les ouvrières, mais ça ne va pas plus loin* (ZOLA, *Assommoir*, 1877, p. 515). *Quand elles ont passé trois mois dans le bois (...)* [les jeunesses d'à présent] *se dépêchent de redescendre et d'acheter des bottines jaunes, des chapeaux durs et des cigarettes pour aller voir les filles* (HÉMON, *M. Chapelaine*, 1916, p. 74).

4. Dans le domaine relig.

a) *Voir Dieu.* Percevoir (la présence de) Dieu; rencontrer Dieu. [*Jésus*] *est venu parmi nous, mais il ne nous a pas convertis. Des hommes ont vu le tombeau de Lazare ouvert, et ils ne sont pas rendus. Des hommes ont vu Dieu, et ils n'ont pas cru* (PSICHARI, *Voy. centur.*, 1914, p. 204). *Je ne crains pas les tourments du feu. J'ai peur de l'Enfer, seulement parce qu'on n'y voit pas Dieu* (SALACROU, *Terre ronde*, 1938, II, 3, p. 210).

♦ *Voir Dieu face à face.* *Ce n'est pas la recherche du plaisir et l'aversion de l'effort qui produisent le péché, mais la peur de Dieu. On sait qu'on ne peut pas le voir face à face sans mourir, et on ne veut pas mourir* (S. WEIL, *Pesanteur*, 1943, p. 65).

b) [Le suj. est Dieu] Être le témoin de toutes les actions des hommes. *Je le déclare devant Dieu qui voit mon âme! dit Courteline. Les hommes de ma génération, moi, Renard, nous avons compris qu'il fallait enfin oser faire des pièces sans amour* (RENARD, *Journal*, 1900, p. 619). *Le bon Dieu est au ciel; le bon Dieu te connaît, c'est lui qui t'a créé; le bon Dieu t'aime, le bon Dieu te voit, te juge* (MARTIN DU G., *Thib.*, *Mort père*, 1929, p. 1382).

B. — [Le compl. d'obj. est (ou corresp. à) une prop.; l'objet est perçu dans une manière d'être, une situation ou une action partic.] Constater un fait, un état; être le témoin direct (ou indirect) d'un événement.

1. Voir qqc./qqn + part. passé, (loc.) adj., (loc) adv. ou compl. prép. en empl. attributif. *Je le vois un peu pâle de l'émotion de ma piqure, lui qui se pique toute la journée* (GONCOURT, *Journal*, 1894, p. 614). *Vous voyez vos allumettes épuisées, la chandelle éteinte. Renoncerez-vous à poursuivre vos explorations?* (BLANCHE, *Modèles*, 1928, p. 234). *Elle lisait beaucoup? — Je l'ai presque toujours vue avec un livre...* (SIMENON, *Vac. Maigret*, 1948, p. 79).

P. métaph. Mais toutes [ces bulles], arrivant près du miroir blafard, Où leur illusion voyait une fenêtre Ouverte à l'infini, sur l'infini peut-être, Y sentent éclater leur cristal plein de fard... (RODENBACH, *Règne sil.*, 1891, p. 20).

SYNT. Voir qqn actif, courageux, gai, confus, indécis, jaloux, troublé; voir qqn saoul; voir qqn à l'œuvre; voir qqn dans la peine, dans un état anormal, en colère, hors de lui; voir qqn en costume d'académicien; avoir toujours/n'avoir jamais vu qqn sans chapeau; voir tous ses amis mariés; voir une affaire manquée, une offre agréée, une opinion tournée en ridicule; voir des regards fixés sur soi.

♦ Voir qqn/qqc. tel(le) qu'il (elle) est. Et, vrai, je ne voyais plus mon mari tel qu'il est, mais bien tel qu'il était autrefois! (MAUPASS., *Contes et nouv.*, t. 1, Bois, 1886, p. 557). Jamais encore la friponne ne m'avait paru si belle (...); je la voyais enfin telle que la nature l'avait créée; je ne doutais plus de l'ingénuité de ses amours (MILOSZ, *Amour. init.*, 1910, p. 237).

♦ Voir qqn ainsi. Qu'avez-vous, mon père? (...). Vous semblez bien joyeux, et je ne vous ai jamais vu ainsi (GOBINEAU, *Pléiades*, 1874, p. 138).

♦ Avoir vu qqn enfant, tout petit. Combien y en avait-il là que j'avais connues autrefois, et qui m'eussent vu garçonnet (BARB. D'AUREV., *Memor. pour l'A... B...*, 1864, p. 420). Francis de Béhaine vient déjeuner, et c'est pour moi un plaisir de revoir ce grand diable que j'ai vu tout petit garçon (GONCOURT, *Journal*, 1888, p. 749).

— Loc. fam.

♦ Je voudrais bien te voir à ma place. Lélia se releva sur un coude et, le regardant avec ses yeux éteints par la souffrance, elle trouva encore la force de sourire avec ironie. « Pauvre docteur, lui dit-elle, je voudrais te voir à ma place! — Merci, pensa le docteur (...) » (SAND, *Lélia*, 1833, p. 64). Je voudrais (bien) vous y voir. [Pour l'expression d'un défi] Tu as encore un certain crédit commercial et tu es député, deux moyens infaillibles pour faire et défaire, dévorer et recommencer dix fortunes, et tu n'en uses pas. — Je voudrais t'y voir, Oscar! (REYBAUD, *J. Paturot*, 1842, p. 400). Le sous-chef prenant la nuit, arrivait dans toute la fureur de son activité fraîche et gourmandait le personnel: — Rien de prêt! On n'aura pas un train à l'heure. Le chef des expéditions se mit en boule: — J'aurais voulu vous y voir! (HAMP, *Marée*, 1908, p. 47).

— [Tournure plus expr. que je suis + (loc.) adj., pouvant servir de réponse polie] Tu/vous me/m'en vois/voyez tout(e) ému(e), tout(e) interdit(e), épouvanté(e), navré(e). Nous eûmes, chacune, deux maris. Mais, tandis que les deux miens sont — vous m'en voyez aise — bien vivants, ma mère fut deux fois veuve (COLETTE, *Naiss. jour*, 1928, p. 16). Elle se ferait un plaisir de recevoir M. Barbentane chez elle, un de ces jours, s'il voulait accompagner M. Schoelzer. Mais comment donc, mais c'est-à-dire, vous me voyez confus, avec plaisir, bien entendu (ARAGON, *Beaux quart.*, 1936, p. 275). Notre chef est l'un des meilleurs du moment. Amédée: — Vous m'en voyez ravi. Je suis gourmand comme un petit chat (AUDIBERTI, *Quoat*, 1946, 1^{er} tabl., p. 15).

— En partic. Percevoir par une vision subjective. Mon pauvre père, avec ses yeux de père, me voyait plus beau et plus élégant que le lieutenant Reynauld (ABOUT, *Roi mont.*, 1857, p. 10). Nous nous sentons sortir de l'immense tristesse (...) qui nous faisait voir tout gris, ennuyeux et vieux (GONCOURT, *Journal*, 1864, p. 75).

2. Voir qqn + part. prés. Elle m'avait vu disant « Hé! » la bouche béante, l'œil ahuri, de l'air d'un idiot qui voit choir son chapeau dans la rivière (TOEPFFER, *Nouv. genev.*, 1839, p. 144). Chaque fois que de loin j'apercevais une femme, je croyais voir Nanine m'apportant une réponse (DUMAS fils, *Dame Cam.*, 1848, p. 152).

3. Voir qqn/qqc. + qui/que. Quand j'entends de la musique traînant péniblement après elle de pénibles paroles (...) je crois voir un oiseau que des enfants forcent à traîner des chariots de carton (KARR, *Sous tilleuls*, 1832, p. 168). Quand je vois la foule des gens qui arrivent à s'abstraire des événements, je ne comprends pas comment ils font (TRIOLET, *Prem. accroc*, 1945, p. 248).

4. a) Voir qqn/qqc. + prop. inf. Voir qqn arriver, partir, sortir, venir; voir qqn avoir

raison/réaliser un projet/s'abîmer la santé; voir débiter/jouer un acteur. Que font-ils de méchant ou de bête, à la Chambre? Je pensais vivre assez pour voir crouler la baraque. Je me suis trompé (VOGÜÉ, *Morts*, 1899, p. 390). *Dans le soleil, Darras ne voyait pas les bombes descendre, mais il les voyait éclater, en chapelets maintenant, toujours dans les champs* (MALRAUX, *Espoir*, 1937, p. 517). V. bombe¹ ex. 1, jamais ex. 2, mourir I A 1 a ex. de Noailles.

♦ *Voir passer qqn.* V. passer¹. Voir arriver* qqc.

♦ *(Ne rien) voir venir.* [P. allus. au conte de Ch. PERRAULT, *La Barbe-Bleue* et à la question: *Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir?*] *Midi et demi... Annie, ma sœur Annie, ne vois-tu rien venir? — Vous êtes complètement fou!* (VAILLAND, *Drôle de jeu*, 1945, p. 226). *Chaque matin nous allions rejoindre l'animal et (...) nous demandions tristement à la pauvre bête qui regardait par la fenêtre: — Sir âne, sir âne, ne vois-tu rien venir?* (PRÉVERT, *Paroles*, 1946, p. 42). Au fig., fam. *Voir venir qqn (avec ses gros sabots (v. sabot)).* Prévoir les réactions de quelqu'un. *Petite bégueule! En voilà une pimbêche! Je la vois venir, la demoiselle, elle veut me faire marcher, me tenir la dragée haute!* (VAN DER MEERSCH, *Invas.* 14, 1935, p. 307).

♦ *Avoir vu naître qqn.* V. naître I A 2. P. métaph. *Je m'ébattais dans un minuscule sanctuaire, entouré de monuments trapus, antiques, qui m'avaient vu naître, qui me verraient mourir* (SARTRE, *Mots*, 1964, p. 30).

♦ *Avoir vu faire qqc. à qqn.* *Elle se poudra, écrasa sur ses lèvres un bâton de rouge comme elle l'avait vu faire à Denise* (DABIT, *Hôtel Nord*, 1929, p. 210). V. faire⁴ A 2 rem. ex. de Nodier.

— [Avec compl. prép. désignant un texte] *Vous m'avez vu au début de cette lettre parler comme un idéaliste* (J. BOUSQUET, *Trad. du sil.*, 1936, p. 250).

b) [Le suj. de l'inf., de valeur gén. ou indéterm., n'est pas exprimé]

— [L'inf. est suivi d'un compl. d'obj.] *Voir jouer une pièce de théâtre. Cette école-Militaire, que vous avez vu bâtir* (JOUY, *Hermite*, t. 4, 1813, p. 353). *La Grande-Bretagne désirait voir sauvegarder l'intégrité de la Chine* (DE GAULLE, *Mém. guerre*, 1954, p. 514).

♦ *Comme je l'ai vu faire. Il faut donc dans les colonies, que l'on ne puisse pas employer (...) la raison des baïonnettes pour forcer un citoyen, comme je l'ai vu faire, à donner sa maison ou son terrain* (BAUDRY DES LOZ., *Voy. Louisiane*, 1802, p. 307).

— [L'inf. est empl. absol.] *J'ai revu aujourd'hui avec délices tous les travaux de la moisson; j'ai vu scier, j'ai vu lier, j'ai vu charrier* (CHÊNEDOLLÉ, *Journal*, 1823, p. 125). *Rien ne vous donne faim comme de voir manger* (PONCHON, *Muse cabaret*, 1920, p. 141).

5. Voir + prop. complét. *Voir que qqn est content, fatigué; voir qu'il s'est fait beau, qu'il a mauvaise mine, qu'il va mourir; voir qu'il fait beau, que le temps passe. Il suffit de vous regarder pour voir que ce voyage vous répugne, que vous venez à contre-cœur* (MUSSET, *Confess. enf. s.*, 1836, p. 335). *Vous pouvez voir dans le ciel que les étoiles ne clignent plus de la même façon* (CLAUDEL, *Soulier*, 1944, 1^{re} part., 2^e journée, 6, p. 1017).

♦ [Avec (loc.) adv.] *On voyait tout de suite qu'on entraît chez des gens riches: les bahuts et les lits avaient des fermoirs d'acier découpé qui reluisaient comme des armures* (LOTI, *Mon frère Yves*, 1883, p. 98). *Je pensais bien, je voyais bien que ma toilette me seyait, que mes cheveux et ma couronne me faisaient une petite figure pas méprisable du tout* (COLETTE, *Cl. école*, 1900, p. 307). [Pour rappeler ce qui a déjà été dit] *Nous avons déjà vu que.* V. objet I A ex. de Merleau-Ponty.

♦ [Avec compl. prép. exprimant un sentiment] *Je voyais avec une affreuse angoisse qu'il allait faire un saut et m'aboyer au nez* (TOEPFFER, *Nouv. genev.*, 1839, p. 29). *Oh! mais, je vois avec plaisir que vous faites bon ménage, les deux cousines!* (FEYDEAU, *Dame Maxim's*, 1914, II, 2, p. 34).

♦ [Avec compl. prép. exprimant les indices sur lesquels on se fonde] *Voir à l'air, à la tête, sur la figure de qqn. Dans cette auberge était un bon germain de l'ancien temps (...) l'on voyait à son maintien qu'il avait servi* (SÉNAC DE MEILHAN, *Émigré*, 1797, p. 1643). *Par la*

fenêtre large ouverte, j'admirais le Bosphore et les collines d'Asie (...). — Colonel, me dit-il tout à coup, je vois dans vos yeux que vous aimez déjà cette Turquie (FARRÈRE, *Homme qui assass.*, 1907, p. 40).

En partic. Constaté, comprendre en lisant un texte. *J'ai reçu ta lettre du 12, j'y vois que ta santé est bonne* (NAPOLÉON I^{er}, *Lettres Joséph.*, 1807, p. 144). *J'ai vu dans les journaux que j'avais été absent de Guernesey deux mois, c'est trois mois qu'il faut dire et je ne suis pas encore rentré* (HUGO, *Corresp.*, 1864, p. 479).

— [Au fut., pour affirmer à qqn la quasi-certitude d'un fait à venir] *Carle: Il y a, en effet, grande foule aux alentours de la place (...). Le Capitaine: Vous verrez que la journée ne se passera pas sans émeute!* (SARDOU, *Rabagas*, 1872, III, 1, p. 106). *Vous croyez que c'est bon d'être debout le matin à jeun (...)? Vous n'êtes seulement pas couvertes. Vous allez voir que vous allez encore prendre mal* (ANOUILH, *Antig.*, 1946, p. 143).

— [Avec le pron. neutre le annonçant la prop.] *Les hommes, il faudrait sortir. J'ai quelque chose à vous dire; c'est sérieux. On le voit que c'est sérieux à la tête de Jaume* (GIONO, *Colline*, 1929, p. 173).

— **Faire voir, laisser voir.** *Notre professeur de français lui reprochait en outre l'abus qu'il faisait de ses lectures et l'habileté avec laquelle il s'appropriait les idées et le style des autres. Et il laissait voir que le procédé, venant de Silbermann, ne le surprenait pas* (LACRETELLE, *Silbermann*, 1922, p. 83).

6. Voir + prop. interr. ou exclam. ind. introd. par un pron. ou un adv. *Il la suit de l'œil en mangeant (...), abandonnant à tout moment sa place, pour voir si dans la cuisine, elle n'est pas assise trop près du domestique* (GONCOURT, *Journal*, 1860, p. 758). *Quand on commença à tailler les ceps, il (...) prit la queue de l'équipe comme un apprenti qui a besoin de voir comment on fait* (PESQUIDOUX, *Livre raison*, 1928, p. 101). *Je fus étonné de voir jusqu'où allait la bonté de Monsieur de Sannis pour son neveu* (JOUVE, *Scène capit.*, 1935, p. 227).

— **Faire voir, laisser voir.** *Faire voir comment on s'y prend, comment cela fonctionne. Autrefois (...), mettant en moi des espérances qui depuis n'avaient pas été réalisées, elle ne voulait pas me laisser voir combien elle m'aimait* (PROUST, *Fugit.*, 1922, p. 624).

Au fig. Démontrer. *Il est aisé de faire voir combien la manière dont Hippocrate dirigeait et exécutait ses travaux, est parfaitement appropriée à leur nature et à leur but* (CABANIS, *Rapp. phys. et mor.*, t. 1, 1808, p. 21).

♦ [Exprime une menace] *Marius: Moi, je tombe au milieu de tout ça et malgré que j'aie tous les droits et que j'aie raison, je me fais l'effet d'un imbécile. César: C'est peut-être que tu en es un. Marius, violent: Je vais te faire voir si j'en suis un* (PAGNOL, *Fanny*, 1932, III, 15, p. 212).

— **Aller, venir voir.** *Je suis allé voir de quelle couleur est la neige dans l'été, si le granit des Alpes est dur, si l'eau descend vite en tombant de haut* (SENANCOUR, *Obermann*, t. 2, 1840, p. 142). *On venait voir si vous n'aviez pas besoin d'un coup de main* (SARTRE, *Mains sales*, 1948, 3^e tabl., 2, p. 76).

♦ *Pop. (Va) voir là-bas si j'y suis. Et il la reprit, et il la serra, par bravade, lui écrasant sur la bouche ses moustaches rouges, continuant: — Fiche-nous la paix, hein! Fais-nous le plaisir de voir là-bas si nous y sommes* (ZOLA, *Germinal*, 1885, p. 1571).

— [En s'adressant à qqn, à l'impér., au fut., ou à la forme interr. pour souligner ses propos] *Les cinq doigts du gant de Gérard [étaient] imprimés en noir sur son corsage blanc. — Ah! monsieur de Seigneulles, s'écria la grisette courroucée, vous êtes gentil! Voyez dans quel état vous avez mis ma robe!* (THEURIET, *Mariage Gérard*, 1875, p. 14). *Il pérorait, le vieux dégoûtant: « Vous avez vu comment ils sont habillés? Et le matériel qu'ils ont? Et quelle discipline!... »* (TRIOLET, *Prem. accroc*, 1945, p. 67).

— [Avec reprise du suj. de la prop., dans une lang. pop.] *Tu as vu qqn/qqc. comment il.../si il... Piveteau, bon Dieu, t'as vu comment qu'il a pris le traindevay [le tramway]?* (GENEVOIX, *Rabotiot*, 1925, p. 270). *T'as vu le lit s'il est grand... Il y en a pour trois* (SARTRE, *Mains sales*, 1948, 3^e tabl., 2, p. 82).

7. Voir (accompagné ou non d'un compl. prép., d'un adv.) + prop. juxtaposée. *Il ne faisait pas encore grand jour, et comme la porte du cachot restait ouverte, je pouvais voir au delà la petite cour pavée: l'air était épais et sombre, et il tombait une pluie lente* (JANIN, *Âne mort*, 1829, p. 181).

a) [Dans un dialogue, pour introd. la prop., souligner une évidence] *Qu'est-ce que vous faites donc là, ma tante? La Duchesse: J'arrête le jet d'eau, tu vois bien!* (PAILLERON, *Monde où l'on s'ennuie*, 1869, III, 1, p. 128). *Eh bien, vous avez vu, ma chère! La jupe est plate par derrière avec l'ouverture sur le côté!* (FEYDEAU, *Dame Maxim's*, 1914, II, 1, p. 32).

— [Avec reprise du suj. ou du compl. d'obj. de la prop.] *Je sais bien, je t'avais juré que ça ne recommencerait jamais. Mais tu as vu Edmond, il est si brave, et il est si joli!* (ZOLA, *Débauche*, 1892, p. 561). *Tu vois, les bourins, dit Paradis, non seulement on les fait tuer, mais on les emmerde* (BARBUSSE, *Feu*, 1916, p. 103).

b) [La prop. est reprise par un pron. neutre]

♦ [Avec *le*] *Entre donc, Sûzel, tu n'as pas besoin de te gêner. — Oh! je ne me gêne pas. — Si, si... tu te gênes, je le vois bien, sans cela tu serais entrée tout de suite* (ERCKM.-CHATR., *Ami Fritz*, 1864, p. 94). *Thomas Pollock Nageoire: Qu'est-ce que vous faites là? Marthe: Vous le voyez, je raccommode* (CLAUDEL, *Échange*, 1954, I, p. 742).

♦ [Avec *cela, ça*] *De nouveau, il regarda sa montre. Le coup d'œil n'échappa pas à M. Élie. — Je vois ça, tu me fous dehors* (MONTHERL., *Célibataires*, 1934, p. 780).

— *Loc.* [En incise ou en déb. de phrase]

♦ *À ce que je vois, à ce que j'ai vu. Je tenais encore le reste de mon morceau de pain noir. — Vous n'avez pas fait bien bonne chère, à ce que je vois, me dit le vieillard* (TOEPPFER, *Nouv. genev.*, 1839, p. 128). *Il vous avait joliment bien nippée, à ce que j'ai vu le jour où je vous ai rencontrée* (MURGER, *Scènes vie boh.*, 1851, p. 290).

♦ *Ce que voyant. [Il] essaya de (...) mouvoir [le rocher] pour se faire un passage, et il se fatigua beaucoup à ce travail, et tous ses efforts furent vains. Ce que voyant, il s'assit plein de tristesse* (LAMENNAIS, *Paroles croyant*, 1834, p. 111). *Philippe, avec dévotion, faisait des portraits de Suzanne et jamais la jeune femme ne refusait de poser. Ce que voyant, Marc hissa sur ses épaules, tout le long de l'escalier, une énorme bûche de chêne et se prit à la dégrossir, puis à sculpter une image de la jeune femme* (DUHAMEL, *Suzanne*, 1941, p. 229).

— [Avec compl. prép. précisant les signes sur lesquels on se fonde] *Une lutte se passait sous les eaux (...), lutte qui devait être terrible, on le voyait aux bouillonnements de la surface* (VERNE, *Île myst.*, 1874, p. 150). *Je parie qu'il est porté sur la chose, lui... J'ai vu cela, tout de suite, à son nez mobile, flaireur, sensuel, à ses yeux extrêmement brillants* (MIRBEAU, *Journal femme ch.*, 1900, p. 29). *Var. Comme on (le) voit à. C'est une élégante, comme on voit à son aumônière* (GENEVOIX, *Rabotiot*, 1925, p. 126).

8. En partic.

a) [Voir, relais synt., évite la présence de deux *que*, l'un introduisant une prop. complét., l'autre un second terme de compar.] *J'aimerais mieux te voir épouser un épicier millionnaire qu'un grand homme indigent* (FLAUB., *Corresp.*, 1863, p. 124).

b) [Voir, auxil., avec suj. désignant une chose]

α.) [Le sens est celui d'une phrase dans laquelle le suj. de *voir* deviendrait compl. circ. de temps ou de lieu du verbe à l'inf. empl. à un mode pers.]

♦ [Le suj. désigne une fraction du temps] *Chaque année voyait se multiplier le peuple et croître l'avidité des colons* (PROUDHON, *Propriété*, 1840, p. 184).

[Équivalent à une phrase à verbe *être*] *Le mercredi, nous nous rencontrons tous chez Olivier, le jeudi nous voit tous ici, le vendredi nous allons tous prendre le thé chez Esmond* (MIOMANDRE, *Écrit sur eau*, 1908, p. 158).

♦ [Le suj. désigne un lieu] *Je m'étais toujours demandé Pourquoi tel trottoir d'une rue Voit se presser la foule drue, Tandis l'autre est moins fréquenté?* (PONCHON, *Muse cabaret*, 1920, p. 31).

[Le suj. est compl. du nom, lui-même compl. de lieu du verbe à l'inf.] *L'Oder, la Vistule et*

le Dniepr ont vu sur leurs bords s'établir, en rapports les unes avec les autres, des rangées de villes (VIDAL DE LA BL., *Princ. géogr. hum.*, 1921, p. 73).

β) [Le compl. d'obj. de *voir* a trait à un élém. qui appartient au suj. ou qui le concerne; le sens est celui d'une phrase dans laquelle le suj. de *voir* deviendrait compl. du subst. précédant l'inf. (ou le part. passif), devenu lui-même suj. de ce verbe conjugué à un mode pers.] *Le septième volume du Journal des Goncourt (...) voit ses annonces et ses échos arrêtés par l'assassinat du Président de la République* (GONCOURT, *Journal*, 1894, p. 600). *La fugue voit ses éléments s'appeler, se répondre, se devancer, se poursuivre, se dépasser, revenir sur leurs pas* (FAURE, *Espr. formes*, 1927, p. 59).

C. — *Empl. abs.*

1. Percevoir les objets du monde extérieur par l'intermédiaire des organes de la vue. *Un enfant n'est pas plus capable d'acquérir de la morale en spéculation, qu'il ne le serait de développer sa faculté de voir par la théorie de la vision* (BERN. DE ST-P., *Harm. nature*, 1814, p. 282). V. *assister*¹ ex. 1:

● 4. ... la plupart des hommes sont des sourds, des aveugles-nés; un poète survient, recueille un peu de boue pure au fond de la source, nous touche les paupières, les oreilles, et nous **voyons** tout à coup, et nous entendons. Ainsi Francis Jammes, jadis, m'a ouvert les yeux sur la beauté du monde.

MAURIAC, *Journal* 2, 1937, p. 176.

P. métaph. La lampe est le signe d'une grande attente. Par la lumière de la maison lointaine, la maison voit, veille, surveillance, attend (BACHELARD, *Poét. espace*, 1957, p. 48).

♦[P. méton du suj.] *Au fig. En nous, après tout, la plus absolue différence de tempéraments, de goûts, de caractères, — et absolument les mêmes idées (...), la même optique intellectuelle. Notre cerveau voit de même et avec les mêmes yeux* (GONCOURT, *Journal*, 1865, p. 195).

— [Avec compl. prép. désignant]

♦[l'organe de la vue] *L'homme, forcé de se servir du moyen ou du ministère de ses organes pour les opérations de son intelligence, pense par le ministère du cerveau, parle par le ministère de l'organe vocal, voit par le moyen de ses yeux* (BONALD, *Législ. primit.*, t. 1, 1802, p. 70). *Louise: Aveugle, moi, de l'œil droit? Denis: Oui, du moins à l'état normal, car, pendant les crises, vous y voyez des deux yeux* (CUREL, *Nouv. idole*, 1899, II, 1, p. 192).

♦[le moyen utilisé pour améliorer la vue] *Il n'y a que ces affreuses lunettes... Pourquoi donc portez-vous des infamies pareilles? Lucy: Parce que je n'y vois pas sans cela, madame* (PAILLERON, *Monde ou l'on s'ennuie*, 1869, I, 8, p. 32).

♦[les circonstances] *Ils avancèrent silencieusement, le comte guidant Franz comme s'il avait eu cette singulière faculté de voir dans les ténèbres* (DUMAS père, *Monte-Cristo*, t. 1, 1846, p. 545). *Tu es heureux, Christophe! Tu ne vois pas la nuit. — Je vois dans la nuit, dit Christophe. J'y ai assez vécu. Je suis un vieux hibou* (ROLLAND, *J.-Chr.*, *Nouv. journée*, 1912, p. 1577).

— [Avec (loc.) adv. exprimant la qualité de la vue] *Voir bien/mal, de loin/de près; voir nettement; voir trouble. Nous voyons mal, quand l'un des yeux, mieux constitué, plus fort que l'autre, est plus vivement affecté, et transmet au cerveau une plus forte image* (BICHAT, *Rech. physiol. vie et mort*, 1822, p. 27). *Il s'approche, le bras tendu, son bulletin à la main, comme à tâtons, parce qu'il ne voit pas bien clair, dépose son bulletin et s'assied, la tête sur son bâton* (RENARD, *Journal*, 1900, p. 580). V. *clair* I A 1 a ex. de Duhamel.

♦*Loc. fig. Ne pas voir clair en plein midi**.

— *Ne pas/n'y pas voir, ne plus voir. Avoir perdu/perdre la vue; être devenu/devenir aveugle. On ne va pourtant pas me mettre en sentinelle tout seul?... Je n'y vois presque pas, surtout la nuit* (DORGELÈS, *Croix de bois*, 1919, p. 278). *On me fit m'essuyer les yeux avant que j'allasse embrasser ma grand'mère. — Mais je croyais qu'elle ne voyait plus, dit mon père.*

— *On ne peut jamais savoir, répondit le docteur* (PROUST, *Guermantes* 2, 1921, p. 344).

◆*Rare. Non voir. Être aveugle. Les handicapés sont moteurs, les sourds « malentendent ». Les vieux sautent du troisième au « quatrième âge », ils ont le sentiment de progresser. Les aveugles « non voient ». Les armements « non prolifèrent ». Sans parler du non-dit, par définition* (*Le Nouvel Observateur*, 30 oct. 1982, p. 80, col. 1).

◆[Le suj. désigne l'organe de la vue] *Le réflexe [pupillaire] disparaît si l'œil ne voit pas* (BRION, *Jurispr. vétér.*, 1943, p. 265).

2. a) α) *Faire usage du sens de la vue. Abîmé dans l'état de torpeur, de somnolence que lui avait procuré sa dose d'opium (...), il avait suivi machinalement ses guides à moitié endormi, appuyé sur eux, les yeux ouverts, sans voir* (SUE, *Atar-Gull*, 1831, p. 34). *Les nombreux détours de cette route, ses courbes accentuées me permettaient de voir sans être vu* (G. LEROUX, *Parfum*, 1908, p. 66). [Avec cont. déf.] *Voir, voir! Éprouver par la vue, jouir par la vue, apprendre par la vue, est-il rien de plus pressant pour l'homme d'aujourd'hui?* (HUYGHE, *Dialog. avec visible*, 1955, p. 19).

◆*Savoir voir. Ceux qui ne savent point voir cherchent des spectacles rares et bientôt s'y ennuiant; au lieu que celui qui a appris à voir finit par saisir la beauté partout* (ALAIN, *Beaux-arts*, 1920, p. 269).

◆*Manière de voir. La main [en peinture] dépend de l'esprit; la technique répond à la manière de regarder et de voir* (SÉAILLES, *E. Carrière*, 1911, p. 67).

— [Avec compl. prép. désignant]

◆[compl. désignant l'organe de la vue] *Voir avec/de/par ses yeux. La route bougeait. Tout à coup, Darras comprit. Et, comme s'il se fût mis à voir avec sa pensée, et non avec ses yeux, il distingua les formes: la route était couverte de camions aux bâches jaunes de poussière* (MALRAUX, *Espoir*, 1937, p. 517). *L'écrivain qui compte est celui qui voit de ses yeux, entend de ses oreilles, touche de sa main, sent de tout son corps — et ne peut enfin que son œuvre ne trahisse ce qu'il est en lui d'unique et d'irremplaçable* (PAULHAN, *Fleurs Tarbes*, 1941, p. 43).

◆[compl. désignant la manière] *Les vues excellentes se doutent à peine du bonheur que donne (...) une lunette, et du battement de cœur qu'on ressent à découvrir les détails de l'immensité (...). On renaît soi-même et l'on voit avec l'ivresse des yeux de quinze ans* (AMIEL, *Journal*, 1866, p. 213).

— [Avec (loc.) adv. ou compl. prép. désignant les modalités de l'action] *Ma mère porte lunettes, à cause de l'âge (...). Quand elle veut voir bien en face, elle relève la tête pour mieux utiliser ses verres* (DUHAMEL, *Confess. minuit*, 1920, p. 44).

[Le suj. désigne l'organe de la vue] *Pourquoi l'œil n'a-t-il pas un langage qui peigne d'un seul mot, comme il voit d'un seul regard?* (LAMART., *Voy. Orient*, t. 2, 1835, p. 256).

◆*P. métaph. Comprit-elle tout ce qu'il y avait dans ce regard? — Elle ne le vit pas. Le bonheur ne voit pas autour de lui* (VOGÜÉ, *Morts*, 1899, p. 437).

— *Voir sans voir. Constaté un fait sans qu'il y paraisse, discrètement. Il n'y aurait que le jeu. Mais le jeu et les affaires: alors, quelquefois, ça déraile un peu. Nous sommes là pour remettre les choses discrètement en place. Oh discrètement! Il faut savoir voir sans voir, quoi. Pas de scandale, c'est la consigne* (ARAGON, *Beaux quart.*, 1936, p. 234).

— [P. oppos. à regarder] V. regarder A 1 c.

◆*Regarder sans voir. V. regarder A 1 c.*

β) *Expr. Avoir des yeux pour ne pas voir. V. entendre ex. 10. Il n'est pire aveugle que celui qui ne veut pas voir. Ce sont les malheureuses revanches du débiteur et de la mauvaise foi. Il n'est pire aveugle que celui qui ne veut pas voir: s'accrocher à la moindre équivoque, saisir avec empressement toutes les occasions imaginaires ou véritables, de manquer à sa parole* (JANKÉL., *Je-ne-sais-quoi*, 1957, p. 144). *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. [P. allus. aux paroles de César] Eh! bien, mon cher, dit Lucien à Petit-Claud à deux heures du matin en revenant à pied: je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu!* (BALZAC, *Illus. perdues*, 1843, p. 691).

γ) *Spécialement*

— **JEUX DE CARTES** *Aller, jouer, mettre sans voir.* Jouer, miser sans avoir vu son jeu (d'apr. Lar. Lang. fr.).

◆[Au poker] *Payer pour voir.* „Tenir l'enjeu proposé par un adversaire, pour l'obliger à abattre son jeu” (Lar. Lang. fr.). *Les Américains vont dépenser 50 millions de dollars (...). Ce n'est pas une plaisanterie. Si les autorités de Washington « payent pour voir », comme on dit au poker, c'est qu'elles sont intriguées (...) par une toute nouvelle théorie: celle de l'hiver nucléaire* (Le Monde aujourd'hui, 16-17 sept. 1984, p. vi, col. 1).

◆À voir. *Un instant, dit Ingelby, montrant son paquet de cartes. Je suis à vous. Je dis cinquante à voir... Et il acheva la partie* (VAN DER MEERSCH, *Invas. 14*, 1935, p. 317).

— **MÉD.**, vieilli. *Voir.* Avoir ses règles (d'apr. CARABELLI, [Lang. pop.], s.d.).

b) Voir + (loc.) adv. (ou cont.) précisant les conditions extérieures de la perception. *Dans une heure, il fera noir. Hâtons-nous pour voir encore clair* (JARRY, *Ubu*, 1895, IV, 4, p. 79). *Le soldat Joseph regardait par le carreau; il ne savait comment faire pour voir le plus possible. Mais les remous de la foule (...) lui cachait à tous moments la scène* (JOUVE, *Scène capit.*, 1935, p. 16).

◆*Voir noir.* Avoir une vision, une vue sombre. *Il faut à l'homme de la clarté. Quiconque s'enfonce dans le contraire du jour se sent le cœur serré. Quand l'œil voit noir, l'esprit voit trouble. Dans l'éclipse, dans la nuit, dans l'opacité fuligineuse, il y a de l'anxiété* (HUGO, *Misér.*, t. 1, 1862, p. 469). Au fig. *C'est au même général dont on a dit parfois qu'il voyait noir, qu'il inclinait à présager le pire, qu'il fut unanimement demandé de restaurer l'espoir et de ranimer l'ardeur dans nos rangs* (VALÉRY, *Variété IV*, 1938, p. 84). *Voir rouge.* V. rouge II B 2.

— *Y voir.* *Y voir à peine, suffisamment; n'y voir pas assez pour lire.* *Esprels placé tout contre la table, essaye d'y voir clair pour lire un journal* (HERMANT, *M. de Courpière*, 1907, III, 1, p. 21). « *Tu n'y vois rien. Tu veux que je t'éclaire?* » lui cria le vieux, et il posa sa lampe sur la table du palier (MONTHERL., *Célibataires*, 1934, p. 749).

◆*N'y voir goutte.* V. goutte¹. Au fig. V. goutte¹ A 1 d ex. de Valéry et ex. 4.

c) Voir + adv. ou compl. prép. indiquant le lieu ou la limite de la perception. *Voir dans une pièce. Par-dessus le parapet, on ne voit pas à dix pas* (DORGELÈS, *Croix de bois*, 1919, p. 92). *Dans le moment, il (...) penchait [sa tête] à gauche pour mieux voir dans son sac* (AYMÉ, *Jument*, 1933, p. 256).

— *Expr.* *Voir loin.* *Les berges basses lui permettaient de voir loin au-dessus des chaumes et, l'oreille aux aguets, habile à démêler les sons, il écoutait* (GUÈVREMONT, *Survenant*, 1945, p. 251). Au fig. V. loin I B 2 b βex. 6. *Ne pas voir plus loin que (le bout de) son nez. On a remonté ensemble vers l'étang, pas moyen d'y voir plus loin que son nez, la pluie nous roulait dans la figure comme un tambour* (BERNANOS, *M. Ouine*, 1943, p. 1456). Au fig. V. bout ex. 21, loin I B 2 b βex. de Drieu La Rochelle et ex. 7.

II. — [La perception d'un objet ou d'une caractéristique qui appartient ou semble appartenir au domaine du visible ne passe pas par le sens de la vue]

A. — Percevoir sous l'effet d'un trouble physique ou psychique, ou dans une circonstance particulière, une image qui ne correspond pas à la réalité.

1. a) [Le suj. du procès, éveillé, est plus ou moins conscient de l'illusion] *Il y avait trop de soleil sur la plage et dans la ville. (...) quand on pénétrait soudain dans un trou d'ombre, on était un bon moment à ne rien voir que du rouge* (SIMENON, *Vac. Maigret*, 1948, p. 20).

◆*Voir trente-six (mille) chandelles.* V. chandelle. *Maxence connut le supplice des heures. Il sut que chaque minute pouvait souffleter un homme, à droite, à gauche, jusqu'à crier merci, aveuglé et voyant les trente-six chandelles du soleil* (PSICHARI, *Voy. centur.*, 1914, p. 50). *Voir des anges violets (vx).* V. ange. *Faire voir des étoiles en plein midi (vx, fam.).* V. étoile. *Voir mille soleils.* Avoir, provoquer un éblouissement. *J'ai sommeil. Quelqu'un m'a donné du gourdin sur la nuque. J'ai vu mille soleils. (...) Ah! c'était beau. Des violons volaient à l'entour des soleils. Les soleils ruisselaient* (AUDIBERTI, *Mal court*, 1947, I, p. 148).

◆*Voir qqc. double.* *Je voyais souvent les objets doubles, circonstance qu'il m'est impossible*

d'expliquer (...). C'est surtout la flamme des bougies qui prenait cet aspect devant mes yeux, et je me rendais compte de l'illusion sans pouvoir m'y soustraire (SAND, *Hist. vie*, t. 2, 1855, p. 153).

b) [Le suj. croit à la réalité de l'image] *L'œil ivre de l'homme pris de haschisch verra des formes étranges; mais, avant d'être étranges et monstrueuses, ces formes étaient simples et naturelles* (BAUDEL, *Paradis artif.*, 1860, p. 366). *Un autre schizophrène (...) disait voir dans le jardin un homme arrêté sous sa fenêtre et indiquait l'endroit, le vêtement, l'attitude* (MERLEAU-PONTY, *Phénoménol. perception*, 1945, p. 385). V. *fantôme* A 1 ex. de Montherlant, *hallucination* A ex. de Green.

— Absol. Voir double*.

2. [Le suj. est endormi] *Aurette, qui s'était endormi, voyait défiler sous ses paupières closes de monstrueuses fourmis kaki, que commandait le petit docteur* (MAUROIS, *Sil. Bramble*, 1918, p. 175).

◆ *Voir en rêve. Écoute, j'ai vu cette nuit en rêve le corbeau noir. Il m'a dit que l'ombre des arbres de Gâo serait fatale la nuit qui vient à votre chef* (BENOIT, *Atlant.*, 1919, p. 245).

B. — Former mentalement l'image d'une chose non présente. Synon. *imaginer*, *se représenter*.

1. [Par une contention d'esprit pour obtenir la concentration] *Fermer les yeux et s'isoler de l'extérieur (...) appeler ensuite la pensée sur laquelle on veut se concentrer, par une formule très courte et très simple qui aura été préparée à l'avance. Répéter mentalement cette formule plusieurs fois de suite, en s'en formant une image de plus en plus nette par l'inspection des détails qui composent son objet. Quand l'image est tellement nette qu'on se rend compte qu'on la voit mentalement, la concentration est obtenue* (LALLEMENT, *Dyn. instrum. archet*, 1925, p. 164).

2. [Par l'effet du souvenir] *Je vois toujours ce bois avant qu'on y eût porté la cognée, et, dans la réalité, je n'en ai jamais vu d'aussi beau* (SAND, *Hist. vie*, t. 2, 1855, p. 161).

— [Le suj. désigne l'agent du procès] *Cependant ma mémoire voit l'objet comme s'il était sous mes yeux. Telle est dans les choses matérielles, l'impuissance de la parole et la puissance du souvenir* (CHATEAUBR., *Mém.*, t. 1, 1848, p. 554).

3. a) [Par l'effet de l'imagination] *Je me représentais l'Alsace et la Lorraine envahies par les Autrichiens et les Prussiens (...). Je voyais l'exécution des menaces de Valentin: les Baraques en feu (...) tous les amis forcés de se cacher dans les bois* (ERCKM.-CHATR., *Hist. paysan*, t. 2, 1870, p. 271). *Quand enfin un journal de Paris (...) m'a nommé correspondant aux Sables, tu ne te tenais plus de joie. « Tu me voyais marié dans notre ville. Tu me voyais acheter un jour une petite maison rose dans les nouveaux quartiers »* (SIMENON, *Vac. Maigret*, 1948, p. 132).

◆ *Voir l'invisible. J'ai aimé le cinéma jusque dans la géométrie plane. Du noir et du blanc, je faisais des couleurs éminentes qui résumaient en elles toutes les autres et ne les révélait qu'à l'initié; je m'enchantais de voir l'invisible* (SARTRE, *Mots*, 1964, p. 101). *Voir en pensée. Il fit effort pour se débarrasser de toute idée préconçue (...). Mais comment orienter ses propres questions, comment les formuler même, sans voir quelque chose en pensée: des lieux, des actions, des êtres?* (ROMAINS, *Hommes bonne vol.*, 1932, p. 224).

— [Le suj. désigne l'agent du procès] *Une pierre, une plante, Un insecte qui vole, une fleur qui sourit, Tout vous plaît, tout vous charme, et déjà votre esprit Voit le rang, le gradin, la tablette fidèle, Tout prêts à recevoir leur richesse nouvelle* (DELILLE, *Homme des champs*, 1800, p. 121). *C'est un jeu pour (...) [l'imagination [des petites filles] de voir à travers la terre tous les détails de l'autre calotte du firmanent. Oui, nous sommes en pleine nuit australe* (GIRAUDOUX, *Intermezzo*, 1933, II, 1, p. 86).

b) *En partic.*

— [Le compl. d'obj. désigne un concept math.] V. *imaginer* I A 1 ex. de H. Poincaré. Absol. *Les uns aiment mieux traiter leurs problèmes « par l'analyse », les autres « par la géométrie ». Les premiers sont incapables de « voir dans l'espace », les autres se laisseraient*

promptement des longs calculs (H. POINCARÉ, *Valeur sc.*, 1905, p. 15).

— [Le compl. d'obj. désigne une réminiscence littér.] *Le lecteur ne voit point Grandet comme il verrait un homme représenté sur une toile, quoique le bonhomme soit décrit des souliers jusqu'au chapeau* (ALAIN, *Beaux-arts*, 1920, p. 317).

c) *P. ext. Voir un endroit sur une carte.* Déterminer un endroit en lisant une carte. *Vous voyez bien l'endroit? Je marque une croix [sur la carte]. Vous n'avez qu'à klaxonner ou à appeler, elle est dans le petit bois à droite de la route* (BEAUVOIR, *Mandarins*, 1954, p. 196).

C. — Percevoir quelque chose grâce à un sens paranormal (seconde vue, sixième sens, don de prophétie). *Voir dans les cartes. Elle me dit encore: « Je vois chez vous. Votre femme. Brune, naturellement. Petite. Jolie. Tiens, il y a près d'elle un chien. Peut-être aussi, mais ailleurs, un chat (exact). Pour l'instant, je ne vois rien d'autre. »* (BRETON, *Nadja*, 1928, p. 73). *Voir dans le marc de café. V. marc².*

◆ *Voir dans l'avenir (absol.). J'ai vu tout à coup dans l'avenir, et vous n'y étiez pas, comme toujours, la face brillante et les yeux sur moi; vous me tourniez le dos* (BALZAC, *Lys*, 1836, p. 188). *Placé par son esprit pour voir dans l'avenir, il veut que son être de chair expie la bassesse de ceux qui sont incapables de porter leurs regards aussi loin et se condamne à partager comme homme l'exil de la pensée* (J. BOUSQUET, *Trad. du sil.*, 1936, p. 191).

Source : *Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi)* : [http:// atilf.atilf.fr](http://atilf.atilf.fr)

Annexe 2:

REGARDER, verbe trans.

A. — Chercher à percevoir, à connaître par le sens de la vue.

1. *Empl. trans. dir.*

a) Diriger, fixer les yeux sur quelque chose, sur quelqu'un, sur un spectacle. *Synon. considérer, contempler, examiner, fixer, inspecter, observer, scruter, dévisager;* (fam., pop. ou arg.) *bigler, frimer, gaffer, lorgner, loucher, mater, mirer, reluquer, viser, zyeuter. Regarder des images, des photographies, un tableau, le paysage; regarder (un film, une émission à) la télévision. Elle regardait la ville, les quais et la foule à mouchoirs, parce qu'il faut bien regarder quelque chose quand on a les yeux ouverts* (DUHAMEL, *Suzanne*, 1941, p. 302):

● 1. Sur les grands boulevards de Paris, Alban fermait les yeux, oui, fermait les yeux pour ne pas voir la canaille. Ici on les ouvrait grands, tant l'acte de **regarder** les passants était agréable.

MONTHERL., *Bestiaires*, 1926, p. 399.

◆ *Expr. fam., pop. Un chien regarde bien un évêque* (v. chien¹). *Regarder son nombril**. *Regarder la feuille** à l'envers. *Regarder le diable sur le poirier, regarder en Champagne si la Picardie brûle, avoir un œil qui regarde la Bastille et l'autre la Madeleine. Loucher.* (DS BRUANT 1901, FRANCE 1907).

α.) **Regarder qqc./qqn** + compl. prép. ou adv.

— [Le compl. prép. ou l'adv. indique la manière de regarder]

◆ [Il évoque la qualité de l'attention] *Regarder avec attention, avec insistance, attentivement, distraitement, fixement, intensément, d'un œil distrait. Le fermier vient prendre, au pré, des nouvelles de ses bœufs. Il les regarde longuement pour que, moi qui passe sur la route, je me dise: « En voilà un qui s'y connaît! »* (RENARD, *Journal*, 1901, p. 679).

Regarder de tous ses yeux et aussi de tout son corps, de toute son âme. Il avait regardé ce profil si pur, de tous ses yeux, jusqu'à ce qu'ils fussent près de s'emplir de larmes (ALAIN-FOURNIER, *Meaulnes*, 1913, p. 102). *Une maraîchère de vingt ans (...) le regardait de tout son corps!* (LA VARENDE, *Nez-de-cuir*, 1936, p. 42).

Regarder de près. En se plaçant tout près; avec une grande attention. *Il ne songe qu'à coucher avec des femmes et il ne regarde pas son gibier de trop près* (DUHAMEL, *Confess. min.*, 1920, p. 162).

Regarder à deux fois. Attentivement, longuement. *Mademoiselle est parisienne, sans doute?... — En effet, Madame Gouin, j'arrive de Paris... — Ça se voit... Ça se voit, tout de suite... Il n'y a pas besoin de vous regarder à deux fois...* (MIRBEAU, *Journal femme ch.*, 1900, p. 63).

◆ [Il évoque une manière d'être, un état d'esprit] *Regarder avec dégoût, envie, douceur, haine, inquiétude, pitié, stupeur; regarder durement, méchamment, tendrement; regarder d'un air entendu, anxieux, malheureux, narquois, surnois. Monsieur de Trailles me regarda d'un air poliment insultant et se disposait à s'en aller* (BALZAC, *Gobseck*, 1830, p. 408). *Alexis ne savait pas ce que c'était que le maquis. L'autre posa sa fourchette et regarda Alexis avec méfiance: ne pas savoir ce que c'est que le maquis!... D'où sort-il?* (TRIOLET, *Prem. accroc*, 1945, p. 253).

[Le compl. prép. comporte le mot *œil/yeux* ou *regard* suivi d'un adj.] *Regarder d'un œil étonné, indigné, mauvais, sévère; regarder avec des yeux féroces, hagards, méfiants, stupides, tristes. Nous rencontrons des scheiks richement montés et équipés (...) ils nous regardent de mauvais œil, et passent sans nous saluer* (LAMART., *Voy. Orient*, t. 2, 1835, p. 197). *Le maître l'a regardé avec un regard pas habitué, un regard gris, un regard plein de brume* (RAMUZ, *Gde peur mont.*, 1926, p. 181).

Regarder avec de grands yeux, des yeux ronds. [Signe d'étonnement, de stupéfaction] « Hé! Adieu Barbassou », fit Tartarin en arrêtant sa mule. Au lieu de lui répondre, Barbassou le regarda un moment avec de grands yeux; puis le voilà parti à rire (...) « Qué turban, mon pauvre Monsieur Tartarin!... » (A. DAUDET, *Tartarin de T.*, 1872, p. 97). Je ne t'aime ni pour ta beauté (...) ni pour ta générosité (...) Qu'est-ce que j'aime donc en toi? Ne me regarde pas avec ces yeux ronds! (BERNANOS, *Soleil Satan*, 1926, p. 109).

[Le suj. désigne les yeux] Avoir telle expression. Je te gêne donc? demande, penché encore vers elle, ce mari aux cheveux blancs dont les yeux regardent si jeune (COLETTE, *Cl. s'en va*, 1903, p. 36).

Regarder en + subst. *Regarder qqc. en amateur, en connaisseur.* — Eh bien! j'ai eu une idée merveilleuse. Franz regarda Albert en homme qui n'avait pas grande confiance dans son imagination. — Mon cher, dit Albert, vous m'honorez là d'un regard qui mériterait bien que je vous demandasse réparation (DUMAS père, *Monte-Cristo*, t. 1, 1846, p. 483). [L'attribut se rapporte au compl. d'obj.] Je sais lire sur les visages, et vous m'avez regardé ce matin en homme qu'on voudrait voir pendu (ABOUT, *Roi mont.*, 1857, p. 122).

♦[Il évoque la direction du regard, une attitude physique qui prend le plus souvent une signification morale]

Regarder en face, (droit) dans les yeux, dans le blanc des yeux, jusqu'au fond des yeux. [Pour montrer sa sincérité, pour juger de celle d'autrui] Il m'a regardé jusqu'au fond des yeux, jusqu'au fond de mon cœur, et il m'a dit: — Vous allez tout savoir, Sainclair (G. LEROUX, *Parfum*, 1908, p. 14). Elle se tient devant lui et le regarde dans les yeux. Cela le gêne: il voudrait détourner la tête, mais il soutient le regard de Sandrine, et tâche de faire ses yeux limpides jusqu'au fond (GENEVOIX, *Raboliot*, 1925, p. 230).

Regarder de biais, de côté, obliquement, du coin de l'œil, à la dérobée. [Pour ne pas être remarqué, par dissimulation] Jeanne ne s'ennuyait point (...) toujours préoccupée de Paul que Julien regardait de côté, d'un œil inquiet et mécontent (MAUPASS., *Une Vie*, 1883, p. 150). — Viens te coucher, dit Scali de nouveau. Leclerc le regarda obliquement, les paupières plissées (...). — Tu penses que je suis noir, hein? Il le regardait toujours, et toujours en coin (MALRAUX, *Espoir*, 1937, p. 672).

Regarder en dessous. Regarder sournoisement. Hamlet, avec son air de regarder toujours en dessous (LAFORGUE, *Mor. légend.*, 1887, p. 36).

Regarder de travers. Regarder avec hostilité, d'un air mécontent. Ce Paris à peu près sans étrangers, et où les étrangers sont regardés de travers comme en 1919 et 1920 (LARBAUD, *Journal*, 1935, p. 352).

Regarder de haut (en bas). Regarder d'une certaine hauteur; avec condescendance, avec mépris. Il était debout à côté du lit. Il la regardait de haut en bas (RAMUZ, *Gde peur mont.*, 1926, p. 217). Elle eut une domestique (...), des vaches, des brebis, deux juments, des bijoux lourds et peu titrés, et le droit de regarder de haut ses anciennes compagnes les lingères, coureuses de journée (R. BAZIN, *Blé*, 1907, p. 89).

Regarder qqn sous le nez. Regarder en s'approchant de près, avec souvent une nuance de défi, de menace. M. Fosse remarqua: — Quand c'est le capitaine... Gaspard le regarda sous le nez. — Tu vas tout d'même pas comparer, lui, l'est poli; il sait vous dire les choses (BENJAMIN, *Gaspard*, 1915, p. 26).

— [Le compl. prép. indique le moyen de l'action]

[Il désigne l'œil, les yeux dans certains cas particuliers, ou donne une information sur la pers.] Il regardait le président avec son seul œil, qui était le droit; on ne savait jamais très bien s'il vous regardait ou non (RAMUZ, *Gde peur mont.*, 1926, p. 26). Le relieur la regardait de ses yeux enfoncés et vifs. Peut-être eut-il le sentiment de la gêne qui gagnait la jeune femme. Il détourna les yeux (ROMAINS, *Hommes bonne vol.*, 1932, p. 73).

[Il désigne un instrument] *Regarder avec des jumelles, au télescope.* On me faisait regarder dans un stéréoscope des vues photographiques (GONCOURT, *Journal*, 1887, p. 732). Penché sur la carte d'état-major qu'il regardait au travers de sa grosse loupe, il faisait déjà son

plan de campagne (VAILLAND, *Drôle de jeu*, 1945, p. 129).

— [Le compl. prép. indique l'endroit d'où l'on regarde, où l'on regarde] *Regarder par la fenêtre. Des voyageurs, qui avaient regardé Paris du haut d'une tour, supputaient (...) le rayon de cet horizon totalement humain* (ROMAINS, *Hommes bonne vol.*, 1932, p. 190). *Dans un train de nuit, je regarde au plafond la veilleuse violette* (SARTRE, *Mots*, 1964, p. 100).

— [Il indique ce que l'on regarde dans une pers.] *Regarder qqn aux lèvres, aux yeux. Comment! dit vivement le roi, vous regardez un prince au visage en lui parlant! — Sire, répliqua l'Isle-Adam, c'est la coutume en France que, quand un homme parle à un autre (...) il passe pour mauvais homme et peu honorable, s'il n'ose pas le regarder en face* (BARANTE, *Hist. ducs Bourg.*, t. 4, 1821-24, p. 318). *Il prononça quelques phrases bucoliques sur la simplicité des mœurs campagnardes, tout en regardant Mme Haudouin au corsage* (AYMÉ, *Jument*, 1933, p. 12). [Sans compl. d'obj.] *Le génie, dans le cours de son inspection, ne parut pas s'inquiéter du visage, mais il regarda beaucoup aux mains* (REYBAUD, *J. Paturot*, 1842, p. 264).

[Le compl. d'obj. désigne une partie de la pers. ou une caractéristique, le compl. second. (pronom) désigne la pers.] *Elle ôta sa camisole pour montrer son dos et ses bras noirs de coups. Il lui regarda la peau* (ZOLA, *Nana*, 1880, p. 1308). *On n'a qu'à lui regarder l'épaisseur des mains. Il est encore une jeunesse. Ça se voit* (GUÈVREMONT, *Survenant*, 1945, p. 138).

β) **Regarder** + complét. à l'inf.

— [L'inf. est celui d'un verbe intrans. dont le suj. est exprimé] *Regarder tomber la pluie; regarder travailler qqn. Elle regardait la pluie ruisseler contre les vitres, et les nuages courir au ciel* (BOURGÉS, *Crépusc. dieux*, 1884, p. 79).

Loc. fig. Regarder voler les mouches. V. mouche I C 2.

◆ *P. ell. Depuis six jours qu'il regardait jouer, il n'était pas encore parvenu à comprendre le jeu* (SIMENON, *Vac. Maigret*, 1948, p. 24).

— [L'inf. est celui d'un verbe trans. dont le compl. d'obj. est exprimé] *Un pavillon qui ressemble à une mosquée et à une bonbonnière, c'est cela que j'allais regarder bâtir* (VIGNY, *Serv. et grand. milit.*, 1835, p. 88).

γ) *Empl. abs. Je n'aime plus décrire ce que je vois; ça me le gâte. J'aime mieux regarder seulement, sachant bien que rien n'est perdu et que toute vision se retrouve au moment qu'on a besoin d'elle* (GIDE, *Journal*, 1893, p. 37).

δ) *Empl. pronom.*

— *réfl. Tout à l'heure, me regardant dans la glace, je me suis trouvé le visage vraiment fatigué* (MIRBEAU, *Journal femme ch.*, 1900, p. 22).

Au fig. Pouvoir se regarder (dans la glace). [Lorsqu'on a la conscience pure]; ne plus oser se regarder. [Lorsqu'on a honte de soi] Jeter deux cent mille francs dans un bénitier, les prêter à une dévote abandonnée de son mari (...) c'est une stupidité (...). Tu n'oserais plus, deux jours après, te regarder dans ton miroir! (BALZAC, *Cous. Bette*, 1846, p. 298).

Pop., fam. Il ne s'est pas regardé, tu ne t'es pas/vous ne vous êtes pas regardé. [Pour signifier qu'une pers. a trop bonne opinion d'elle-même, qu'elle a les défauts, les torts qu'elle reproche à d'autres] Je sentis une main peser sur mon épaule, je tournai la tête: la Russe me regardait, les yeux luisants, son visage approchait... Ah! non! Je me dégageai d'un brusque coup de coude, furieux de cet hommage révoltant. Elle ne s'était pas regardée! (VERCEL, *Cap. Conan*, 1934, p. 232). *V. idiot ex. 2.*

◆ *réfl. indir. Se regarder le nombril (v. nombril A loc. fam., fig.). Je me mis à répéter ce mot de débauche, sourdement, en me regardant les yeux, et tout à coup, je me vis sourire* (SAGAN, *Bonjour tristesse*, 1954, p. 64).

— *réci-proque. Sans se regarder aux yeux, ils s'observaient à la dérobée, irrités et anxieux* (AYMÉ, *Jument*, 1933, p. 180). *L'expérience nous montre qu'aimer ce n'est point nous regarder l'un l'autre, mais regarder ensemble dans la même direction* (SAINT-EXUP., *Terre hommes*, 1939, p. 252).

— *passif*. *Pourquoi écrire encore sur l'art? (...) N'a-t-on pas déjà trop commenté, trop expliqué ce qui devrait simplement se regarder, ce qui est créé pour être regardé* (HUYGHE, *Dialog. avec visible*, 1955, p. 5).

b) En partic.

α.) Regarder qqc.

— [Le compl. d'obj. désigne un objet, un instrument donnant certaines indications]

Consulter. *Regarder sa montre, la pendule, le thermomètre, le baromètre. Quelle heure est-il? Hugo, regardant son bracelet-montre. Minuit moins vingt* (SARTRE, *Mains sales*, 1948, 7^e tabl., p. 246).

♦ *P. méton.* Chercher à connaître, à se rendre compte de quelque chose d'après certaines indications, certains indices. *Regarder l'heure (à sa montre), la température. Regardez la vitesse. Levant sa lampe, il éclaira un madrier des guides, qui filait ainsi qu'un rail sous un train lancé à toute vapeur* (ZOLA, *Germinal*, 1885, p. 1159). *On se levait tôt, on regardait le temps qu'il faisait* (ROMAINS, *Hommes bonne vol.*, 1938, p. 258).

— Examiner avec soin. *Le lendemain (...) Mme Blidot demanda au général s'il avait regardé ses effets et s'il avait tout retrouvé* (SÉGUR, *Auberge ange gard.*, 1863, p. 269). *En partic.*

Fouiller. *Tu penses comme on va te laisser entrer ici sans regarder tes poches. Tu pourrais balader des grenades ou n'importe quelle pétoire* (SARTRE, *Mains sales*, 3^e tabl., 1948, 2, p. 87).

— Lire, prendre connaissance d'une manière plus ou moins approfondie (du contenu d'un texte, d'un document...). *Synon. consulter. Regarder le journal, la page des spectacles, les faits divers, les petites annonces; regarder un annuaire; regarder la comptabilité. Albert (...) déchira l'enveloppe de deux ou trois journaux, regarda les spectacles, fit la grimace en reconnaissant que l'on jouait un opéra et non un ballet* (DUMAS père, *Monte-Cristo*, t. 1, 1846, p. 567). *Scali regarda le rapport: le pilote était sorti le premier, l'observateur — son interlocuteur — encore empêtré dans les débris de l'avion* (MALRAUX, *Espoir*, 1937, p. 551).

♦ *En partic.* Lire attentivement (un texte) pour (l')analyser. *Il serait intéressant de regarder les derniers chapitres du manuel de Lanson, à mesure que les contemporains de 1900 devenaient historiques* (LARBAUD, *Journal*, 1934, p. 338).

— Prêter attention à quelque chose, s'intéresser, s'inquiéter. *Il paraît que ma copie porte la note suivante: « Style un peu étrange et nerveux », note 17 (sur 20). Ceci m'engage à regarder un peu l'oral* (VALÉRY, *Corresp.* [avec Gide], 1895, p. 241). *Insensiblement, elle tomba dans un abattement profond. Elle ne regardait plus ses casseroles; elle oubliait de boire et de manger* (A. FRANCE, *Vie fleur*, 1922, p. 313).

β) Regarder qqn

— Prêter attention à quelqu'un, lui témoigner de l'intérêt. *Elle se consumait, elle se mourait lentement, et par cela seul qu'elle se croyait moins regardée et favorisée, moins aimée* (SAINTE-BEUVE, *Caus. lundi*, t. 14, 1860, p. 414). *C'était l'heure animée de la ville, l'heure élégante de la rue des Dominicains. Geneviève, très blonde, plus grande que moi, avec un teint éblouissant et des yeux superbes, était très regardée* (GYP, *Souv. pte fille*, 1928, p. 336). *Se faire regarder.* Attirer l'attention, l'intérêt. *Synon. se faire remarquer. Elle n'avait pas d'amant à cette époque. Il ne serait pas difficile de le devenir. Le tout était de montrer assez d'or pour se faire regarder* (DUMAS fils, *Dame Cam.*, 1848, p. 251).

Ne plus regarder personne. Ignorer les autres, rompre toutes relations. *Jeanne? Je crois bien que je la connais, si même elle ne me connaît plus. (...) Depuis qu'elle est femme de chambre chez le docteur, elle ne regarde plus personne* (SIMENON, *Vac. Maigret*, 1948, p. 99). [Le compl. d'obj. désigne une pers. du sexe opposé] *Apprends ceci, Aïescha: je n'ai jamais regardé une femme au-dessus de dix-huit ans* (LENORMAND, *Simoun*, 1921, 10^e tabl., p. 109). *Elle s'était mise à regarder les hommes, elle avait comme le feu à leur idée. Elle eut des rendez-vous avec dix jeunes gens de la ville* (ARAGON, *Beaux quart.*, 1936, p. 301).

γ) **Regarder** + prop. sub. Constaté, se rendre compte.

♦ **Regarder** + interr. indir. *Les pierres roulaient de nouveau. Il regarde si ce ne serait pas*

quelque chamois, quelque bête sauvage (RAMUZ, *Gde peur mont.*, 1926, p. 101). *Je sors le premier. Bon. J'en profite pour regarder comment se présente tout ce coin-ci* (ROMAINS, *Hommes bonne vol.*, 1932, p. 252).

♦**Rare. Regarder que.** *Veux-tu (...) lâcher ce cheval, tu vas te faire tuer!... — Qu'est-ce que tu regardais donc?... demanda M. de Damas. — Je regardais qu'il a un éparvin, monsieur* (GYP, *Souv. pte fille*, 1928, p. 32).

è) À l'impér. [Pour attirer l'attention, provoquer une réaction, un sentiment]

♦**Regarder** + subst. ou pronom. *Elle s'interrompt, pour montrer Gervaise, que la pente du trottoir faisait fortement boiter. — Regardez-la! S'il est permis!... Oh! la Banban!* (ZOLA, *Assommoir*, 1877, p. 442). *Pourquoi es-tu toujours mal habillé! J'étais honteux tout à l'heure devant eux. Regarde la robe que tu as!* (CLAUDEL, *Échange*, 1954, II, p. 757). V. supra ex. de Zola.

Regarde/regardez ça. Regardez ça, mon lieutenant, regardez ça! C'est ça qu'ils appellent des tranchées... (...) Mais regardez-moi cet abri, mon lieutenant! Jerphanion regardait, fort démoralisé lui-même (ROMAINS, *Hommes bonne vol.*, 1938, p. 149).

♦**Regarder** + interr. indir. *Me tendant le livre très bien relié, il me dit: « Regardez quel est mon bréviaire... Et certes, je ne croyais pas vous rencontrer! » Le petit livre est une Madame Gervaisais de la petite édition Charpentier* (GONCOURT, *Journal*, 1887, p. 663). *On enfonçait notre abatis dans la botte et on retirait de l'os, des bouts de chaussettes et des morceaux de pied. Mais regarde si elles en valaient l'coup!* (BARBUSSE, *Feu*, 1916, p. 20).

♦**Absol.** *Un gilet blanc, monsieur, une cravate blanche brodée, votre beau pantalon noisette. Tenez, regardez vous-même. (...) toutes ces couleurs sont faites l'une pour l'autre* (ERCKM.-CHATR., *Ami Fritz*, 1864, p. 169).

— Familier

♦[Avec pron. explétif moi] *Regardez-moi ça. Regardez-moi ce petit corps maigre, ce lendemain d'orgie ambulante. Regardez-moi ces yeux plombés, ces mains fluettes et malades (...). C'est là un homme à craindre?* (MUSSET, *Lorenzaccio*, 1834, I, 4, p. 106). V. supra ex. de Romains.

♦**Regarde/regardez voir.** *C'est encore à ce besoin de renforcement que répondent les expressions: monter en haut, dépêchez-vous vite, et les locutions plus populaires, regardez voir, voyez voir* (GOURMONT, *Esthét. lang. fr.*, 1899, p. 160).

Rem. Selon certains grammairiens, *voir* correspondrait à l'adv. *voire*: vraiment; pour d'autres *voir* est un inf. de but.

c) [Regarder en oppos. explicite ou implicite avec *voir*; avec compl. ou en empl. abs.]

— [Voir en tant que perception claire du monde extérieur est l'aboutissement de l'action de regarder] *Pour la première fois je venais de la regarder comme on regarde quand on veut voir. Madeleine était charmante* (FROMENTIN, *Dominique*, 1863, p. 83). *Quand on me fait voir dans un paysage un détail que je n'ai pas su distinguer tout seul, il y a là quelqu'un qui a déjà vu, qui sait déjà où il faut se mettre et où il faut regarder pour voir* (MERLEAU-PONTY, *Phénoménol. perception*, 1945, p. 358).

♦[L'action n'aboutit pas à une perception exacte de la réalité] *Un homme médiocre (...) regarde sans voir* (RODIN, *Art*, 1911, p. 35). Au fig. *Ses pensées [de Locke] ne le mènent pas loin. Il aura beaucoup regardé, si l'on veut, mais peu vu. Toujours il s'arrête au premier aperçu* (J. DE MAISTRE, *Soirées St-Pétersb.*, t. 1, 1821, p. 480).

— [Regarder en tant qu'acte conscient et volontaire s'oppose à voir considéré comme acte passif, permettant simplement de noter la présence de qqc.] *Quand elle est partie, nous ne saurions dire comment elle était habillée et (...) nous nous apercevons que nous ne l'avons même pas regardée? Comme la vue est un sens trompeur!* (PROUST, *Sodome*, 1922, p. 1127):

● 2. Pascal (...) réduisait [la peinture] à la vanité de poursuivre laborieusement la ressemblance de choses dont la vue d'elles-mêmes est sans intérêt, ce qui prouve qu'il ne

savait pas **regarder**, c'est-à-dire oublier les noms des choses que l'on voit.

VALÉRY, *Degas*, 1936, p. 178.

— [Regarder indique seulement qu'on dirige les yeux dans une certaine direction, vers un objet sans que celui-ci suscite l'intérêt ou soit même perçu]

♦ [Lorsque, par gêne, par timidité, on veut éviter le regard de son interlocuteur] *Regarder ses pieds, ses sabots; regarder par terre. Thomas jeta les hauts cris — tuer une femme, une mère, une îlienne, quel homme assez dénaturé formerait un pareil dessein? Renfrogné, le fils Le Berre baissait la tête, et regardait le plancher entre ses pieds. Il ne disait plus rien* (QUEFFÉLEC, *Recteur*, 1944, p. 185).

♦ [Dans un mouvement inconscient] *J'aperçus monsieur... Il n'avait pas changé de place... Tête basse, jambes molles, il regardait toujours le fumier, en se grattant la nuque* (MIRBEAU, *Journal femme ch.*, 1900, p. 109).

Regarder du vide/dans le vide. Penser du vague et regarder du vide! (RODENBACH, *Règne sil.*, 1891, p. 188). *Elle chercha le regard de Lisabel, mais Lisabel Provençal, les yeux ronds comme deux globes frottés clair, regardait dans le vide. Elle se balançait, sans penser à rien* (GUÈVREMONT, *Survenant*, 1945, p. 207).

Regarder (qqc., qqn) sans (la, le) voir. Je me remis machinalement à la fenêtre, fort désappointé, et regardant sans voir, comme lorsqu'on a une idée qui vous rend absent de vous-même (TOEPPFER, *Nouv. genev.*, 1839, p. 143). *Elle regardait Noémie, sans la voir. Devant ses yeux, des visions passaient* (MARTIN DU G., *Thib.*, Cah. gr., 1922, p. 608).

d) *P. métaph. La mémoire est le miroir où nous regardons les absents* (JOUBERT, *Pensées*, t. 1, 1824, p. 188).

— [Le suj. désigne une lumière, un objet lumineux] *La lumière assez triste, venant du Nord, semblait retenue derrière les vitres et regardait l'intérieur de cette bibliothèque sans presque l'éclairer* (VILMORIN, *Julietta*, 1951, p. 62). *Le coup partit. Elle trébucha et s'abattit sur le dos (...). Au milieu du plafond, une ampoule électrique la regardait* (GREEN, *Malfaiteur*, 1955, p. 260).

2. Regarder + compl. prép. ou loc. adv.

a) Diriger son regard vers quelque chose, dans une certaine direction pour découvrir, constater quelque chose.

— **Regarder** + compl. prép.

♦ [désignant un lieu, un objet]

Regarder à. *Regarder à l'horizon. Le général anglais Colville regarda à sa montre et constata qu'il était onze heures trente-cinq minutes* (HUGO, *Misér.*, t. 1, 1862, p. 380).

Regarder dans, sous, sur, vers, du côté de. *Adèle est rentrée, j'ai entendu un pas d'homme avec le sien. Alors, j'ai voulu savoir, j'ai regardé dans l'escalier* (ZOLA, *Assommoir*, 1877, p. 394). *Rieux regarda machinalement vers les recoins et demanda à Grand si les rats avaient totalement disparu* (CAMUS, *Peste*, 1947, p. 1231). *P. métaph. Tout dort dans les maisons où regarde la lune* (SAMAIN, *Chariot*, 1900, p. 94).

♦ [désignant une ouverture, un obstacle] *Regarder à/par la fenêtre, au travers de la vitre, par une fente de mur, par dessus le mur. Peut-être Françoise avait-elle choisi cet instant pour nous confondre, étant à écouter à la porte ou même à regarder par le trou de la serrure* (PROUST, *Guermites 2*, 1921, p. 358).

— **Regarder** + (loc.) adv.

♦ [indiquant, évoquant un lieu] *Regarder au loin. Raboliot regardait à terre, partout où fauchait la lumière. C'était encore « sale » à leurs pieds, des bruyères chétives et mouillées. Mais, bientôt, le terrain s'affermi* (GENEVOIX, *Raboliot*, 1925, p. 251).

♦ [indiquant la direction du regard] *Boris (...) regarda de droite et de gauche, et ne vit pas Ghéridanisol qui, caché derrière la porte, l'observait* (GIDE, *Faux-monn.*, 1925, p. 1237). *À genoux sur le prie-Dieu, je me change en statue (...) je regarde droit devant moi, sans ciller, jusqu'à ce que les larmes roulent sur mes joues* (SARTRE, *Mots*, 1964, p. 18).

— **Regarder** + prop. sub. locative. *J'allais éperdument, les bras collés au corps, sans sentir les pierres qui roulaient sur mes talons, et sans regarder où je posais mes pieds* (ABOUT, *Roi mont.*, 1857, p. 205).

b) *En partic.*

α.) Porter son regard, chercher, fouiller à tel endroit pour trouver un objet ou une personne. *Où est-elle d'abord, la carte de ce monsieur?* (Silence). *Cherche dans ce meuble, Judith (...). Et toi aussi, Blanche, fais quelque chose, regarde sur la cheminée* (BECQUE, *Corbeaux*, 1882, III, 3, p. 165). — (...) *Êtes-vous bien sûr d'avoir regardé partout? Il sera dans quelque coin, à rêver.* — *Je l'ai cherché partout et je l'ai appelé* (G. LEROUX, *Parfum*, 1908, p. 9).

β.) **Y regarder** (+ adv. ou loc. adv.). Examiner (attentivement ou non). *Y regarder à deux fois; ne pas y regarder de près. Les rochers, en apparence groupés au hasard, avaient pourtant, en y regardant bien, une espèce de symétrie* (GAUTIER, *Rom. momie*, 1858, p. 161). *Qu'est-ce qu'une montre à côté [des choses de l'esprit], ou un tourne-broche? Il suffit d'y regarder une bonne fois pour voir ce que c'est* (ALAIN, *Propos*, 1921, p. 257).

B. — *Au fig.* Considérer.

1. a) *Empl. trans. dir.*

α.) **Regarder qqc.** Examiner quelque chose pour découvrir certaines caractéristiques, pour porter un jugement; porter son attention sur quelque chose. *Je pensais à ma vie, je regardais ma vie. Non, on ne remonte pas un tel courant de boue* (MAURIAC, *Nœud vip.*, 1932, p. 276):

● 3. Quand je **regarde** ce que l'on fait de la poésie, ce que l'on demande, ce que l'on répond à son sujet, l'idée que l'on en donne dans les études, (et un peu partout), mon esprit (...) s'étonne « à la limite de l'étonnement ».

VALÉRY, *Variété III*, 1936, p. 44.

— **Regarder qqc.** + compl. prép. ou (loc.) adv. indiquant

♦[un point de vue] *Regarder par le petit bout, le gros bout de la lorgnette; regarder d'un point de vue social. Je ne peux plus penser ce que j'ai pensé de vous sans le regarder à travers une pensée de quelqu'un d'autre* (J. BOUSQUET, *Trad. du sil.*, 1936, p. 254):

● 4. Lorsque nous nous retournons vers l'histoire (...) et la **regardons** de cette perspective des sommets que permet un regard un peu distant, les rencontres que nous avons faites nous apparaissent au moins aussi importantes que les milieux que nous avons traversés.

MOUNIER, *Traité caract.*, 1946, p. 113.

♦[la qualité de l'attention] *Regarder de près, de loin, à la loupe, au microscope. En regardant les choses de plus près, nous voyons comment ces ouvriers si différents collaborent à une œuvre commune* (H. POINCARÉ, *Valeur sc.*, 1905, p. 6).

♦[un sentiment, une attitude mor.] *Regarder qqc. froidement, avec fermeté, de sang-froid. Un cœur plein de soleil qui te permet de regarder la mort sans faiblir* (J. BOUSQUET, *Trad. du sil.*, 1936, p. 218). *Ne croyons pas que le monde fut immédiatement convaincu des mérites du télégraphe Morse (...) l'on ne regardait pas d'un très bon œil cette irruption insolite d'un peintre dans les arcanes réservés aux savants* (P. ROUSSEAU, *Hist. techn. et invent.*, 1967, p. 278).

Regarder en face. V. face III C 2 c. Regarder les choses, le danger, le malheur, la mort, une vérité en face.

Regarder en pitié (vieilli). Il n'y a que des esprits superficiels ou des cœurs faibles, qui, le christianisme étant admis, puissent prendre intérêt à la vie, à la science, à la poésie, aux choses de ce monde. Les mystiques regardent en pitié cette faiblesse, et ils ont raison (RENAN, *Avenir sc.*, 1890, p. 473).

— *Absol. Tous, je les vois sots surabondamment en des questions de bon sens, parce qu'ils ne veulent point regarder avant de prononcer* (ALAIN, *Propos*, 1921, p. 204). [Avec compl.

prép.] *Sorellina a commencé par mes livres, puis elle a voulu regarder par mes yeux, aimer les mêmes auteurs et les mêmes choses que moi* (AMIEL, *Journal*, 1866, p. 310).

◆*Loc. adv.* À bien regarder. *Ferdinand poursuivait néanmoins son examen, calculant que cette consultation gratuite, mais qui valait cent sous tout de même (au fond, à bien regarder) payait presque à elle seule le repas que sa famille allait prendre chez son frère* (AYMÉ, *Jument*, 1933, p. 134).

— *Empl. pronom. passif.* *Je me rappelle aussi la mort visiblement écrite sur ce visage contracté dont, par pudeur, il fallait détourner les regards... car même la mort des autres ne se regarde pas en face* (MAURIAC, *Journal 2*, 1937, p. 109).

β) **Regarder qqn** (+ compl. prép. ou adv.). Considérer quelqu'un de telle façon. *Regarder qqn en pitié. Au moment où je me croyais tout à fait méprisé et regardé par-dessus l'épaule, voilà une jolie lettre de ma seconde femme, qui m'assure qu'il n'en est rien* (J. DE MAISTRE, *Corresp.*, 1806, p. 212). *Il y avait beaucoup de monde à l'enterrement. Ragotte a dit: — Nous avons beau être pauvres, nous ne sommes pas mal regardés!* (RENARD, *Nos frères farouches*, 1910, p. 59).

◆*Expr. fam.* *Tu ne m'a pas regardé/vous ne m'avez pas regardé.* [Pour signifier à qqn que ses actes, ses propos, ses demandes sont déplacés, offensants, qu'il a mal jugé] *Toi, l'argent, allez donc, par la fenêtre! Hier soir dix francs, ce soir plus le sou. Non, mais tu ne m'as pas regardé. Pour qui tu me prends? Pour un micheton?* (ARAGON, *Beaux quart.*, 1936, p. 371).

◆*À l'impér.* [Pour inviter à se rendre compte d'une particularité] *Regarde, Joseph Quesnel... Quelle bizarre aventure, n'est-ce pas? Cet amour qui le prend, maintenant, quand sa vie est finie* (ARAGON, *Beaux quart.*, 1936, p. 287). *La voix des dirigeants couvre celle des dirigés... Regarde, en France! Crois-tu qu'il y ait un combattant français sur vingt qui tienne à l'Alsace-Lorraine au point de consentir à prolonger la guerre d'un mois, pour la ravoir?* (MARTIN DU G., *Thib., Épil.*, 1940, p. 765).

— *Empl. pronom. réfl.* S'examiner (de telle façon), s'analyser, se juger. *Dans son Journal il [Benjamin Constant] se montre assez dur quand il se regarde, il manque assez de charité envers lui-même pour que nous le croyions lorsqu'il nous découvre les côtés nobles de sa nature* (MAURIAC, *Mém. intér.*, 1959, p. 93).

◆**Se regarder** + inf. *Se regarder penser. Voici que ces quelques jours m'avaient assez troublée pour que je sois amenée à réfléchir, à me regarder vivre. Je passais par toutes les affres de l'introspection* (SAGAN, *Bonjour tristesse*, 1954, p. 83).

En partic. S'imaginer (faire quelque chose). *Sœur enseignante, elle ne pourrait jamais l'être, oh! non! mais sacristine? Elle, habituée aux durs travaux, se regarda avec complaisance repasser les fines dentelles des aubes, glacer la toile de la nappe d'autel* (GUÈVREMONT, *Survenant*, 1945, p. 59).

b) Regarder + compl. prép. ou loc. adv.

◆*Regarder dans son cœur, en soi.* S'examiner, s'analyser. *Il visita les plus obscurs recoins [de son cerveau], et, de ce qu'il trouva, fit un livre, le livre des Maximes (...). Le duc, en cela, avait suivi la maxime de Socrate, qui exhorte l'homme à regarder dans son cerveau* (TOEPFFER, *Nouv. genev.*, 1839, p. 64). *Nous ne faisons pas tout ce que nous avons voulu et (...) nous n'avons pas voulu tout ce que nous faisons même volontairement. Qui ne l'a pas remarqué n'a pas regardé une fois en soi* (BLONDEL, *Action*, 1893, p. 178).

◆*Regarder chez le voisin.* S'occuper de ce qui se passe chez les autres, juger leurs actes. *De belles gens, vraiment, et qui faisaient honneur au diocèse! Qu'ils missent de l'ordre chez eux avant de regarder chez le voisin* (QUEFFÉLEC, *Recteur*, 1944, p. 80).

— [Le compl. ou la loc. évoque un point de réf.]

◆*Se tourner vers le passé ou vers l'avenir.* *Regarder en arrière, devant soi. Il ne pouvait cependant effacer tout à fait les ombres du triste rêve dont son enfance avait été bercée. Il ne voulait pas regarder derrière lui; mais il savait bien que derrière lui, l'ombre était* (ROLLAND, *J.-Chr.*, *Nouv. journée*, 1912, p. 1530). *Tâche de gagner du temps, de vivre au jour le jour. Ne regarde pas au delà de la journée qui s'ouvre* (MAURIAC, *Mal Aimés*, 1945, II,

1, p. 187).

◆ Envisager une situation, des choses différentes de la situation, des choses actuelles. *Vous voilà tous deux prêts à m'abandonner, à exposer vos jours; et pourquoi? (...) parce qu'il vous faut des désirs ambitieux, parce que vous regardez au-dessus de votre état* (SCRIBE, *Bertrand*, 1833, II, 4, p. 157). *Déjà on regarde plus loin que l'énergie atomique de fission et des études sont engagées pour l'utilisation de l'énergie atomique de fusion et de l'énergie solaire* (*Univers écon. et soc.*, 1960, p. 62-16).

2. Regarder qqc./qqn comme, en (rare). Considérer comme, en tant que, tenir pour.

◆ [+ adj.] *Je demandais certaines choses qui ne m'étaient pas encore suffisamment garanties pour que je pusse regarder la chose comme faite* (GOBINEAU, *Corresp.* [avec Tocqueville], 1855, p. 229).

[Sans comme] *Il n'est pas sûr que tous les électeurs des départements et territoires d'outre-mer, présumés aptes à désigner des représentants, puissent être également regardés assez mûrs pour juger directement des mérites d'une révision constitutionnelle* (VEDEL, *Dr. constit.*, 1949, p. 355).

◆ [+ subst.] *On regardait alors [dans l'Antiquité] les entrailles des animaux farcies de sang et de graisse comme un mets très-distingué* (BRILLAT-SAV., *Physiol. goût*, 1825, p. 261).

en + subst. sans déterm. *Vous ne serez pas étonné que ma belle-sœur et moi eussions pris l'habitude de regarder en frère un des plus beaux cavaliers de Paris* (FIÉVÉE, *Dot Suzette*, 1798, p. 25).

◆ [+ part. prés.] *Vous m'excusez si je regarde cette affaire comme étant quelque peu mon affaire personnelle* (BEAUVOIR, *Mandarins*, 1954, p. 210).

◆ **Regarder comme** + adj. ou subst. + inf. introd. par *de* ou prop. introd. par *que*. *Ce qui est bien plus funeste pour l'ordre social, c'est que nous regardons comme certain que la réfection solitaire renforce l'égoïsme, habitue l'individu à ne regarder que soi* (BRILLAT-SAV., *Physiol. goût*, 1825, p. 287). *Napoléon regardait comme un crime d'état de désobéir à ses volontés* (PROUDHON, *Propriété*, 1840, p. 153).

— Empl. pronom.

◆ **réfl.** *La princesse régnante, environnée d'honneurs, mais emprisonnée dans l'étiquette la plus surannée, se regardait comme la plus malheureuse des femmes* (STENDHAL, *Chartreuse*, 1839, p. 119). *Vous en concluez que déjà je me regarde comme un célibataire* (SENANCOUR, *Obermann*, 1840, p. 203).

[Sans comme] *Cette bonne fille s'accusait des malheurs d'Aymar, et se regardait coupable des mauvais traitemens et des tempêtes que son amour pour elle lui faisait essayer* (BOREL, *Champavert*, 1833, p. 141).

◆ **réciroque.** *Ce concert d'enfants chantant ensemble les louanges de l'amour maternel les disposerait à se regarder mutuellement comme membres de la même famille* (BERN. DE ST-P., *Harm. nat.*, 1814, p. 285).

3. Regarder à. Prendre en considération, tenir compte de, faire attention à.

a) Regarder à + subst. *Regarder aux actes, au langage. Quand ils avaient bu de l'eau-de-vie, il ne fallait pas les contrarier [les Cosaques]; car alors ils devenaient furieux et frappaient tout autour d'eux, sans regarder à l'âge ni au sexe* (A. FRANCE, *Pt Pierre*, 1918, p. 242).

Ne regarder à rien. Ne faire attention à rien, n'exercer aucune surveillance. *Madame ne regardait à rien, et il y avait un coulage énorme dans la maison* (A. DAUDET, *Jack*, t. 1, 1876, p. 24).

— *En partic.*

α) *Regarder à la dépense; regarder au prix, à l'argent.* Ne pas vouloir dépenser trop d'argent, hésiter avant de dépenser. *Je désire un appartement confortable pour y passer ma lune de miel (...). Je veux que ce soit très-bien; je ne regarde pas au prix* (LABICHE, *Pt voy.*, 1868, 2, p. 139). *Je ne regarde pas à l'argent lorsque mon honneur est en jeu. Voici un louis* (COURTELINE, *Vie de ménage*, Extralucide, 1897, p. 248). *Tout y disait [dans la chambre] la*

grande et solide aisance, l'homme qui ne cherche pas à éblouir mais ne regarde pas à la dépense quand il s'agit de quelque chose qui lui plaît (MONTHERL., *Célibataires*, 1934, p. 780).

◆ **Regarder à** + subst. précisant le montant, la nature de la dépense. *Je ne sais d'où je vous enverrai cette lettre, car j'ai si peu d'argent que je regarde à un affranchissement qui coûte cent sous* (BALZAC, *Lettres Étr.*, t. 1, 1838, p. 469). *Il remuait les millions et regardait aux centimes* (A. FRANCE, *Vie fleur*, 1922, p. 514).

◆ **Y regarder**. *Déodat s'assit en face de trois verres de vin que l'Adélaïde avait remplis jusqu'à les faire déborder un peu, pour faire voir qu'elle n'y regardait pas, quand il fallait désaltérer les bons facteurs* (AYMÉ, *Jument*, 1933, p. 293).

β) **Regarder à sa peine**. *Ménager ses efforts. Il arrivait vers neuf heures, parfois plus tôt, car il ne regardait pas à sa peine* (SIMENON, *Vac. Maigret*, 1948, p. 140).

b) (Y) **regarder à** + inf. *Hésiter à. [Ma femme] me donne vingt francs par semaine pour mes menus plaisirs (...) je suis dans la misère! c'est au point que je regarde à prendre un omnibus, même en haut!* (LABICHE, *J'invite le colonel*, 1860, I, 3, p. 337). *Celui qui, pour un idéal, ne balance pas à donner sa vie, n'y regarde guère à exposer celle des autres avec la sienne* (CUREL, *Nouv. idole*, 1899, I, 6, p. 187). V. *grimace* ex. 2.

c) **Y regarder** + adv. ou loc. adv.

— **Y regarder à deux fois**. *Réfléchir (avant de faire quelque chose). Un homme y regarde à deux fois avant d'épouser une jeune fille qui n'a rien* (BECQUE, *Corbeaux*, 1882, II, 5, p. 122).

— **Y regarder de près, y bien regarder**. *Examiner avec attention. L'on verra, si l'on y regarde bien, que cette liberté de la vie n'est que le pouvoir de suivre l'ordre de choses qui nous convient le plus* (SENANCOUR, *Rêveries*, 1799, p. 196). *On montre encore, à ceux qui n'y regardent pas de trop près, la maison qu'occupait le général anglais Talbot, lors de la prise de Pontoise par Charles VII* (JOUY, *Hermite*, t. 4, 1813, p. 28).

— **À y bien/mieux regarder**. *Enfant nerveux et maladif [Coppée], il a dû connaître de bonne heure les souffrances délicates, les sensations déjà artistiques. À y bien regarder, sa virtuosité n'est qu'une des formes de cette sensibilité subtile* (LEMAITRE, *Contemp.*, 1885, p. 92). *Il refusa absolument de manger avant d'avoir remis sur sa tête son chapeau (...). Ces façons nous parurent un peu rustiques. À y mieux regarder, elles étaient fort nobles, au contraire. Au XVIIIe siècle un homme de qualité ne se serait pas mis à table tête nue* (A. FRANCE, *Pt Pierre*, 1918, p. 133).

C. — **Qqc. regarde qqn/qqc**. Concerner.

1. **Avoir rapport à, avoir pour objet quelqu'un ou quelque chose**. *Elle a parlé vaguement d'une histoire de deux cent mille francs qui regarde Adeline* (BALZAC, *Cous. Bette*, 1846, p. 366). *Nos méditations ordinaires doivent regarder nos devoirs. Elles doivent tendre à en pénétrer l'étendue, à connaître les moyens de les pratiquer* (BREMONT, *Hist. sent. relig.*, t. 4, 1920, p. 546).

— **Loc. prép. En/pour ce qui regarde**. *En ce qui concerne, quant à. Quel est le peuple qui a le plus fait pour propager une sensibilité sans contrôle en ce qui regarde les animaux? Le peuple anglais, le plus égoïste d'Europe* (MONTHERL., *Bestiaires*, 1926, p. 445). *Pour ce qui regarde sa vie à l'école, elle est aussi incapable de nous raconter ses journées qu'un soldat est incapable de raconter une bataille* (LARBAUD, *Journal*, 1934, p. 291).

— **Rare, empl. trans. indir.** *J'ai donc cru pouvoir le reprendre [le mot « poétique »] dans un sens qui regarde à l'étymologie, sans oser cependant le prononcer « Poïétique »* (VALÉRY, *Introd. poét.*, 1938, p. 12).

2. **Être du ressort, de la compétence de quelqu'un, d'une institution**. *Le cabinet noir n'était pas encore aboli (...). On m'envoyait ce qui regardait mon département: je n'y vis que quelques dépêches du corps diplomatique* (CHATEAUBR., *Mém.*, t. 3, 1848, p. 206). V. *finance* ex. 5:

● 5. **Et qui diable aurait tué ce gamin, d'abord? Supposons que ce soit un maraudeur, un chemineau, la route est à tout le monde, pas vrai? En ce cas, on pourrait dire que l'affaire ne**

regarde pas la commune.

BERNANOS, *M. Ouine*, 1943, p. 1401.

— Être l'affaire de quelqu'un. [Marque qu'une pers. peut s'occuper de qqc., intervenir dans qqc., à bon droit] *Ma fille, votre vie privée ne nous regarde pas. Seulement, il y a des limites, des limites à ne pas dépasser* (MIOMANDRE, *Écrit sur eau*, 1908, p. 43). *Varlin, (...) à Petypon: Mêlez-vous de ce qui vous regarde, puisqu'on vous le dit! Petypon, à part (...). C'est trop fort! Il s'agit de mon existence; et ça regarde tout le monde excepté moi!* (FEYDEAU, *Dame Maxim's*, 1914, III, 17, p. 70).

D. — *P. méton.*

1. Qqc. regarde qqc. Faire face à, être tourné vers; avoir vue sur. *À l'extrémité des Alpes tarentines, Venise regarde l'Orient; elle fait le lien de l'Italie avec l'Asie* (QUINET, *All. et Ital.*, 1836, p. 220). *Les hautes fenêtres [de la bibliothèque] regardent une jolie place bordée de petites maisons* (GREEN, *Journal*, 1940, p. 45). [+ compl. prép.] *Le pavillon, regardant le jardin par une de ses façades, et la route par l'autre* (GAUTIER, *Rom. momie*, 1858, p. 239).

♦ **Qqn regarde qqc.** Être face à. *Contre le mur qui est à droite, quand on regarde le fond, il y a une bibliothèque vitrée* (ROMAINS, *Hommes bonne vol.*, 1932, p. 100).

2. Regarder vers. Être tourné vers. *Qu'est-ce donc que cette Europe? C'est une sorte de cap du vieux continent, un appendice occidental de l'Asie. Elle regarde naturellement vers l'Ouest* (VALÉRY, *Variété IV*, 1938, p. 38). *P. métaph. La vocation de caractérologue, tout en restant sur cette crête ambiguë qui sépare la science de l'intuition, regarde plutôt vers la vocation de romancier que vers celle de naturaliste* (MOUNIER, *Traité caract.*, 1946, p. 42).

3. Empl. pronom. réciproque. Être face à face. *Du côté où les Vosges et la Forêt-Noire, chaînes jumelles, se regardent, des fractures ou failles découpent leurs bords* (VIDAL DE LA BL., *Tabl. géogr. Fr.*, 1908, p. 186).

REM. 1. Regardable, adj. Qui peut être regardé, dont on peut supporter la vue. *Alors, vision noire! À travers l'insondable, À travers l'inconnu qui n'est pas regardable (...) Satan apparaissait dans toute sa souffrance* (HUGO, *Fin Satan*, 1885, p. 918). *Papa en rentrant du bureau, apprenant les choses, a piqué une colère, une si folle alors qu'il était plus du tout regardable! Il roulait des yeux si horribles vers l'étalage de la rombière qu'on avait peur qu'il l'étrangle* (CÉLINE, *Mort à crédit*, 1936, p. 83). **2. Regardé, -ée**, adj. et subst. **a) Adj.** Qui est regardé; qui est examiné, analysé. *Ce « naturel » que Baudelaire a tant haï et tant regretté, il n'existe pas du tout chez lui; tout est truqué, parce que tout est inspecté, la moindre humeur, le plus faible désir naissent regardés, déchiffrés* (SARTRE, *Baudelaire*, 1947, p. 27). **b) Subst.** Personne ou chose qui est regardée. *La vérité! C'est elle, âme errante du monde, Avec son évidence où nul rayon ne ment (...) Elle, de tous les yeux le seul que rien n'endorme, Elle, la regardée et la voyante énorme* (HUGO, *Légende*, t. 5, 1877, p. 936). *Les écoles gréco-byzantines ou russes enseignaient l'art de porter dans le regard toute l'intensité des portraits pour tenter de provoquer un dialogue mystique entre le regardant et le regardé* (*Le Point*, 4 déc. 1978, p. 61, col. 2). **3. Regardement**, subst. masc. Action de regarder. *Au cirque. Les enfants (...) les yeux grands ouverts et clignant de temps en temps de la fatigue de regarder; deux ombres dans le front, au-dessus des sourcils, pour la contraction de l'attention et du regardement* (GONCOURT, *Journal*, 1865, p. 219). RHEIMS 1969 note: „ne double pas regard car il comporte une nuance de volonté beaucoup plus forte``.

4. Regarder, subst. masc. Action de regarder; regard. *Et d'un doux regarder si je dis les réseaux, C'est un zéphire enfant qui toujours par ma bouche Fait chanter mes roseaux* (MORÉAS, *Sylves*, 1896, p. 172). *Il y a cinq sens parce qu'il y a (...) cinq modalités d'attention sensorielle, le « regarder », l'« écouter », le « palper », le « flairer » et le « goûter »* (PIÉRON, *Sensation*, 1945, p. 40). **5. Regardeur, -euse**, subst. Personne qui regarde, qui observe, qui examine. *Je suis un grand regardeur de toutes choses, rien de plus, mais je crois avoir raison; toute chose contient une pensée; je tâche d'extraire la pensée de la chose* (HUGO, *Rhin*, 1842, p. 381). *Vous vous laissez influencer par des messieurs, sociologues comme ils*

disent (...). Ces regardeurs d'ouvriers n'ont jamais approché du feu que pour se chauffer le ventre. De vous voir avancer au four les fait pleurnicher: le métier qui tue (HAMP, *Champagne*, 1909, p. 106). **6. Regardoir**, subst. masc., hapax. Endroit d'où l'on peut regarder. *Une terrasse plantée de charmes surplombe la route, et au bout de la terrasse, un regardoir (quel nom délicieux donné à la curiosité!)* (GREEN, *Journal*, 1934, p. 222).

Prononc. et Orth.: [ʁəɡaʁdɛ], (*il*) *regarde* [-ɡaʁd]. Att. ds Ac. dep. 1694. **Étymol. et Hist. I.** Trans. **A. 1. a)** ca 1100 « chercher à voir (quelqu'un ou quelque chose) en dirigeant sa vue » (*Roland*, éd. J. Bédier, 1978); ca 1100 absol. « *id.* » (*ibid.*, 1162: Vers Sarrazins **reguardet** fierement); **b)** ca 1260 « observer » (*Menestrel Reims*, 100 ds T.-L.); **2.** 1188 « prendre en considération » (AIMON DE VARENNES, *Florimont*, 7879, *ibid.*); **3.** fin XII^e s. « concerner » (*Sermons S. Bernard*, 82, 34, *ibid.*); **4.** 1329 absol. *rewarder en* « être orienté vers » (doc. Tournai ds GDF. *Compl.*). **B.** Trans. indir. 1^{re} moit. du XII^e s. *regarder a* (quelque chose) « porter toute son attention à, tenir grand compte de (quelque chose) » (*Cambridge Psautier*, éd. Fr. Michel, LXXIII, 20). **II.** Pronom. **1.** ca 1120 « porter son regard en arrière, autour de soi » (*S. Brendan*, éd. I. Short et Br. Merrilees, 1204: **reguardent** soi); **2.** 1480 réfl. « contempler sa propre image dans un miroir » (GUILLAUME COQUILLART, *Droitiz nouveaulx*, 1043 ds *Œuvres*, éd. M. J. Freeman, p. 183); **3.** 1690 réciproque « se fixer du regard, s'observer l'un l'autre » et au fig. « être l'un en face de l'autre » (FUR.); **4.** 1665 passif « être regardé » (LA ROCHEFOUCAULD, *Réflexions ou sentences et maximes morales*, 26, éd. D. Secretan, p. 17). Dér. de *garder** au sens de « regarder », préf. *re-**. Le préf. *re-* indique à la fois un mouvement en arrière (*cf.* le sens II 1 et ds les *Gloses de Reichenau*, éd. H. W. Klein et A. Labhardt, 1396: *respectant: reuuardant*) et une répétition; v. *DEAF*, s.v. *garder*, col. 217. **Fréq. abs. littér.:** 44 697. **Fréq. rel. littér.:** XIX^e s.: a) 44 385, b) 68 239; XX^e s.: a) 75 386, b) 70 314. **Bbg.** DARM. Vie 1932, p. 53. — KLEIN (F.-J.). *Lexematische Untersuchungen zum französischen Verbalwortschatz...* Genève, 1981, pp. 86-155. — QUEM. *DDL* t. 11 (s.v. *regarder en arrière*), 19 (s.v. *regarder de près*), 22 (s.v. *regarder quelqu'un avec des yeux truculents*).

Source : *Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi)* : [http:// atilf.atilf.fr](http://atilf.atilf.fr)

Annexe 3 :

VOIR1, verbe trans. FEW XIV VIDERE[T-L : *vëoir* ; GD : *veoir* ; GDC : *veeir* ; FEW XIV, 421a : *videre* ; TLF XVI, 1248a : *voir*]

I. - [Domaine des perceptions physiques]

A. - [Sens de la vue, idée de perception passive] "Percevoir par le sens de la vue" **1.** Empl. trans. dir. **2.** Empl. trans. indir. CHASSE *Voir d'un animal/de qqn* **3.** Empl. abs.

B. - Empl. trans. dir. [Avec une idée d'attention ; sens de la vue, éventuellement lié à d'autres sens ou facultés] **1.** "Porter son regard sur qqc. ou qqn" **2.** En partic. **3.** Empl. abs.

C. - [Lié à d'autres sens ou facultés] **1.** Empl. trans. dir. **2.** Empl. abs. "Acquérir de l'expérience"

D. - Empl. trans. dir. rare [Sens de l'ouïe] "Percevoir par l'ouïe"

E. - Empl. trans. dir. p. anal. **1.** [*Voir* renvoie à l'imagination] *Voir qqn/qqc.* "Se représenter (par la pensée, au cours d'un rêve, sous l'effet d'une hallucination...) une personne ou une chose absente ou inexistante" **2.** SPIRITUALITÉ "Être dans un état contemplatif et percevoir par les yeux de l'esprit, au delà du monde visible, Dieu et les choses de la foi"

II. - [Domaine de la pensée]

A. - [Marquant une saisie intellectuelle] **1.** Empl. trans. dir. *Voir qqc./qqn.* "Comprendre, se faire une idée claire de la nature de qqc./qqn" **2.** Empl. abs.

B. - Empl. trans. dir. [Marque l'acquisition d'une connaissance] **1.** [Avec une complétive en *que* ou une constr. équivalente] **2.** [Avec une interr. indir. totale] **3.** [Avec une interr. indir. partielle] **4.** [Avec le relatif *que* ayant pour antéc. le pron. neutre *ce*]

C. - Empl. trans. dir. [Marquant un constat] **1.** *Voir qqc.* **2.** *Voir qqc.* + part. passé, adj. ou groupe prép. "Constater que qqc. est..." **3.** *Voir qqc. en qqn/qqc.* "Constater l'existence de qqc en qqn/qqc."

D. - Empl. trans. dir. [Marque un jugement] **1.** "Estimer, juger" **2.** Au passif *Être vu.* "Paraître, sembler"

E. - Empl. abs. [Marque une prévision] "Prévoir"

III. - [Domaine de l'attention]

A. - Empl. trans. dir. [Marque l'attention portée à un objet] **1.** "Porter son attention sur" **2.** "Examiner" **3.** DR.

B. - [Marque la réflexion en vue de qqc.] *Voir* + sub. **1.** [Avec une interr. indir. totale] "Réfléchir pour savoir si" **2.** [Avec une interr. indir. partielle] **3.** [Avec une complétive par *que*]

C. - Empl. trans. indir. **1.** *Voir à* **2.** *Voir de qqc./qqn.* "Réfléchir au sujet de qqc" **3.** *Voir sur qqn*

IV. - [Par affaiblissement sémantique]

A. - [Au passé simple, avec l'adv. *mar* ou *mal*]

B. - [Avec un inf. : *voir qqc./qqn* + inf. équivaut à un passif]

C. - [*Se voir* + part. passé, adj. ou groupe prép. : équivaut à *être*]

D. - [En fonction adverbiale, après un verbe qu'il renforce]

V. - Part. passé [Empl. comme subst., comme prép., ou entrant dans une loc. conj.]

A. - Empl. subst.

B. - Prép. "Étant donné"

C. - Loc. conj. *Vu que* + ind. "Étant donné que"

VI. - Part. prés. [Empl. comme adj., subst. ou comme prép.]

A. - Empl. adj. **1.** "Visible" **2.** *Non-voyant*. *V. non-voyant* "Aveugle" **3.** *Clair voyant*. "Qui a du discernement"

B. - Empl. subst. masc.

C. - Empl. prép. "En présence de"

Source : *DMF : Dictionnaire du Moyen Français 1330-1500*, ATILF/ Nancy Université-CNRS. <http://www.atilf.fr/dmf>

Annexe 4 :

REGARDER, verbe FEW XVII *WARDÔN[T-L, GD, GDC : *regarder* ; DEAF, G217 : *garder* ; FEW XVII, 510a : *wardôn ; TLF XIV, 640a : *regarder*]

I. - "Diriger les yeux vers qqn ou qqc., afin de voir"

A. - Au propre **1.** *Regarder qqn / qqc.* **2.** *Regarder* + compl. indiquant la direction du regard
3. Empl. abs. **4.** Part. prés. en empl. subst. "Celui qui regarde, spectateur" **5.** Inf. subst.
"Action de regarder, regard"

B. - En partic. **1.** "Regarder qqn ou qqc. à telle ou telle fin (pour observer, pour surveiller...)" **2.** "Chercher qqn / qqc. (du regard)" **3.** Rare [Sur *garder* au sens de "regarder", le préfixe *re-* ayant le sens d'inversion] *Se regarder*. "Regarder derrière soi ou autour de soi"

C. - P. ext. "Voir, apercevoir ; constater"

D. - P. méton. [De ce qui procure une vue, une perspective] *Regarder à / devers / sur*.
"Avoir vue vers, sur"

II. - Au fig. "Prendre en considération (en tournant son esprit vers qqn ou qqc.)"

A. - Empl. trans. "Prêter attention à qqn ou qqc., prendre qqn ou qqc. en considération" **1.**
"Prêter attention à qqn ou qqc." **2.** "Prendre qqn ou qqc. en considération, considérer qqc.,
tourner son esprit vers qqc." **3.** "Examiner, contrôler qqc." **4.** "Décider de qqc. après examen
(en partic. en justice)"

B. - Empl. trans. indir. *Regarder à / de / en* **1.** *Regarder à qqc.* "Prendre qqc. en
considération, y réfléchir, s'en préoccuper" **2.** *Regarder de qqc.* "Veiller attentivement à
qqc." **3.** *Regarder en qqc.* "Veiller attentivement à qqc."

C. - Rare [Idée de veiller à qqc., mais dans des emplois dérivés de *garder*] **1.** "Prendre garde
à ... ne pas" **2.** [Intensif de *se garder*] *Se regarder*. "Prendre garde, se méfier" **3.** [Le préfixe
ayant le sens de "de son côté"] "Préserver, garder de son côté"

III. - P. anal. [Idée d'orientation (tout comme les yeux, dans le regard, s'orientent vers qqc.)
ou idée de rapport, de relation entre deux ou plusieurs choses (tout comme les yeux, dans le
regard, sont en relation avec ce qu'ils voient)]

A. - [Idée d'orientation] **1.** [D'une chose, sans mouvement] **2.** [D'une chose, avec
mouvement] **3.** [D'une pers., d'un animal]

B. - [Idée de relation] **1.** "Concerner, avoir trait à" **2.** ARITHM. "Être en rapport avec"

C. - ASTR. [D'une planète par rapport à une autre] "Former un *aspect*, c'est-à-dire un angle
jugé favorable ou défavorable en astrologie, se trouver à un écart angulaire significatif
d'événements heureux ou funestes"

Source : DMF : *Dictionnaire du Moyen Français 1330-1500*, ATILF/ Nancy Université-
CNRS. <http://www.atilf.fr/dmf>

Annexe 5 :

VOIR. v. act. Appercevoir, recevoir les images des objets dans les yeux, connoître par les yeux. *Voir un objet. je voy un homme. je le voy qui vient, qui marche &c. voir clair. voir trouble. voir confusément. voir distinctement. voir de prés. voir loin. voir de loin. cela se voit de loin. il ne voit goutte. il ne voit pas à se conduire. il ne voit pas deux pas devant luy. il ne voit pas plus loin que son nez. voir le jour. voir la lumiere. voir au travers du verre. on voit. le jour au travers. ceux qui ont veu le commencement de leur querelle. les tesmoins disent avoir veu. je parle pour avoir veu.*

On dit communement d'Une personne qu'on ne voit pas aussi souvent qu'on voudroit, qu'*On ne le voit pas à demy*. Et, d'Une femme qui aime extrêmement son mary, d'une mere qui aime extrêmement son fils, qu'*Elle ne le voit pas où il est*,

On dit, *Voir quelqu'un de bon oeil*, pour dire, Avoir de la bien-veillance pour luy. Et. *Le voir de mauvais oeil*, pour dire, Avoir de l'aversion pour luy.

On dit communément, pour marquer l'envie qu'on auroit que quelque chose fust. *Je voudrois bien voir*. Ainsi on dit, *Je voudrois voir tout le monde heureux. je voudrois voir toutes choses en bon estat*, pour dire, Je voudrois que tout le monde fust heureux, que toutes choses fussent en bon estat. Et, *Il l'a voudroit voir morte*, pour dire, Il voudroit qu'elle fust morte &c.

On dit aussi comme par deffi. *Je voudrois bien voir cela. je voudrois bien voir qu'il osast l'entreprendre. faites cela pour voir*. Et par reprehension. *Il vous fait beau voir à l'âge que vous avez, vous amuser à ces bagatelles-là*.

Voir, Regarder, considerer avec attention. *Voyez ce tableau, c'est une chose à voir. il merite d'estre veu. venez voir*.

On dit par indignation, par estonnement, par admiration. *Vit-on jamais rien d'égal. qui vit jamais rien de si extraordinaire. voyez quelle insolence. voyez l'insolente*.

Voir, se dit encore de l'application qu'on apporte à examiner quelque chose. *Cette affaire a esté veüe par d'habiles gens. le Rapporteur n'a pas encore veu mon procez. c'est un livre qui m'a passé par les mains, & que j'ay veu avec soin. il faudra voir ce qu'il y aura à faire là dessus. voyez si cela vous accommoderoit si cela arrive nous verrons ce qu'il faudra faire. hé bien je verray*.

Voir, se dit aussi, Des observations & des remarques qu'on fait en lisant. *J'ay veu dans Tite-Live, dans Corneille-Tacite. où avez vous veu cette particularité. dans quel livre avez-vous veu ce passage*.

On dit, qu'*Un homme n'a rien à voir sur un autre*, pour dire, qu'Il n'a nulle jurisdiction sur luy, nulle inspection sur sa conduite.

On dit qu'*Une maison voit sur un jardin, sur une rue*, pour dire, qu'Elle est située & ouverte sur un jardin, sur une ruë &c. Et on dit qu'*Une hauteur voit une place, voit le rempart d'une place*, pour dire, que De là on découvre à plein le rempart de la place. On dit aussi dans un sens pareil, que *La batterie d'une place voit la tranchée à revers*. Et on dit communement, *Ce qui voit est veu*.

Voir, se dit aussi, De la connoissance qu'on acquiert des choses du monde, dans les voyages, ou dans la frequentation & le commerce du monde. *C'est un homme qui a beaucoup veu. il a veu beaucoup de pays. il a veu les pays estrangers. il a veu toutes les Cours des Princes de la chrestienté. qui n'a point veu la Cour de France n'a rien veu. c'est un jeune homme qui n'a pas encore veu le monde. il est tout neuf, il n'a encore rien veu. il est allé voir l'Italie. il faut voir le grand monde pour se façonner.*

On dit popul. par mépris & pour extenuer une chose qu'un autre voudroit faite valoir. *Voila un beau venez-y-voir.*

On dit communément à un homme qui doute de ce qu'on luy dit, *Si vous ne le croyez allez-y-voir.* Et, d'une chose dont on doute, mais qu'on ne se veut pas donner la peine de verifier, *J'aime mieux le croire que d'y aller voir.*

On dit proverb. *Faire voir bien du pays à quelqu'un*, pour dire, Luy donner bien de l'exercice, bien de la peine, luy susciter beaucoup d'affaires. Et, de Celuy qui n'a jamais frequenté le monde, que *C'est un homme qui n'a jamais rien veu que par le trou d'une bouteille.*

On dit d'Une chose extraordinaire, qu'*Elle ne s'estoit jamais veue, qu'elle ne s'estoit point encore veüe*, pour dire, qu'Elle n'estoit jamais arrivée, qu'elle n'avoit jamais esté. Et on dit dans le mesme sens, *On n'a jamais veu chose pareille. on voit bien des changemens dans le monde.*

On dit aussi prov. & fig. qu'*Un homme a veu le loup*, pour dire, qu'Il s'est trouvé en plusieurs occasions de guerre, qu'il a fait beaucoup de voyages dans des pays dangereux, ou qu'il est fort rompu dans le commerce & dans les affaires du monde.

On dit prov. *Nous en avons bien veu d'autres*, Pour tesmoigner qu'on n'a point peur des menaces d'un homme, & qu'on ne le craint en rien.

On dit, *Aller voir quelqu'un*, pour dire, Aller chez luy afin de le saluër, de luy rendre ses devoirs, de l'entretenir &c. *Je l'ay esté voir deux fois. je l'iray voir le plustost que je pourray. il ne m'est point venu voir. il n'a point encore veu le Roy depuis son retour. j'ay esté plusieurs fois pour avoir l'honneur de vous voir.*

On dit, *Voir ses Juges*, pour dire, Les solliciter chez eux. Et on dit, qu'*Un Medecin voit un malade*, pour dire, qu'Il prend soin de luy pendant sa maladie.

On dit, d'Un homme qui vit dans la retraite, & hors du commerce du monde, que *C'est un homme qui ne voit personne.* On dit aussi, qu'*Un homme ne voit personne*, Lors qu'à sa porte on ne laisse point entrer ceux qui vont pour le voir, pour luy faire compliment. *J'ay esté à sa porte; mais on ne le voyoit point. il ne voit que ses plus particuliers amis.*

On dit aussi, que *Deux hommes ne se voyent point*, pour dire, qu'Il sont mal ensemble, & qu'ils ne veulent point avoit de commerce l'un avec l'autre. *Il y a long-temps qu'ils ne se voyent point. je les ay reconciliez, & ils se sont veus.*

On dit d'Un mari, qu'*Il ne voit point sa femme*, pour dire, qu'Il ne couche point avec elle. *Il y a long temps que son mari ne la voit plus.*

On dit, *Il semble à voir*, pour dire, On diroit à juger par les apparences. *Il semble à voir de la maniere dont il parle, que ce soit l'homme du monde le plus desinteressé, & cependant &c.* Et, *Il luy semble à voir, il vous semble à voir, &c.* pour dire, Il luy paroist, vous vous imaginez. *Il luy semble à voir que tout le monde doive luy ceder. il vous semble donc à voir que cela ne couste rien.* Et on dit dans le mesme sens, *Il vous est à voir. il luy est à voir que l'on ne vous connoisse pas. il luy est à voir que tout le monde doive fleschir devant luy.*

On dit, *Voir venir quelqu'un*, pour dire, Juger quel est son dessein. Et lors qu'on veut essayer de penetrer les desseins de quelqu'un, on dit, *Il le faut voir venir. nous le verrons venir.*

On dit prov. & par menace. *Je luy feray bien voir à qui il se jouë, à qui il s'adresse, à qui il a à faire*, pour dire, Je luy feray bien connoistre, je luy apprendray bien &c.

Voir, signifie fig. S'appercevoir, connoistre. *Il y a long-temps que l'on voit qu'il se ruine. je vis bien qu'il me manqueroit de parole. ne voyez-vous pas qu'il vous trompe, qu'il se mocque de vous. je vois son dessein. je le voy clairement. vous voyez comme il vous en a pris. il faut n'avoir pas le sens commun pour ne pas voir quelle est son intention.*

On dit par advertissement ou par menace. *Si vous faites cela vous verrez comme il vous en prendra, & absolument, Faites cela & vous verrez.*

On dit aussi, d'Une chose où il n'y a rien à redire, qu'*On n'y voit rien que de bien. je ne voy rien que de bien dans sa conduite.*

Voir, signifie aussi figur. Penetrer par la connoissance, par le raisonnement; ainsi on dit, *Voir clair dans une affaire, dans un point de science, de doctrine*, pour dire, En avoir une intelligence entiere. Et, *N'y voir goutte*, pour dire, N'y comprendre rien.

On dit à peu prés dans le mesme sens, *Voir loin, voir bien loin*, pour dire, Penetrer dans l'avenir Et, *Voir clairement une chose*, pour dire, En avoir une intelligence claire & entiere.

Voir, sign. aussi generalement Connoistre par l'intelligence, & dans ce sens, on dit, que *Dieu voit*, que *les Anges voyent*, pour dire, que Dieu connoist, que les Anges connoissent. *Dieu voit le fond des coeurs, voit toutes choses. les Anges voyent tout en Dieu. la beatitude consiste à voir Dieu. les bien-heureux voyent Dieu face à face. voyent Dieu dans toute la majesté de sa gloire.*

On dit aussi, qu'*Un livre, qu'un ouvrage n'a pas encore veu le jour*, pour dire, qu'Il n'est pas encore imprimé, qu'il n'est pas encore en vente.

Voir, se dit aussi de tous les autres sens, comme du goust, de l'odorat, de l'attouchement. *Voyez si le vin est bon, goustez-y pour voir. voyez un peu si cela est chaud.*

Source : *Dictionnaire de l'Académie françoise, dédié au roi.*

(<http://books.google.fr/books?id=jEQ8AAAAMAAJ&pg=PP7#v=onepage&q&f=false>)

Annexe 6 :

REGARDER. v. act. Jetter la veuë sur quelque chose, s'appliquer à considerer quelque chose. *Regarder le Ciel. regardez-moy bien. regarder fixement sans sourciller, attentivement. regarder de costé, regarder de costé & d'autre. regarder de tous costez. regarder autour de soy. regarder par la fenestre. regardez dans vostre coffre, dans vostre chambre si cela n'y est pas. que regardez-vous-là? regarder d'un oeil de concupiscence. regarder avec plaisir, avec jalousie, &c. regarder à la dérobee. regarder froidement. il vous craint si fort qu'il n'oseroit vous regarder en face, qu'il n'oseroit vous regarder. elle est timide & modeste, elle n'a jamais regardé un homme entre deux yeux. j'en fais si peu d'estat que je ne veux pas seulement le regarder. il a la veue basse, il regarde de prés.*

On dit, que *Deux armées ont esté long-temps à se regarder avant que de combattre*, pour dire, qu'Elles ont esté long-temps en presence sans rien faire.

On dit, *Regarder quelqu'un sous le nez*, pour dire, Regarder quelqu'un au visage & de fort prés, pour voir, pour découvrir qui il est.

On dit à un Valet, qu'*Il n'a qu'à regarder la porte*, pour luy faire entendre, qu'On le chassera.

On dit, qu'*Un homme ne regarde pas plus loin que son nez*, pour dire, qu'Il n'a point de prévoyance.

On dit aussi fig. *Regarder quelqu'un de haut en bas, de travers, de costé, de mauvais oeil*, pour dire, Le regarder avec mespris, avec desdain, luy tesmoigner du mespris, de la haine.

On dit, *Regarder quelqu'un favorablement, le regarder de bon oeil, &c.* pour dire, Tesmoigner à quelqu'un que l'on a de la bienveillance pour lui.

On dit à peu prés dans le mesme sens, lors qu'il est arrivé quelque chose d'heureux à des gens qui estoient dans l'affliction, que *Dieu les a regardez en pitié, les a regardez avec des yeux de misericorde.*

On dit encore en parlant d'Un homme heureux, que *Les astres l'ont regardé favorablement en sa naissance.*

On dit prov. qu'*Un chien regarde bien un Evesque*, pour dire, qu'On ne doit pas s'offenser d'estre regardé d'un inferieur.

Regarder, signifie aussi figur. Estre vis-à vis, à l'opposite. *Cette maison regarde l'Orient. le costé du Palais qui regarde la riviere. ces deux maisons se regardent.*

On dit fig. qu'*Une maison, une fenestre, une galerie regarde sur la riviere, sur le jardin, &c.* pour dire, que De cette maison, de cette fenestre on voit la riviere, le jardin, &c. En ce sens il est neutre.

Regarder, signifie aussi figur. Prendre garde. *Regardez bien ce que vous direz, ce que vous ferez. regardez bien avant que de vous engager. il ne regarde à rien.*

On dit fig. qu'*Un homme regarde de prés, de trop prés*, pour dire, qu'Il est exact, trop exact, qu'il prend garde aux moindres choses. *On ne me trompera pas, j'y regarderay de prés. ce sont des gens avec qui il ne faut pas regarder de si prés.*

Il signifie aussi fig. Considerer. *Quand je regarde telle chose. il faut regarder la personne, le merite de la personne. regardez bien la bonté de cette estoffe. en cela je n'ay regardé que Dieu. vous ne regardez pas que tout bien regardé & considéré, vous trouverez que ...*

Regarder, signifie aussi, Concerner. *Tout ce qui vous regarde. faites ce qu'il vous plaira, cela ne me regarde point. cela regarde un tel Prince. & pour ce qui regarde cette affaire, &c. je prends part à tout ce qui vous regarde.*

On dit fig. qu'*Une succession, qu'une charge regarde quelqu'un*, pour dire, qu'Elle luy doit venir, ou qu'il y peut pretendre. *Il a peu de bien. mais il y a une succession considerable qui le regarde. si un tel meurt, cette charge me regarde.*

Source : *Dictionnaire de l'Académie françoise, dédié au roi.*

(<http://books.google.fr/books?id=jEQ8AAAAMAAJ&pg=PP7#v=onepage&q&f=false>)

Bibliographie

- ABEILLÉ, A. ; GODARD, D. & MILLER, P. 1997. « Les causatifs en français, un cas de compétition syntaxique ». *Langue française* 115. 62-74
- ABEILLÉ, A.; GODARD, D. & SAG, I. A. 1998. « Two Kinds of Composition in French Complex Predicates. » In : Hinrichs E., Kathol A. & Nakazawa T. (éds.), *Complex Predicates in Nonderivational Syntax*. New York: Academic Press.
- AKMAJIAN, A. 1977. « The complement structure of perception verbs in an autonomous framework ». In : Culicover P., Wasow T. & Akmajian A. (éds), *Formal syntax*. New York: Academic press. 427-460
- ANDERSEN, H. L. 1992. « Les complétives non introduites en français parlé ». *Travaux linguistiques du CERLICO* 6. 5-14
- BAT-ZEEV SHYLDKROT, H. 1981. « A propos de la forme passive « se voir + Vinf » ». *Folia linguistica* XV (3/4). 387-407
- BAT-ZEEV SHYLDKROT, H. 1984. « La concurrence entre la proposition conjonctive et voir + la proposition infinitive ». *The French Review* 58 (2). 202-214
- BENNIS, H. & HOEKSTRA, T. 1989. « Why Kaatje was not heard sing a song ». In : Jaspers D., Klooster W., Putseys Y. & Seuren P. (éds.), *Sentential Complementation and the Lexicon*. Dordrecht : Foris. 21-40
- BENZAKOUR, F. 1984. « Les relatives déictiques ». In : G. Kleiber (éd.), *Recherches en pragma-sémantique*. Paris : Klincksieck. 75-106
- BLANCHE-BENVENISTE. 1989. « Constructions verbales 'en incise' et rection faible des verbes ». *Recherches sur le français parlé* 9. 53-74.
- BLOCH, O. & VON WARTBURG, W. 1932. *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Paris : PUF.
- BONNARD. H. 1997. *Grammaire française à l'usage de tous*. Paris : Magnard.
- BURIDANT, C. 2000. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes.
- CADIOT, P. 1996. « Relatives et infinitives 'déictiques' en français ». *DRLAV* 13. 1-64
- DABBS, J.-A. 1948. « The pattern *je le veux voir* in 17th century French ». *Journal of the linguistic society of America* 24 (3). 267-279

DECLERCK, R. 1982. « The triple origin of participial perception verb complements ». *Linguistic Analysis Seattle* 10 (1). 1-26

DEFrancq, B. 1996. « Object complements in English, French and Dutch: some observations. » In : Simon-Vandenberghe A.-M., Taeldeman J. & Willems D. (éds.), *Aspects of Contrastive Verb Valency (Studia Germanica Gandensia, 40)*. Gand: Université de Gand. 125-143

DELAVEAU, A. & KERLEROUX, F. 1985. *Problèmes et exercices de syntaxe française*. Paris : Colin.

DIK, S. & HENGEVELD, K. 1991. « The hierarchical structure of the clause and the typology of perception-verb complements ». *Linguistics* 29 (2). 231-259

Dictionnaire de l'Académie française, dédié au roi. 1694. Paris : Jean Baptiste Coignard.

DMF : *Dictionnaire du Moyen Français 1330-1500*, ATILF/ Nancy Université-CNRS.
<http://www.atilf.fr/dmf>

GLIKMAN, J. 2008. « Les complétives non introduites en ancien français ». In : Fagard B., Prévost S., Combettes B. & Bertrand O. (éds), *Evolutions en français, études de linguistique diachronique*. Berne : Peter Lang. 105-118

GODEFROY, F. 1881-1902. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes*. Paris.

GREIMAS, A. 1979. *Dictionnaire de l'ancien français*. Paris : Larousse.

GRICE, P. 1975. « Logic and conversation ». In : Cole P. & Morgan J. (éds.), *Syntax and Semantics 3 : Speech Acts*. New York : Academic Press. 41-58

GROSS, M. 1968. *Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du verbe*. Paris : Larousse.

GUASTI, M.-T. 1993. *Causative and Perception Verbs : a Comparative Study*. Turin : Rosenberg & Sellier.

GUIMIER, E. 1998. « Les constructions à prédicat de l'objet des verbes de perception ». In : Forsgren M., Jonasson K. & Kronning H. (éds), *Prédication, assertion, information: Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996*. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis. 231-241

HATCHER, A. G. 1944. « Je le vois sourire ; je le vois qui sourit ; je le vois souriant », *Modern Language Quarterly* 5. 275-301 & 387-405

- KAYNE, R. 1977. *Syntaxe du français. Le cycle transformationnel. Traduit en français par Pierre Attal*. Paris : Seuil.
- KLEIBER, G. 1988. « Sur les relatives du type *Je le vois qui arrive* ». *Travaux de linguistique* 17. 89-115
- LABELLE, M. 1996. « Remarques sur les verbes de perception et la sous-catégorisation ». *Recherches linguistiques de Vincennes* 25. 83 – 106
- LANGACKER, R. 1967. « Les verbes *faire, laisser, voir, etc.* ». *Langages* 3, 72-89
- LE GOFFIC, P. 1993. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette.
- LUNDIN, B. 1987. *Bisatser i små barns språk. En analys av fem barns första bisatser. Lundastudier i nordisk språkvetenskap A 39*. Lund : Lund University Press.
- MARCHELLO-NIZIA, C. 1999. *Le français en diachronie : douze siècles d'évolution*. Paris : Ophry.
- MARTINEAU, F. 1990a. « La construction "accusatif avec infinitif" avec les verbes causatifs et de perception en moyen français ». *Revue Québécoise de Linguistique* 19 (1). 77-100
- MARTINEAU, F. 1990b. *La montée du clitique en moyen français : une étude de la syntaxe des constructions infinitives*. Thèse de doctorat, Université d'Ottawa.
- MARTINEAU, F. 1992. « The evolution of complementation of French causative and perception verbs ». In: Hirschbühler P. & Koerner K., *Romance languages and modern linguistic theory*. Amsterdam: Benjamins. 161-174
- MEYER-LÜBKE, W. 1899. *Grammatik der romanischen Sprachen* 3. Leipzig : O.R. Reiland.
- MILLER, P. 1992. *Clitics and Constituent in Phrase Structure Grammar*. New York : Garland.
- MILLER, P. & LOWREY, B. 2003. « La complémentation des verbes de perception en anglais et en français ». In : Miller P. & Zribi-Hertz A. (éds), *Essais sur la grammaire comparée du français et de l'anglais*. Paris : Presses Universitaires de Vincennes.
- MULLER, C. 1995. « Les relatives de perception : J'entends le garçon qui begaie qui begaie ». In : Bat-Zeev Shyldkrot H. & Kupferman L. (éds), *Tendances récentes en linguistique française et générale, Volume dédié à David Gaatone*. Amsterdam : Benjamins. 311-322

- OLSSON, K. 1976. *La construction verbe + objet direct + complément prédicatif en français*. Stockholm: Universitetsbibliothek.
- PEARCE, E. 1982. « Infinitival complements in Old French and diachronic change ». *Studies in the Linguistic Sciences* 12 (2). 117-145
- PEARCE, E. 1985. *Language Change and Infinitival Complements in Old French*. Thèse de doctorat, Urbana, Illinois.
- POLENTZ, E. 1903. *Französische Relativsätze als prädikative Bestimmungen und verwandte Konstruktionen*. Berlin : Weidmann.
- PREBENSEN, H. 1982. « La proposition relative dite attributive ». *Revue Romane* 17 (1). 98-117
- RAYNAUD DE LAGE, G. 1990. *Introduction à l'ancien français*, Nouvelle édition par G. Hasenohr. Paris : Sedes.
- REY, A. 1992. *Dictionnaire Historique de la Langue Française*. Paris : dictionnaires Le Robert.
- ROTHENBERG, M. 1979. « Les propositions relatives prédicatives et attributives : problème de linguistique française ». *Bulletin de la société de Linguistique de Paris* 74. 351-395
- SANDFELD, K. 1909. *Bisætningerne i moderne fransk*. Copenhague : Gyldendal.
- SCHWARZE, C. 1974. « Les constructions du type « Je le vois qui arrive » ». In : Rohrer C. & Ruwet N. (éds). *Actes du colloque franco-allemand de grammaire transformationnelle*. Tübingen : Niemeyer Verlag. 18-30
- TOBLER, A. 1896. « Vermischte Beiträge zur Grammatik des Französischen ». *Zeitschrift für Romanische Philologie* 20. 55-58
- 1971-1994. *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle*. <http://atilf.atilf.fr>
- VET, C. 1987. « Incorporation et grammaticalisation : verbes de mouvement et verbes de perception ». In : Kampers-Mahne B. & Vet C. (éds), *Etudes de linguistique française offertes à Robert de Dardel par ses amis et collègues*. Amsterdam : Rodopi. 177-192
- VIBERG, Å. 1984. « The verbs of perception : a typological study ». *Linguistics* 21 (1). 123-162

VIBERG, Å. 1993. « Crosslinguistic perspectives on lexical organization and lexical progression. » In : Hyltenstam K. & Viberg Å. (éds), *Progression and regression in language*. Cambridge: Cambridge University Press. 340-385

VIBERG, Å. 2001. « The verbs of perception ». In: Haspelmath M., König E., Oesterreicher W. & Raible W. (éds), *Language Typology and Language Universals. An International Handbook*. Berlin: De Gruyter.

WILLEMS, D. 1983. « Regarde voir. Les verbes de perception visuelle et la complémentation verbale ». *Romanica Gandensia* 20. 147-158

WILLEMS, D. & DEFRANCQ, B. 2000a, « L'attribut de l'objet et les verbes de perception », *Langue française* 127. 6-21

WILLEMS, D. 2000b, « Les verbes de perception et le passif ». In : Schøsler L. (éd.), *Le passif. Etudes Romanes* 45. Copenhague : Museum Tusculanum Press. 171-183

WILLEMS, D. 2011. « *Observer*: entre regarder et voir », In : Neveu F., Blumenthal P. & Le Querler N. (éds), *Au commencement était le verbe. Syntaxe, Sémantique et Cognition*, Peter Lang (in press)